



UNESCO/BIE/C.59/Compte rendu et décisions
Genève, 24 mars 2010
Original : Anglais

**CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 27–29 janvier 2010

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Point 1. Ouverture de la session

1. La Directrice du BIE, Mme Clementina ACEDO, a fait savoir au Conseil que S.E. M. Raul VALLEJO CORRAL, Ministre de l'éducation de l'Équateur et Président sortant du Conseil du BIE, n'était pas en mesure de se rendre à Genève pour y présider la 59^e session du Conseil. En l'absence du Président et conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, Section V, Règle 6, paragraphe 2), l'ouverture de la session a été présidée par le Vice-Président suivant dans l'ordre alphabétique, à savoir le Dr. Said Bin Saleem AL-KITANI, Délégué permanent adjoint du Sultanat d'Oman et Vice-Président désigné du Conseil du BIE, représentant le Groupe électoral des États arabes.

2. Le Dr. Said Bin Saleem AL-KITANI a ouvert la session le mercredi 27 janvier 2010 à 10h00. Il a souhaité une cordiale bienvenue à tous les membres du Conseil et leur a présenté ses vœux pour l'année 2010. Il a également remercié S.E. M. VALLEJO CORRAL, Président sortant du Conseil du BIE, pour le rôle qu'il a joué dans le soutien aux programmes du Bureau, en particulier durant la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).

Vingt-sept États membres étaient représentés ; on trouvera la liste des participants à l'*annexe XI*.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour révisé (Document : UNESCO/BIE/C.59/1/Rev.)

3. Le Dr. AL-KITANI a attiré l'attention du Conseil sur l'importance du point 10 de l'ordre du jour, « *Constitution d'un Groupe de travail chargé de finaliser la stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula* », et sur la nécessité de consacrer davantage de temps au débat de fond sur cette question. Les recommandations pertinentes du Groupe administratif concernant la modification de l'ordre chronologique des différents points de l'ordre du jour ont été transmises au Conseil par le délégué de la Malaisie, en sa qualité de Président du Groupe, et ont été adoptées. L'ordre du jour révisé approuvé (tel qu'il figure à l'*annexe I*) allait également avoir pour effet que la clôture de la 59^e session du Conseil interviendrait à environ 11h30 le 29 janvier, la première réunion du Groupe de travail devant avoir lieu juste après afin de profiter de la présence des membres du Conseil.

DÉCISION

Sur la recommandation du Groupe administratif et après une brève discussion, le Conseil a adopté comme suit la modification de l'ordre chronologique des différents points de l'ordre du jour provisoire, tel que reflété au paragraphe 2 du rapport du Groupe administratif (document UNESCO/BIE/C.59/Inf.3) :

- Une première série de discussions sur le point 10 : « *Constitution d'un Groupe de travail chargé de finaliser la « stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula »* » devra avoir lieu le matin du 27 janvier, immédiatement après la discussion du point 4 : « *Discours de M. Qian TANG, représentant de la Directrice générale de l'UNESCO et Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, par intérim* » ;
- Le point 5 : « *Activités du BIE durant l'année 2009* » devra être discuté dans son intégralité le matin du 28 janvier ;

- **Les points 8 : « Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et réflexion sur la prochaine session de la CIE » et 9 : « Débat sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE », traités dans le cadre des exposés de la Directrice du BIE sur les activités du Bureau durant l'année 2009 et sur le projet de programme d'activités pour 2010, devront être discutés en même temps que le point 10 : « Constitution d'un Groupe de travail chargé de finaliser la stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula », le 28 janvier, au cours de la session de l'après-midi, puisqu'ils font partie du mandat du Groupe de travail, s'il reste suffisamment de temps pour ce faire et selon l'état d'avancement des discussions sur les autres points de l'ordre du jour.**

Point 3. Élection du Président, du Bureau et des organes subsidiaires du Conseil du BIE

4. Des éclaircissements ont été apportés en ce qui concerne le principe de la rotation géographique, qui bien que n'étant pas une condition requise par les Statuts du BIE, a depuis plusieurs années guidé *de facto* le choix du pays devant présider le Conseil du BIE. D'après les archives, le Groupe électoral II (Europe centrale et orientale) et le Groupe électoral I (Europe occidentale et Amérique du Nord) ont assuré la présidence, respectivement, en 1998-1999 et 2000-2001. Il a également été souligné qu'il était important de parvenir à un consensus, au moyen de consultations internes devant avoir lieu avant le Conseil, sur une candidature largement appuyée d'une personnalité reconnue dans le domaine de l'éducation. Le soutien du Groupe électoral II (Europe centrale et orientale) à la candidature présentée par le Groupe électoral I (Europe occidentale et Amérique du Nord) a été confirmé, et il a été convenu que pour le prochain mandat la présidence serait dévolue au Groupe électoral II (Europe centrale et orientale). Le Conseil a par ailleurs élu son Bureau et les membres de son Groupe administratif.

DÉCISION

Sur proposition du Groupe électoral I (Europe occidentale et Amérique du Nord), en coordination avec le Groupe électoral II (Europe centrale et orientale) et conformément à son Règlement intérieur (IV, Section V, Règle 5.1), le Conseil a élu à sa présidence M. Ole BRISEID, Directeur général du Ministère de l'éducation et de la recherche de la Norvège.

Conformément au principe de la rotation géographique, le Conseil a également décidé que le prochain mandat de la présidence (période biennale 2012-2013) irait au Groupe électoral II (Europe centrale et orientale).

L'élection du Président s'est faite à l'unanimité et par acclamations des membres du Conseil.

Sur proposition de chacun des groupes électoraux, le Conseil a élu en qualité de membres de son Bureau les cinq Vice-Présidents suivants :

Groupe II (Europe centrale et orientale) : Mme Maia SIPRASHVILI-LEE (Géorgie)

Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : S.E. Mme Ana Rita GUZMAN (République dominicaine)

Groupe IV (Asie et Pacifique) : M. Imtiaz KAZI (Pakistan)

Groupe Va (Afrique) : Dr. Paul S. D. MUSHI (République de Tanzanie)

Groupe Vb (États arabes) : Dr. Said Bin Saleem AL-KITANI (Oman)

Le Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) sera représenté par M. Ole BRISEID (Norvège), Président du Conseil du BIE.

Sur proposition de chacun des groupes électoraux, le Conseil a élu en qualité de membres du Groupe administratif :

Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord): M. Daniel BAR-ELLI (Israël)

Groupe II (Europe centrale et orientale): M. Amir BILYALITDINOV (Fédération de Russie)

Groupe III (Amérique latine et Caraïbes): Mme Márcia DONNER-ABREU (Brésil)

Groupe IV (Asie et Pacifique): Dr. Arief RACHMAN (Indonésie)

Groupe Va (Afrique): S.E. M. Salikou SANOGO (Mali)

Groupe Vb (États arabes): M. Fouad CHAFIQI (Maroc)

5. Dans sa brève allocution, le nouveau Président, M. BRISEID, a remercié le Dr. AL-KITANI pour avoir présidé l'ouverture de la session, ainsi que tous les membres du Conseil pour son élection qui, a-t-il dit, était une preuve de leur estime et de leur confiance. Il a évoqué la question des défis mondiaux de l'Éducation pour tous, et notamment le problème des 70 millions d'enfants non scolarisés et des 800 millions d'analphabètes dans le monde entier, qui devrait être résolu collectivement. Il a également souligné l'importance de curricula de qualité, de matériels pédagogiques et d'enseignants bien formés pour approcher les groupes les plus marginalisés. Rappelant que le BIE occupe une position stratégique pour contribuer de façon significative à la réalisation de ces objectifs, le Président a dit considérer comme essentiel que la présente session du Conseil, de même que les sessions futures, permettent de faire progresser les travaux sur la « *stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula* » (Stratégie du BIE comme centre d'excellence). M. BRISEID a assuré le Conseil qu'il n'allait épargner aucun effort pour faire preuve d'objectivité et obtenir un consensus, tout en gérant avec la rigueur qui s'impose le temps imparti par l'ordre du jour.

Point 4. Discours de M. Qian Tang, représentant de la Directrice générale de l'UNESCO et Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, par intérim, sur la nouvelle vision de l'UNESCO et l'éducation, le rôle des Instituts de catégorie 1 et, en particulier, du BIE.

6. M. Q. Tang, Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, par intérim, représentant de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a dit aux membres du Conseil que celle-ci regrettait vivement de ne pas être en mesure de participer à cette 59^e session, étant retenue par d'autres engagements. La Directrice générale de l'UNESCO aura d'autres occasions, à l'avenir, de rendre visite au BIE et de participer aux sessions de son Conseil.

7. Dans son intervention, M. Tang a confirmé son attachement personnel et celui du Secteur de l'éducation au bon déroulement du processus conduisant à la Stratégie du BIE comme centre d'excellence, qui est essentielle pour l'avenir du BIE et qui devrait permettre de renforcer ses capacités. Il a en premier lieu abordé la question des tendances mondiales et des progrès accomplis en relation avec l'Éducation pour tous, en particulier en Afrique et en Asie du Sud, et celle du ciblage accru de la planification des activités, tel que reflété dans le Grand Programme I (35C/5), adopté par l'UNESCO pour que l'Organisation devienne un « leader mondial » en matière d'éducation et contribue à relever les principaux défis

mondiaux grâce à ses avantages comparatifs. M. Tang s'est ensuite exprimé sur les principaux problèmes d'intérêt commun pour tous les instituts de catégorie 1 de l'UNESCO, apportant ainsi une première contribution à la réflexion collective sur l'avenir du BIE dans le contexte de la stratégie du BIE comme centre d'excellence. Il a mis l'accent sur les questions relatives aux ressources humaines et aux aspects financiers liés aux instituts de catégorie 1, en particulier le BIE, et sur l'importance des programmes extrabudgétaires. M. Tang a invité le Conseil à donner des lignes directrices et faire part de ses avis en ce qui concerne la nouvelle philosophie que le Secteur de l'éducation de l'UNESCO est en train d'élaborer progressivement.

8. L'aperçu général réaliste de la situation du Secteur de l'éducation a été très apprécié des membres du Conseil qui ont ensuite entamé un débat fort intéressant, cinq délégations prenant la parole. Il a été suggéré que l'une des principales stratégies de promotion de la nouvelle philosophie de l'UNESCO pourrait consister à s'allier avec les grandes organisations internationales actives dans le domaine de l'éducation. Il a été reconnu que l'éducation joue un rôle clé dans la résolution des nouveaux problèmes qui se font jour, et que la science et la communication contribuent également de façon importante aux approches intersectorielles et multidisciplinaires des stratégies d'apprentissage. Le BIE, en sa qualité d'institut ayant un mandat mondial, est très bien placé pour profiter des connaissances locales et, grâce à des partenariats stratégiques, pour optimiser son impact au niveau du terrain. On trouvera en *annexe VII* la présentation Power Point correspondante.

Point 6. Forum : « L'éducation pour l'inclusion : le développement du curriculum »
(Document : UNESCO/BIE/C.59/Inf.5)

9. Ouvrant le Forum, le Président a attiré l'attention du Conseil sur le fait que l'Éducation pour l'inclusion est essentielle pour l'Éducation pour tous, en particulier pour l'élaboration des curricula, et il a fait remarquer à quel point ce sujet est important pour les tâches confiées au Groupe de travail chargé d'apporter la touche finale à la « *stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula* ». La Directrice du BIE a rappelé les résultats des préparatifs régionaux, ainsi que les résultats et le suivi de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE, novembre 2008, Genève) sur l'« *Éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir* », qui a considérablement contribué à l'obtention d'un consensus général, au niveau mondial, sur une notion élargie de l'éducation pour l'inclusion. Cela a été considéré comme « *un processus qui vise à offrir une éducation de qualité pour tous, en respectant la diversité et les différents besoins et capacités, les caractéristiques et les attentes des élèves et des communautés en matière d'apprentissage, et en éliminant toute forme de discrimination* » (48^e CIE, Conclusions et Recommandations).

10. La Directrice a présenté le suivi de la CIE comme un programme de mesures politiques concrètes : pour un total de 38 activités de suivi de la CIE en 2009, l'intérêt des parties prenantes et de leurs mandants a été confirmé par la participation de plus de 3900 participants de 179 pays. Le processus de mobilisation a permis le lancement de plusieurs initiatives dérivées, notamment : le projet d'« *Éducation des enseignants pour l'inclusion* » et le projet d'« *Éducation pour l'inclusion en action* », en collaboration avec l'UNESCO et l'Agence européenne ; une proposition pour l'Observatoire régional latino-américain sur l'Éducation pour l'inclusion basée sur la réunion régionale consacrée à la « *Mise en œuvre des politiques de l'Éducation pour l'inclusion en Amérique latine : les progrès accomplis et les défis qui nous attendent* », qui a eu lieu à Santiago du Chili et a été organisée en collaboration avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes ; l'accord conclu sur un plan de travail relatif à l'éducation pour l'inclusion dans huit pays de la

région de la CEI au cours de la Conférence sur l' «Éducation pour tous, le renforcement d'une éducation de qualité et de l'élaboration des curricula », tenue à Erevan, en Arménie, en coopération avec l'UNESCO à Moscou et le Ministère de l'éducation et des sciences de l'Arménie ; le « Cadre de politique régionale de l'éducation sur l'éducation pour l'inclusion » en cours d'élaboration en coopération avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation à Beyrouth (voir les diapositives 17 et 18 de l'exposé 2009 de la Directrice).

11. La Directrice du BIE a présenté les trois experts et a donné des exemples pour illustrer leurs divers antécédents, expériences et méthodes complémentaires (voir également *document : UNESCO/BIE/C.59/Inf.5*), ainsi que leur rôle actif dans les préparatifs et le suivi de la 48^e CIE. Le Forum a été ouvert par le Professeur Mel Ainscow, qui l'a fait bénéficier de sa connaissance approfondie, en tant que professeur émérite, chercheur et consultant international, de la façon dont les écoles et les cours pourraient inclure davantage encore tous les apprenants, tout en tenant compte des spécificités locales, nationales et régionales. Mme Irmeli Halinen, personnalité reconnue dans le domaine de l'élaboration des curricula, a ensuite axé son intervention sur les questions relatives aux curricula en tant que l'une des principales composantes du développement scolaire inclusif, en se basant sur son expérience réussie de la réforme des curricula en Finlande. S'inscrivant dans un cadre social et politique plus large, le Professeur Juan Carlos Tedesco a enfin apporté des informations de première main fondées sur son expérience de décideur politique, Ministre de l'éducation, directeur à l'UNESCO et chercheur, sur le délicat équilibre entre l'inclusion sociale et éducative dans les systèmes d'éducation de l'ensemble de l'Amérique latine.

12. Les exposés des trois experts ont été très appréciés, que ce soit pour leurs analyses approfondies et bien étayées ou pour leur complémentarité ; ils ont été suivis d'un débat très animé, au cours duquel seize délégués pris la parole, faisant part de leurs avis et observations et partageant leurs expériences respectives. Après une série de réactions des experts, les principaux messages ont été résumés par un membre du personnel du BIE et on les trouvera à l'*annexe X*.

Point 5. Activités du BIE durant l'année 2009 (*Documents : UNESCO/BIE/C.59/2 (Rapport de la Directrice), UNESCO/BIE/C.59/Inf.2 (Comptes provisoires arrêtés au 31 décembre 2009) et UNESCO/BIE/C.59/Inf.3 (Rapport du Groupe administratif)*).

13. La Directrice du BIE a fait un exposé complet, en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques des programmes et activités du BIE en 2009 et sur les principales réalisations de l'année (voir annexe VIII). Elle a notamment présenté un aperçu général mais aussi une analyse détaillée des ressources humaines et financières disponibles aujourd'hui, de la base de financement actuelle et des principaux éléments de la stratégie financière du BIE. Cet exposé a été bien accueilli par le Conseil, et en particulier par les membres nouvellement élus qui ont pu bénéficier de toutes les informations présentées pour mieux comprendre les domaines d'action du BIE. Les recommandations pertinentes du rapport du Groupe administratif ont également été transmises aux membres du Conseil, de même que la résolution révisée portant ouverture de crédit 2009.

14. Au cours du débat qui s'est ensuivi, la Directrice du BIE et son équipe ont été félicitées pour les efforts qu'elles ont déployés dans la vaste gamme de domaines d'activités du Bureau et pour les résultats obtenus, compte tenu, en particulier, des ressources limitées du BIE. Il a été suggéré qu'il serait utile d'engager une réflexion collective quant à la façon de mieux cibler les activités programmatiques du BIE, à l'avenir, afin d'obtenir un impact optimal et de garantir la durabilité institutionnelle. Le « GigaPan School Dialogues Program »

a été mentionné comme l'une de ces activités intéressantes et novatrices qui pourraient faire l'objet d'un réexamen, car sa portée très limitée ne lui permet pas d'avoir un impact significatif en relation avec les politiques des pouvoirs publics.

14bis. Le dialogue politique a été considéré comme essentiel, et pas seulement en ce qui concerne l'organisation des sessions de la CIE, pour l'adoption d'approches très complètes de l'assistance technique aux ministères de l'éducation dans les différents domaines thématiques liés aux curricula, tels que l'égalité des sexes, les curricula basés sur les compétences, les questions intersectorielles, etc. Le rôle moteur joué par le BIE dans la préparation, l'organisation et le suivi de la 48^e CIE sur l'éducation pour l'inclusion a été pleinement reconnu, de même que les résultats obtenus en ce qui concerne l'éducation pour l'inclusion, les synergies créées et les partenariats établis, en particulier au niveau régional.

15. Des précisions ont été apportées sur la répartition du travail, du point de vue de la progression dans réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous, entre le BIE, le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC) et l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), et ' cet égard il a été fait référence aux possibilités actuelles et futures de collaboration fructueuse entre ces organismes, notamment en ce qui concerne les résultats du Rapport mondial de suivi 2010. Les chaires et les clubs UNESCO, les commissions nationales, les Instituts de catégorie II et les Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) constituent autant de réseaux utiles pour des partenariats, comme cela a été le cas s'agissant de la collaboration fructueuse entre le BIE, en particulier la Communauté de pratique dans le domaine du développement du curriculum (COP), et la région de la Communauté des États indépendants (CEI).

16. Des éclaircissements ont été fournis sur les activités que le BIE a lancées en partenariat avec les principales parties prenantes, telles que le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), afin de contribuer à la prise en compte de la priorité mondiale de l'UNESCO pour l'Afrique, et notamment sur la participation du BIE au *Programme pour l'éducation de base en Afrique* (BEAP), à l'élaboration et aux essais des *Outils de formation pour le développement curriculaire*. Il a été suggéré que le BIE lance un projet de recherche sur le multilinguisme en Afrique et sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue maternelle. Les améliorations et les mises à jour permanentes du site web du BIE ont par ailleurs été très appréciées, et il a été souligné qu'il est important de renforcer encore ce site afin qu'il devienne une plate-forme électronique encore plus complète pour les bonnes pratiques en matière de curriculum et les autres matériels pédagogiques.

17. La Directrice a noté qu'en 2009 les ressources extrabudgétaires avaient représenté 54% du budget total et qu'une saine discipline budgétaire avait été appliquée, notamment en ce qui concerne la politique de récupération des coûts. La possibilité de modifier légèrement, ' l'avenir, la présentation du rapport sur les activités et réalisations du BIE a fait l'objet d'une discussion ; le but recherché est une meilleure visibilité de la cartographie des activités du BIE et de ses contributions concrètes aux priorités de l'UNESCO, permettant de faire ressortir aussi bien les résultats obtenus que ceux qui n'auraient pas pu l'être.

DÉCISION

À la fin des débats, au cours desquels huit délégués et un observateur ont pris la parole, et conformément aux Statuts du BIE (II. Article V.b), qui stipulent que le Conseil « supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau », le Conseil :

- a pris note des observations et recommandations du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.59/Inf.3) ;
- a approuvé le rapport d'activités de la Directrice du BIE pour l'année 2009 (UNESCO/BIE/C.59/2);
- a approuvé les comptes provisoires du BIE arrêtés au 31 décembre 2009 (UNESCO/BIE/C.59/Inf.2), visés par le Bureau du Contrôleur de l'UNESCO, ainsi que la résolution révisée portant ouverture de crédit 2009 (paragraphe 17 du rapport du Groupe administratif) ;
- a délégué au Bureau le pouvoir d'approuver officiellement les comptes 2009, certifiés par le Bureau du Contrôleur de l'UNESCO, à sa prochaine session, en été 2010.

Point 7. Programme d'activités du BIE pour 2010 (*Documents : UNESCO/BIE/C.59/3 (Programme d'activités du BIE pour 2010), UNESCO/BIE/C.59/3/Add (Projet révisé de budget 2010) et UNESCO/BIE/C.59/Inf.3 (Rapport du Groupe administratif).*)

18. La Directrice du BIE a présenté un exposé sur les objectifs stratégiques de la proposition de programme d'activités du BIE pour 2010, ainsi que sur son cadre budgétaire (voir *annexe IV*). Elle a mis l'accent sur la manière dont en 2010 les activités du Bureau en matière de dialogue politique, de développement des capacités/assistance technique et de production/gestion des connaissances seront davantage ciblées, au niveau programmatique, en vue d'une meilleure conformité avec le 35C/5 et contribueront à la prise en compte des priorités mondiales de l'UNESCO que sont l'Afrique et l'égalité des sexes, ainsi qu'à la promotion de la coopération Sud-Sud. Une plus grande implication dans les situations de post-catastrophe et post-conflit a également été envisagée. Les programmes proposés, qui ont été bien accueillis et approuvés par le Conseil, mettent aussi l'accent sur la nécessité de saisir les occasions de partenariats et sur les principaux éléments de la stratégie financière du BIE pour une croissance institutionnelle. Les paragraphes pertinents du rapport du Groupe administratif, de même que le projet de résolution portant ouverture de crédit 2010, ont ensuite été transmis aux membres du Conseil pour approbation.

19. Au cours du débat qui s'est ensuivi, plusieurs délégations se sont dites vivement intéressées par un appui du BIE à leur processus national de réforme du curriculum. Des précisions ont été apportées en ce qui concerne les mécanismes mis en place et les aspects financiers relatifs à l'obtention d'une assistance du BIE. Il a été souligné qu'il est important que le BIE choisisse un partenaire fiable en Afrique, dans la mesure où il peut apporter un appui durable pour institutionnaliser le développement des capacités et compétences nationales en matière³ de curriculum. Cette approche sera adoptée lors de la prochaine phase de mise en œuvre des *Outils de formation pour le développement curriculaire*, qui s'appuiera sur des « centres » régionaux de formation. Il a également été confirmé que conformément à la priorité définie dans le 35 C/5, à savoir l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le nouveau programme pour l'Afrique sera axé sur les compétences pour la vie et le travail, compte tenu du vif intérêt que les pays participants ont exprimé pour le projet.

20. Deux domaines ont été définis comme ceux dans lesquels des synergies pouvaient être créées entre certaines activités proposées pour le BIE et deux projets de l'UNESCO actuellement financés dans le cadre du « Programme/Fonds de coopération Sud-Sud en éducation ». Il s'agit plus précisément du projet pilote sur l'éducation multilingue basée sur la langue maternelle en Afrique et du projet sur les TIC dans la formation des enseignants, mis en œuvre dans la région Asie-Pacifique. Il a été souligné que la plate-forme de l'Éducation pour le développement durable offre une excellente possibilité d'intégrer aux curricula les questions qui se posent dans ce domaine et de faire en sorte que le BIE s'attaque à ces questions en collaboration avec le Bureau régional de l'UNESCO à Bangkok, en vue de l'élaboration d'un programme régional sur l'Éducation pour le développement durable et la formation des enseignants en Asie. Le renforcement prévu de l'implication du BIE dans les situations post-conflit a été très largement approuvé.

21. La question a une fois de plus été posée de savoir comment est utilisée l'allocation budgétaire ordinaire au BIE, et les délibérations antérieures du Conseil sur ce sujet ont été rappelées. Le budget ordinaire couvre actuellement 47% des ressources humaines totales du BIE, c'est-à-dire les effectifs réguliers, mais pas les programmes. Il a été constaté que cette question nécessiterait certes d'autres discussions avec l'UNESCO mais que la crise financière actuelle, sans précédent, représente un défi spécifique pour l'UNESCO et pour la croissance institutionnelle du BIE.

22. Il a été rappelé que la composition du Conseil en tant qu'organisme intergouvernemental est une question qui devrait être abordée dans le cadre de la Conférence générale de l'UNESCO, c'est-à-dire l'enceinte dans laquelle ont lieu les élections pertinentes des États membres. Il a également été noté que les autres Instituts de catégorie I de l'UNESCO ont des organes directeurs de plus petite taille, alors que le Conseil du BIE semble présenter plusieurs caractéristiques communes avec la composition et le fonctionnement du Conseil exécutif de l'UNESCO.

DÉCISION

À la fin des débats, au cours desquels dix délégués ont pris la parole, et conformément aux Statuts du BIE (II. Article V.b), qui stipulent que le Conseil est chargé « de définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et du budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le BIE », le Conseil :

- **a pris note des observations et recommandations du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.59/Inf.3) ;**
- **a approuvé le projet de programme (UNESCO/BIE/C.59/3) et de budget (UNESCO/BIE/C.59/3/Add) pour 2010 ainsi que la résolution portant ouverture de crédit 2010 (paragraphe 26 du rapport du Groupe administratif).**

Point 10. Discussions sur le mandat d'un Groupe de travail chargé de finaliser la « stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula », comprenant aussi une réflexion sur la prochaine session de la CIE et sur la stratégie de mobilisation des ressources pour le BIE (Document : UNESCO/BIE/C.59/Inf.4). (Point 8 : Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et réflexion sur la prochaine session de la CIE, et point 9 : Débat sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE).

23. Conformément à l'ordre du jour révisé, ce point a été traité en deux sessions distinctes ; les résultats des délibérations sont résumés à la section suivante. Les recommandations du Groupe administratif, telles que reflétées au paragraphe 32 de son rapport (UNESCO/BIE/C.59/Inf.3), ont été communiquées au Conseil afin qu'il entame ses discussions. La Directrice du BIE s'est félicitée d'avoir ainsi la possibilité d'engager un échange de vues approfondi avec le Conseil sur cette question et a fourni un certain nombre d'informations générales sur le sujet. Elle a rappelé la résolution 34 C/Res.4 qui demandait la soumission à la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO d'une stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cet effet. L'approbation, par la 35 C/Res.14, de la création d'un groupe de travail chargé d'apporter la touche finale à la Stratégie a elle aussi été mentionnée, le mandat du groupe devant être soumis au Conseil en janvier 2010.

24. De plus, le document 35 C/18 décrivait le processus de réflexion interne et de consultation avec les parties prenantes engagé par le BIE en application de la 34 C/Res.4 et soulignait les progrès accomplis. La validité de la Stratégie 2008-2013 du BIE, telle qu'approuvée par le Conseil à sa 56^e session en janvier 2008, qui définit la philosophie du BIE en ce qui concerne la qualité du curriculum, a été de nouveau confirmée, de même que les trois principales fonctions dévolues au BIE, à savoir le dialogue politique, le développement des capacités/l'assistance technique, et la production/gestion des connaissances. La valeur ajoutée du BIE en tant qu'institut d'éducation comparative dont le mandat général est d'appuyer les processus mondiaux de changement et développement du curriculum, a été soulignée.

25. Au cours du débat qui s'est ensuivi, les membres du Conseil ont insisté sur l'importance de l'indispensable équilibre entre les approches fonctionnelles et contextuelles du curriculum, qui serait utile à de nombreux pays en développement. Ils se sont félicités de la création de la Communauté de pratique dans le domaine du développement du curriculum (COP) et de l'interaction fructueuse que celle-ci a généré au niveau régional, qu'ils ont dit considérer comme une réalisation majeure du BIE sur la voie qui le conduit à devenir un centre d'excellence. Le renforcement des capacités nationales en matière de curriculum dans plus de vingt pays africains, dans le contexte du Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP), dont l'un des résultats a été l'utilisation et l'adaptation locale des *Outils de formation pour le développement curriculaire*, a également été très apprécié. Le BIE devrait jouer un rôle moteur dans la création de cadres du curriculum pour orienter les processus nationaux. Il faudrait également investir davantage dans la recherche sur les résultats de l'apprentissage en Afrique.

26. La diffusion des bonnes pratiques en matière de développement du curriculum via le site web du BIE permettrait de fournir de très utiles informations aux responsables des processus nationaux de réforme du curriculum. Il a été réaffirmé que la Stratégie du BIE comme centre d'excellence sera complémentaire à la Stratégie 2008-2013 du Bureau et qu'elle sera axée sur la façon dont la mission du BIE est accomplie, en partenariat avec le siège de l'UNESCO et les bureaux de terrain, les universités et la communauté enseignante en général, de même que d'autres parties prenantes. La notoriété du BIE sera également accrue par les nouvelles alliances solidement établies et par une stratégie énergique de mobilisation des ressources. Les orientations stratégiques du 35 C/5 devraient bien entendu être dûment prises en considération. D'aucuns ont estimé que le BIE n'était pas aussi présent qu'il devrait l'être dans certaines régions du monde.

DÉCISION

La 59^e session du Conseil du BIE

1. **Rappelant** la Résolution 34 C/4 de la Conférence générale priant le Directeur général de lui soumettre, à sa 35^e session, une stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le « Centre d'excellence » de l'UNESCO en matière de curricula, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cet effet ;
2. **Rappelant** la Résolution 35 C/14 de la Conférence générale priant le Directeur général de poursuivre la préparation de la Stratégie et invitant le Directeur général à soumettre au Conseil du BIE à sa prochaine session un projet de mandat indiquant la portée des travaux et le calendrier d'un groupe de travail qui serait créé afin de finaliser la stratégie ; puis demandant au Directeur général de présenter à la 36^e session de la Conférence générale une version consolidée de la Stratégie suite aux consultations auprès des États Membres ;
3. **Prenant note** du projet de mandat concernant la constitution d'un Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » (UNESCO/BIE/C.59/Inf.4) et du document annexé 35 C/18 qui souligne les principales étapes franchies et les progrès accomplis dans le processus de préparation de la stratégie ;
4. **Prenant note** du fait que la Stratégie du BIE 2008-2013 et la Stratégie sur le centre d'excellence devant être élaborée par le Groupe de travail devraient être considérées comme deux documents séparés mais complémentaires ;
5. **Tenant compte** des recommandations du rapport du Groupe administratif et des commentaires des membres du Conseil à la 59^e session ;
6. **Décide que**, conformément au principe de la représentation géographique, le Groupe de travail est constitué par la désignation de deux membres du Conseil de chacun des six groupes électoraux, comme suit :

Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Suisse et États-Unis d'Amérique ;

Groupe II (Europe centrale et orientale) : Fédération de Russie et Géorgie ;

Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : Brésil et République dominicaine ;

Groupe IV (Asie et Pacifique) : Inde et Thaïlande ;

Groupe Va (Afrique) : Ouganda et Mali ;

Groupe Vb (États arabes) : Liban et Maroc.

La Suisse assurera la Présidence du Groupe de travail.

L'UNESCO est représentée au sein du Groupe de travail par la Directrice du BIE et par un représentant du Secteur de l'éducation.

6bis. Les membres du Groupe de travail pourront être assistés par des suppléants dont la participation serait payée par les pays concernés, même s'il s'agit de pays les moins avancés (PMA). Le principe de la continuité devrait être respecté dans toute la mesure du possible. Le Groupe sera ouvert à des observateurs, sur la base des règles de procédure normales qui régissent leur participation aux groupes de travail de l'UNESCO.

7. Le Groupe de travail se réunira pour la première fois juste après la 59^e session du Conseil du BIE pour décider de ses méthodes de travail et de son calendrier, tenant

compte que le projet final de la stratégie devrait être achevé au plus tard le 31 octobre 2010. Tous les membres du Conseil seront informés de l'état d'avancement et recevront copie des projets de la stratégie ;

8. Les documents de base du Groupe de travail devraient inclure, entre autres, les documents suivants : I) la stratégie du BIE 2008-2013 ; II) les programmes approuvés 2009 et 2010 du BIE ; III) la version révisée du projet de « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula », en tenant compte des observations du Groupe administratif, telle qu'approuvée par le Conseil en janvier 2010 ; IV) le document sur les « Principes et directives révisés et complétés pour l'établissement et le fonctionnement des Instituts et Centres de l'UNESCO (catégorie 1) et des Instituts et Centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) », tel qu'approuvé dans la résolution 33 C/90 ; V) les conclusions (documents finals) des conférences organisées par l'UNESCO : la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), la Conférence mondiale sur l'Éducation pour le développement durable, la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur et la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) ;

9. Le BIE assumera les fonctions du Secrétariat et facilitera les travaux du Groupe de travail en termes de dispositions organisationnelles et d'appui logistique, avec interprétation simultanée en anglais et français ;

10. Le Conseil remercie la Suisse pour sa contribution pouvant aller jusqu'à 70 000 US\$ pour une expertise externe ;

11. Le Groupe de travail pourrait autoriser le recrutement de consultants externes qui seraient engagés par le Secrétariat du BIE via la contribution volontaire de la Suisse et éventuellement d'autres contributions; les frais de voyages et les indemnités journalières des membres des PMA du Groupe de travail pourraient être couverts par des contributions volontaires ;

12. La version finale du projet de stratégie sera soumise par le Groupe de travail à la 60^e session du Conseil en janvier 2011, pour approbation.

Point 11. Dates de la 60^e session du Conseil

DÉCISION

Le Conseil a décidé de proposer au Directeur général de l'UNESCO que :

- la 60^e session du Conseil ait lieu du 26 au 28 janvier 2011. Elle devrait être précédée par une réunion du Groupe administratif ;
- la réunion du Bureau du Conseil ait lieu, en principe, la première semaine de septembre 2010, à Genève.

Point 12. Questions diverses

27. Le Président a présenté des propositions visant à faciliter les délibérations du Conseil lors de ses futures sessions, de même que l'obtention d'un consensus sur le texte des décisions du Conseil. La première suggestion concerne la préparation, par le Secrétariat du BIE, du projet des décisions relatives à chacun des points de l'ordre du jour des sessions du Conseil, qui doit faire l'objet de discussions avec le Groupe administratif. De plus, le Groupe

administratif ne serait convoqué que pour une seule journée, au lieu d'une journée et demie comme c'est le cas à présent. Il a également été recommandé que ces points soient de nouveau discutés et finalisés à la prochaine réunion du Bureau.

28. La délégation de l'Inde a souhaité ajouter sous ce point de l'ordre du jour qu'elle regrettait de ne pas avoir pu disposer de suffisamment de temps pour discuter de la stratégie du BIE en matière de recueil de fonds, après les délibérations antérieures du Conseil sur cette question. Il aurait été avantageux que le Conseil débattenne des méthodes les plus appropriées pour recueillir des fonds et fournisse des orientations au BIE sur ce point. Cela aurait été particulièrement utile compte tenu des nouveaux outils élaborés par le Secteur de l'Éducation de l'UNESCO pour encourager la mobilisation de ressources dans le contexte du « Programme/Fonds de coopération Sud-Sud en éducation », qui est présidé par la délégation indienne, laquelle a estimé qu'elle aurait eu ainsi la possibilité de partager avec le Conseil l'expérience positive acquise.

Point 13. Adoption des décisions de la 59^e session

(Document : UNESCO/BIE/C.59/Décisions/Prov.)

DÉCISION

Conformément à son Règlement intérieur (IV, Section XI, Règles 22.1 et 22.2), qui prévoit que « le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session » et que « le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil :

- **a approuvé le texte de ses décisions (Document: UNESCO/BIE/C.59/Décisions/Prov.) et demandé au Secrétariat du BIE d'y inclure les éventuels amendements ;**
- **a chargé le Secrétariat du BIE de publier le document « Compte rendu et décisions de la 59^e session » d'ici à la fin du mois de mars 2010, après avoir distribué un projet de ce document aux membres du Conseil, aux fins d'éventuels commentaires.**

Point 14. Clôture de la 59^e session

Le Président a déclaré close la 59^e session du Conseil le vendredi 29 janvier 2010 à midi.

**CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 27–29 janvier 2010

ORDRE DU JOUR REVISÉ ET APPROUVÉ

ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

Mercredi 27 janvier 10h – 13h

1. **Ouverture de la session**
2. Adoption de l'ordre du jour révisé (UNESCO/BIE/C.59/1/Rev.)
3. **Élection** du Président, du bureau et de l'organe subsidiaire du Conseil du BIE
4. **Discours du représentant de la Directrice générale de l'UNESCO, Mr Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation p.i.** sur la nouvelle vision de l'UNESCO et l'éducation, le rôle des instituts de catégorie I et, en particulier, du BIE.
10. **Première partie de débat sur les Termes de référence (TdR) pour l'établissement du Groupe de travail chargé de finaliser la « stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula »** ainsi que **réflexion sur la prochaine session de la CIE et sur la stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE** (UNESCO/BIE/C.59/Inf.4). (*Item 8 : Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et réflexion sur la prochaine session de la CIE et Item 9 : Discussion sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE*)

Mercredi 27 janvier 15h – 18h

6. **Forum : « L'éducation pour l'inclusion : le développement du curriculum »** (UNESCO/BIE/C.59/Inf.5)

18h30 – 20h30 Vernissage de nouvelles publications, suivie d'un cocktail

Jeudi 28 janvier 10h – 13h

5. **Activités du BIE durant l'année 2009** (UNESCO/BIE/C.59/2)
7. **Programme d'activités du BIE pour 2010** (UNESCO/BIE/C.59/3)

Jeudi 28 janvier 15h – 18h

7. **Programme d'activités du BIE pour 2010 (suite du point 7, au besoin)** (UNESCO/BIE/C.59/3)
10. **(Suite du point 10) Deuxième partie du débat sur les Termes de référence (TdR) pour l'établissement du Groupe de travail chargé de finaliser la « stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula »** ainsi que **réflexion sur la prochaine session de la CIE et sur la stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE** (UNESCO/BIE/C.59/Inf.4). (*Item 8 : Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et réflexion sur la prochaine session de la CIE et Item 9 : Discussion sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE*)
11. **Dates de la 60^e session du Conseil**

Vendredi 29 janvier 10h – 11h

12. **Questions diverses**
13. **Adoption du texte des décisions de la 59^e session** (UNESCO/BIE/C.59/Décisions/Prov.)
14. **Clôture de la 59^e session**

CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Genève, 27–29 janvier 2010

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le présent rapport couvre la période allant du **1^{er} janvier au 31 octobre 2009**. Pendant la session du Conseil, des informations complémentaires seront données sur les activités réalisées en novembre et en décembre. Les montants budgétaires présentent les comptes au 31 octobre 2009 ; les comptes provisoires au 31 décembre 2009, qui figurent dans le document UNESCO/BIE/C.59/Inf.2, seront remis au Conseil en janvier 2010, après réception du visa du Contrôleur financier de l'UNESCO.

Le rapport comprend trois parties :

- I. Rapport général ;
- II. Fiches descriptives des activités ;
- III. Montants budgétaires au 31 octobre 2009.

5.1

I. RAPPORT GÉNÉRAL

Introduction

1. L'objet de ce rapport est de présenter les réalisations des activités et programmes de 2009 qui ont été conçus et mis en œuvre dans le cadre des buts stratégiques et des résultats escomptés exposés dans les documents 34 C/4 et 34 C/5, ainsi que dans la Stratégie du BIE 2008-2013. Le rapport décrit également brièvement les progrès accomplis dans la préparation du projet de stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula.

2. L'année 2009 s'est révélée exaltante, intense et constructive. L'application de la nouvelle Stratégie du BIE 2008-2013, approuvée par le Conseil du BIE dans sa 56^e session (janvier 2008), a obtenu des résultats tangibles. Des activités centrales qui ont des répercussions directes sur le terrain ont été consolidées et étendues, de nouvelles initiatives ont vu le jour, alors que des outils novateurs de formation pour le développement curriculaire étaient mis au point et testés en partenariat avec des institutions universitaires. Répondant aux priorités dans différentes régions et en collaboration avec les bureaux hors Siège, le travail sur le développement curriculaire a privilégié l'éducation pour l'inclusion et ses pratiques et indicateurs pédagogiques ; l'éducation pour le développement durable ; l'éducation pour la paix ; l'enseignement secondaire en général ; le renforcement des compétences pour la vie et pour le travail, et l'éducation VIH & sida.

3. Un soin particulier a été apporté à la satisfaction des besoins des États membres en Afrique, où presque tous les programmes du BIE ont un volet important. Des directives sensibles aux différences entre hommes et femmes sont en cours de préparation pour la révision des manuels scolaires, à titre de contribution à la promotion de l'égalité entre les sexes. Des projets de coopération Sud-Sud et triangulaire Nord-Sud-Sud ont servi de base pour encourager l'échange de connaissances spécialisées et de bonnes pratiques. Les plateformes intersectorielles concernées ont reçu des contributions, en particulier pour soutenir les pays qui se trouvent dans des situations d'après-guerre ou d'après-catastrophe, l'éducation VIH & sida, et le dialogue interculturel.

4. Des dispositions ont été prises pour conserver l'élan créé par la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) autour des optiques de l'éducation pour l'inclusion avec un solide programme d'activités ciblées mis en œuvre aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Cela a notamment inclus l'ouverture d'une nouvelle section du site Internet du BIE consacrée tout particulièrement aux ressources, aux matériels et aux outils relatifs à l'éducation pour l'inclusion ; le plaidoyer et la diffusion d'informations pendant des événements majeurs à l'intention des décideurs, des experts et des spécialistes de l'éducation ; plusieurs ateliers spécifiques de suivi de la CIE afin de définir avec plus de précision des feuilles de route régionales pour les politiques, les stratégies et les pratiques inclusives et le lancement de programmes de renforcement des capacités en matière d'éducation pour l'inclusion (par exemple pour les animateurs des Clubs UNESCO en Équateur).

5. Le BIE souhaite devenir un centre d'excellence en matière de curricula. C'est à la fois une occasion de changement et d'innovation et un défi ambitieux dans la crise financière actuelle. Ce processus a supposé un important travail d'introspection, ainsi que des consultations externes afin d'élaborer une vision à long terme qui apportera une valeur ajoutée au BIE et à son rôle au sein de l'UNESCO. La préparation de la stratégie liée, qui a commencé fin 2008, a été enrichie par les commentaires et les suggestions des membres du Conseil durant

sa 58^e session (janvier 2009) et elle a nettement progressé en 2009. Les avantages comparés du BIE sont devenus plus évidents : c'est un centre mondial et un institut orienté vers le terrain qui possède des compétences spécialisées en matière de développement curriculaire ; il apporte une dimension internationale et comparative à la production des connaissances ; et il crée des synergies entre ses trois fonctions centrales de développement des capacités, de production des connaissances et de dialogue politique sur le développement curriculaire, ce qui profite à ses opérations à l'échelon mondial ainsi que sur le terrain. La formation d'un groupe de travail, qui sera examinée durant la 59^e session du Conseil du BIE en janvier 2010, fera avancer le processus de finalisation du projet de stratégie.

6. Dans le même esprit, 2009 a vu une augmentation substantielle des collaborations. C'est ainsi que le BIE a nettement resserré ses partenariats avec le Siège de l'UNESCO, les quatre Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation et les bureaux hors Siège, et qu'il a soutenu leurs initiatives prioritaires régionales et sous-régionales. De nouveaux accords de coopération portant sur des missions précises dans le cadre de programmes ont aussi été conclus avec des institutions des Nations Unies, des institutions universitaires nationales et internationales et d'autres parties prenantes. En particulier dans le cadre de la réforme des Nations Unies, les bureaux hors Siège ont sollicité les connaissances techniques du BIE pour renforcer leur participation aux programmes des équipes nationales des Nations Unies, notamment les initiatives pilotes « Unis dans l'action ». Par comparaison avec les années précédentes, on a assisté à une nette augmentation des demandes de pays particuliers souhaitant bénéficier d'une assistance technique et d'un travail conceptuel dans le domaine du développement curriculaire, ces activités étant mises en pratique sur la base d'un recouvrement des coûts. Le BIE est demeuré conscient de la nécessité de classer ses interventions par ordre de priorité, afin d'utiliser au mieux et de manière durable ses ressources limitées.

7. La base des donateurs s'est élargie, sans cependant atteindre le plafond optimal de ressources qui garantira la croissance et la stabilité institutionnelles. Entretemps, les accords de coopération avec des donateurs majeurs fournissant un soutien central au BIE, qui expireront fin 2009, sont en cours de négociation, dans le but de porter leur durée à trois ou quatre ans. Le BIE recherche également l'appui de nouveaux bailleurs de fonds.

8. Sur la base du cadre budgétaire approuvé par la 58^e session du Conseil du BIE en janvier 2009, le taux d'exécution au 31 octobre 2009 est de 71,42%.

9. La présentation des activités de 2009 est organisée d'après les trois principales fonctions du mandat du BIE, telles qu'elles apparaissent dans la Stratégie du BIE 2008-2013, et autour desquelles les programmes ont été définis, plus précisément :

- développement des capacités et assistance technique ;
- production et gestion des connaissances ; et
- dialogue politique et CIE.

10. Les résultats escomptés indiqués dans le document 34 C/Res.4 pour le BIE sont également mis en exergue pour compléter le cadre de programmation. Conformément à la pratique approuvée par le Conseil, les fiches descriptives propres aux programmes sont annexées au présent rapport, afin de fournir des informations plus détaillées sur les activités, leurs produits et leur impact. Leur format a été amélioré pour le rendre plus convivial, tout en incorporant de nouveaux éléments clés relatifs à la gestion axée sur les résultats. Enfin, le rapport rend compte du fonctionnement institutionnel du BIE, et il inclut une vue d'ensemble des travaux du Conseil et de la situation des ressources humaines et financières.

1. PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

1.1. DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de contribuer au développement des capacités de spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula pour l'inclusion. Le BIE s'efforcera de :

- consolider le réseau mondial de développement curriculaire pour faciliter la définition d'orientations et de cadres conceptuels pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaire aux niveaux local, régional et interrégional ;
- soutenir les pays dans des processus de changement curriculaire novateur et d'évaluation efficace ;
- développer, tester et encourager l'utilisation efficace d'un ensemble de matériels et d'outils de formation pour des processus novateurs de changement et mise en œuvre du curriculum ;
- élargir et diversifier les modalités de formation dans le domaine du développement curriculaire grâce à des partenariats avec des institutions universitaires compétentes dans différentes régions ;
- fournir un appui et des conseils professionnels pour contribuer à de meilleurs processus de développement et produits curriculaire par des approches participatives orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, paragraphe 01023)

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'études.

Indicateurs de performance :

- nombre d'hommes, de femmes et d'institutions ayant bénéficié d'une formation ;
- création, adaptation, expérimentation et large diffusion de ressources éducatives et méthodologiques et de « boîtes à outils » pour la formation.

Communauté de pratique dans le domaine du développement du curriculum

11. La communauté de pratique (COP) sur le développement du curriculum a consolidé et élargi ses activités en tant que réseau d'experts et d'utilisateurs pour renforcer les capacités et diffuser les bonnes pratiques aux niveaux national, régional et international. Avec un accroissement annuel de 200 membres (en octobre 2009, elle comptait plus de 1270 membres de 131 pays), la COP représente une plateforme multilingue destinée à favoriser la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud. Les activités de la communauté menées en coopération avec ses 14 points focaux ont prouvé leur valeur ajoutée comme interventions personnalisées pour répondre aux attentes et aux besoins des régions et sous-régions, elles ont insufflé aux parties prenantes un profond sentiment de maîtrise et ont assuré des contributions complémentaires spécialisées pour les initiatives liées au curriculum mises en œuvre par les bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation et les bureaux hors Siège, ainsi que d'autres acteurs concernés.

12. Au niveau régional en Afrique, le document directeur du Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) a été préparé conjointement par l'UNESCO-BREDA et le BIE afin

de guider cette initiative, qui prévoit des processus de révision dirigés depuis les pays pour développer des cadres curriculaires fondés sur les compétences. Lancé dans six pays (Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gambie, République-Unie de Tanzanie et Seychelles), le programme a inspiré et facilité les processus de révision nationale, comme en Gambie, pour la formulation de cadres curriculaires de l'éducation de base, ainsi qu'en Éthiopie et en Côte d'Ivoire pour la révision et la réforme des curricula. Le BEAP a été présenté à plus de dix pays africains. Des approches traduisant différentes priorités régionales dans le domaine du développement curriculaire ont été appliquées en vue d'une réforme de l'enseignement secondaire et de l'éducation pour l'inclusion dans les États arabes, l'incorporation de l'éducation pour le développement durable dans les programmes par le biais des institutions de formation des maîtres en Asie et de l'éducation pour l'inclusion en Amérique latine (renforcement des capacités des animateurs de Clubs UNESCO en République bolivarienne du Venezuela et en Équateur).

13. La phase pilote du projet de « trousse de ressources », comme volet d'une série d'outils de formation au développement curriculaire, a permis de définir une approche novatrice pour renforcer les capacités des spécialistes du curriculum. La trousse de ressources contient huit modules pédagogiques portant sur la conception, la gestion et l'application des curricula, la préparation des manuels scolaires ainsi que les bonnes pratiques et les systèmes d'évaluation. Ces modules feront partie de cours intensifs de formation et seront utilisés pour l'apprentissage à distance de spécialistes de l'éducation, de décideurs, de formateurs de maîtres et d'éducateurs. Fin 2009, ils auront été appliqués dans des projets pilotes en coordination avec des institutions universitaires/curriculaires nationales à Dar es Salaam, République-Unie de Tanzanie (pour huit pays africains par le biais du BEAP), à Montevideo, Uruguay, et à Thimphu, Bhoutan. Une fois que la trousse de ressources aura été affinée, il sera possible d'institutionnaliser son utilisation par des plateformes régionales chargées de renforcer les capacités locales à la conception, la gestion et l'application de curricula de qualité.

14. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive, rapport n° 1.

Innovations curriculaires, lutte contre la pauvreté et éducation pour la paix en Afrique subsaharienne

15. Ce projet s'attaque aux enjeux et aux besoins d'un apprentissage de qualité pour tous dans 15 pays d'Afrique subsaharienne aux prises avec la pauvreté, le VIH et le sida, des questions de justice sociale et de cohésion sociale ainsi que, dans certains cas, des problèmes relevant de situations et de contextes d'après-guerre. Amorcée en 2008, la nouvelle phase a étudié le lien complexe entre pauvreté et éducation pour la paix, en se centrant sur le développement des compétences pour la vie et pour le travail, ainsi que pour apprendre à vivre ensemble. Le programme, qui a commencé avec neuf équipes nationales, s'est élargi en 2009 pour inclure six autres pays avec le concours de la Coopération allemande pour le développement (GTZ)/du Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ).

16. Des experts du curriculum de 15 pays africains (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Congo, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Niger, Rwanda et Sénégal) ont participé à cette étape finale pour progresser dans la mise au point concertée d'un nouvel outil de changement curriculaire. Ils y sont parvenus grâce à un processus intense de renforcement des capacités qui a culminé dans trois ateliers internationaux (Genève, mars-avril 2009 ; Nairobi, juin 2009 ; et Francfort, octobre 2009). Ces réunions ont finalisé la trousse d'outils pour l'intégration du développement des compétences et du concept

« apprendre à vivre ensemble » dans le curriculum de l'éducation de base des pays d'Afrique subsaharienne, reflétant les expériences et les besoins contextuels des pays participants. Des directives ont aussi été préparées pour accompagner les équipes dans l'organisation des activités nationales de diffusion, des ateliers de mise en commun et des essais sur le terrain de la première version de la trousse d'outils.

17. Le projet s'est aussi révélé utile pour augmenter la visibilité des politiques curriculaires et pour promouvoir les expériences des pays d'Afrique subsaharienne aux niveaux régional et international. L'un de ses résultats les plus appréciables est qu'il a permis de relever les capacités techniques de près de 70 experts sur les questions curriculaires.

18. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive, rapport n° 2.

Centre d'échange d'informations et de données, et renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula

19. Dans le but d'intégrer plus efficacement l'éducation VIH & sida dans les curricula officiels, ce projet s'est acquitté de ses fonctions doubles de centre d'échange et de renforcement des capacités en mettant régulièrement ses compétences spécialisées à la disposition des États membres et des bureaux hors Siège de l'UNESCO. De nouvelles ressources ont été produites dans le cadre de l'Initiative « EDUSIDA » de l'UNESCO, notamment un court-métrage sur les approches pédagogiques interactives au Cameroun, qui est actuellement utilisé par plusieurs intéressés dans des ateliers, des écoles et des institutions de formation des maîtres, et aussi une version mise à jour et d'une utilisation plus aisée du « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula officiels ». À titre de contributions majeures au centre d'échange de l'UNESCO sur l'éducation VIH & sida, quelque 400 nouveaux documents et évaluations de plus de 25 bonnes pratiques ont été ajoutés à la banque de données.

20. Ces nouvelles ressources ont aidé des programmes concernés de bureaux hors Siège de l'UNESCO et d'autres acteurs clés à apporter une assistance technique ciblée à plusieurs pays et à donner, en particulier, la priorité à la formation des enseignants aux ripostes au VIH & sida, aussi bien à l'échelon national que régional. C'est le cas des activités au Guyana et au Liban, ces dernières devant bénéficier à une vingtaine de pays arabes et africains.

21. Des informations détaillées figurent dans la fiche descriptive, rapport n° 3.

Projets de coopération technique/assistance aux États membres

22. Volet essentiel de la fonction du BIE en matière de développement des capacités, l'octroi d'une assistance technique aux pays en transition ou dans des situations d'après-guerre a été particulièrement exigeant en 2009, avec un nombre accru de demandes des États membres, des bureaux hors Siège de l'UNESCO et des institutions des Nations Unies, en particulier de l'UNICEF. Se fondant sur de solides connaissances techniques, ce programme a apporté une assistance sur mesure et a accompagné les spécialistes du curriculum dans la planification, la définition et l'application de curricula de qualité dans l'enseignement primaire et secondaire, conformes aux besoins émergents et aux perspectives de développement. Un accent particulier a été placé sur l'intégration dans les curricula nationaux des approches axées sur les compétences, ainsi que sur la préparation à la vie et au travail dans le cadre des valeurs,

des principes et des pratiques du concept « apprendre à vivre ensemble » et de l'éducation pour le développement durable.

23. Plusieurs pays, notamment l'Angola, le Pakistan et le Viet Nam, ont bénéficié de conseils d'experts ainsi que d'une assistance technique pratique pour les processus de réforme curriculaire. Parmi les principales réalisations, au Viet Nam, siège de l'une des huit initiatives pilotes « Unis dans l'action », des directives ont été rédigées et utilisées en concertation par une équipe technique nationale de 25 spécialistes du Ministère de l'éducation pour analyser les manuels scolaires du primaire dans une optique d'égalité entre les sexes, à l'appui du « programme joint des Nations Unies ». Avec le Ministère de l'éducation au Pakistan, une stratégie nationale de mise en œuvre du curriculum sera préparée pendant un programme intense d'une semaine organisé par le BIE en décembre 2009. Un soutien a été apporté au projet de l'UNICEF « Analyse du cadre curriculaire de l'enseignement primaire et secondaire du Kosovo » qui est maintenant achevé. Cette assistance technique a été prodiguée conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, en coordination avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et après une procédure d'approbation interne de l'UNESCO.

24. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive, rapport n° 4.

Le « GigaPan » : diversité et inclusion dans la communauté

25. Lancée en 2008 comme entreprise commune du BIE et de l'Université Carnegie Mellon, en collaboration avec le Réseau du Système des Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), cette initiative vise à inclure l'utilisation de la technologie dans la classe tout en englobant la diversité par des dialogues sur Internet et des échanges d'imagerie digitale haute définition qu'il est possible d'explorer. Le projet favorise les environnements scolaires inclusifs et il encourage la création de réseaux durables entre étudiants de différents horizons. Après la phase pilote appliquée dans des écoles de trois pays (Afrique du Sud, États-Unis d'Amérique et Trinité-et-Tobago), les activités se sont élargies à l'Asie (Indonésie) et l'Amérique latine (Brésil), avec la participation active de plus de 350 étudiants et de 75 enseignants formés à l'emploi de cette technologie.

26. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive, rapport n° 5.

1.2. PRODUCTION ET GESTION DES CONNAISSANCES

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'**élargir une base de connaissances** et un éventail de ressources spécialisées d'information sur les curricula et les processus de définition des curricula. Le BIE entend travailler en vue de :

- construire **une base solide de connaissances**, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses de tendances, sur les curricula et les processus de définition curriculaire au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;

- renforcer les services de **centre documentaire de référence** et d'information par des bases de données actualisées, élargies et enrichies ; favoriser un accès étendu à des collections très

diverses, en particulier celles qui se rapportent au curriculum ; étendre les services d'alerte et l'accès aux matériels numérisés ;

- créer une **plateforme en ligne** pour faciliter la mise en commun des connaissances et l'action en collaboration dans le domaine du curriculum, destinée à soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement à enrichir le portail des connaissances de l'UNESCO ;

- rationaliser **les services et l'accès** aux matériels et ressources par la collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO, ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible la duplication d'efforts.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5. paragraphe 01022)

Identification des nouvelles orientations et évolutions dans le domaine de l'éducation par la collecte et le traitement de l'information, la recherche et les études.

Indicateurs de performance :

- études et analyses disponibles dans le contexte du Rapport mondial de suivi sur l'EPT ;
- recherches et études publiées.

Actualisation et diffusion de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes d'études existants, les processus d'élaboration de ces programmes, ainsi que sur les exemples de meilleures pratiques et les innovations.

Indicateurs de performance :

- gestion, mise à jour et enrichissement de la base de données du BIE (données mondiales de l'éducation, dossiers sur les pays, centre d'échange d'informations sur l'éducation relative au VIH/sida, etc.) ;
- amélioration et mise à jour régulière du site Internet du BIE ;
- nombre de visites du site.

Produits de la connaissance et publications sur l'éducation pour l'inclusion

27. Une source importante de valeur ajoutée réside dans les fonctions que le BIE accomplit comme centre documentaire de référence et service d'information ; il crée ainsi une plateforme en ligne pour faciliter la mise en commun des connaissances et l'action en collaboration, dans le but d'atteindre un public plus large. Précisément sur l'éducation pour l'inclusion, une somme substantielle de ressources et de publications a été produite pour soutenir les activités de suivi de la CIE, et en particulier la diffusion des messages clés de la CIE et le plaidoyer s'y rapportant. Ces ressources comprenaient notamment le Rapport final de la 48^e session de la CIE (en six langues) et un CD-ROM contenant les travaux de la Conférence ; des matériels vidéo ; ainsi qu'un module de la trousse de ressources sur l'éducation pour l'inclusion destinée à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

28. Plusieurs publications ont été achevées sur ce thème, notamment « *Defining an Inclusive Education agenda: Reflections around the 48th ICE* » ; « *Inclusive Education in the Latin American and the Caribbean region: an exploratory analysis of the National Reports presented at the 48th ICE* » ; une analyse du contenu des 129 messages des Ministres de l'éducation à la 48^e session de la CIE ; un numéro de **Perspectives** intitulé « *Inclusive education: Controversies and debates* » (151, Vol. 39, no. 3, septembre 2009); et « *L'éducation*

pour l'inclusion : concepts, recherches et pratiques » qui s'inspire des délibérations du séminaire international organisé en novembre 2008, dans le cadre des préparatifs de la CIE, au titre de la coopération entre la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) de l'Université de Genève, le Service de recherche en éducation (SRED) du Canton de Genève et le BIE.

29. Une nouvelle section du site Internet du BIE, considérée comme un outil essentiel pour élargir l'accès aux informations et aux ressources et leur mise en commun, a été créée sur l'éducation pour l'inclusion, comme premier noyau du futur centre documentaire sur l'éducation pour l'inclusion que le BIE entend développer. Depuis septembre, la section a donné un accès aisé à une large palette de ressources, telles que des documents de politique générale, des directives, des outils, des rapports et d'autres matériels. Disponible en trois langues, avec près de vingt pages pour chacune, et permettant de consulter plus de 250 ressources ainsi que des liens vers une quarantaine de sites Internet, la section (comme le futur centre documentaire sur l'éducation pour l'inclusion) a pour mission d'informer les processus de prise de décision et d'épauler les décideurs, les administrateurs de l'éducation, les enseignants et les responsables communautaires dans leurs activités pour corriger les inégalités dans l'éducation et promouvoir des environnements d'apprentissage plus inclusifs.

Banque de ressources

30. Le processus d'expansion et de numérisation des ressources curriculaires a progressé régulièrement, dans le but de mettre à disposition des connaissances et des informations actualisées sur les systèmes de l'éducation, les curricula et les processus de développement curriculaire au bénéfice des programmes du BIE ainsi que des États membres et d'autres parties prenantes. Ces activités se sont soldées par plusieurs réalisations majeures, comme la migration du catalogue électronique en ligne du BIE (IBEDOCs) vers UNESDOC, la numérisation de la collection unique de rapports nationaux (1932-2004) et l'enrichissement des 193 Dossiers par pays. Des alertes hebdomadaires sur les publications liées à l'éducation sont régulièrement adressées aux membres de la COP et à d'autres spécialistes de l'éducation.

Observatoire des tendances et récentes publications

31. **Perspectives**, la revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO, a pris de la vitesse pendant l'année, améliorant encore son contrôle de qualité et la ponctualité de ses livraisons. Elle a augmenté sa visibilité et a reçu des contributions d'excellente qualité d'auteurs venant d'horizons plus diversifiés. Ces progrès ont aussi permis d'augmenter très sensiblement le nombre des abonnements et les recettes que la revue en retire. Publiés conjointement en anglais avec Springer (Pays-Bas), les numéros suivants ont été préparés ou sont en cours de production :

Education for All by 2015: progress and challenges (147, Vol.38, no.3, septembre 2008) ; deux numéros ordinaires (respectivement : 148, Vol.38, no.4, décembre 2008 et 149, Vol.39, no. 1, mars 2009) ; *Aid effectiveness in Education* (150, Vol. 39, no.2, juin 2009) ; *Inclusive education: Controversies and debates* (151, Vol. 39, no.3, septembre 2009) ; *HIV Education in Formal and Non formal Settings : Comparative and International Best Practices* (152, Vol.39, no.4, décembre 2009), ce dernier étant en cours de finalisation. Le numéro *Lutte contre la pauvreté et éducation pour l'inclusion : transformer l'école en Afrique sub-saharienne* (146, Vol.38, no. 2, juin 2008) a été traduit en portugais.

32. Deux nouveaux numéros de la collection des « Documents de travail du BIE sur le curriculum » ont été préparés (*Complex knowledge and educational competencies*; et *Curriculum and inclusion in the Andean region of Latin America*) alors que dans la série des « Pratiques éducatives », une nouvelle brochure intitulée *Effective pedagogy in mathematics* (no.19) a aussi été publiée.

33. Le BIE a soutenu la révision de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE), en participant aux deux premières réunions du groupe technique consultatif. Il accueillera également la troisième réunion du groupe dans ses locaux (Genève, 3-4 décembre).

34. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive, rapport n° 6.

1.3. DIALOGUE POLITIQUE ET ACTIVITÉS DE SUIVI DE LA 48^E SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de faciliter le dialogue politique aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et produits curriculaires. Le BIE travaillera dans le but de :

- veiller à ce que les sessions de la **Conférence internationale de l'éducation** représentent un forum mondial favorisant un véritable dialogue politique, un partage des informations, un renforcement des partenariats et une réaffirmation de l'engagement international en faveur d'une éducation de qualité pour tous ;
- contribuer à mettre en place des mécanismes adéquats pour **diffuser les conclusions** de la Conférence de 2008 et réaliser des activités complémentaires de suivi en matière de politiques éducatives pour l'inclusion.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, paragraphe 01023)

Suivi de la mise en œuvre de décisions de la Conférence internationale de l'éducation de 2008.

Indicateurs de performance :

- mise en place de mécanismes appropriés de suivi des décisions de la CIE de 2008 ;
- maintien d'activités de suivi visant à des politiques d'éducation intégratrices.

35. Dans le cadre du cycle de trois phases de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), à savoir les préparatifs de la CIE, la tenue de la Conférence elle-même et les activités complémentaires, l'année 2009 a été consacrée à la promotion du dialogue politique et du plaidoyer et à une large diffusion des messages clés de la CIE et de ses résultats parmi les décideurs, les éducateurs, les chercheurs, les spécialistes du curriculum et les formateurs des maîtres. Cet objectif a été atteint par des conférences régionales et internationales, des travaux de recherche, des publications en ligne, des modules de formation, des ressources d'apprentissage, des documents, des forums électroniques et des pratiques à base factuelle (voir aussi paragraphe 28).

36. Pour parvenir à un impact plus marqué, des synergies ont été établies avec les trois autres conférences internationales de l'UNESCO sur l'éducation organisées en 2009, c'est-à-dire la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable : « *S'engager dans la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies* » (mars/avril, Bonn, Allemagne) ; la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 : « *La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du*

développement » (juillet, Paris, France) ; et la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes -CONFINTEA VI- : « *Vivre et apprendre pour un futur viable : l'importance de l'éducation des adultes* », prévue en décembre (Belém, Brésil).

37. Les activités de plaidoyer ont sensibilisé les parties prenantes à la pertinence des politiques et des programmes de l'éducation pour l'inclusion, comme stratégie clé pour progresser vers les objectifs de l'EPT. Au total, 26 séminaires et ateliers, dont beaucoup organisés conjointement par le BIE, le Siège et les bureaux hors Siège de l'UNESCO, ont touché plus de 1750 participants de 91 pays. Le rôle de premier plan de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion en a été renforcé et la forte relation au niveau politique avec les obligations nationales souscrites en vertu de la Convention relative aux droits des personnes handicapées a été maintenue. Il est intéressant de noter que près de 40% des ratifications de la Convention ou des adhésions à celle-ci se sont produites pendant l'année ayant suivi la 48^e session de la CIE (29 nouvelles ratifications ou adhésions sur un total de 70).

38. Aux niveaux régional et sous-régional, le travail en amont a facilité la tâche des pays désireux de mettre en pratique l'éducation pour l'inclusion, comme condition pour promouvoir les changements curriculaires. Plusieurs séminaires spécifiques de suivi de la CIE ont été organisés en partenariat avec des ministères concernés, le Siège de l'UNESCO, des bureaux hors Siège, des institutions des Nations Unies et d'autres parties prenantes, pour répondre aux besoins régionaux spécifiques et convenir d'une ligne de conduite commune, notamment :

- un forum national de dialogue politique sur « *L'éducation de qualité et le développement des enseignants* », Malabo, Guinée équatoriale, avril ; cet événement était organisé par le Ministère de l'éducation et l'Académie pour le développement de l'éducation (AED) et la Directrice du BIE y a prononcé un discours liminaire sur « *Les tendances internationales et les enjeux pour améliorer la formation et le développement des enseignants* » ;
- le séminaire régional intitulé « *Concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, pratiques inclusives dans la classe et conséquences pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques* », Beyrouth, Liban, juillet, avec des responsables de la définition des curricula et des décideurs de 14 pays arabes ; cette réunion a mis en évidence la nécessité de définir des principes directeurs régionaux comme étape cruciale pour opérationnaliser les approches de l'éducation pour l'inclusion au niveau de l'école dans les États arabes ;
- la Conférence internationale « *Atteindre les marginalisés – Comment aborder l'éducation pour l'inclusion* », en partenariat avec GTZ et la Fondation allemande Sir Peter Ustinov, Düsseldorf, Allemagne, septembre, qui a abouti à un plan d'action commun des participants et a contribué aux préparatifs de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT en 2009 ;
- la conférence régionale sur « *L'EPT, le renforcement de l'éducation de qualité et l'établissement des programmes scolaires* », Erevan, Arménie, septembre, qui est parvenue à un consensus sur les stratégies et les outils nécessaires pour améliorer la qualité et l'inclusion des systèmes éducatifs et du développement curriculaire dans la région ;
- la réunion régionale « *Mise en œuvre de politiques de l'éducation pour l'inclusion en Amérique latine : progrès et problèmes non résolus* », Santiago, Chili, novembre, qui étudiera les perspectives régionales sur l'inclusion sociale et éducative et identifiera les investissements, les ressources et les outils nécessaires pour observer et évaluer les politiques et les stratégies de l'éducation pour l'inclusion.

39. Il convient de mentionner que les résultats de la 48^e session de la CIE ont incité des acteurs concernés à prendre des initiatives pour agir en matière d'éducation pour l'inclusion dans différents contextes. Le BIE sera présent en qualité de membre du groupe consultatif et du comité directeur du projet « *La formation des enseignants pour l'inclusion* », de l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers, Bruxelles, et de la nouvelle activité de l'UNESCO et de l'Agence européenne « *L'éducation pour l'inclusion en action* », qui bénéficie de l'appui de la Commission européenne.

40. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive, rapport n° 7.

2. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

2.1. CONSEIL DU BIE

41. Les attributions du Conseil du BIE sont fixées par ses Statuts, son Règlement intérieur et la résolution adoptée par la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO (34 C/5).

42. Le Conseil a tenu sa 58^e session en janvier 2009. Son ordre du jour comprenait un examen des réalisations du programme 2008, notamment les préparations et la tenue de la 48^e session de la CIE et les conclusions de son évaluation. Le programme 2008 a été approuvé, ainsi que les comptes provisoires au 31 décembre 2008. Le Conseil a également pris connaissance et approuvé le projet de programme et cadre budgétaire pour 2009, complétés respectivement par des plans de travail détaillés et une note explicative sur la résolution portant ouverture de crédit n° 1/2009 qui ont été soumis en mars 2009. Le Groupe administratif s'est réuni pendant les deux jours précédant la 58^e session du Conseil.

43. Aussi bien le Conseil pendant sa 58^e session que son bureau le 4 septembre ont commenté l'avant-projet de « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula », et ils ont pris note des progrès accomplis. La recommandation conseillant de prévoir du temps supplémentaire pour finaliser la stratégie a été transmise à la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui l'a avalisée.

44. Le Président du Conseil a rendu compte des réalisations du BIE pendant l'exercice biennal 2008-2009 à la Commission Éducation de la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

45. Des informations détaillées figurent dans la fiche descriptive, rapport n° 8.

2.2. GESTION INSTITUTIONNELLE : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, PARTENARIATS

Ressources humaines et gestion

46. L'année 2009 a apporté d'importants résultats, mais des obstacles demeurent. La situation des instituts de catégorie I continue d'être problématique, alors même que leur performance a été évaluée positivement et qu'ils ont progressivement adopté des méthodes de gestion axées sur les résultats. En raison de la nature de sa spécialisation, le BIE a besoin de fonctionnaires possédant un niveau élevé de compétences et de connaissances précises. Même si ses collaborateurs actuels font preuve de grandes qualités de motivation, d'efficacité et de

compétence, il est fortement nécessaire d'étoffer l'équipe de professionnels pour parvenir à la stabilité institutionnelle.

47. Le BIE a poursuivi sa politique de formation en cours d'emploi des jeunes professionnels, dans le cadre de différentes modalités : dix jeunes diplômés universitaires qualifiés ont bénéficié de bourses comme assistants de recherche ; 14 étudiants (deux d'entre eux travaillant à distance sur **Perspectives**) ont réalisé des stages de durée diverse ; un expert assistant financé par la Grèce a rejoint le BIE en octobre 2009, et un étudiant de maîtrise a été accepté pour mener son service civil pendant une période de six mois. Dans le contexte du programme de stages de la Fondation UNESCO-Corée pour la recherche, deux stagiaires ont travaillé au BIE de septembre 2008 à mars 2009 ; en juin 2009, des entretiens ont permis de sélectionner le nouveau stagiaire, qui prendra ses fonctions début janvier 2010.

48. Conformément à la politique du BIE qui est d'assurer le développement professionnel, les membres du personnel ont suivi les cours suivants :

- atelier de formation à la gestion axée sur les résultats, 27-28 août 2009, Genève, Suisse (tout le personnel) ;
- atelier de formation aux situations d'après-guerre et d'après-catastrophe, 23-26 février 2009, Bangkok, Thaïlande (deux personnes) ;
- cours d'été de l'IIEP – Reconstruire la résilience : planifier l'éducation dans les « contextes fragiles », 20-31 juillet 2009, Paris, France (une personne) ;
- atelier de l'UNCT sur les compétences de leadership et de coordination, 28 septembre - 8 octobre 2009, Turin, Italie (une personne) ;
- formation aux paiements électroniques, 11-12 mars 2009, Paris, France (une personne) ;
- cours de formation linguistique, toute l'année 2009, à Genève, Suisse (trois personnes).

49. En outre, depuis 2007, le BIE participe activement au processus IPSAS (normes comptables du secteur public international), dirigé par le Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO. Un exercice de planification a été mené pour identifier les mesures à prendre jusqu'au 1^{er} janvier 2010 (date à laquelle les normes entreront officiellement en vigueur) et son application se déroule de manière harmonieuse.

Ressources financières

50. La croissance progressive des contributions volontaires et extrabudgétaires constitue une tendance stable pour le BIE. Il convient de noter que le budget total du BIE pour l'exercice biennal 2008-2009 s'élevait à 10.568.005 dollars US, ce qui représente une augmentation de plus de 2 millions de dollars US par rapport au budget de l'exercice biennal 2006-2007, qui se chiffrait à 8.511.214 dollars US.

51. Le budget total approuvé dans le cadre budgétaire 2009 est de 5.399.500 dollars US. L'allocation financière de l'UNESCO (budget ordinaire) affectée au BIE était de 2.295.500 dollars US et représentait seulement 42,5% des ressources totales du BIE. Le solde de ressources volontaires et extrabudgétaires s'élevait à un total de 3.104.000 dollars US, qui représentait donc 57,5 % de l'ensemble du budget 2009.

52. Le BIE a aussi appliqué de manière souple la politique de récupération des coûts, tout en mettant en œuvre les dispositions de répartition des coûts et de financement conjoint pour

les activités prioritaires avec des partenaires sélectionnés. Cette démarche s'est révélée particulièrement utile pour les programmes de suivi de la CIE, en raison du vif intérêt des parties prenantes. Des ressources extrabudgétaires d'un montant total de 193.552 dollars US ont été obtenues pour des activités précises et distinctes au 31 octobre 2009, qui n'avaient pas été initialement incluses dans le cadre budgétaire 2009 approuvé.

53. En sa qualité de pays donateur majeur du BIE, l'Espagne a approuvé en 2008 une contribution volontaire de 350.000 euros pour le soutien institutionnel. Les fonds ont été reçus à la fin de l'année et donc utilisés pour la mise en œuvre des programmes en 2009. Le même engagement financier sera probablement confirmé pour l'année prochaine. Les deux accords de coopération en cours 2008-2009, respectivement avec l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) pour un montant total de 6.000.000 couronnes suédoises, et avec la Suisse, pour un montant total d'un million de francs suisses, arriveront à leur terme le 31 décembre 2009. Des négociations pour les reconduire en 2010, éventuellement sur une plus longue période, ont été entamées par la Directrice du BIE et devraient aboutir sous peu.

54. La situation budgétaire au 31 octobre 2009 est présentée dans la partie III du document. Un nouveau tableau, faisant état de la situation à fin décembre 2009, sera fourni au Conseil en janvier 2010.

Partenariats

55. Nouer de solides partenariats a représenté une condition indispensable pour l'œuvre du BIE en 2009. À une période où la débâcle financière mondiale a eu des répercussions dans les pays aussi bien développés qu'en développement, le BIE a pu élargir ses collaborations et a regroupé ses forces pour réaliser des objectifs communs avec des acteurs très divers, notamment des donateurs bilatéraux, le Siège et les bureaux hors Siège de l'UNESCO, des institutions des Nations Unies, des ONG internationales, des ministères de l'éducation et des commissions nationales, des universités et des institutions de recherche. Des liens de collaboration existants, dont beaucoup proviennent du travail réalisé pour la 48^e session de la CIE alors que d'autres sont le fruit de l'intérêt suscité par les programmes du BIE, ont aussi été conservés. C'est le cas du GTZ dans le cadre du projet « Innovations curriculaires, lutte contre la pauvreté et éducation pour la paix en Afrique subsaharienne » (voir aussi paragraphe 15).

56. De nouveaux partenariats, fondés sur des accords de coopération, ont également été créés sur des thèmes précis et des priorités de premier rang, avec par exemple :

- l'Organisation du Baccalauréat international (IBO) ;
- l'Université catholique d'Uruguay (UCU), pour un projet pilote avec la trousse de ressources, en vue de décerner un diplôme universitaire sur le développement curriculaire dans la région de l'Amérique latine ;
- le réseau interinstitutions pour l'éducation dans les situations d'urgence/INEE pour la mise au point des *Notes générales sur l'enseignement et l'apprentissage de qualité dans les situations d'urgence*, l'accent étant mis sur les aspects curriculaires ;
- l'UNICEF : pour instaurer des liens avec le curriculum dans les situations d'urgence et d'après-guerre ;
- le Conseil mondial des associations d'éducation comparée (CMAEC) : la Directrice du BIE est devenue membre cooptée du Conseil exécutif du CMAEC et fera office de liaison officielle pour l'UNESCO.

57. Les partenariats pour des initiatives de recherche avec des institutions universitaires du pays hôte ont été élargis avec succès pour inclure la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) de l'Université de Genève, le Service de recherche en éducation (SRED) du Canton de Genève ; l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève (IHEID) et la chaire UNESCO en technologies pour le développement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Comme lors d'années précédentes, le BIE a apporté ses contributions intellectuelles à l'Université d'été des droits de l'homme et de l'éducation, que les bureaux du BIE accueillent traditionnellement en juillet et août.

58. Des membres du personnel du BIE ont été invités comme experts à un grand nombre de conférences académiques, réunions professionnelles et autres assemblées, dont beaucoup concernaient l'éducation pour l'inclusion (voir aussi paragraphe 37).

Conclusion

59. La Directrice souhaite remercier personnellement l'ensemble de l'équipe du BIE qui a fait preuve de professionnalisme et d'enthousiasme pendant cette année très intense et féconde. La Directrice confirme qu'elle entend tenir son engagement de faire du BIE un centre d'excellence pour le développement curriculaire, en totale coordination et sous la direction d'ensemble du Conseil du BIE.

60. La Directrice exprime également ses remerciements pour le ferme appui prodigué par tous les membres du Conseil, et en particulier S.E. M. Raul Vallejo Corral, président sortant du Conseil, et les représentants du pays hôte. La Directrice prend note avec gratitude de toutes les contributions financières reçues aussi bien comme soutien institutionnel au BIE de la part de l'Espagne, de la Suède et de la Suisse, que comme fonds extrabudgétaires remis par de multiples donateurs.

II. FICHES DESCRIPTIVES

RAPPORT 2009

1. Titre	Renforcement des capacités pour le développement curriculaire – échelle mondiale
2. Responsable	Renato Opertti
3. Dates de début et de fin	Janvier - décembre 2009
4. BUT GLOBAL	
<p>Soutenir l'action en faveur d'une EPT de qualité, en renforçant les capacités des décideurs, des experts et des praticiens en matière de conception, de gestion et de mise en œuvre des processus de développement curriculaire.</p> <p>L'objectif est atteint:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau mondial, grâce au développement de, et une collaboration avec, la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire pour encourager le partage et la production de connaissances relatives aux question liées à une EPT de qualité et au curriculum en utilisant une approche internationale comparée; • Au niveau régional, grâce à une collaboration étroite avec les principaux partenaires, y compris les Bureaux hors-siège de l'UNESCO dans toutes les régions de l'UNESCO, ainsi qu'avec les institutions principales en matière de compétences curriculaires (certaines d'entre elles agissant comme points focaux de la COP). 	
5. RESULTATS	
5.1. A. Titre	
Une version interactive de la banque de ressources mondiale a été mise au point pour améliorer les capacités des acteurs principaux en matière de conception, de gestion et de mise en œuvre de la réforme curriculaire.	
5.2. A. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
La banque de ressources a été mise au point, plusieurs activités pilotes de formation ont été menées à bien dans diverses régions du monde, une révision a été effectuée sur la base des commentaires reçus lors des activités pilotes de formation, accessibilité en ligne, et traduction de la version originale en anglais dans une autre langue au moins.	
Critères d'évaluation : Nombre des pays qui ont demandé et bénéficié d'une assistance technique ciblée utilisant la banque de ressources. Evaluation effectuée par ces mêmes pays.	
Base de référence : Une banque de ressources Asie et Pacifique développée par le BIE en 2005. Outils d'apprentissage et modules de formation de portée mondiale et régionale limités.	
5.3. A. Réalisations, défis et leçons tirées	
<ul style="list-style-type: none"> • Banque de ressources parachevée en anglais et publiée en ligne (site de la COP); • Banque de ressources appliquées dans le cadre d'expériences pilotes pour appuyer 3 pays : ateliers de dix jours sur le développement curriculaire tenus en Tanzanie, en Uruguay et au Bhoutan ; 125 décideurs, spécialistes du curriculum, éducateurs et formateurs d'enseignants ont été formés ; • Accord de coopération (2010-2011) signé avec l'Université catholique de l'Uruguay (UCU), visant à proposer un Diplôme universitaire en développement curriculaire dans la région (Amérique latine) ; • Lancement du développement de 3 modules de formation supplémentaires centrés respectivement sur les approches par compétences du curriculum pour l'inclusion et l'Education pour le développement durable (EDD), afin de soutenir davantage les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ; • Mise en place d'une coordination en vue de traduire la banque de ressources en espagnol (en coopération avec le Bureau de l'UNESCO au Mexique) ; <p>Principal défi relevé : proposition d'une vision universelle des processus et produits curriculaires, à la lumière d'études de cas issus de toutes les régions de l'UNESCO.</p> <p>Principales leçons apprises : a) l'utilité de la COP pour rassembler des études de cas issues de toutes les</p>	

régions et b) la banque de ressources est un outil puissant pour promouvoir une pensée et une production collectives sur les questions curriculaires, grâce à un vaste éventail d'activités de formation que l'on peut adapter en fonction des attentes et des besoins régionaux et nationaux.

5.1. B. Titre

Les Etats Membres de l'UNESCO (notamment les pays africains) sont soutenus dans leurs processus de réforme curriculaire axée sur les compétences afin d'améliorer l'éducation de base.

5.2. B. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées

Nombre de pays qui envoient leurs représentants suivre une formation dans des ateliers de renforcement des capacités utilisant les ressources d'apprentissage disponibles. Nombre de représentants formés bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de développement ou de réforme curriculaire.

Critères d'évaluation : Type des activités mises en œuvre, objectifs, champ d'application (institutions et praticiens participant à chaque activité, classés par pays), contenus, informations en retour et impacts.

Indicateur de référence : Trois pays (la Gambie, l'Ethiopie et la Côte d'Ivoire) ont lancé le Programme de l'UNESCO pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) en 2008 pour assurer que l'éducation de base dure au moins 9 ou 10 ans. La Gambie élabore actuellement son cadre curriculaire national d'éducation de base et les deux autres pays procèdent à une révision ou à une réforme curriculaire, en ciblant certains domaines particuliers.

5.3. B. Réalisations, défis et leçons tirées

- Au niveau mondial, 9 activités d'assistance technique supplémentaires ont été menées à bien au 31 octobre 2009;
- Un soutien technique a été fourni pour lancer le BEAP dans 3 nouveaux pays (la Tanzanie, les Seychelles et Djibouti), sous forme de réunions de renforcement des capacités en matière de curriculum axé sur les compétences et d'éducation inclusive, et plus de 10 autres pays ont été sensibilisés au BEAP ;
- Coordination assurée entre les co-auteurs du document d'orientation du BEAP et concernant sa diffusion;
- 8 pays africains (la Tanzanie y compris Zanzibar, l'Ethiopie, le Kenya, la Gambie, les Seychelles, l'Ouganda, la Zambie, et la Côte d'Ivoire) ont profité d'une formation intensive de 10 jours sur les questions et les tendances relatives aux processus curriculaires;
- 2 autres pays (l'Uruguay et le Bhoutan) ont bénéficié d'une formation intensive de 10 jours sur les processus curriculaires;
- Un appui technique spécialement conçu a été fourni à la Gambie en vue de l'aider à entamer l'élaboration de son cadre curriculaire national ;
- Une proposition a été faite concernant le développement de l'Institut tanzanien d'éducation en tant que centre sous-régional du développement et de la formation curriculaire ;
- Un soutien est prévu pour la création d'une Autorité de l'assurance qualité/Mécanisme pour l'éducation de base dans les pays de l'Afrique de l'Est, en collaboration avec l'UNESCO-Dar es Salaam, et l'UNESCO-Nairobi;
- Une information en retour a été fournie concernant les projets de rapports de pays sur les nouvelles politiques de l'éducation pour l'inclusion dans la région Asie et Pacifique ;
- Une proposition vise la mise au point d'une boîte à outils sur les pratiques de l'éducation pour l'inclusion dans les Etats arabes.

Principal **défi relevé** : faire connaître largement les approches par compétences, en tant qu'instruments puissants et flexibles de l'élaboration de curricula pour l'inclusion et de qualité pour l'éducation de base, et démocratisation des possibilités d'apprentissage.

Principales **leçons apprises** : a) l'importance de la mise en œuvre d'une approche globale du renforcement de la capacité qui prenne en compte les forces et les faiblesses des praticiens du curriculum à différents niveaux du système d'éducation; b) la forte valeur ajoutée institutionnelle du soutien au BEAP en tant qu'initiative de l'UNESCO clairement centrée sur la démocratisation de l'éducation de base en terme d'accès, de pertinence et d'équité.

5.1. C. Titre

Expansion géographique et numérique de la COP visant à accroître son impact régional et mondial.

5.2. C. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées

Nombre de plan d'actions communs avec les Points focaux régionaux, nombre de publications et d'autres contributions mises à disposition par les membres de la COP, nombre d'échanges en face-à-face et en ligne sur les questions touchant au curriculum et à la qualité, qui ont eu lieu dans les différentes régions de l'UNESCO, nombre de communications multilingues menées à bien sur une base régulière, nombre de nouveaux membres dans la base de données de la COP.

Critères d'évaluation : Type des activités mises en œuvre, objectifs, champ d'application (institutions et praticiens participant à chaque activité, classés par pays), contenus, information en retour et impacts. Qualité de la section du site de la COP évaluée par les collègues et les partenaires de diverses régions.

Indicateur de référence : Fin 2008, la COP comptait 11 points focaux régionaux, 1100 membres dans 94 pays, et un accroissement annuel de 200 membres. Deux e-forums ont été organisés depuis 2006.

5.3. C. Réalisations, défis et leçons tirées

- Au 31 octobre 2009, la COP comptait 1271 membres issus de 131 pays;
- 1 e-forum multilingue sur l'éducation et le curriculum pour l'inclusion a été animé pendant trois semaines (du 26 octobre au 13 novembre 2009);
- Communication régulière avec les membres de la COP en vue de stimuler le partage et la production des connaissances. Les membres de la COP ont ainsi fourni 6 des 9 Documents de travail du BIE sur le curriculum;
- Le site de la COP est désormais disponible dans les 6 langues officielles de l'UNESCO;
- Des nouvelles hebdomadaires pertinentes sont diffusées aux membres de la COP dans les 6 langues officielles de l'UNESCO ;
- Des informations concernant la COP sont diffusées dans les conférences et les ateliers, par exemple au moyen de la distribution d'une brochure mise à jour dans les six langues officielles de l'UNESCO;
- Les statistiques concernant la COP sont l'objet d'une collecte et d'une diffusion régulières;
- La COP compte désormais 14 points focaux, qui couvrent toutes les régions de l'UNESCO, et qui jouent un rôle actif en matière de collaboration en qualité de co-organisateurs, d'animateurs et/ou de rapporteurs concernant les activités, en situation réelle ou en ligne.

Principaux **défis relevés :** Aligner les activités des points focaux de la COP sur les plans de travail annuels mis en œuvre conjointement avec les bureaux de l'UNESCO. Coordonner avec efficacité une COP unique, multiculturelle et multilingue, permettant ainsi le partage et la production de connaissances de caractère régional.

Principales **leçons apprises :** a) Les activités des points focaux de la COP ont un impact plus important lorsqu'elles proposent des perspectives, des stratégies et des pratiques complémentaires à celles qui sont appliquées par les bureaux de l'UNESCO; b) il est important d'adapter avec soin les réponses de la COP aux attentes et aux besoins régionaux, et de favoriser l'appropriation des activités par les bénéficiaires aux niveaux régional et national; c) il convient de maintenir des communications hebdomadaires parmi les membres de la COP et de répondre activement à leurs demandes; d) la COP a promu divers modèles de coopération Nord-Sud et de coopération régionale, et elle a favorisé des débats éclairés sur le changement et la gestion du curriculum dans une perspective internationale comparée.

6. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Dans le cadre de son mandat, qui comprend la fourniture d'une assistance aux Etats membres en matière de changement du curriculum, le BIE a créé la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire en 2005 en tant qu'instrument pour favoriser l'échange et le renforcement des capacités.

En 2009, l'effort principal a porté sur: (i) un soutien au processus de développement et de changement du curriculum dans l'éducation de base, l'éducation des jeunes et la formation de enseignants, grâce à la fourniture d'outils d'apprentissage, d'activités globales de renforcement des capacités et à l'élargissement de la composition de la COP par le recours à des modalités en situation réelle et en ligne; (ii) certaines initiatives prises dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud visant à favoriser l'expansion, la démocratisation, la qualité et le caractère inclusif de l'éducation de base; par exemple, l'éducation pour l'inclusion en tant que principe directeur de la pratique des approches par compétences, l'EDD, et la

concrétisation plus rapide des objectifs de l'EPT (voir le suivi de la 48e CIE). Ces activités s'inspirent des conclusions et des recommandations de la 48e CIE, ainsi que de la collaboration et du consensus atteint conjointement avec les bureaux de l'UNESCO et d'autres partenaires, notamment lors de la préparation de la 48e session de la CIE en 2007 et 2008.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

- Continuer de soutenir les régions et les pays dans la mise en œuvre des processus de changement du curriculum axé sur les compétences, en mettant notamment l'accent sur les régions de l'Afrique subsaharienne (principalement grâce au BEAP) et de l'Amérique latine, en étroite coordination avec les Bureaux de l'UNESCO, les ministères de l'éducation, les organes intergouvernementaux et les partenaires du développement (notamment la coopération espagnole en ce qui concerne l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Forger des partenariats avec les ministères de l'éducation, les universités, les ONG et les organisations internationales, afin de mettre en œuvre des activités de formation utilisant la banque de ressources mondiales en matière de curriculum et d'autres ressources d'apprentissage.
- Poursuivre le renforcement de la COP en tant que stratégie clé de l'UNESCO afin de débattre et de favoriser le consensus en matière de politiques et de mesures éducatives et curriculaires centrées sur l'éducation inclusive, pour accélérer la concrétisation des objectifs de l'EPT, à la lumière de la 48^e session de la CIE.
- Continuer de développer une COP multilingue, fondée sur une approche proactive du partage des perspectives, de l'information, de la documentation, des expériences et des pratiques.

Justification :

A. Mettre à disposition une banque de ressources mondiales pour le développement des capacités des praticiens du curriculum, en forgeant des partenariats avec les ministères de l'éducation, les institutions académiques et les ONG.

B. Fournir des ressources d'apprentissage d'application mondiale, et d'autres spécialement adaptées aux régions (concernant par exemple les approches par compétences recourant aux situations d'apprentissage par discipline), organiser des ateliers de formation, mener à bien des recherches comparées et publier des documents de travail pour aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre le changement curriculaire axé sur les compétences, principalement dans le domaine de l'éducation de base et des jeunes.

C. Renforcer la section multilingue du site de la COP, afin de faciliter l'accès à l'information et aux ressources sur les bonnes pratiques et les expériences portant sur les questions actuelles en matière d'éducation et de curriculum (en collaboration avec le Programme du BIE de production et de gestion de connaissances). Mobiliser davantage encore les points focaux de la COP dans toutes les régions de l'UNESCO pour favoriser la mise au point conjointe de plans d'action avec les bureaux de l'UNESCO dans les domaines prioritaires, à savoir : i) les échanges interrégionaux en matière de changement curriculaire ; ii) le renforcement des communautés de pratique centrées sur l'éducation pour le développement durable, l'éducation de base de qualité et l'éducation pour l'inclusion (dans le cadre du suivi de la 48^{ème} CIE) ; et iv) les approches globales de renforcement des capacités aux niveaux régional et national visant à soutenir les processus de développement curriculaire.

Produits :

- Banque de ressources mise à disposition en ligne;
- Activités de renforcement des capacités menées à bien aux niveaux régional et national, utilisant la banque de ressources et d'autres ressources comme outils ;
- Lancement d'une coopération avec les institutions académiques, en vue de proposer des programmes universitaires sanctionnés par des diplômes en développement curriculaire.
- Fourniture d'un appui technique individualisé aux Etats Membres sur les questions curriculaires pertinentes, notamment en Afrique et principalement par le biais d'un soutien au BEAP;
- Animation d'un e-forum multilingue sur l'éducation inclusive et le curriculum inclusif menée à bien;
- Nouvelles hebdomadaires pertinentes et multilingues de la COP mise à la disposition de ses membres par courriel et sur le site ;
- Contributions des points focaux de la COP visant à étayer les activités pertinentes de renforcement des capacités aux niveaux régional et national.

Résultats escomptés :

A. Une version interactive de la banque de ressources mondiale sera mise au point, fondée sur l'expertise et

les outils de la COP, afin d'améliorer les capacités des acteurs clés de la conception, de la gestion et de la mise en œuvre du changement curriculaire.

B. Les Etats Membres de l'UNESCO (notamment les pays africains) sont soutenus dans leurs processus de changement curriculaire axé sur les compétences, afin d'améliorer l'éducation de base.

C. Expansion géographique et numérique de la COP visant à accroître son impact mondial et régional.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Les principales parties prenantes sont notamment les décideurs, les éducateurs, les spécialistes du curriculum, les concepteurs et les formateurs d'enseignants au niveau national, en particulier les membres de la COP, ainsi que les parties prenantes internationales (institutions sœurs, partenaires du développement et ONG).

Les *partenaires* sont les bureaux et les commissions nationales de l'UNESCO, les autorités éducatives nationales/locales et les équipes techniques, les institutions curriculaires universitaires/nationales, les points focaux de la COP de toutes les régions de l'UNESCO ainsi que les parties prenantes internationales (institutions sœurs, partenaires du développement, ONG et experts).

Les *principaux bénéficiaires* devraient être les enfants et les jeunes dans les Etats Membres, les représentants des autorités de l'éducation nationale/locale, les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants et les représentants des autorités de l'assurance qualité, les directeurs d'établissements et les enseignants, les membres individuels et institutionnels de la COP de toutes les régions de l'UNESCO, ainsi que le BIE lui-même dans le cadre des partenariats de l'ONU et de l'UNESCO « Unis dans l'action » pour l'éducation au sens large.

7. BUDGET (en dollars É.-U.)

7.1 Approuvé : 280'000

7.2 Révisé : 280'000

7.3 Engagé au 30.10.09 : **214'823**

RAPPORT 2009

1. Titre	Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté
2. Responsable	Clementina Acedo, Directrice du BIE (Suppléants : Elmehdi Ag Muphtah, Coordinateur du projet ; Dakmara Georgescu, Conseiller principal pour le projet)
3. Dates de début et de fin	Janvier – décembre 2009
4. BUT GLOBAL	
<p>Le projet vise à contribuer au développement des capacités des décideurs politiques, des spécialistes du curriculum et d'autres parties prenantes à intégrer et renforcer le développement des compétences pour la vie et le travail et « Apprendre à vivre ensemble » dans les programmes d'éducation de base de 15 pays d'Afrique subsaharienne¹ grâce à des solutions curriculaires innovantes. Il contribue également à l'intensification des échanges aux niveaux national, régional et international en insistant sur la coopération Nord-Sud-Sud en vue d'identifier et de partager les pratiques efficaces en matière de promotion de la paix et d'« Apprendre à vivre ensemble », ainsi que les compétences pour la vie et le travail qui sont importantes pour la lutte contre la pauvreté et l'éradication de celle-ci ainsi que pour le développement durable.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
<p>5.1.1 Éducation à la paix et apprentissage pour la vie et le travail/développement des compétences intégré, au sein de processus nationaux et régionaux de révision du curriculum auxquels participent 15 pays d'Afrique subsaharienne afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à une coexistence pacifique et productive.</p>	
<p>5.1.2 Contribution effective des décideurs politiques et des spécialistes du curriculum à la mise en place et à l'exécution des processus de révision du curriculum par l'étude des besoins et des possibilités d'amélioration en matière de développement des compétences pour la vie et le travail et pour apprendre à vivre ensemble.</p>	
<p>5.1.3 Contribution, fondée sur l'expérience, à l'élaboration d'outils et de ressources de développement des compétences créés sur mesure et en commun en vue d'assurer des processus de qualité pour la planification, le développement et la mise en œuvre du curriculum en tant qu'outil favorisant la lutte contre la pauvreté, la vie pacifique ensemble et le développement durable.</p>	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
<p>5.2.1 Innovations curriculaires concrètement conçues, mises en œuvre, révisées et/ou envisagées dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne tels que Maurice, le Mali, le Mozambique, le Malawi, le Kenya, etc., inspirées par le projet.</p>	
<p>Cible(s) et base(s) de référence : Le projet a contribué à identifier les insuffisances à pallier en matière de définition des politiques curriculaires appropriées et de traduction de ces politiques en pratiques effectives. Les 15 pays participants étant à des stades différents de leur processus de révision cyclique du curriculum, certains ont bénéficié du projet pour réviser leur politique et leurs cadres curriculaires, d'autres pour résoudre les problèmes de mise en œuvre des curricula au niveau des classes, et d'autres encore pour réviser leurs politiques d'évaluation et de formation des enseignants.</p>	
<p>5.2.2 Les équipes de décideurs politiques et de spécialistes du curriculum participant au projet sont activement impliquées dans les processus de planification, de conception et de mise en œuvre du curriculum aux niveaux national et régional.</p>	
<p>Cible(s) et base(s) de référence : Le projet a bénéficié de la participation d'équipes nationales relativement</p>	

¹ Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Congo-Brazzaville, Guinée-Conakry, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal. La participation au projet de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Guinée-Conakry, du Kenya, du Malawi et du Sénégal a été soutenue par la GTZ/BMZ.

stables qui se sont engagées avec leurs homologues d'autres pays dans des communautés de pratiques productives et durables pendant plus de quatre ans. Il est envisagé que ces équipes nationales contribuent effectivement à la diffusion du projet (processus et résultats) aux niveaux local, national et régional, ainsi qu'à l'amélioration des institutions en charge des curricula et des associations professionnelles locales et nationales qui peuvent jouer un rôle dans la promotion des innovations curriculaires en tant qu'outil favorisant la lutte contre la pauvreté, l'Apprendre à vivre ensemble et le développement durable.

5.2.3 Les outils et ressources de développement des compétences sont effectivement disséminés et utilisés dans les processus de planification, de conception et de mise en œuvre du curriculum, ainsi que dans l'éducation et la formation des enseignants.

Cible(s) et base(s) de référence : Le projet a donné lieu, dans des pays d'Afrique subsaharienne, à des initiatives intéressantes en matière de préparation à la vie et au travail dans et par l'éducation de base, qui ont fait l'objet de publications dans des revues et des études universitaires telles que **Perspectives** 146 et l'étude « Préparation à la vie et au travail dans les pays d'Afrique subsaharienne », réalisée et publiée en collaboration avec la GTZ/BMZ. Il a également favorisé le développement, en commun, d'un ensemble d'outils de renforcement des compétences en matière de planification, de conception et de mise en œuvre globales du curriculum, qui met l'accent sur l'intégration dans le curriculum de l'éducation de base, de questions transversales telles que l'éducation à la paix, l'égalité entre les sexes, l'enseignement des droits de l'homme et de la citoyenneté, l'éducation pour le développement durable, l'éducation interculturelle et l'éducation au travail et à l'esprit d'entreprise.

5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

Réalisations :

- Réseaux viables et dynamiques de 15 équipes (pays) nationales, s'employant activement à la diffusion du projet et à la promotion des innovations curriculaires en vue d'« apprendre à vivre ensemble », de promouvoir un développement durable et de lutter contre la pauvreté ;
- Outils et ressources de développement des compétences conçus sur mesure (par ex. études de cas, études comparatives, ensemble d'outils de développement des compétences, lignes directrices pour tester l'ensemble des outils sur le terrain), qui intègrent et promeuvent les expériences de pays d'Afrique subsaharienne en matière de renforcement du développement des compétences pour la vie et le travail, le développement durable et pour apprendre à vivre ensemble ;
- Meilleure visibilité des politiques et pratiques curriculaires des pays d'Afrique subsaharienne aux niveaux régional et international et contribution à l'enrichissement du dialogue international sur l'éducation ;
- Stratégies élaborées d'un commun accord en vue de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des innovations curriculaires dans les pays d'Afrique subsaharienne, avec pour objectif de favoriser le développement des compétences pour la vie et le travail, le développement durable et pour apprendre à vivre ensemble en s'appuyant sur les succès du projet, en surmontant les insuffisances et les obstacles identifiés et en travaillant en synergie avec d'autres secteurs ;
- Soutien politique, démontré par la participation active des ministères de l'éducation et d'autres ministères et représentants d'organes gouvernementaux de haut niveau tout au long du projet.

Défis et leçons tirées :

- Le travail avec 15 équipes nationales s'est avéré fructueux, bien que difficile à mettre en œuvre en raison des problèmes administratifs et de logistiques que cela a posé. Du fait du grand nombre d'équipes nationales, seul un petit nombre d'experts de chaque pays a pu participer au projet. À l'avenir, il serait souhaitable de travailler avec moins de pays afin d'approfondir les processus et d'en renforcer ainsi l'impact aux niveaux local, national et régional. Il pourrait également être possible que cette réduction du nombre de pays participants s'accompagne du maintien de la participation périodique des groupes antérieurs (et peut-être également d'autres pays) aux événements de diffusion et de partage.
- Le calendrier et le budget du projet étaient serrés, avec pour conséquence un programme de travail extrêmement exigeant ne laissant que peu de temps entre les principales activités. Cela a eu des répercussions sur l'exécution et le suivi du projet, bien que des mesures aient été prises pour compenser le manque de temps par une intensification des efforts déployés afin d'assurer la qualité de la préparation et de l'exécution du projet. À l'avenir, il conviendrait d'envisager des programmes de travail plus réalistes permettant une préparation, une exécution et un suivi adéquats du projet.

- Bien que, comme le montre par exemple l'évaluation des activités du projet par les participants, celui-ci ait été très apprécié par les équipes nationales et les ministères de l'éducation impliqués, il conviendrait néanmoins de prévoir à l'avenir des mécanismes clairs de contrôle et d'évaluation auxquels participeraient des groupes plus importants de parties prenantes et de partenaires et qui seraient fondés sur des méthodologies complexes.

6. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Le projet vise à surmonter les difficultés et à répondre aux besoins en matière d'éducation de qualité pour tous dans 15 pays d'Afrique subsaharienne confrontés à la pauvreté, au VIH et au SIDA, à des problèmes de justice et de cohésion sociales et, dans certains cas, aux problèmes caractéristiques des situations et des contextes post-conflit.

Bien que, dans certains de ces pays, des tentatives de révision des curricula en vue de promouvoir une approche fondée sur les compétences aient été mises en œuvre, comme en témoignent de nombreuses sources au rang desquelles figure l'étude réalisée par le BIE et la GTZ/BMZ sur la « Préparation à la vie et au travail dans les pays d'Afrique subsaharienne », il reste encore fort à faire pour :

- Clarifier les concepts de compétence, développement des compétences pour la vie et le travail, et curricula et approches fondées sur les compétences ;
- Clarifier les liens qui existent entre curricula et apprentissage de qualité, d'une part, et lutte contre la pauvreté, développement durable et vivre pacifiquement ensemble, d'autre part ;
- Déterminer une approche globale permettant d'aligner les innovations curriculaires sur les évolutions importantes en matière d'évaluation, d'éducation et de formation des enseignants et de gestion des écoles et des classes.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

- Ateliers internationaux de 3 à 5 jours (Genève, mars-avril 2009 ; Nairobi, juin 2009 ; et Francfort, octobre 2009) visant à faire progresser la mise au point en commun d'une boîte à outils de développement des compétences en matière d'intégration du développement des compétences et de l'apprentissage de la vie ensemble dans les curricula de l'éducation de base des pays d'Afrique subsaharienne. Au total, 67 participants ont bénéficié de cette formation.
- Développement en commun de lignes directrices complètes en vue d'organiser la diffusion et le partage à l'échelle nationale de la première version de la boîte à outils élaborée et testée dans le cadre des ateliers.
- Organisation d'ateliers de diffusion et de partage à l'échelle nationale en vue d'impliquer plus largement et plus efficacement les partenaires et parties prenantes de l'éducation dans les processus d'innovation curriculaire aux niveaux local, national et régional.
- Réalisation de phases de pilotage de la première version finalisée de la boîte à outils mentionnée ci-dessus afin de recueillir les impressions des utilisateurs en vue d'améliorer la pertinence et l'utilité de ces outils, d'intégrer dans ces outils des pratiques efficaces et intéressantes issues du contexte de l'Afrique subsaharienne, et de préparer la boîte à outils à une publication et une diffusion appropriées.
- Préparation de rapports intermédiaires et finaux d'après les informations collectées dans le cadre d'un mécanisme de contrôle et d'évaluation adéquat, pour mettre en évidence les succès du projet, les aspects nécessitant d'être améliorés et les possibilités de suivi intéressantes, telles que l'élargissement des processus de renforcement des compétences et d'innovation curriculaire aux niveaux national et régional.
- Préparation de nouvelles propositions pour le projet (2010-2013) en vue de faciliter le travail en profondeur au niveau national dans le contexte des pays d'Afrique subsaharienne, avec le soutien du BIE et des autres partenaires.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Partenaires clés :

Soutien financier et intellectuel :

- Gouvernement espagnol (ministère de l'éducation) ;
- Ministère suisse de la coopération et du développement ;

- GTZ/BMZ, qui a contribué séparément aux activités du projet par un don de plus de \$80'000 pour couvrir les frais de participation de six pays supplémentaires.

Soutien intellectuel, administratif et logistique :

- Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- Bureaux hors siège de l'UNESCO (BREDA, Bamako, Brazzaville, Bujumbura, Dar-es-Salaam, Maputo, Nairobi, Windhoek) ;
- Bureaux PNUD (Luanda et Port-Louis) ;
- Commissions nationales auprès de l'UNESCO de 15 pays d'Afrique subsaharienne.

Partenaires directs :

- Participants au projet et bénéficiaires – représentés par les membres des 15 équipes d'experts nationales : les ministères de l'éducation de 15 pays d'Afrique subsaharienne, les conseils chargés du curriculum national et des instituts pédagogiques.

Bénéficiaires indirects :

- Décideurs et chargés de développement du curriculum ; formateurs d'enseignants ; enseignants et directeurs d'établissements scolaires ; étudiants.

7. BUDGET (en dollars É.-U.)

7.1 Approuvé : 290'000

7.2 Révisé : 361'000

7.3 Engagé au 30.10.09 : **354'800**

RAPPORT 2009

1. Titre	Renforcement des capacités et Service d'échange d'informations pour les curricula et l'éducation au VIH et au sida
2. Responsables	Clementina Acedo et Sandrine Bonnet
3. Date de début et fin	Janvier – décembre 2009
4. BUT GLOBAL	
<p>Le programme a pour objectif d'intégrer plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels, de concevoir des outils pour améliorer les supports pédagogiques, de doter les spécialistes de l'éducation de nouvelles capacités, afin de pouvoir apporter une réponse globale aux problèmes du VIH et du sida dans le cadre de la stratégie de l'UNESCO et d'EDUSIDA.</p>	
5. RÉSULTATS	
5.1. Titre	
Connaissances globales et compétences essentielles pour renforcer les capacités et la diffusion entre les partenaires clés (Ministères de l'éducation, organismes internationaux et ONG).	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
Production d'outils et de supports pratiques, ajout de nouveaux documents dans la base de données de l'UNESCO, assistance technique, ateliers.	
5.3. Réalisations, défis et leçons tirées	
<ul style="list-style-type: none"> • Outils. De nouveaux appuis interactifs (film, kit de ressources) ont été produits à l'intention des spécialistes et de nouvelles éditions sont prévues. Le film sur les approches pédagogiques interactives est actuellement utilisé dans les établissements scolaires et les instituts de formation des enseignants. Une nouvelle version du Manuel du BIE sur l'éducation VIH et sida a été élaborée et comprend désormais des informations réactualisées et des liens utiles. Il a été révisé compte tenu des réactions et commentaires des usagers, • Missions et ateliers. Le BIE œuvre en étroite collaboration avec les responsables sur le terrain afin de mettre à disposition son expertise en matière de VIH et sida. Les partenariats se sont révélés très productifs et durables et les interventions du BIE ont augmenté depuis le début du programme. D'abord en Afrique subsaharienne, elles s'étendent maintenant à toutes les régions grâce à une collaboration active avec les bureaux de l'UNESCO, en particulier, du BREDA, de Kingston, de Beyrouth et de Bangkok. Le dernier atelier a eu lieu dans la région arabe. • Assistance technique adaptée aux besoins. Une assistance technique portant sur diverses questions relatives à l'éducation au VIH et au sida a été fournie. Une analyse de la situation de la formation des enseignants sur le VIH et le sida en Guyana a été faite et des recommandations pratiques ont été élaborées. Le Ministère de l'éducation guyanais a contacté le BIE pour actualiser et adapter sa démarche en matière de VIH et de sida pour la formation d'enseignants dans le pays. Le curriculum est maintenant en cours de révision. Une contribution à une publication sur la stigmatisation et la discrimination a été fournie à l'Algérie. Des informations, des conseils et de la documentation ont été envoyés sur demande pour répondre à environ 250 demandes venant principalement de spécialistes de l'éducation travaillant dans les Ministères de l'éducation. • Le BIE est un contributeur important au Service d'échange d'informations sur le VIH, le SIDA et l'éducation de l'UNESCO. En collaboration avec l'IIEP, de nouveaux documents ont été ajoutés dans la banque de données (environ 400), des contributions ont été apportées au site Internet telles que l'addition de ressources clés, d'évaluations de bonnes pratiques ou de notes d'informations. La visibilité des activités du BIE dans le domaine du VIH n'a fait que s'accroître. • Évaluation des bonnes pratiques. Environ 25 nouveaux documents ont été évalués en 2009 à l'aide d'une présentation améliorée, plus facile à utiliser et offrant davantage de recommandations concrètes. Le but est d'aider ainsi les spécialistes à revoir leur matériel pédagogique. Ces évaluations sont aussi utilisées lors d'ateliers pour servir d'exemples de bonnes pratiques recueillies dans d'autres pays. Ces évaluations sont plus accessibles puisqu'elles sont disponibles sur les sites Internet du BIE et du Service d'échange d'informations de l'UNESCO. 	

Défis et leçons tirées

- Une importance particulière a été accordée à la formation des enseignants (initiale et continue) étant donné que ce domaine a été recensé comme étant l'un des points faibles sur le terrain.
- Il est primordial de réformer le primaire le secondaire ainsi que la formation des enseignants et d'introduire des modifications dans les curricula en parallèle.
- Cette démarche doit être adaptée au contexte culturel.
- Il est crucial de remettre en question et de discuter les idées reçues et les croyances erronées concernant le VIH et le sida.
- L'engagement personnel des parties prenantes de haut niveau est déterminant.
- Une bonne collaboration avec les bureaux de terrain est importante car ils peuvent fournir des informations clés sur le VIH et sida propre au contexte du pays. La collaboration actuelle a été renforcée avec l'IIEP et le siège, en particulier grâce au Service d'échange d'informations. La formation des enseignants et le curriculum doivent être révisés ensemble afin d'obtenir une réponse cohérente et durable. Un accent particulier doit porter sur la formation des enseignants en tant qu'acteurs clé.
- De nouvelles solutions de financement doivent être explorées pour assurer la poursuite du programme
- Des outils novateurs et pratiques comme le CD-Rom sur les activités interactives et le film sur les approches pédagogiques sont très appréciés par les spécialistes de l'éducation dans les pays.

6. STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Par le biais de la production d'outils novateurs (film, kit de ressources interactives par exemple), de l'organisation d'ateliers, de la saisie de nouveaux documents dans la base de données, de l'assistance technique et de l'évaluation des bonnes pratiques, le programme VIH apporte des connaissances spécialisées dans le domaine de l'éducation VIH et sida. Ces contributions sont déterminantes pour le renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation dans les pays et au sein de l'UNESCO. Pour les années à venir, la stratégie vise à continuer de générer des idées novatrices dans le domaine de l'éducation au VIH et au sida, tout en renforçant les partenariats avec les principaux partenaires et parties prenantes. Il convient d'étudier de nouvelles possibilités de financement pour garantir la continuité du programme.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

Dans le cadre d'EDUSIDA et de la stratégie de l'UNESCO pour le VIH, le BIE contribue activement à une réponse globale pour l'éducation VIH et sida. Les curricula sont mis à jour et les spécialistes de l'éducation améliorent leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités du BIE. L'expertise du BIE dans le domaine du VIH et sida est reconnue et sollicitée dans les pays, en particulier en Afrique. L'augmentation significative des demandes de collaboration montre qu'il s'agit d'un élément clé des activités de l'UNESCO dans ce domaine.

Produits pour 2009: production et diffusion d'un nouveau CD-Rom contenant des activités interactives identifiées comme bonnes pratiques pour l'enseignement participatif. Ce CD-Rom est également utilisé pour étayer les ateliers. Production d'un film présentant de bonnes pratiques d'approches pédagogiques pour l'éducation VIH et sida (Cameroun). Grâce à cet outil, les spécialistes et les futures enseignants pourront avoir des exemples concrets d'activités interactives pour leur classe puisque l'organisation de sessions de formation dans toutes les écoles est difficile. Le film sera distribué principalement en Afrique centrale et sera disponible en ligne d'ici à la fin de 2009 aux fins d'une diffusion plus large.

Un atelier régional pour la formation des enseignants, organisé en collaboration avec le bureau de Beyrouth de l'UNESCO, à l'intention de 14 pays arabes de la région. Un autre atelier sur la formation des enseignants, organisé en collaboration avec le bureau de Beyrouth et l'ISESCO à l'intention de 5 pays arabes et de 5 pays africains. Une nouvelle version améliorée du Manuel du BIE, adaptée aux besoins des utilisateurs sur le terrain, sera disponible. Une assistance technique est fournie aux pays sous la forme d'envois de documents, de conseils ou encore de solutions proposées à des problèmes spécifiques.

Service d'échange d'informations de l'UNESCO: Propose régulièrement de nouveaux documents saisis dans la base de données de l'UNESCO, des contributions telles que l'addition d'évaluations de bonnes pratiques ou de notes d'informations destinés au secteur de l'éducation VIH et sida. Contribution aux « Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité » de l'UNESCO par la réalisation de la bibliographie annotée. Élaboration d'un chapitre sur la discrimination et la stigmatisation dans le cadre d'une publication du bureau de l'UNESCO à Rabat. La section sur le VIH sur le site Internet du BIE est régulièrement actualisée et enrichie de nouvelles ressources-clés et d'évaluations de bonnes pratiques.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Les Ministères de l'éducation, les universités, les formateurs d'enseignants, les enseignants et les apprenants sont les principaux bénéficiaires de notre travail. Le secteur éducatif de l'UNESCO et, en particulier les bureaux sur le terrain, sont également des bénéficiaires. Les bureaux régionaux sont nos principaux partenaires pour mener des ateliers dans les pays et nous collaborons toujours étroitement avec eux. Les organisations de l'ONU, en particulier l'OIT, l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et l'ONUSIDA, sont d'importants partenaires qui s'associent volontiers, quand cela est possible est approprié, à notre travail afin d'offrir une vision globale du VIH et sida. La collaboration à la Journée mondiale du sida avec les partenaires de l'ONU renforce l'approche «Unis dans l'action» de l'Organisation. La collaboration et les relations tissées avec les bureaux régionaux ont permis au programme de poursuivre son travail avec dynamisme. Cela est en cours mais de nouvelles solutions financières seront également étudiées.

7. BUDGET (en dollars É.-U.)

7.1 Approuvé 150'000

7.2 Révisé 150'000

7.3 Affecté au 30.10.2009: **136'731**

RAPPORT 2009

1. Titre	Projets de coopération technique / Aide aux États membres
2. Responsable	Dakmara Georgescu
3. Dates de début et de fin	Janvier – décembre 2009
4. BUT GLOBAL	
<p>Le programme vise à fournir , selon leur demande, un appui spécialement adapté aux gouvernements des pays (c'est-à-dire aux Ministères de l'éducation et aux institutions en charge du curriculum, en qui concerne la planification, la conception et la mise en œuvre de curricula de qualité pour le primaire et le secondaire, en lien avec les nouveaux défis, besoins et perspectives de développement. Une importance particulière est accordée à l'intégration rationnelle de démarches fondées sur les compétences dans les curricula nationaux, ainsi que sur la préparation pour la vie et le travail basée sur les valeurs, les principes et les pratiques de l'Éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'Éducation au développement durable.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
<p>5.1.1 Renforcement des capacités pour la Préparation à la vie et au travail et pour l'Apprentissage pour vivre ensemble dans des pays sélectionnés par le biais de curricula et de manuels révisés fondés sur l'intégration des thèmes transversaux et des approches par compétences par exemple, <i>Vietnam</i>: révision des manuels du primaire à travers la perspective genre dans le cadre du Programme conjoint des Nations Unies); appui au projet de l'UNICEF: «Examen du cadre curriculaire du primaire et du secondaire au Kosovo*»; <i>Angola</i>: Intégration de dimensions transversales dans les curricula du secondaire; par exemple égalité entre homme et femme, Éducation au développement durable, éducation interculturelle, éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté (dans le cadre du Programme "CapEFA");</p> <p>*Cette assistance technique a été fournie conformément à la Résolution 1224 du Conseil de sécurité de l'ONU, en coordination avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (UNMIK) et à la suite d'un processus d'approbation interne de l'UNESCO.</p> <p>5.1.2 Cultures du curriculum privilégiant qualité, équité, durabilité et responsabilisation (par exemple, <i>Pakistan</i>: Formation intense sur les modèles de mise en œuvre des curricula, les pratiques efficaces – y compris le suivi et l'évaluation – et l'utilisation des résultats pour la révision des curricula; usage d'outils de mise en valeur des capacités spécialement conçus et développés de façon collaborative (par exemple <i>Boîte à outils</i> pour le renforcement des compétences et l'Apprendre à vivre ensemble dans les pays d'Afrique subsaharienne, <i>Étude</i> sur la Préparation à la vie et au travail dans les pays d'Afrique subsaharienne, <i>Questionnaire</i> détaillé sur l'enseignement de l'histoire en Afrique dans le cadre du programme «Histoire Générale de l'Afrique/GHA»);</p> <p>5.1.3 Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans des situations d'urgence (par exemple collaboration avec le Réseau inter-institutions pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) afin d'élaborer des «Notes générales sur l'apprentissage et l'enseignement de qualité», en privilégiant les aspects relatifs aux curricula;</p>	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
<p>5.2.1 Vietnam: Élaboration collaborative de guides à l'intention du Ministère de l'éducation et de la formation/Équipe technique (25 spécialistes) pour l'analyse des manuels du primaire à travers une perspective genre et d'un rapport sur les conclusions, contenant notamment des recommandations à l'intention du Ministère de l'éducation et de la formation pour la révision des manuels du primaire, en collaboration avec les parties prenantes et approuvés par le Ministère; UNICEF: Plusieurs versions provisoires du cadre curriculaire, examinées avec tous les intéressés et modifiées en tenant compte des réactions de plus de 200 représentants de parties prenantes, lequel servira à établir la version définitive et officielle dont la mise en œuvre est prévue à partir de 2010/2011; Angola: accords initiaux entre parties prenantes sur un programme de travail en vue de sa mise en œuvre en 2010.</p> <p>Observations sur les cibles et les bases de référence: Vietnam: même si l'analyse des manuels à travers une</p>	

perspective genre a été tentée à diverses reprises, c'est la première fois qu'une telle analyse est effectuée sur la base de méthodologies détaillées et rigoureuses, partagées par les responsables de l'éducation et les parties prenantes. C'est également la première fois que des guides spécialement conçus aux fins d'une analyse des manuels tenant compte de l'égalité homme-femme ainsi qu'un rapport incluant des recommandations pour l'examen des manuels dans une perspective genre sont publiés dans un cadre collaboratif et approuvés par le Ministère. En 2010, le projet au Vietnam se poursuivra, une importance particulière étant accordée à l'intégration des questions homme-femme et à la promotion de l'égalité entre les sexes dans les cours de formation continue des enseignants.

5.2.2 Pakistan: La stratégie nationale de mise en œuvre des curricula, élaborée par dix spécialistes de l'éducation /des curricula formés par le BIE, et entérinée par le Ministère, sera mise en place en 2010.

Observations sur les **cibles** et les **bases de référence**: le **Pakistan** est sur le point de mettre en œuvre un curriculum révisé pour le primaire et le secondaire mais en l'absence d'un cadre curriculaire national et de critères de qualité consensuels. Il est donc nécessaire de définir des principes directeurs pertinents à l'échelle du pays ainsi que des critères de qualité fondés sur des processus durables de suivi, d'évaluation et de révision des curricula envisageables.

5.2.3 La structure et l'ébauche validées des *Notes générales sur l'apprentissage et l'enseignement de qualité* ainsi que la section sur les curricula débattue entre parties prenantes, seront prises en compte dans la troisième révision qui sera effectuée en début 2010. Le réseau INEE a élaboré des normes minimum pour l'éducation en situation d'urgence. Il a été jugé nécessaire d'élaborer des principes directeurs détaillés en ce qui concerne un enseignement et un apprentissage de qualité en situation d'urgence, en s'attachant particulièrement aux aspects relatifs aux curricula.

5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

Réalisations :

- Accords de coopération soutenus grâce à un financement extrabudgétaire du Bureau de l'UNESCO à Hanoï (Vietnam), de l'UNICEF, du Bureau de l'UNESCO à Windhoek (Angola), de la GTZ (Pakistan), du réseau INEE (Notes générales sur l'apprentissage et l'enseignement de qualité dans les situations d'urgence);
- Outils et ressources de renforcement des capacités mis au point de façon collaborative, échangés entre usagers, bénéficiaires et parties prenantes et utilisés par ceux-ci (Vietnam: principes directeurs aux fins d'une analyse des manuels à travers une perspective genre et rapport sur les conclusions, contenant notamment des recommandations pour la révision des manuels; GHA: Questionnaire utilisé dans les pays africains; UNICEF: plusieurs versions révisées du cadre curriculaire, examinées avec les parties prenantes; INEE: projet de Notes générales sur l'apprentissage et l'enseignement de qualité;
- Renforcement des synergies entre parties prenantes (par exemple, Vietnam, Angola; équipes techniques et groupes de concertation élargis) associant parties prenantes et bénéficiaires;
- Identification et formation des responsables nationaux des curricula et des agents chargés des réformes au niveau national (Vietnam, Angola et Pakistan).

Défis et leçons tirées :

- En raison de limitation de temps et de budget, les programmes de travail, une fois approuvés, sont en général extrêmement contraignants. Enseignements tirés: il conviendrait de consacrer davantage de temps à l'exécution du projet proprement dit et de ne pas s'attarder sur la planification et l'approbation dudit projet;
- Un des défis majeurs est la nécessité de traiter les questions de renforcement de compétences tout en s'engageant parallèlement dans les processus de mise en œuvre du projet, ce qui exige des compétences et un engagement de haut niveau. Autant de parties prenantes que possible devraient être associées dès le début et leur engagement devrait être stimulé tout au long du processus;
- Le besoin d'établir une coordination avec de nombreuses institutions et parties prenantes pour renforcer les synergies et améliorer les résultats aux fins d'un impact plus large constitue un autre enjeu. Bien que cette démarche soit lente, elle aboutit néanmoins à des stratégies plus efficaces pour la coordination, le suivi et l'évaluation du projet.

6. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

- Les projets d'assistance technique sont mis en œuvre dans des pays en développement sélectionnés qui présentent des caractéristiques communes, telles que le besoin de réviser leurs curricula et manuels en vue de renforcer la mise en valeur de compétences pour la vie et le travail. La priorité est accordée aux pays sortant de conflit ou aux pays touchés par de tels conflits (comme l'Angola, le Pakistan et le Vietnam);
- Si des pays sont dotés d'institutions s'occupant de curricula et de personnels qualifiés, il est nécessaire de renforcer les capacités de ces personnels et de ces institutions pour qu'ils puissent gérer le caractère complexe de la planification, de la conception et de la mise en œuvre, et de construire sur les expériences pertinentes acquises aux niveaux national, régional et international;
- Il est également nécessaire de souligner l'importance d'intégrer des éléments forts de suivi et d'évaluation à tous les stades d'un projet. Ces deux éléments, que sont le suivi et l'évaluation, ont d'ordinaire peu de poids ou sont totalement absents des projets de curricula nationaux, et ils exigent un regain d'attention pour renforcer la qualité, l'impact et la durabilité.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

- Plusieurs missions de terrain, notamment des ateliers nationaux réunissant des spécialistes de l'éducation/des curricula, pour planifier des activités, conclure des accords, interagir en face-à-face dans le cadre de processus de développement de matériels;
- Interactions en ligne avec des groupes techniques et des responsables du processus d'élaboration de curricula et de matériels afin de maintenir les liens entre les partenaires participants et de ménager un engagement fort de leur part;
- Élaboration collaborative de projets, de modules de formation/outils de renforcement des capacités (par exemple principes directeurs), de rapports et d'études visant à améliorer l'appropriation et la durabilité;
- Élaboration collaborative d'instruments et de stratégies de recherche pour la collecte et l'interprétation de données afin d'accroître l'appropriation, la pertinence et la fiabilité;
- Affichage sur les sites Internet du BIE et de l'UNESCO afin de faire connaître les processus et les résultats et d'en favoriser l'échange;
- Conception de dépliants et autres supports de diffusion (par exemple contribution du BIE dans des situations post-conflit et post-catastrophe) pour sensibiliser davantage le public aux projets et faciliter l'accès aux ressources du BIE.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Partenaires clés

- Ministères de l'éducation et organismes internationaux (GTZ; INEE; UNICEF);
- Institutions en charge des curricula (par exemple, Conseils des curricula, Instituts nationaux de pédagogie et des curricula);
- Secteurs de l'UNESCO (Éducation et Culture) et bureaux hors-siège de l'UNESCO (Hanoi, Windhoek).

Bénéficiaires

- Spécialistes nationaux des curricula et des manuels qui ont travaillé de concert à l'élaboration de stratégies sur les curricula, ainsi qu'à l'élaboration d'outils et de ressources pour le renforcement des capacités;
- Bénéficiaires indirects (enseignants, étudiants, directeurs d'établissements et communautés dans leur ensemble).

7. BUDGET (en dollars É.-U.)

7.1 Approuvé : 285'000

7.2 Révisé : 283'901

7.3 Engagé au 30.10.09 : **198'273**

RAPPORT 2009

1. Titre	Projet GigaPan : la diversité et l'inclusion dans la communauté
2. Responsable	Clementina Acedo (suppléants : Christopher Strebel et Carolina Belalcazar)
3. Dates de début et de fin	Janvier – décembre 2009
4. BUT GLOBAL	
<p>L'objectif principal est de renforcer les capacités des enseignants, des écoles et des élèves dans la mise en œuvre d'activités basées sur les TICs dans les curricula et de créer ainsi davantage d'inclusion dans l'utilisation des TIC dans l'éducation. Un autre objectif important est de renforcer les curricula en explorant des questions locales et internationales dans le domaine de l'inclusion et de l'« Apprendre à vivre ensemble » dans le but de créer davantage de coopération et de solidarité par le biais d'échanges fondés sur l'utilisation de GigaPan avec des enfants de cultures différentes.</p>	
5. RÉSULTATS	
5.1. Titre	
<p>L'intégration plus pertinente de la technologie dans le curriculum des écoles s'est améliorée et, grâce à l'expansion et à la pérennité du projet GigaPan, les dialogues interculturels avec les étudiants du monde entier se sont développés.</p>	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
<p>Les indicateurs de performance sont les suivants : nombre d'écoles, de projets de classes internationales, d'enseignants et d'étudiants formés aux TIC et à la technologie curriculaire du GigaPan, qualité des dialogues sur le thème du GigaPan (nombre de panoramas et de clichés pris et commentaires), et enquêtes d'évaluation de degré de pérennité du projet.</p> <p>Initialement, la base de référence du projet était constituée par quatre écoles réparties dans trois pays (Afrique du Sud, États-Unis d'Amérique et Trinité-et-Tobago). L'idée était de commencer à élargir le projet à davantage d'écoles et de pays en augmentant la synergie entre le curriculum et les outils TIC, contribuant aux objectifs de l'EPT et en particulier à l'élimination des disparités entre sexes et à la création de l'accès équitable aux programmes d'apprentissage et de compétences nécessaires dans la vie courante.</p>	
5.3. Réalisations, défis et leçons tirées	
<ul style="list-style-type: none"> • Treize écoles, pour la plupart sélectionnées en collaboration avec le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (dit « réSEAU »), dans cinq pays (Afrique du Sud, Brésil, États-Unis, Indonésie, Trinité-et-Tobago et) ont bénéficié d'une formation, d'équipements et du renforcement de dix écoles dans quatre pays) a été dépassé. Dans tous les cas, une évaluation des écoles a été effectuée avant de dispenser la formation et de déterminer la méthodologie appropriée, et une étude a été menée pour déterminer comment les écoles pouvaient contribuer au projet et le compléter le plus efficacement possible. Plus de 350 étudiants et 75 enseignants ont bénéficié d'une formation dans le cadre de projets sur la technologie GigaPan et les projets de classes. Le maire de Pittsburgh a décrété la création, dans sa ville, d'une journée GigaPan en l'honneur du BIE de l'UNESCO et de l'université Carnegie Mellon (CMU) « pour leur approche innovante en matière de développement en vue de créer des liens entre les enfants du monde entier ». • Autres marques de succès du projet GigaPan : i) il a été sélectionné comme meilleure pratique en matière d'éducation pour le développement durable dans une publication UNESCO du réSEAU ; ii) des galeries d'art locales ont présenté le travail des étudiants et leur dialogue avec leurs pairs du monde entier en tant qu'outil d'autonomisation, permettant ainsi à la population locale (par ex. à Johannesburg et à Pittsburgh) de découvrir le travail culturel, scientifique et éducatif effectué par les étudiants. • Les enfants semblent assimiler rapidement la nouvelle technologie et de nombreux obstacles à l'apprentissage et à la compréhension de celle-ci sont rapidement surmontés. Les premières évaluations effectuées chez les étudiants indiquent qu'ils se sentent plus à l'aise vis-à-vis de l'utilisation de la nouvelle technologie et de son intégration dans les pratiques curriculaires après avoir utilisé GigaPan et qu'ils n'ont aucun problème à dialoguer avec leurs pairs et même à présenter le projet à de nouveaux étudiants pour le projet. Tous ces éléments sont autant de signes encourageants pour la pérennité du projet. La principale difficulté rencontrée a été de déterminer la manière la plus efficace d'intégrer la technologie dans les projets de classe tout en coordonnant simultanément le dialogue avec d'autres écoles. • Des lignes directrices pour les projets de classe dans les écoles ont été élaborées et utilisées lors de la 	

formation.

- Un article sur les résultats de la recherche a été présenté dans une conférence internationale à Lausanne.

6. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Bien qu'il existe de nombreuses ressources éducatives fondées sur les TIC, les meilleures pratiques permettant d'utiliser efficacement ces technologies en classe ont relativement peu été étudiées. La question se pose également de savoir par quels moyens conférer de manière optimale des capacités en matière d'utilisation des TIC à des étudiants situés dans des régions où l'informatique n'a été que récemment introduite. Bien trop souvent, on fait don de matériel informatique à des écoles dotées de capacités insuffisantes pour pouvoir intégrer les TIC dans leur curriculum d'où la difficulté à mettre en place un programme durable.

Le projet GigaPan (appareil photographique robotisé) a été développé afin d'aider des enfants de différents pays et origines socio-économiques à dialoguer entre eux et de renforcer ainsi la compréhension entre les cultures. À travers l'utilisation du GigaPan, et outre le fait de développer des aspects clés du curriculum, les enfants devraient être amenés à s'instruire sur le monde et à enseigner à leurs pairs en leur faisant partager leur héritage (événements historiques et se rapportant à la communauté) dans le cadre de projets de classe. Ainsi, les élèves créent leur propre communauté et développent pleinement leur compréhension, leur considération et leur respect pour les croyances et valeurs des autres. Cet apprentissage interactif et dynamique vise à promouvoir les thèmes de "l'« Apprendre à vivre ensemble » et de l'« Éducation pour l'inclusion ».

Le projet GigaPan s'inscrit dans le cadre du résultat attendu n° 6 (« Renouvellement des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme du curriculum et le renforcement de l'évaluation de l'apprentissage par les élèves ») de l'axe d'action 2 et contribue à cet objectif. Le projet consiste à essayer un outil innovant de mise en œuvre des TIC dans l'éducation, le GigaPan, pour établir ensuite les meilleures pratiques quant à la manière dont de tels outils peuvent contribuer au renouvellement des systèmes éducatifs, à la création de liens culturels et à des pratiques inclusives en classe. Il vise en outre à identifier des méthodes efficaces d'intégration des TIC dans le curriculum, et contribue ainsi à renforcer les capacités nationales en matière de gestion de l'éducation de base. Ce projet est particulièrement orienté vers la création de liens entre les étudiants du monde entier, la priorité étant donnée à la réduction de la fracture numérique en matière d'information éducative avec l'Afrique et le reste du monde et à l'utilisation des TIC afin qu'elles deviennent également une plateforme vers une meilleure parité des genres.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

Ce projet vise à établir, par un travail incessant avec les écoles qui y participent, les moyens d'encourager et de développer davantage les échanges intra-scolaires et le dialogue en se basant sur les succès de la phase pilote. De nouvelles améliorations dans les échanges se traduiront également par une meilleure capacité du projet à s'intégrer dans les activités des classes et à devenir un projet durable. Cela aura également pour effet de développer la capacité des étudiants à explorer des questions locales et internationales dans le domaine de l'inclusion et de l'« Apprendre à vivre ensemble ». Pour l'année 2009, les résultats attendus étaient les suivants : 1) au moins dix écoles dans au moins quatre pays impliquées dans le projet ; 2) évaluation de nouvelles écoles effectuée en vue de déterminer la méthodologie appropriée pour inclure chaque école rejoignant le projet ; 3) formation des élèves et des enseignants sélectionnés à l'intégration de la technologie dans le curriculum selon leur niveau d'expertise en TIC ; 4) dialogues inter-écoles en utilisant le GigaPan, avec pour objectif d'accroître en qualité et en régularité les échanges entre les écoles ; 5) dissémination des informations sur le projet au moyen du site web du BIE ; 6) diffusion des résultats de recherche à l'occasion de réunions internationales.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Parties prenantes et partenaires :

- Partenaires du projet : université Carnegie Mellon (CMU) et UNESCO réSEAU.
- Dans les pays participants : collaboration avec les ministères de l'éducation, les commissions nationales de l'UNESCO, les écoles, les universités, les enseignants, les élèves ainsi que des galeries exposant le travail des écoles.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire

7.1 *Voté* 70'000

7.2 *Révisé* 70'000

7.3 *Engagé au 30.10.09 :* 37'671

RAPPORT 2009

1. Titre	Production et gestion des connaissances
2. Responsable	Massimo Amadio (Suppléants: Christopher Strebel et Hanspeter Geisseler, site du BIE; Ruth Creamer et Elizabeth Glauser, Documentation et information)
3. Dates de début et de fin	Janvier – décembre 2009
4. BUT GLOBAL	
<p>Le principal objectif est d'appuyer l'action en faveur d'une EPT de qualité en rassemblant, systématisant et rendant accessible un éventail de ressources, de documents et d'informations sur les systèmes d'éducation, les curricula et les processus de développement curriculaire. Cette base de connaissances a pour but d'appuyer des activités de développement des capacités, d'étayer les processus décisionnels et de faciliter l'échange et le débat sur des questions spécifiques d'éducation et de curriculum.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
<p>Mise à jour et dissémination de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les curricula ainsi que les processus de développement curriculaire; identification de nouveaux développements dans le domaine de l'éducation grâce à l'information recueillie et traitée, à la recherche et à des études.</p>	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
<p>Mise à disposition et publication d'études et d'analyses. Mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE. Mise à jour régulière du site Web du BIE (nombre de visiteurs du site).</p>	
5.3. Réalisations, défis et leçons tirées	
<p>Le CD-ROM contenant le rapport de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) a été produit et largement diffusé. Dans le cadre du suivi de la 48^e session de la CIE, une section sur l'éducation pour l'inclusion a été créée sur le site Web du BIE et donne accès à une vaste gamme de ressources; elle contient notamment des notes d'orientation, lignes directrices, outils, rapports, documents et publications pour aider les décideurs, les responsables de l'éducation, les enseignants et les dirigeants de collectivités dans leurs efforts de lutte contre les inégalités dans l'éducation et de création d'environnements d'apprentissage plus axés sur l'inclusion. Le site Web du BIE a été régulièrement mis à jour et le renforcement de la plateforme collaborative en ligne de la Communauté de pratique (COP) du BIE sur le développement curriculaire s'est poursuivi. La base de données du BIE <i>Dossiers par pays</i> (193 dossiers, comprenant 95 pays avec accès en ligne à des ressources curriculaires) a été mise à jour et enrichie. Des services d'alerte et des recueils de ressources en ligne ont été mis à la disposition des membres de la COP du BIE et d'autres spécialistes de l'éducation (38 alertes et 3 recueils à la date de fin octobre 2009). La collection unique de la série des rapports nationaux 1932-2004 a été transformée en une bibliothèque numérique, également accessible par l'intermédiaire de la base de données des documents et publications de l'UNESCO (UNESDOC). Le catalogue électronique en ligne (IBEDOC) du BIE a été régulièrement mis à jour et pleinement intégré dans l'UNESDOC. Deux numéros de la série de <i>Documents de travail sur le curriculum</i> ont été produits ('Savoir complexe et compétences éducatives' et 'Curriculum et inclusion dans la région andine de l'Amérique latine'). Une analyse de contenu de 129 messages de ministres de l'éducation (48^e session de la CIE) a été produite et partagée avec l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Une analyse exploratoire de rapports nationaux 2008 et d'autres rapports d'un total de 31 pays d'Amérique latine a été produite (<i>L'éducation pour l'inclusion en Amérique latine et dans les Caraïbes</i>): elle a également servi de contribution à l'atelier régional conjointement organisé par le Bureau régional pour l'éducation en Amérique latine et les Caraïbes (OREALC), le BIE et le Siège ("Mise en œuvre de politiques éducatives inclusives en Amérique latine", Santiago du Chili, 18-20 novembre). Le processus d'examen de la Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE), coordonné par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a été appuyé par la participation au Comité consultatif technique de la CITE et une contribution au projet de proposition sur l'éducation de base dans le cadre de la classification révisée. Le BIE accueille également la troisième réunion du Comité consultatif technique de la CITE (Genève, 3-4 décembre). Enfin, des informations sur les curricula et le temps d'enseignement ont été fournis comme contribution au rapport mondial intersectoriel sur la diversité culturelle (<i>Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel</i>, lancé le 20 octobre 2009).</p>	
<p>Publications: Sept numéros de Perspectives ont été publiés, y compris un numéro qui a été traduit en portugais.</p>	

Un très bon régime de collaboration a été établi avec les collègues du Siège, en particulier dans le cadre du processus d'intégration du catalogue électronique du BIE dans l'UNESDOC, la création de la bibliothèque numérique des rapports nationaux, ainsi que l'intégration du site Web du BIE dans le portail de l'UNESCO. Les statistiques sur les visites du site Web du BIE au cours de l'année 2009 seront communiquées en janvier 2010.

6. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

L'ensemble de ressources du BIE dans son domaine de spécialisation est hautement appréciée au sein de l'UNESCO et par les parties prenantes extérieures ; la fonction de centre d'échange et d'information (*clearinghouse*) du BIE est l'un de ses plus précieux atouts ainsi qu'une source de valeur ajoutée. L'un des objectifs stratégiques de la Stratégie 2008-2013 du BIE est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et un éventail de ressources sur les systèmes éducatifs et les processus d'élaboration des curricula ; à l'intention des chercheurs, formateurs, praticiens et décideurs, et aussi en tant que moyen de contribuer à l'enrichissement du portail UNESCO de la connaissance.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

La consolidation et l'expansion de la base de connaissances du BIE, qui appuient également toutes les activités de l'Institut, comprennent : le renforcement des services de centre documentaire de référence et de service d'information, la mise place d'une plateforme en ligne pour accroître le partage de l'information et le travail en collaboration, la rationalisation des services et de l'accès aux documents et ressources afin d'atteindre un plus vaste public. Le site Web du BIE est devenu un outil essentiel pour élargir l'accès à des ressources et services spécialisés et il constitue aussi pour le BIE le pivot de sa communication. Le programme Production et gestion des connaissances fournit également un appui à tous les programmes et projets du BIE et offre des services de documentation et d'information aussi bien au sein qu'en dehors de l'UNESCO.

Les résultats attendus pour 2009 comprenaient : Un site Web du BIE régulièrement mis à jour, offrant un accès facile à tout un éventail de ressources et contribuant également à l'enrichissement du portail Unesco de la connaissance. Poursuite du renforcement de la plateforme collaborative en ligne de la communauté de pratique du BIE, consacrée à l'élaboration des curricula. Mise à jour et enrichissement réguliers des bases de données du BIE (*Dossiers par pays, Données mondiales de l'éducation*). Production et diffusion du CD-ROM contenant le rapport de la 48^e session de la CIE. Collecte, systématisation et mise à disposition sur le site Web du BIE des ressources pour le centre documentaire de référence sur l'éducation pour l'inclusion (dans le cadre du suivi de la 48^e session de la CIE). Poursuite du développement de la collecte de documents sur les curricula, y compris des liens vers des documents sur les curricula, mis à disposition sur le Web. Mise à disposition régulière de services d'alerte et de recueils de ressources en ligne, à l'intention des membres de la communauté de pratique du BIE et d'autres spécialistes de l'éducation. Transformation progressive de la série des rapports nationaux en une bibliothèque numérique. Mise à jour régulière du catalogue électronique en ligne (IBEDOC) et intégration complète dans la base de données des documents et publications de l'UNESCO (UNESDOC). Production et mise à disposition d'analyses/études en particulier au moyen de la série de *Documents de travail sur le curriculum*. Le processus d'examen de la Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE), coordonné par l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) et soutenu par une participation dans le Comité consultatif technique de la CITE.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Bénéficiaires directs et indirects :

- Les équipes nationales pour l'éducation de qualité pour tous ;
- Les utilisateurs des services d'information en matière d'éducation (décideurs, praticiens, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves) ;
- Les membres de la communauté de pratique du BIE.

Parties prenantes concernées, partenaires :

- Collaboration avec les ministères de l'éducation et les chercheurs ;
- Collaboration avec les services centraux et les bureaux hors siège ainsi que les centres de documentation de l'UNESCO.

7. BUDGET (en dollars É.-U.)

7.1 Approuvé : 235'000

7.2 Révisé : 235'000

7.3 Engagé au 30.10.09: **211'391**

RAPPORT 2009

1. Titre	Suivi de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE)
2. Responsable	Renato Opertti
3. Dates de début et de fin	Janvier - décembre 2009

4. BUTGLOBAL

L'objectif principal de la contribution du BIE au suivi de la CIE est d'appuyer l'action en faveur d'une éducation de qualité pour tous, en notant qu' « *il est possible d'envisager le concept élargi d'éducation pour l'inclusion comme un principe directeur général visant à renforcer l'éducation pour le développement durable et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, ainsi que l'accès égal de toutes les classes de la société à des possibilités d'apprentissage, de manière à appliquer les principes de l'éducation pour l'inclusion* », ainsi que « *le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion* » (Conclusions de la 48^e session de la CIE).

L'UNESCO-IBE vise le renforcement des capacités de conception, de gestion et de mise en œuvre de curricula inclusifs chez les décideurs, les spécialistes et les praticiens, conformément aux conclusions de la 48^e session de la CIE, à savoir « *encourager les échanges et la diffusion des bonnes pratiques ; fournir aux pays, sur demande, des conseils concernant la manière dont ils peuvent élaborer et mettre en œuvre les politiques d'éducation pour l'inclusion ; encourager la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud en vue de la promotion de l'éducation pour l'inclusion ; encourager les efforts en vue d'augmenter les ressources consacrées à l'éducation, aussi bien au niveau national qu'international ; et fournir des efforts particuliers afin d'aider les Pays les moins avancés et les pays affectés par des conflits dans la mise en œuvre de ces recommandations.* » (Conclusions de la 48^e session de la CIE)

5. RESULTATS

5.1. Titre

Capacités renforcées de conception, de gestion et de mise en œuvre de curricula inclusifs chez les décideurs, les spécialistes et les praticiens, conformément aux conclusions de la 48^e session de la CIE.

5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées

Nombre d'activités pertinentes mises en œuvre (conférences/ateliers/activités en ligne) par région et par pays, nombre de demandes d'assistance pour l'élaboration de cadres politiques et curriculaires, de principes directeurs et de manuels, reçues de décideurs politiques et de développeurs de curricula; nombre de cadres politiques et curriculaires, de principes directeurs et de manuels élaborés;

Critères d'évaluation : type d'activités mises en œuvre – objectifs, portée (institutions et personnes participant à chaque activité, classées par pays); contenu et impact des activités (par exemple information de retour provenant des participants, révision concrète de document directeurs et de curricula).

Base de référence : Collaboration et consensus déjà en place (en particulier avec les bureaux régionaux de l'UNESCO et les ministères de l'éducation) grâce aux réunions préparatoires à la 48^e session de la CIE, tenues en 2007 et 2008, ainsi qu'à la 48^e session de la CIE elle-même (25-28 novembre 2008, Genève), comme en témoigne les conclusions de la 48^e session de la CIE.

5.3. Réalisations, défis et leçons tirées

Au 31 octobre 2009, quelques 26 activités de suivi de la 48^e session de la CIE étaient axées sur le dialogue politique et la capacité de développement prévue, facilitée, mise en œuvre ou à laquelle une contribution a été apportée. Ces activités ont porté sur toutes les régions de l'UNESCO et plus de 1740 participants de 91 pays y ont pris part. (voir l'Annexe pour des renseignements complémentaires).

Réalisations :

- La large dissémination des conclusions de la CIE et la facilitation du dialogue politique dans un grand nombre de conférences et de réunions ont renforcé la sensibilisation aux politiques et programmes d'éducation pour l'inclusion (EI) à divers niveaux du système éducatif, faisant ainsi de l'éducation pour l'inclusion une stratégie essentielle pour réaliser l'éducation pour tous (EPT) aux niveaux international et

national et renforcer « le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion » ;

- Des ateliers de développement des capacités en matière d'EI ont appuyé les décideurs politiques, les développeurs de curricula et les enseignants à réformer les cadres d'orientation et curriculaires en vue de l'éducation pour l'inclusion et à les mettre en œuvre dans les classes ;
- Des documents relatifs aux conclusions de la 48^e session de la CIE et à l'éducation pour l'inclusion ont été produits et diffusés pour partager l'information et les conclusions de recherche clés sur les résultats de la 48^e session de la CIE et sur la mise en œuvre de politiques et de curricula d'éducation pour l'inclusion (par exemple le Module sur l'éducation pour l'inclusion pour la région d'Amérique latine, fondé sur la banque de ressources en matière de curriculum; numéro de **Perspectives** axé sur l'éducation pour l'inclusion) ;
- Des demandes ont été reçues de bureaux hors siège de l'UNESCO (Beyrouth et Moscou) et d'experts nationaux, sollicitant une future assistance technique pour l'élaboration d'une boîte à outils pour concevoir des curricula inclusifs dans les régions arabe et de la CEI.

Défis :

Les principaux défis ont été d'engager et mobiliser des partenaires clés à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNESCO pour promouvoir des choix d'orientations sur un concept élargi d'éducation pour l'inclusion comme principe clé pour faire avancer la réalisation des objectifs de l'EPT, ainsi que pour mettre efficacement en œuvre un dialogue multiculturel et multilingue sur l'éducation pour l'inclusion.

Leçons tirées :

- La forte valeur ajoutée du mode de fonctionnement unitaire de l'UNESCO dans la promotion de l'éducation pour tous et l'exécution du rôle de chef de file ;
- La pertinence de la promotion de débats politiques approfondis sur l'éducation pour l'inclusion comme condition exigée pour promouvoir et appuyer les changements curriculaires ;
- La pertinence de la traduction des documents dans les 6 langues de l'UNESCO afin d'améliorer l'accès à ces documents ;
- L'adoption de différents régimes de coopération dans et entre les différentes régions de l'UNESCO.

6. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

L'une des activités fondamentales du plan de travail 2009 du BIE vise à appuyer les processus de changement et de gestion curriculaires que mettent en œuvre les États membres. Ce domaine de travail correspond bien aux objectifs du document 35 C/5 axé sur la mise en place d'un système éducatif efficace de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. En outre, ce domaine est fortement lié à la question de l'éducation pour tous et à la diffusion et à la mise en œuvre des conclusions de la 48^e session de la CIE (voir ci-dessus pour plus d'information). Tout cela repose sur la collaboration et le consensus déjà obtenus en coordination avec les bureaux régionaux de l'UNESCO et d'autres partenaires lors des réunions préparatoires à la 48^e session de la CIE, tenues en 2007 et 2008, ainsi que sur les conclusions et recommandations de la 48^e session de la CIE.

6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés

- Diffuser les conclusions de la 48^e session de la CIE auprès des parties prenantes et partenaires pertinents;
- Mettre en place un vaste agenda d'éducation pour l'inclusion comme moyen d'accélérer les progrès vers les objectifs de l'éducation pour tous ;
- Promouvoir le rôle de chef de file de l'UNESCO en matière d'éducation pour l'inclusion ;
- Aviser et soutenir les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des curricula d'éducation pour l'inclusion, par exemple au moyen de principes directeurs, de boîtes à outils, d'ateliers d'élaboration de curricula ;
- Encourager la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud en vue de la promotion de l'éducation pour l'inclusion, par exemple la création de partenariats et l'établissement de plans d'action communs

Justification :

Dans le cadre de son mandat d'appuyer les États membres dans les processus de changement et de gestion des curricula dans le cadre de l'éducation pour l'inclusion, l'UNESCO-BIE vise à encourager et à aider à mettre en œuvre des réformes globales en vue de l'éducation pour l'inclusion (du dialogue politique aux pratiques en classe ou plus globalement de la vision à l'action).

Produits :

- Les conclusions de la 48^e session de la CIE ont été diffusées et un vaste agenda d'éducation pour l'inclusion a été mis en place par la facilitation de conférences et de réunions et la participation à ces événements avec toute une gamme de partenaires et de parties prenantes pertinentes dans toutes les régions de l'UNESCO, comme moyen d'accélérer les progrès vers les objectifs de l'éducation pour tous ;
- Le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion a été établi grâce à un suivi extrêmement actif de la 48^e session de la CIE ;
- Des parties prenantes pertinentes en matière d'éducation ont été formés lors d'ateliers d'élaboration de curricula dans toutes les régions de l'UNESCO, axés ou portant sur l'éducation pour l'inclusion ;
- Toute une gamme de documents concernant les résultats de la 48^e session de la CIE et l'éducation pour l'inclusion ont été produits/publiés/traduits (par exemple documents vidéo de la 48^e session de la CIE; Module sur l'éducation pour l'inclusion pour la région d'Amérique latine, fondé sur la banque de ressources en matière de curricula; numéro de **Perspectives** axé sur l'éducation pour l'inclusion) et diffusés lors d'activités de suivi de la CIE et en ligne (sur le site Web actualisé et sur l'E-forum multilingue modéré sur les curricula pour l'inclusion).

Résultats escomptés :

- Sensibilisation aux thèmes de l'éducation pour l'inclusion, à l'éducation pour l'inclusion comme moyen d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous et au rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion ;
- Élaboration de politiques et de curricula d'éducation pour l'inclusion, reflétés par exemple dans des cadres d'orientation et cadres curriculaires révisés;
- Mise en œuvre de politiques et de curricula d'éducation pour l'inclusion, par exemple par des parties prenantes ayant reçu une formation et s'appuyant sur des lignes directrices, des manuels et autres matériels.

6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs*Principales parties prenantes :*

- Les dirigeants, les éducateurs, les spécialistes et développeurs de curricula et les formateurs d'enseignants de toutes les régions de l'UNESCO, principalement ceux qui sont membres de la COP.

Partenaires :

- Le Secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux, multipays et nationaux de l'UNESCO ainsi que des secteurs de la société civile, des organes intergouvernementaux, des ONG et des organisations donatrices.

Principaux bénéficiaires :

- Institutions et personnes physiques travaillant sur les processus de changement des curricula aux niveaux régional et national, aux divers échelons du système éducatif.

7. BUDGET ((en dollars É.-U.)

7.1 Approuvé : 350'000

7.2 Révisé : 350'000

7.3 Engagé au 30.10.09 : 198'621

Annexe: renseignements complémentaires sur les activités de suivi de la CIE**Niveau international**

- Les ressources de la CIE et de l'éducation pour l'inclusion sont reproduites, traduites dans les 6 langues de l'UNESCO et mises en ligne (par exemple, deux vidéo de la CIE, des lignes directrices, des boîtes à outils);
- Publications et présentations sur l'éducation pour l'inclusion produites et diffusées, par exemple :
 - « Définir un agenda pour l'éducation pour l'inclusion: Réflexions autour de la 48^e session de la CIE » (à publier)
 - « Avancée: L'éducation pour l'inclusion au cœur de l'éducation pour tous » (publié dans le deuxième numéro de **Perspectives**, axé sur l'éducation pour l'inclusion et diffusé lors de Conférences et ateliers)

- « De l'éducation pour l'inclusion aux curricula pour l'inclusion: avancer l'agenda de l'EPT » (sera publié dans la revue SangSaeng de l'UNESCO-APCEIU).
- o Préparatifs en vue d'une publication conjointe avec le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, sur un module concernant le droit à l'éducation pour l'inclusion;
- o Organisation d'un E-forum multilingue modéré par la COP, sur le thème « De l'éducation pour l'inclusion aux curricula pour l'inclusion » (26 octobre- 13 novembre 2009).

Afrique

- o Les conclusions et recommandations de la CIE ont été présentées à un « Forum sur l'éducation de qualité et le développement professionnel des enseignants », organisé par le ministère de l'éducation des sciences et des sports, le programme pour le développement de l'éducation de la Guinée équatoriale (PRODEGE) et l'Académie du développement éducatif (AED), auquel ont participé 120 chercheurs et enseignants (Malabo, Guinée équatoriale, 28-29 avril 2009);
- o Les résultats de la CIE ont été présentés à l'atelier sous-régional de développement des capacités sur la mise à l'essai du nouvel outil curriculaire du BIE à travers le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP), auquel ont assisté 60 participants, de 7 pays africains (Dar es Salaam, Tanzanie, 24 juin 2009).

Amérique latine et Caraïbes

- o Présentation des résultats de la 48^e session de la CIE aux Commissions parlementaires nationales uruguayennes de l'éducation et de la culture, ainsi que lors d'une Conférence publique organisée par la faculté des sciences humaines de l'Université catholique d'Uruguay et la faculté d'éducation de l'Université de l'entreprise, à laquelle ont assisté 9 députés, 8 sénateurs et 100 enseignants/chercheurs (Montevideo, Uruguay, 1-2 avril 2009);
- o Co-organisation et facilitation d'ateliers de développement des capacités, à l'intention d'animateurs de l'UNESCO, et de conférences publiques, axés sur l'éducation pour l'inclusion, avec le Centre UNESCO San Sebastian, le ministère de l'éducation de l'Équateur, les commissions nationales UNESCO de l'Équateur et du Venezuela, respectivement (Cuenca/Guayaquil/Quito, Équateur, 13-15 mai 2009); (Maracay, Venezuela, 9 avril 2009).

Asie

- o Partage des résultats de la CIE lors d'un Atelier régional sur les questions thématiques de l'éducation pour le développement durable (EDD), co-organisé par les Bureaux UNESCO de Bangkok, de Jakarta, de Phnom Penh et d'Islamabad et la Commission nationale thaïlandaise pour l'UNESCO, auquel ont assisté 40 participants d'instituts de formation des enseignants de plus de 10 pays d'Asie (Bangkok, Thaïlande, 1-5 juin 2009).

États arabes

- o Co-organisation de l'atelier de suivi de la 48^e session de la CIE pour la région arabe intitulé « Un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion : pratiques inclusives dans la classe et implications pour la prise de décision politique, la mise en œuvre et le suivi » en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth ; des développeurs de curricula et des dirigeants de 14 pays arabes y ont participé (Beyrouth, 13-15 juillet 2009).

Europe

- o Présentation des résultats de la CIE lors du Congrès de l'histoire de l'éducation intitulé « La longue route vers une éducation inclusive », organisé par l'Université publique de Navarre, à Pampelune (Espagne, 29-30 juin 2009);
- o Présentation des résultats de la CIE à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, qui a réuni 130 participants de haut niveau de toutes les régions de l'UNESCO (Paris, France, 6-9 juillet 2009);
- o Présentation des résultats de la CIE à un séminaire universitaire, organisé par la section hispanophone de l'Université d'été du Collège universitaire Henri Dunant (Genève, Suisse, 5 août 2009);
- o Présentation des résultats de la CIE à la Conférence internationale « Atteindre les personnes en marge de la société – Quelle approche d'éducation inclusive adopter? », organisée conjointement par le siège de l'UNESCO, le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE), la Coopération allemande au développement (GTZ) et la Fondation allemande Peter Ustinov (Düsseldorf, Allemagne, 10-11 septembre 2009);

- Co-organisation de l'activité de suivi de la 48^e session de la CIE pour la région de la CEI, intitulée « Éducation pour tous: Conférence régionale sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et le développement curriculaire », organisée conjointement par le bureau de l'UNESCO à Moscou et le Ministère de l'éducation et des sciences d'Arménie (Erevan, Arménie, 30 septembre-1 octobre 2009);
- Présentation des résultats de la CIE à la réunion de projet « l'éducation pour l'inclusion en action » avec l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins spéciaux (Dublin, Irlande, 1-3 octobre 2009);
- Participation à un colloque sur « la formation des enseignants pour l'inclusion », organisé par la faculté d'éducation de l'Université d'Aberdeen (Aberdeen, Royaume-Uni, 18-20 octobre 2009);
- Présentation des résultats de la CIE à la Conférence mondiale sur l'éducation inclusive à Salamanque, organisée conjointement par Inclusion Europe et l'Université de Salamanque, avec le soutien du gouvernement espagnol (Salamanque, Espagne, 21-23 octobre 2009);
- E-forum mondial et multilingue de la Communauté de pratique sur le thème « De l'éducation pour l'inclusion aux curricula pour l'inclusion », qui fut facilité par des experts finlandais de l'EI sur la base d'une note de discussion préparée par eux, dans le cadre de l'accord de coopération signé entre le Conseil national finlandais (point focal régional) et le BIE (26 octobre–11 novembre 2009).

RAPPORT 2009

1. Titre	Fonctionnement du Conseil du BIE
2. Responsables	Clementina Acedo et Costanza Farina
3. Dates de début et de fin	Session annuelle en janvier ; réunion du Bureau aux environs de l'été
4. BUT GLOBAL	
<p>Dans le cadre de la Résolution 34 C/Rés. 4 (par. 1), le Conseil, conformément aux Statuts du Bureau, fournit conseils et assistance relatifs aux programmes du BIE, veillant ainsi à ce qu'ils correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités du grand programme I ; vérifie l'exécution du budget et les comptes et contribue aux efforts de mobilisation des fonds.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
Les fonctions statutaires du Conseil sont accomplies et les objectifs fixés par la Résolution 34 C/Rés. 4 atteints.	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
Taux de participation des délégations des États membres aux sessions du Conseil ; taux de satisfaction des États membres quant à la préparation des sessions, aux débats et délibérations effectifs et aux nécessaires mesures de suivi.	
5.3. Réalisations, défis et leçons tirées	
Les sessions du Conseil et de son Bureau constituent pour les membres de l'organe directeur l'occasion unique de s'engager de manière plus substantielle dans les programmes prioritaires du BIE et de mieux appréhender les avantages comparatifs du BIE ainsi que le rôle qui lui est dévolu dans le cadre de la Résolution 34 C/5. En ce qui concerne les questions clés, il est essentiel de pourvoir au maintien permanent des contacts et du dialogue avec les États membres entre les sessions.	
6. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	
6.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé	
Comme il est précisé au paragraphe 1 de la Résolution 34 C/Rés. 4 de la Conférence générale, celle-ci : <i>...demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2008 et 2009:</i>	
<ul style="list-style-type: none"> a) <i>de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et aux axes d'action du grand programme I, l'accent étant mis en particulier sur les besoins de l'Afrique, l'égalité entre les sexes, les PMA, les PEID ainsi que les groupes sociaux les plus vulnérables, y compris les populations autochtones ;</i> b) <i>de consolider et de développer les programmes et projets du BIE ;</i> c) <i>de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission.</i> 	
6.2. Description et justification des interventions, produits et résultats escomptés	
<ul style="list-style-type: none"> • La 58^e session du Conseil a été organisée et s'est tenue en janvier 2009, les nécessaires mesures de suivi ont été effectuées dans les délais impartis, y compris la préparation des délibérations pour mars 2009. La 58^e session a été précédée de la réunion du Groupe administratif, qui a duré deux jours. • La réunion du Bureau a été convoquée pour le 4 septembre 2009 et s'est tenue à cette même date, et le suivi nécessaire a été assuré, y compris la finalisation du document 35 C/18. • À l'automne 2009, la 59^e session du Conseil, dont la tenue est prévue pour janvier 2010, a été convoquée et les préparatifs en vue de cette dernière mis en œuvre (avec notamment la préparation des lettres d'invitation, des rapports et des autres documents). 	
6.3. Parties prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • Les 28 États membres du Conseil. 	
7. BUDGET (en dollars É.-U.)	
7.1 Approuvé : 110'000	
7.2 Révisé : 110'000	
7.3 Engagé au 30.10.09 : 105'357	

III. DONNEES BUDGETAIRES

Les tableaux qui suivent présentent la situation budgétaire au 31 décembre 2009.

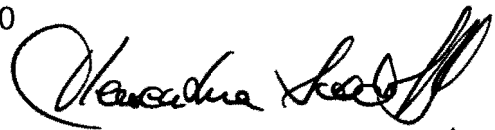
INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION (IBE)
PRE FINAL FINANCIAL STATEMENT I & II
FOR THE FINANCIAL PERIOD 1st JANUARY TO 31st DECEMBER 2009

The pre final Financial Statement I et II and Schedule 1 as at 31st December 2009
are :

Les Etats Financiers I et II et l' annexe 1 provisoires au 31 décembre 2009
sont :

Clementina ACEDO MACHADO
Director / Directrice
International Bureau of Education / Bureau international de l'éducation

15.janv.10



STATEMENT I

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION (BIE)
Etat Provisoire des Recettes et des Dépenses
et de l'Etat des Réserves
pour la période 1 Janvier au 31 decembre 2009
(Exprimé en US dollars)

	2'009	2'008
<u>RECETTES</u>		
Contributions volontaires	1'621'896	1'937'138
Revenus des activités	1'595	697
Transferts budgétaires venant d'autres fonds	2'295'500	2'295'500
Recettes pour Services rendus	160'479	77'040
Revenus provenant des investissement	42'671	85'634
Ajustement taux de change (net)	46'316	-31'767
Autres	17'778	486
TOTAL RECETTES	4'186'235	4'364'729
<u>DEPENSES</u>		
Total Dépenses	3'751'207	4'179'799
TOTAL DEPENSES	3'751'207	4'179'799
Surplus / (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	435'028	184'930
Gains sur liquidation des Obligations des années précédentes	13'652	39'836
Reserves début de période	1'449'974	1'225'208
RESERVES FIN DE PERIODE	1'898'654	1'449'974

STATEMENT II

**BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION (BIE)
Etat provisoire de l'actif et du Passif au 31/12/2009**

(Exprimé en US dollars)

	2'009	2'008
ACTIF		
Liquidités et Comptes à terme	253'769	183'247
Créances		
Autres	27'285	14'110
UNESCO et autres instituts	2'103'135	1'787'787
Autres actifs		2'050
TOTAL ACTIF	2'384'189	1'987'195
DETTES		
Engagements non liquidés	408'931	295'054
Dettes Fournisseurs		
Autres	76'605	242'167
TOTAL DETTES	485'535	537'221
RESERVES		
Surplus	1'898'654	1'449'974
TOTAL RESERVES	1'898'654	1'449'974
TOTAL PASSIF	2'384'189	1'987'195

COMPTE SPECIAL POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION (BIE)
ANNEXE DE LA DOTATION DES DEPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE
ETAT PROVISOIRE POUR LA PERIODE 1 JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2009
(Exprimés en Dollar US)

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATION						DEPENSES			SOLDE	TAUX EXECUTION (DEPENSES / BUD.REVISE)
	Dotation approuvée par le conseil	Ressources confirmées	Transfert	Fonds additionnels	Solde année 2008 reportée	révisé	Dépenses	Obligations non liquidées	Total	Total	
I. ACTIVITES DU PROGRAMME											
Ligne 1 : Développement des capacités et assistance technique	892'000.00	722'000.00	0.00	199'079.35	27'508.59	948'587.94	505'037.34	43'874.14	548'911.48	399'676.46	57.87%
Communauté de pratiques pour le développement du curriculum	280'000.00	280'000.00				280'000.00	214'815.72	32'153.48	246'969.20	33'030.80	88.20%
Conseil technique, appui et formation aux Etats membres	285'000.00	185'000.00				185'000.00	122'480.88	7'888.24	130'369.12	54'630.88	70.47%
GIGAPAN	70'000.00	0.00		70'000.00		70'000.00	33'685.77	3'792.42	37'478.19	32'521.81	53.54%
Coopération Sud-Sud/Afrique	257'000.00	257'000.00				257'000.00			0.00	257'000.00	0.00%
CEDEFOP : Innovation et réforme curriculaire :Politiques et pratiques				1'734.00		1'734.00	1'733.96		1'733.96	0.04	100.00%
GTZ 81098715					12'918.59	12'918.59	12'918.59		12'918.59	0.00	100.00%
GUINEA EQUATORIAL				2'290.00		2'290.00	2'289.95		2'289.95	0.05	100.00%
GULBENKIAN Foundation				13'394.23		13'394.23	13'394.23		13'394.23	0.00	100.00%
GUYANA1 : Ministère de l'Education de Guyane				5'950.00		5'950.00	5'950.00		5'950.00	0.00	100.00%
INEE Teaching and Learning Initiative 2009				4'000.00		4'000.00	4'000.00		4'000.00	0.00	100.00%
UNICEF01 : SUPPORT MEST FOR REVIEW OF THE CURRICULUM FRAMEWORK				9'266.00		9'266.00	9'266.00		9'266.00	0.00	100.00%
UNICEF02 : REVIEW OF THE KOSOVO CURRICULUM FRAMEWORK				89'635.50		89'635.50	81'794.02	40.00	81'834.02	7'801.48	91.30%
SAN SEBASTIAN2 : Centro Unesco de San Sebastian				2'809.62		2'809.62	2'708.22		2'708.22	101.40	96.39%
IRAK HANDBOOK : Année 2005					14'590.00	14'590.00			0.00	14'590.00	0.00%
Ligne 2: Production et gestion des connaissances	378'369.00	378'369.00	0.00	0.00	0.00	378'369.00	264'556.53	76'706.46	341'262.99	37'106.01	90.19%
Banque de ressources	65'000.00	65'000.00				65'000.00	38'015.67	21'545.93	59'561.60	5'438.40	91.63%
Documentation	50'000.00	50'000.00				50'000.00	37'151.15	3'277.14	40'428.29	9'571.71	80.86%
Observatoire des tendances éducatives	65'000.00	65'000.00				65'000.00	34'662.29	29'403.30	64'065.59	934.41	98.56%
Développement du site web du BIE	55'000.00	55'000.00				55'000.00	50'357.29	1'623.79	51'981.08	3'018.92	94.51%
Publications	143'369.00	143'369.00				143'369.00	104'370.13	20'856.30	125'226.43	18'142.57	87.35%
Ligne 3: Dialogue politique	450'000.00	450'000.00	0.00	6'635.07	18'595.25	475'230.32	266'699.10	49'054.27	315'753.37	159'476.95	66.44%
Suivi de la 48ème CIE	350'000.00	350'000.00				350'000.00	181'919.71	43'858.22	225'777.93	124'222.07	64.51%
Dialogue politique	100'000.00	100'000.00				100'000.00	59'638.11	5'196.05	64'834.16	35'165.84	64.83%
ICE_SUISSE_1 : Secretariat d'Etat à l'éducation et à la Recherche					1'500.00	1'500.00	1'500.00		1'500.00	0.00	100.00%
ICE_SUISSE_3 : DDC - Division Dév. Social				6'635.07	4'887.60	11'522.67	11'522.67		11'522.67	0.00	100.00%
ICE_SPAIN1 : Ministère de l'Education du Royaume d'Espagne					89.04	89.04			0.00	89.04	0.00%
ICE_UNICEF1 : UNICEF					2'515.58	2'515.58	2'515.58		2'515.58	0.00	100.00%
ICE_INDIA : République de l'Inde					9'603.03	9'603.03	9'603.03		9'603.03	0.00	100.00%
TOTAL I : ACTIVITES DU PROGRAMME	1'720'369.00	1'550'369.00	0.00	205'714.42	46'103.84	1'802'187.26	1'036'292.97	169'634.87	1'205'927.84	596'259.42	66.91%
II. IBE ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN & DEV. INSTITUTIONNEL											
Ligne 1 : 58ème Conseil du BIE	110'000.00	110'000.00	15'000.00			125'000.00	111'771.01	12'477.95	124'248.96	751.04	99.40%
Ligne 2 : Administration Générale	290'000.00	290'000.00				290'000.00	167'507.93	119'941.79	287'449.72	2'550.28	99.12%
Ligne 3 : Développement Institutionnel	160'000.00	160'000.00	-15'000.00			145'000.00	98'171.67	13'559.32	111'730.99	33'269.01	77.06%
TOTAL II : IBE ORGANE DIRECTION, ADMIN.GEN & DEV.INSTITUTI	560'000.00	560'000.00	0.00	0.00	0.00	560'000.00	377'450.61	145'979.06	523'429.67	36'570.33	93.47%
TOTAL I + II	2'280'369.00	2'110'369.00	0.00	205'714.42	46'103.84	2'362'187.26	1'413'743.58	315'613.93	1'729'357.51	632'829.75	73.21%
III. COUTS DU PERSONNEL											
TOTAL III : COUTS DU PERSONNEL	2'237'000.00	2'237'000.00	0.00	5'271.60	0.00	2'242'271.60	2'057'158.34	49'450.55	2'106'608.89	135'662.71	93.95%
TOTAL DEPENSES : I + II + III	4'517'369.00	4'347'369.00	0.00	210'986.02	46'103.84	4'604'458.86	3'470'901.92	365'064.48	3'835'966.40	768'492.46	83.31%

EN COURS : GUYANA 1 : Année 2008 : 4'250 USD

EN COURS : ABEGS II : Année 2003 : 58'000 USD

EN COURS : GTZ : Année 2009 : 35'146 USD

**CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 27–29 janvier 2010

**PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET DE BUDGET
DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION POUR L'ANNÉE 2010**

7.1

I. CADRE GÉNÉRAL DE PROGRAMMATION

1. Ce document a pour objet de mettre en lumière les programmes et les activités que le BIE, en tant qu'institut de l'UNESCO spécialisé dans le contenu des curricula et les méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces curricula, se propose de mener à bien en 2010.

2. L'année 2010 sera sans nul doute stimulante. Le paysage du développement mondial évolue, dans certains cas de manière spectaculaire, du fait des conséquences de la crise économique et financière. Se tournant vers l'avenir, le BIE prévoit de continuer à travailler intensément, tout en rationalisant les programmes et en recherchant activement des partenariats et une mobilisation de ressources.

3. Les orientations stratégiques qui ont précédemment guidé les programmes du BIE seront encore affinées en 2010. En totale conformité avec le document 35 C/5, la programmation sera davantage centrée et on parviendra à une plus grande visibilité avec l'indication claire des principales contributions du Bureau aux résultats escomptés du Grand Programme I. Une attention particulière sera aussi accordée aux deux priorités mondiales que sont l'Afrique et l'égalité entre les sexes et aussi à la formulation d'interventions orientées vers les résultats sur la base des avantages comparatifs du BIE. Des partenariats solides seront noués avec des acteurs de premier plan, en mettant l'accent sur les bureaux hors Siège de l'UNESCO, tout en favorisant activement la coopération Sud-Sud, comme plateforme pour le partage des connaissances, de l'expérience et du dialogue politique. La participation du BIE aux situations de post-conflit pourra s'étendre comme conséquence d'un engagement élargi dans les programmes prioritaires de la plateforme intersectorielle post-conflit et post-catastrophe, ainsi que des négociations en cours avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ces activités visent la mise au point de guides et de curricula d'appui pour l'éducation dans les situations d'urgence et de transition.

4. Des consultations régulières et des initiatives conjointes améliorent les synergies avec le Siège de l'UNESCO. L'un de ces exemples est l'événement d'une journée qui aura lieu le 3 février 2010 à Berne, pour le lancement officiel du Rapport mondial de suivi sur l'EPT en Suisse, et du forum sur le thème « Atteindre et éduquer les marginalisés ? », tous deux organisés conjointement par le BIE, la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération helvétique et le Réseau Suisse de partenaires pour l'éducation, en étroite coordination avec l'équipe du Rapport mondial.

5. Dans le courant de l'année, le projet de stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula devrait aussi être achevé, grâce à la création d'un groupe de travail, qui bénéficiera des conseils et des contributions intellectuelles des États membres du Conseil et d'experts. Cette initiative débouchera sur une vision commune qui orientera et guidera les futurs programmes du BIE.

6. Le cadre de programmation repose solidement sur la Stratégie du BIE 2008-2013 et, plus précisément pour l'exercice biennal 2010-2011, sur la résolution 35 C/4. Pour faciliter la lecture du rapport, les principes stratégiques clés de la Stratégie du BIE 2008-2013 ont été indiqués avec les résultats escomptés et les indicateurs de performance, tels qu'ils apparaissent dans la résolution 35 C/4 (voir ci-dessous) pour chaque domaine principal d'action du BIE, à savoir :

- a) *renforcement des capacités et assistance technique*, pour consolider les capacités des spécialistes, des praticiens et des décideurs à concevoir, gérer et appliquer des processus de définition des curricula ;

- b) *production et gestion des connaissances*, pour améliorer la qualité des processus d'élaboration des curricula et des produits curriculaires ;
- c) *dialogue politique*, pour informer les politiques et les pratiques novatrices dans le domaine de la réforme et des changements curriculaires.

7. On s'est également efforcé d'aligner plus étroitement la planification annuelle du BIE sur le cycle de programmation de deux années de l'UNESCO (35 C/5), pour montrer clairement comment le BIE contribuera à la réalisation des résultats escomptés du Grand Programme I pendant l'exercice biennal et surveiller les progrès accomplis dans ce sens. À cette fin, des éléments clés de programmation valables pour 2010 et 2011 (objectif d'ensemble, résultats escomptés, stratégie de mise en œuvre) ont été inclus dans des fiches descriptives qui donnent des informations plus détaillées sur les différents programmes. Le format de fiche, qui s'ajuste bien à la gestion axée sur les résultats, comprend aussi d'autres éléments propres à chaque année (produits et budget).

8. Comme à l'accoutumée, les fiches descriptives sont jointes au présent rapport.

Résolution adoptée par la 35^e session de la Conférence générale
<p>La Conférence générale,</p> <p>Prenant note du rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) pour l'exercice biennal 2008-2009,</p> <p>Reconnaissant qu'il importe de conserver l'autonomie fonctionnelle du Bureau afin de faire en sorte qu'il puisse fournir des services aux États membres avec souplesse, efficacité et efficience,</p> <p>1. Souligne et apprécie l'importante contribution du BIE à la réalisation des objectifs stratégiques pertinents et des priorités du grand programme I, en particulier en ce qui concerne le développement des capacités et la recherche, dans le domaine clé de l'élaboration des programmes d'études par :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le développement des capacités et l'assistance technique aux spécialistes des programmes d'études des États membres dans le domaine des contenus, méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces programmes pour une éducation de qualité ;b) une contribution à la promotion et au renouvellement du dialogue international sur les politiques éducatives et l'élaboration des programmes, en particulier par la production de connaissances sur les systèmes éducatifs, les programmes existants, les processus d'élaboration des programmes d'études, les bonnes pratiques et les innovations dans l'enseignement et l'apprentissage, ainsi que par des actions de suivi visant à appuyer la mise en œuvre des recommandations de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation sur le thème « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir » ; <p>2. Prie le Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget du Bureau pour 2010-2011 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) de veiller à ce que les objectifs et les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et axes d'action du grand programme I ;b) de consolider et développer les programmes et projets du BIE afin de contribuer à la réalisation des résultats escomptés du grand programme I tels qu'énumérés au paragraphe 6 ci-dessous ;c) de continuer de s'employer avec le Directeur général à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ; <p>3. Autorise le Directeur général à apporter un soutien au BIE en lui accordant, au titre du grand</p>

programme I, une allocation financière d'un montant total de \$4'800'000 dollars US ;

*4. **Exprime sa gratitude** aux autorités suisses, aux États membres et autres organes et institutions qui ont contribué intellectuellement ou financièrement aux activités du BIE, et les invite à continuer de le soutenir en 2010-2011 et au-delà ;*

*5. **Invite** les États membres, les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, les organismes donateurs, les fondations et le secteur privé à contribuer financièrement et par d'autres moyens appropriés à la mise en œuvre efficace des activités du Bureau au service des États membres, conformément à sa mission, aux priorités du grand programme I et aux objectifs stratégiques de l'UNESCO pour 2008-2013 ;*

*6. **Prie** le Directeur général de faire rapport périodiquement aux organes directeurs, dans les documents statutaires, sur la contribution du BIE à la réalisation des résultats escomptés suivants du grand programme I :*

- Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique (axe d'action 2 – résultat escompté 5) ;*
- Rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment et si nécessaire, par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves (axe d'action 2 – résultat escompté 6) ;*
- Renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe (axe d'action 3 – résultat escompté 8) ;*
- Suivi des progrès de l'EPT à l'échelle mondiale et régionale et identification des évolutions dans l'éducation grâce à la recherche appliquée et à la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (axe d'action 4 – résultat escompté 12).*

Introduction générale (35 C/5, par. 01104 et 01105)

Le curriculum est un élément essentiel de tout processus éducatif. Dans le monde, les autorités nationales de l'éducation sont toujours plus nombreuses à vouloir améliorer la qualité des résultats de l'apprentissage en réformant le curriculum. Le BIE contribue à la réalisation d'une EPT de qualité en s'attachant à promouvoir l'élaboration de programmes d'enseignement de qualité. Il crée à cet effet des réseaux visant à partager les connaissances sur la réforme et l'élaboration des programmes d'enseignement et à favoriser les capacités nationales en la matière. Il a pour but d'introduire des approches novatrices en matière de conception et d'application des programmes d'enseignement, d'améliorer les compétences pratiques et de faciliter le dialogue international sur les politiques et pratiques pédagogiques.

En 2010-2011, le BIE se consacrera aux activités suivantes : améliorer les capacités nationales en matière de conception, de gestion et d'application des processus d'élaboration des programmes d'enseignement parmi les spécialistes, les professionnels et les décideurs ; produire des connaissances sur les processus d'élaboration des programmes et leurs produits ; inspirer des politiques et pratiques novatrices dans le domaine de la réforme et du changement des programmes d'enseignement, notamment en donnant suite aux recommandations de la 48e session de la Conférence internationale de l'éducation.

II. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR 2010

II.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de contribuer au **développement des capacités** de spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula pour l'inclusion. Le BIE s'efforcera de :

- **consolider le réseau mondial de développement curriculaire** pour faciliter la définition d'orientations et de cadres conceptuels pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaire aux niveaux local, régional et interrégional ;
- **soutenir les pays** dans des processus de changement curriculaire novateur et d'évaluation efficace ;
- **développer, tester et encourager** l'utilisation efficace d'un ensemble de matériels et d'outils novateurs de changement et mise en œuvre du curriculum ;
- **élargir et diversifier** les modalités de formation dans le domaine du développement curriculaire grâce à des partenariats avec des institutions universitaires compétentes dans différentes régions ;
- **fournir un appui et des conseils professionnels** pour contribuer à de meilleurs processus de développement et produits curriculaire par des approches participatives orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)

- **Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique (axe d'action 2 – résultat escompté 5).**

Indicateurs de performance

- Nombre de personnes et d'institutions formées à la conception, à l'élaboration et à la réforme des programmes d'enseignement
- Nombre de pays bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'enseignement

- **Rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves (axe d'action 2 – résultat escompté 6).**

Indicateurs de performance

- Nombre de plans et programmes de la communauté de pratique dans le domaine de l'élaboration des programmes d'enseignement
- Nombre de pays bénéficiant d'une assistance technique ciblée en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes d'enseignement
- Nombre et niveau de qualité des matériels, ressources et outils de formation produits et utilisés

Communauté de pratique dans le domaine du développement curriculaire

9. Dans le but de s'étendre constamment au niveau mondial et de contribuer en même temps aux priorités régionales, la Communauté de pratique dans le domaine du développement curriculaire (COP) opérera dans trois axes de travail précis et étroitement liés.

10. Premièrement, elle se fondera sur ses résultats antérieurs en tant que réseau mondial d'experts et d'utilisateurs et élargira sa portée pour des activités régionales, interrégionales et infrarégionales dans le cadre d'une dimension internationale comparée. Tout en ayant recours à la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud comme modalité efficace de mise en œuvre, la COP concentrera ses activités sur l'appui au changement curriculaire par le renforcement des capacités et la mise en commun des bonnes pratiques. Elle s'attachera à stimuler l'interaction de ses membres en organisant, entre autres activités, des forums électroniques sur des thèmes spécifiques.

11. Dans le deuxième domaine clé, les préparatifs et la mise en œuvre pilote (au Bhoutan, en République-Unie de Tanzanie et en Uruguay) des « *Outils de formation pour le développement curriculaire* » seront menés à leur terme avec l'inclusion des réactions des parties prenantes et les retouches finales. Ce matériel formera la base d'une approche originale du renforcement des capacités en matière de définition des curricula, qui comporte la création progressive de « plateformes régionales de formation ». Un processus d'accréditation sera étudié avec au moins deux universités/institutions de formation sélectionnées et il est prévu de dispenser des cours avec des partenaires qualifiés, afin d'institutionnaliser ultérieurement le processus de renforcement des capacités en lui conférant un effet optimal.

12. En troisième lieu, une contribution importante sera faite à Priorité Afrique avec le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP), dont le but est d'élargir les cadres curriculaires inclusifs et axés sur les compétences pour un enseignement de base d'une durée de neuf ou dix années. Cette activité prévoit d'apporter un appui ciblé au moins à cinq pays déjà engagés dans le programme, afin de soutenir leur réforme curriculaire avec une évaluation des besoins, des conseils techniques et une formation. Des mesures seront en outre prises pour étendre graduellement le BEAP à de nouveaux pays qui ont initialement indiqué leur intérêt pour ce programme.

13. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 1.

Projets de coopération technique/appui aux États membres

14. L'appui « sur mesure » que le BIE apporte depuis quelques années aux autorités nationales (c'est-à-dire aux ministères de l'éducation et aux institutions chargées des curricula), en matière de planification, de définition et d'application de curricula de qualité de l'enseignement primaire et secondaire s'est révélé un élément clé de cette approche élargie de renforcement des capacités. L'assistance technique prêté souhaite répondre aux demandes précises des États membres et développer les capacités nationales à relever les nouveaux défis et à satisfaire les nouveaux besoins. Les thèmes prioritaires sont les méthodes axées sur les compétences, la préparation à la vie et au travail sur la base des valeurs, des principes et des pratiques pour apprendre à vivre ensemble, l'éducation pour le développement durable et l'égalité entre les sexes. Le programme, qui s'adresse plus particulièrement aux situations de post-conflit et aux États fragiles, a été établi dans certains cas des accords à long terme pour des interventions planifiées sur une ou deux années, tout en répondant simultanément à des besoins ponctuels, toutes ces activités étant totalement financées par des ressources extrabudgétaires.

15. En 2010, le programme complètera les missions commencées pendant l'année précédente, à la demande des autorités nationales compétentes et des bureaux hors Siège de l'UNESCO, notamment la révision du curriculum dans le but d'intégrer et de promouvoir des questions intersectorielles et l'égalité entre les sexes au Viet Nam et en Angola. Il faudra pour cela étendre les processus d'analyse dans un certain nombre de domaines liés, comme la formation préalable et en service des enseignants, l'évaluation et la gestion de l'école et de la classe. Le programme développera aussi des contacts initiaux pour des interventions supplémentaires, par exemple au Sud Soudan en ce qui concerne l'alphabétisation, et mènera à leur terme les négociations en cours pour un impact élargi dans plusieurs régions géographiques.

16. Fruits de l'expérience accumulée ces dernières années, de nouveaux produits et outils de connaissance seront mis au point en 2010 : un manuel pour les spécialistes du curriculum sur la

manière de préparer des cadres curriculaires et des programmes d'études, ainsi qu'un livret sur la contribution du BIE au développement curriculaire en Iraq.

17. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 2.

Renforcement des capacités et centre documentaire de référence (« clearinghouse ») dans le domaine de l'éducation VIH & sida

18. Lancé comme élément central de la réponse coordonnée de l'UNESCO au VIH & sida, ce programme a pour but d'intégrer efficacement l'éducation VIH & sida dans les curricula officiels par les fonctions conjuguées de développement des capacités et de centre documentaire de référence. Il tire parti de ses avantages comparatifs en produisant des connaissances et en améliorant la capacité des responsables de la définition des curricula à soutenir la mise en œuvre élargie dans les écoles d'une éducation VIH & sida complète, qui soit sensible aux différences entre les sexes et culturellement adaptée.

19. En 2010, le programme jouera son rôle en contribuant régulièrement au centre de référence de l'UNESCO sur l'éducation VIH & sida ; il travaillera également sur des produits novateurs de connaissance : un CD-ROM multilingue avec de précieuses ressources (outils en matière de curriculum et de VIH, modules, activités interactives, bonnes pratiques pour un enseignement participatif, fiches sur les informations de base) et un nouveau film sur les bonnes pratiques pour des méthodes pédagogiques qui relèveront les capacités des praticiens et des enseignants. Il assurera aussi des services de recherche afin de satisfaire les demandes précises des usagers, en les aidant à avoir accès aux matériels recueillis et à les utiliser.

20. De plus, le programme produira une version améliorée du Manuel relatif à l'éducation VIH & sida sur les activités interactives de formation qui sera mis à disposition des parties prenantes, également en ligne. Le programme fournira des compétences spécialisées ; il formera les spécialistes du curriculum et d'autres experts en éducation en organisant conjointement des séminaires de renforcement des capacités pour plusieurs pays, à la demande des États membres et des bureaux hors Siège de l'UNESCO ; il favorisera l'échange d'expériences et apportera une assistance technique « sur mesure » à distance aux partenaires, par exemple pour l'usage autonome des outils et modules.

21. Une contribution a aussi été faite à la production des connaissances avec un numéro spécial de **Perspectives** consacré à l'éducation VIH & sida au plan international. Ce numéro sera publié et diffusé au cours d'une conférence internationale début 2010.

22. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 3.

Le « GigaPan » : diversité et inclusion dans la communauté

23. Pour démontrer que les technologies de l'information et de la communication (et en particulier le GigaPan) peuvent être intégrées dans le curriculum pour encourager la compréhension interculturelle, ce projet innovant, conçu et appliqué par le BIE en partenariat avec l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh, États-Unis d'Amérique) et en coopération avec le Réseau du Système des Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), a formé un réseau de 14 écoles dans cinq pays (Afrique du Sud, Brésil, États-Unis d'Amérique, Indonésie et Trinité-et-Tobago) dans sa phase

pilote, au cours de laquelle ont eu lieu des activités de formation et des échanges internationaux initiaux.

24. Les écoles et les communautés ont été encouragées à intégrer et renforcer l'éducation pour l'inclusion et la gestion constructive de la diversité par des activités scolaires et extrascolaires dans le contexte de pratiques axées sur l'enquête et la participation. Les étudiants et les enseignants ont été épaulés dans l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (TIC), comme le GigaPan et Internet. Au moyen d'un robot qui actionne un appareil photo (c'est-à-dire le GigaPan), les élèves des écoles participantes prennent des images panoramiques à haute résolution et pouvant être explorées du monde qui les entoure. Ils les partagent ensuite dans la plateforme d'un site Internet conçu à cet effet.

25. Le projet améliorera encore les capacités des enseignants et des étudiants à mener des activités basées sur les TIC et à enrichir le curriculum, tout en favorisant des environnements scolaires inclusifs. Il s'emploiera aussi à élargir sa portée et sa couverture géographique, afin de desservir de nouvelles zones, notamment l'Afrique et les États arabes. De plus, il définira des méthodes pour accroître son niveau de viabilité avec la création de centres régionaux de connaissances qui seront au service de groupes d'écoles. La mise en commun de bonnes pratiques et la création de réseaux entre les étudiants grâce à Internet seront aussi activement encouragées.

26. Les connaissances et les résultats diffusés par ce programme original ainsi que les bonnes pratiques seront présentés en février 2010 lors de la Conférence scientifique internationale sur les technologies pour le développement, qui se déroulera à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

27. Des ressources extrabudgétaires complémentaires sont activement recherchées pour permettre à cette initiative de passer à une échelle nettement supérieure.

28. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 4.

Apprendre pour la vie et le travail dans les pays d'Afrique subsaharienne

29. Ce nouveau projet a été conçu pour exploiter les résultats du programme « *Innovations curriculaires, lutte contre la pauvreté et éducation pour la paix en Afrique subsaharienne* », qui s'est achevé fin 2009, et également pour répondre à la nécessité de placer les activités dans leur contexte local. Le projet souhaite principalement préparer à la vie et au travail dans l'éducation de base grâce à la définition et l'application dans la classe de curricula de qualité, à titre de contribution à la lutte contre la pauvreté, à la culture de paix et au développement durable.

30. Le projet travaillera en profondeur et à plus long terme avec des équipes nationales élargies dans trois pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés et il aidera les membres de ces équipes à perfectionner leurs capacités à devenir des spécialistes du curriculum, des formateurs des maîtres et des enseignants tournés vers les innovations en utilisant la « *trousse d'outils pour renforcer les compétences et apprendre à vivre ensemble* ». Il associera aussi les parties prenantes à la production concertée d'outils de renforcement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux de procédures d'analyse, de conception et d'application des curricula.

31. Le projet adoptera une approche graduelle de la mise en œuvre, qui sera déterminée par la disponibilité de fonds extrabudgétaires additionnels, complémentaires aux ressources ordinaires allouées au BIE.

32. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 5.

II.2 PRODUCTION ET GESTION DES CONNAISSANCES

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'**élargir une base de connaissances** et un éventail de **ressources** spécialisées d'information sur les curricula et les processus de définition des curricula. Le BIE entend travailler en vue de :

- **construire une base solide de connaissances**, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses de tendances, sur les curricula et les processus de définition curriculaire au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;
- **renforcer les services de centre documentaire de référence** et d'information par des bases de données actualisées, élargies et enrichies ; favoriser un accès étendu à des collections très diverses, en particulier celles qui se rapportent au curriculum ; étendre les services d'alerte et l'accès aux matériels numérisés ;
- **créer une plateforme en ligne** pour faciliter la mise en commun des connaissances et l'action en collaboration dans le domaine du curriculum, destinée à soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement à enrichir le portail des connaissances de l'UNESCO ;
- **rationaliser les services et l'accès** aux matériels et ressources par la collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO, ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible la duplication d'efforts.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)

- **Suivi des progrès mondiaux et régionaux de l'EPT et identification des évolutions par le biais de la recherche appliquée et la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (axe d'action 4 – résultat escompté 12).**

Indicateurs de performance

- Gestion, mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE (données mondiales de l'éducation, dossiers sur les pays, centre d'échange d'informations sur l'éducation relative au VIH et au SIDA, etc.)
- Nombre de visites sur la version améliorée et mise à jour du site Web, lequel fait pleinement partie du portail UNESCO
- Publication et mise à disposition de recherches et d'études pour élaborer les rapports mondiaux de suivi sur l'EPT.

Banque de ressources/Observatoire des tendances

33. Dans le cadre du but stratégique qui consiste à consolider et élargir sa base de connaissances et l'éventail de ressources sur les systèmes de l'éducation et les processus de définition des curricula, le programme de production et de gestion des connaissances du BIE est l'un de ses atouts les plus précieux de même qu'une source de valeur ajoutée. Ce programme soutient tous les programmes et projets du BIE et assure des services de documentation et d'information aussi bien au sein de l'UNESCO qu'à l'extérieur de l'Organisation.

34. La base de données des *Dossiers sur les pays* et diverses ressources d'information spécialisées sur les systèmes éducatifs et les curricula existants seront régulièrement actualisées et enrichies. Les analyses et les études portant sur le contenu de l'éducation et les processus et produits du développement curriculaire seront mises à disposition, en particulier grâce à la série des

documents de travail du BIE sur les questions curriculaires (*IBE Working Papers on Curriculum Issues*) ; une contribution sera faite au Rapport mondial de suivi sur l'EPT (en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires). En tant qu'élément clé de sa fonction de centre documentaire, la plateforme d'information sur Internet relative à l'éducation pour l'inclusion sera améliorée et deviendra progressivement un centre documentaire à part entière, pour autant que des ressources extrabudgétaires soient disponibles en quantité suffisante.

35. Des services d'alerte et des résumés des ressources en ligne (notamment des rapports, des publications, des sites Internet et des nouvelles) seront proposés aux membres de la Communauté de pratique du BIE (COP) et à d'autres spécialistes de l'éducation. Le site Internet du BIE sera régulièrement mis à jour et migrera progressivement vers les nouvelles maquettes du site Internet conçues par l'UNESCO.

36. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 6.

Recherches et publications

37. Le calendrier de travail de 2010 pour les recherches et les publications est assez intense. Les numéros suivants de **Perspectives**, la revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO, sont en préparation et seront achevés : deux livraisons sur le thème *Policies and Practices of Holocaust Education : International Perspectives* (respectivement vol. 40, n° 1 en mars 2010, n° 153 ; et vol. 40, n° 2 en juin 2010, n° 154) ; *Education access in South Asia* (vol. 40, n° 3 en septembre 2010, n° 155) ; et un numéro ordinaire (vol. 40, n° 4 en décembre 2010, n° 156). Deux autres numéros spéciaux seront en préparation en 2010, en partenariat avec l'Université de Genève et l'Université de Zurich.

38. Aboutissement direct du projet lié achevé en 2009, l'étude révisée *Preparation for life and work in sub-Saharan African countries* (publiée pour la première fois par GTZ en 2008) paraîtra également. Deux livrets de la collection des Pratiques éducatives sont prévus ainsi que le premier module d'un manuel législatif sur l'article 24 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées : *Article 24 of the Convention on the Rights of Persons with Disabilities : Achieving the Right to Inclusive Education*, qui est préparé en coordination avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNICEF. L'ouvrage *Quality tensions in education reforms* sera terminé et publié par une maison d'édition externe.

39. Les résultats et les publications de travaux de recherche seront mis en commun et examinés lors de conférences internationales comme la Conférence de la Comparative International Education Society (CIES), en mars 2010, et le Congrès mondial du Conseil mondial des associations d'éducation comparée (CMAEC) à Istanbul en juin 2010.

40. Deux nouveaux travaux de recherche sont prévus avec des partenaires universitaires. Le premier est un projet de recherche orientée vers l'action, mis au point en conjonction avec le nouveau programme africain et en partenariat avec l'Université de Genève et d'autres instituts de recherche au niveau international. Le second projet de recherche se concentrera sur le VIH & sida et s'efforcera de renforcer les capacités à la formation préalable et en service des enseignants, en partenariat avec l'Université de Pittsburgh, l'Université de Californie, l'Université de Kyambogo (Ouganda), des ministères de l'éducation en Afrique et l'ONUSIDA. Un financement est activement recherché pour ces projets.

II.3 DIALOGUE POLITIQUE ET ÉDUCATION POUR L'INCLUSION

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de **faciliter le dialogue politique** aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et produits curriculaires. Le BIE travaillera dans le but de :

- **contribuer à mettre en place** des mécanismes appropriés pour **diffuser les conclusions** de la Conférence de 2008 et réaliser des activités complémentaires de suivi en matière de politiques éducatives pour l'inclusion.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2010-2011 (35 C/5, par. 01107)

- **Renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe** (axe d'action 3 – résultat escompté 8).

Indicateur de performance :

- Nombre de mesures prises pour donner suite à la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation ciblant les politiques d'éducation inclusive et nombre de pays y participant.

Promouvoir le dialogue politique, les plans directeurs et les curricula en matière d'éducation pour l'inclusion

41. Le BIE relèvera le défi qui consiste à traduire en changements politiques concrets l'intérêt suscité par la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et les engagements souscrits autour du concept élargi d'éducation pour l'inclusion comme stratégie fondamentale en vue de réaliser les objectifs de l'EPT. Cette activité sera basée sur le vaste programme mené en 2009 pour donner suite à la CIE, qui a permis de faire mieux connaître cette question, d'élargir le consensus et de resserrer les partenariats avec les acteurs concernés. Il a aussi abouti à une claire identification des réalisations, des obstacles et des priorités aux niveaux régional et sous-régional.

42. Le programme engagera donc les partenaires dans un dialogue politique suivi sur le concept élargi d'éducation pour l'inclusion, en se centrant tout particulièrement sur ses conséquences pour la définition des curricula. Par une série d'activités qui se renforceront mutuellement, il soutiendra la mise au point de cadres politiques et curriculaires inclusifs avec les parties intéressées, prodiguera des conseils sur mesure et produira en collaboration des outils de formation et d'apprentissage adaptés aux contextes nationaux et régionaux.

43. Sur la base des accords conclus initialement, le programme visera en premier lieu les pays de la région de la Communauté d'États indépendants (CEI), avec une priorité aux outils de formation sur ordinateur, et les États arabes avec la préparation d'un « manuel pour l'inclusion » ; il sera néanmoins à même de répondre aux nouvelles demandes attendues d'autres pays. Il se servira de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud comme modalité clé pour enrichir les débats politiques et diffuser les bonnes pratiques.

44. Afin d'élargir l'impact de ce programme, des exposés succincts séparés des projets sont en cours d'élaboration en vue de trouver des fonds extrabudgétaires pour les activités qui ne peuvent pas être totalement financées par les ressources ordinaires du BIE.

45. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche descriptive n° 7.

III. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Conseil du BIE

46. Les attributions du Conseil du BIE sont fixées par ses Statuts, son Règlement intérieur et la résolution adoptée par la 35^e session de la Conférence générale, telle que présentée dans la section I de ce document.

47. Le Conseil tiendra sa session ordinaire en janvier 2010 avec un ordre du jour assez chargé. Après l'élection de 14 nouveaux membres du Conseil qui a eu lieu lors de la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, le Conseil choisira son nouveau bureau, y compris le Président, pour l'exercice biennal 2010-2011, ainsi que les membres du Groupe administratif. Il examinera les résultats des programmes du BIE en 2009 et les activités prévues pour 2010 en prenant connaissance du rapport sur la mise en œuvre des activités en 2009, ainsi que le projet de programme et budget pour 2010. Un Forum sur le thème « *L'éducation pour l'inclusion en mettant particulièrement l'accent sur le développement curriculaire* » figure au programme du premier jour. Animé par un groupe d'intervenants de premier plan, ce forum souhaite donner l'occasion aux États membres du Conseil de débattre des conséquences de l'application d'une approche de l'éducation inclusive à la définition des curricula dans le contexte de l'accélération de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous (EPT). Le Conseil réfléchira aussi collectivement aux options pour les futures sessions de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et à d'autres questions liées aux programmes du BIE. Il analysera le mandat pour la création d'un groupe de travail chargé de finaliser la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula ».

48. Le Groupe administratif se réunira pendant les deux jours précédant la 59^e session. La réunion du bureau aura probablement lieu au cours de l'été.

49. Des informations détaillées sont présentées dans la fiche récapitulative n° 8.

Partenariats

50. Les partenariats avec diverses institutions font désormais partie intégrante du fonctionnement du BIE et de la production de connaissances. En 2010, ils seront encore renforcés sur la base d'un certain nombre de critères, notamment les domaines spécialisés de recherche et de dialogue politique, la pertinence géographique et la promotion de capacités précises. De nouvelles alliances seront forgées et/ou renforcées afin, entre autres objectifs, de soutenir l'application des programmes, de mobiliser les compétences spécialisées, ou de contribuer à la production de connaissances et de publications. Les partenaires visés comprendront : des institutions de coopération multilatérale, des organisations intergouvernementales, des institutions régionales, des universités et des organisations non gouvernementales (ONG). Les relations de travail fructueuses que le BIE entretient actuellement avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, les autres instituts pour l'éducation de l'UNESCO et les bureaux hors Siège aboutiront à un degré encore plus élevé de collaboration et peut-être à davantage d'initiatives communes.

51. Parmi les nouveaux partenaires importants pour la promotion de la recherche et l'analyse des meilleures pratiques, il convient de mentionner l'Organisation du baccalauréat international, l'UNICEF et le Conseil mondial des associations d'éducation comparées (CMAEC).

Ressources humaines et financières

52. L'un des paris les plus ambitieux pour le BIE a été, et demeurera en 2010, de garantir la stabilité financière et la croissance institutionnelle pour parvenir à une « masse critique » de programmes qui auront une influence concrète au niveau mondial et sur le terrain. Dans le cadre de ses activités de mobilisation de fonds destinées à accroître ses ressources financières, le BIE s'appuiera sur les expériences précédentes, tout en explorant aussi de nouvelles opportunités. Ainsi :

- il renforcera ses relations avec les pays qui apportent un soutien institutionnel essentiel (la Suisse et l'Espagne) et il encouragera leur participation à des étapes clés ;
- il diversifiera la base de donateurs pour les contributions volontaires et les projets extrabudgétaires en ciblant de nouveaux bailleurs de fonds potentiels selon leurs intérêts spécifiques ;
- il s'adressera aux institutions des Nations Unies concernées, comme l'UNICEF, afin de préparer des programmes conjoints ;
- il prendra contact avec des fondations et le secteur privé pour des initiatives novatrices, comme le programme GigaPan ;
- il élargira les modalités de recouvrement des coûts, de partage des frais et de financement conjoint des activités prioritaires avec des partenaires sélectionnés, en particulier des bureaux hors Siège de l'UNESCO, des ONG internationales et des institutions universitaires ;
- il prendra part à des activités de collecte de fonds avec des partenaires stratégiques pour des programmes spécifiques.

53. En novembre 2009, le BIE a été informé qu'en raison des répercussions de la crise économique et financière mondiale sur l'économie suédoise et la réduction en résultant de 9% des ressources allouées à la coopération pour le développement, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ne pouvait renouveler son soutien au BIE à la fin de l'accord de coopération 2008-2009.

54. Au 30 novembre 2009, le total des ressources financières attendues pour 2010 est estimé à \$4'934'957 dollars US. Cette somme comprend :

- \$2'400'000 dollars US au titre de l'allocation financière de l'UNESCO (budget ordinaire) affectée au BIE ; cela représente une légère augmentation – dont il faut se féliciter – par rapport à l'exercice biennal précédent de \$104'500 dollars US ;
- \$700'000 dollars US versés par les autorités suisses, dont \$200'000 dollars US provenant de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération helvétique ;
- \$451'807 dollars US octroyés par l'Espagne ;
- \$139'750 dollars US de l'ONUSIDA ;
- \$25'000 dollars US de la Commission nationale israélienne pour l'UNESCO ;
- \$109'000 dollars US résultant d'accords de coopération qui ont été approuvés en 2009 et pour lesquels les activités sont prévues en 2010 (\$80'000 dollars US du Bureau de l'UNESCO à Hanoi ; \$20'000 dollars US de l'Université Carnegie Mellon et \$9'000 dollars US de l'UNICEF).

55. Le solde de \$1'109'400 dollars US représente le montant alloué au nouveau projet en Afrique (\$257'000 dollars US) et l'estimation des réserves 2009, du produit du recouvrement des coûts et d'autres recettes.

56. En ce qui concerne les ressources humaines et compte tenu de sa spécialisation, le BIE a besoin de collaborateurs possédant des compétences et des connaissances hautement spécialisées. Le Bureau reconduira certaines modalités contractuelles faisant appel à de jeunes cadres moins expérimentés (par exemple assistants de recherche, programme de stages, experts associés, service civil suisse) qui se sont révélés très utiles ; il devra néanmoins s'assurer les compétences spécialisées de personnel plus chevronné grâce à des « nominations pour une période de durée limitée » afin de répondre à des besoins spécifiques des programmes, selon le financement extrabudgétaire disponible.

57. Des possibilités de formation seront proposées pour favoriser le développement professionnel collectif et individuel, et en fonction des ressources dédiées disponibles. Une séance de formation aux Outils de généralisation de l'analyse selon le genre, y compris le *Programme de formation en ligne à l'égalité entre les sexes de l'UNESCO*, sera organisée en coordination avec le Bureau de la planification stratégique (BSP) de l'UNESCO, ainsi qu'une séance d'orientation sur « *Le VIH & sida sur le lieu de travail à l'UNESCO* », en coordination avec le Bureau de la gestion des ressources humaines de l'UNESCO (HRM).

58. Le projet détaillé de budget pour 2010 est présenté comme annexe de ce document. Puisque les taux de change entre le dollar US et le franc suisse ont considérablement fluctué en 2009 et demeurent imprévisibles pour 2010, le taux appliqué pour l'estimation est 1 dollar US = 1 CHF, comme en décembre 2009. Un projet de budget révisé pour 2010, sur la base des chiffres réels visés par le Contrôleur financier de l'UNESCO, sera présenté comme additif au présent rapport pendant la réunion du Conseil.

CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Genève, 27–29 janvier 2010

ADDENDUM

Selon la recommandation du paragraphe 24 du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.59/Inf.3), le paragraphe 30 du Projet de programmes d'activités pour 2010 (UNESCO/BIE/C.59/3) doit être lu comme suit :

30. Le projet travaillera en profondeur et à plus long terme avec des équipes nationales élargies dans trois pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés et il aidera les membres de ces équipes à perfectionner leurs capacités à devenir des spécialistes du curriculum, des formateurs des maîtres et des enseignants tournés vers les innovations en utilisant la « *trousse d'outils pour renforcer les compétences et apprendre à vivre ensemble* ». Il associera aussi les parties prenantes à la production concertée d'outils de renforcement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux de procédures d'analyse, de conception et d'application des curricula et explorera les avantages du multilinguisme pour la promotion des compétences pour la vie et le travail. Cela inclura l'éducation bilingue et multilingue avec la langue maternelle comme composante de base.

Par la même recommandation, le second point du n° 7.2. de la fiche 5 du document UNESCO/BIE/C.59/3, doit être lu comme suit :

- Sur la base de la boîte à outils et de l'étude, production collaborative d'autres outils de développement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux - ce qui renforcera la responsabilisation et la participation des parties prenantes au processus de révision, de conception et de mise en œuvre du curriculum. Le projet explorera les avantages du multilinguisme pour la promotion des compétences pour la vie et le travail. Cela inclura l'éducation bilingue et multilingue avec la langue maternelle comme composante de base.

II. FICHES DESCRIPTIVES

PROGRAMME DU BIE 2010-2011**Programme 2010**

1. Titre du programme	Communauté de pratique (COP) pour le développement curriculaire
2. Responsable	Renato Operti (Suppléants : Lili Ji pour BEAP; Bonnie Han et Isabel Guillinta – échanges de la COP ; Leana Duncombe - Outils d'apprentissage et modules de formation)
3. Dates de début et de fin	Janvier - Décembre 2010

4. BUT GLOBAL

Renforcement des capacités des décideurs, des spécialistes et des praticiens en matière de conception, de gestion et de mise en oeuvre des processus de développement curriculaire, en vue de soutenir l'action en faveur de l'EPT de qualité.

Les objectifs suivants seront atteints :

- Au niveau mondial, grâce au développement continu de la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire pour encourager le partage et la production de connaissances relatives aux questions liées à une EPT de qualité et au curriculum en adoptant une approche internationale comparée;
- Au niveau régional, grâce à une collaboration étroite avec les principaux partenaires, y compris les Bureaux hors-siège de l'UNESCO, ainsi qu'avec les institutions principales en matière de compétences curriculaires (certaines d'entre elles agissant comme points focaux de la COP), dans le but d'appuyer les processus de changement et de développement curriculaires dans le domaine de l'éducation de base, des jeunes et des enseignants.

RÉSULTATS**5.1. Titre**

Résultat 1: Les outils d'apprentissage et les modules de formation pour le développement curriculaire seront perfectionnés et actualisés, adaptés aux échelons mondial, régional et national, et seront progressivement utilisés par les institutions (principalement par les Ministères de l'éducation et les universités), et permettront d'élaborer et de dispenser conjointement des cours officiellement reconnus aux niveaux national et local dans les différentes régions de l'UNESCO.

Résultat 2: Les acteurs clés de l'éducation et du curriculum seront dotés d'une plus forte capacité à élaborer et à conduire des réformes dans les domaines curriculaires prioritaires et l'éducation de base sera mieux adaptée et plus inclusive dans les pays où le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP) a été lancé (initialement en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en Gambie, aux Seychelles et en Tanzanie).

Résultat 3: Production périodique et partage de documents et de matériel curriculaires entre les membres de la COP, contribuant à mettre au point une perspective comparative interrégionale, fondée sur les échanges réguliers en ligne et en face-à-face aux niveaux national, régional et interrégional sur des sujets liés au curriculum et par la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud (triangulaire).

5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**Résultat 1: Indicateurs (cibles associées):**

- Nombre de professionnels formés dans les pays des différentes régions (au moins 30 professionnels formés par le biais de trois activités au moins, chacune tenue dans une région différente de l'UNESCO);
- Pourcentage des participants à l'atelier capables de mettre leur apprentissage en pratique (plus de 30 % des participants à l'atelier) ;
- Nombre de demandes d'assistance technique du BIE (au moins deux nouvelles demandes);
- Nombre de nouveaux modules thématiques mis au point selon les besoins régionaux et retour information (au moins trois modules mis au point);
- Nombre de pays bénéficiant des activités de développement des capacités à l'aide de ces nouveaux outils/modules (activités de développement des capacités à l'aide de ces nouveaux modules menées dans cinq à dix pays);
- Nombre d'accords de coopération conclus avec les universités et institutions partenaires (au moins un accord pendant une période pilote de un à deux ans dans deux régions de l'UNESCO);
- Nombre de programmes de formation élaborés conjointement et officiellement reconnus par les

universités/institutions partenaires, en fonction de l'achèvement du processus pilote (au moins un dans chacune des deux régions de l'UNESCO);

- Nombre de programmes de formation officiels effectivement mis en oeuvre avec des universités/institutions partenaires (au moins un dans chacune des deux régions de UNESCO);
- Nombre de professionnels formés.

Indicateur de référence : Nombre restreint d'outils d'apprentissage et de modules de formation aux échelons mondial et régional pour appuyer le développement curriculaire. Banque de ressources (banque de ressources Asie-Pacifique, banque de ressources mondiales contenant huit modules) et outils d'apprentissage du BIE (principes directeurs, vidéos, etc..) pendant la phase pilote (3 activités de formation à l'aide de la banque de ressources mondiale ont été conduites pour la première fois en 2009 dans trois pays de différentes régions du monde : Bhoutan, Tanzanie, Uruguay et retour information très positif).

Résultat 2 : Indicateurs (cibles associées):

- Nombre d'évaluations des besoins actualisés réalisées (réalisées dans au moins deux pays du BEAP) ;
- Nombre de curricula révisés et améliorés avec une assistance technique (dans au moins trois pays du BEAP) ;
- Nombre d'activités de développement des capacités conduites aux niveaux national et local par des équipes nationales ayant été formées (1 activité de développement des capacités dans au moins trois pays du BEAP);
- Nombre de demandes d'assistance technique par l'intermédiaire du BEAP (au moins cinq pays pleinement informés et impliqués dans le Programme) ;
- Nombre de professionnels formés grâce aux activités de développement des capacités dans les nouveaux pays du BEAP (au moins trois acteurs clés sélectionnés dans chacun des cinq pays) ;
- Nombre de nouveaux modules de curriculum de formation élaborés (au moins deux modules élaborés, respectivement en matière de curriculum pour l'inclusion et d'approche par compétence) ;
- Nombre de pays bénéficiant des activités de développement des capacités à l'aide de ces nouveaux modules (ces nouveaux modules ont été mis en oeuvre dans trois pays du BEAP) ;
- Nombre de pays ayant adopté une approche pour l'inclusion et une approche fondée sur la compétence pleinement intégrées au mécanisme d'assurance de la qualité (mis au point dans deux pays du BEAP).

Indicateur de référence : Parmi les 50 pays d'Afrique subsaharienne, cinq pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Seychelles et Tanzanie) ont lancé le BEAP pour garantir l'éducation de base pendant au moins neuf à 10 ans. L'un des cinq pays (Gambie) met actuellement au point un cadre national pour le curriculum éducatif de base ; les quatre autres pays révisent/réforment actuellement leur curriculum dans différents domaines. Plus de 10 autres pays ont été sensibilisés au BEAP. Le BIE a dispensé à huit pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Kenya, Seychelles, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zanzibar) une formation intensive sur les questions et tendances liées au processus curriculaires en 2009.

Résultat 3 : Indicateurs (cibles associées):

- Pourcentage des membres de la COP demandant les coordonnées d'autres membres de la COP, en vue d'un soutien au processus de réforme curriculaire (10% de la base de données des membres de la COP);
- Pourcentage des demandes de membres de la COP traitées (30% de l'ensemble des nouveaux membres);
- Nombre de ressources curriculaires produites par les membres de la COP dans au moins trois langues de l'UNESCO (50% des ressources curriculaires produites par les membres de la COP dans au moins trois langues de l'UNESCO);
- Nombre de messages de la COP diffusés, contenant les ressources curriculaires produites par les membres de la COP (au moins un par mois);
- Conseils sur le curriculum fournis par les Etats membres via la COP (Afrique : plan de travail pour l'éducation de base élaboré avec la BREDIA; Etats arabes : plan de travail pour l'éducation secondaire élaboré avec Beyrouth; et Asie : plan de travail pour l'éducation pour le développement durable avec Bangkok).

Indicateur de référence : Avant 2006, il n'y avait pas de COP à l'échelle internationale sur des questions curriculaires auxquelles participaient institutions et acteurs, secteurs public et privé, de toutes les régions de l'UNESCO. À la fin 2009, 1271 membres de la COP existaient dans 131 pays.

6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)

6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 2 : De la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces ;

- Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités nationales de planification, de mise en oeuvre et de

gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique ;

- Résultat escompté 6 : Rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité de genre »

- Priorité « Afrique »: i) dans le cadre de la DNUA, renforcement des capacités nationales de planification, de mise en oeuvre et de gestion de programmes d'alphabétisation de qualité en Afrique, notamment par le biais du programme LIFE; ii) renforcement des capacités nationales de planification, de mise en oeuvre et de gestion de l'éducation de base en Afrique

6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

1. Outils d'apprentissage et modules de formation

- Insuffisance des outils d'apprentissage et modules de formation au niveau mondial et régional, empêchant les concepteurs de curriculum de réviser, d'améliorer et de perfectionner le curriculum national ;
- Ecart entre le curriculum envisagé, sa mise en oeuvre et le résultat obtenu ;
- Les pays font face à des difficultés dans des secteurs tels que l'évaluation des élèves et l'assurance de la qualité, imposées par les réformes curriculaires en cours et les nouvelles approches ;
- Nécessité d'appuyer et de renforcer les capacités nationales de développement pour améliorer la qualité des processus de changements curriculaires ;
- Favoriser et faciliter la production collective et le partage sur des questions liées au curriculum dans le contexte des priorités politiques nationales ;
- Nécessité d'adapter les approches curriculaires aux attentes et aux besoins régionaux et nationaux dans la mise en oeuvre des processus de changement curriculaire.

→ **Indicateur de référence** : Nombre restreint d'outils d'apprentissage et de modules de formation aux échelons mondial et régional pour appuyer le développement curriculaire.

2. Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP)

- Manque de capacités à élaborer et/ou mettre en oeuvre les curricula (notamment les cadres curriculaires) favorisant l'inclusion et adaptés à la vie, à la citoyenneté et au travail, pour l'éducation de base en Afrique pendant une période continue de neuf à 10 ans ;
- Faciliter l'accès à des opportunités d'apprentissage pertinentes et dispenser l'éducation aux jeunes en mettant l'accent sur le développement des compétences à la citoyenneté ;
- Nécessité de réduire les disparités dans l'éducation de base, en se fondant sur les principes de justice sociale, d'équité et d'inclusion sociale en tant que moyen efficace pour contribuer à la réalisation de sociétés plus développées et plus équitables.

→ **Indicateur de référence** : Parmi les 50 pays d'Afrique subsaharienne, cinq pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Seychelles et Tanzanie) ont lancé le BEAP pour garantir l'éducation de base pendant au moins neuf à 10 ans.

3. Communauté de pratique dans le développement curriculaire

- Nécessité de communication, de production et de partage des connaissances, ainsi que leur diffusion aux niveaux interrégional, régional et national entre les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants, les superviseurs, les directeurs d'école, les enseignants, les universitaires et les chercheurs sur des questions curriculaires ;
- Favoriser et faciliter un dialogue international approfondi sur des questions curriculaires dans le cadre global de l'EPT ;
- Contribuer à améliorer la qualité des processus de changement et de gestion curriculaires, en partageant les points de vue positifs en matière de conception, de politiques, de stratégies et de pratiques curriculaires.

→ **Indicateur de référence** : Avant 2006, il n'y avait pas de COP à l'échelle internationale sur des questions curriculaires auxquelles participaient institutions et acteurs, secteurs public et privé, de toutes les régions de l'UNESCO. À la fin 2009, 1271 membres de la COP existaient dans 131 pays.

7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

1. Outils d'apprentissage et modules de formation

Justification : De nombreux pays demandent l'assistance technique du BIE pour développer leurs capacités à réformer les curricula et améliorer la qualité de l'éducation. Pour satisfaire les besoins des pays, les outils d'apprentissage et les modules de formation actuellement disponibles doivent être constamment perfectionnés, actualisés et contextualisés.

Résultats escomptés :

- Les outils d'apprentissage et les modules de formation du BIE sont utilisés lors des ateliers de développement des capacités, organisés par les régions de l'UNESCO sur des thèmes adaptés aux régions et aux pays (par exemple, sur les curricula favorisant l'inclusion et les approches par compétence), en partenariat avec les universités et les instituts de formation d'enseignants ;
- Outils d'apprentissage diffusés en ligne et manifestations en face à face ;
- Enquête après l'atelier auprès des participants pour évaluer l'utilité de l'approfondissement des compétences, en vue de réviser et d'améliorer le curriculum ;
- Mesures prises pour réviser et améliorer les cadres curriculaires nationaux après l'atelier ;
- Outils et modules actuellement révisés en fonction des remarques des partenaires ;
- Nouveaux modules thématiques régionaux élaborés et ajoutés à la banque de ressources (outils de formation pour le développement curriculaire) sur la base des remarques (par exemple, éducation pour l'inclusion, approche par compétence, éducation pour le développement durable) ;
- Création de partenariats avec des universités et des institutions de formation d'enseignants ;
- Cours de développement curriculaire officiellement reconnus par les universités partenaires ou les institutions de formation d'enseignants.

2. Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP)

Justification : Les pays ont besoin d'assistance technique pour faire face au manque de capacité et pour former des professionnels sur des questions curriculaires dans le cadre d'une perspective comparée internationale. Les activités de développement des capacités conduites à l'aide de l'expertise et des ressources du BIE en matière de curriculum peuvent être très bénéfiques.

Résultats escomptés :

- Assistance technique apportée aux pays du BEAP dans l'évaluation des besoins concernant les processus de changement curriculaire, sur la base des activités de développement des capacités conduites ;
- Assistance technique apportée aux équipes de pays dans la conduite d'ateliers de développement des capacités au niveau national et local, en vue de s'attacher aux éléments clés du changement curriculaire, à l'aide des nouveaux modules de formation du BIE ;
- Efforts de collaboration durables pour aider les pays à réviser (par exemple, en Éthiopie, aux Seychelles et en Tanzanie) ou à finaliser (par exemple, en Gambie) leurs cadres curriculaires pour l'éducation de base ;
- Renforcement des outils et des activités de développement des capacités et leur adaptation à la situation des pays, sur la base du retour d'information ;
- Documents de politiques diffusés aux principales parties prenantes (à l'intérieur comme à l'extérieur du système éducatif) ;
- Echange d'informations sur le BEAP dans de nouveaux pays potentiels pour informer pleinement les acteurs clés sur les éléments et les modalités du programme et les faire participer à son élaboration ;
- Nouveaux modules de formation sur l'application des approches pour l'inclusion et par compétence, élaborés à partir de projets pilotes dans les pays sélectionnés du BEAP et du retour d'information ;
- Assistance technique apportée aux pays du BEAP à leur demande (pays d'Afrique de l'Est) pour mettre en place/améliorer des mécanismes d'assurance de la qualité, conformément aux approches pour l'inclusion et par compétence ;
- Suivi et évaluation pour concevoir des activités de suivi pertinentes.

3. Communauté de pratique pour le développement curriculaire

Justification : Satisfaire les besoins des pays par la création, l'élargissement et le maintien d'une communauté de pratique mondiale de haute qualité visant à la production, au partage et à la diffusion des connaissances sur des questions curriculaires.

Résultats escomptés :

- Forums en ligne tenus régulièrement sur des questions curriculaires ;

- Création d'un forum animé en ligne annuel multilingue sur différents thèmes ;
- Messages pertinents de la COP (information et documentation) envoyés toutes les semaines dans les six langues de l'UNESCO ;
- Accessibilité par les membres de la COP à la base de données des coordonnées ;
- Manifestations nationales, régionales et interrégionales organisées avec les membres de la COP en coordination avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO, les points focaux du BIE pour la COP et autres partenaires ;
- Matériel curriculaire multilingue produit par les membres de la COP et mis à disposition en ligne et/ou en format papier.

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Principaux bénéficiaires et rôle attendu :

- Les représentants des autorités nationales/locales de l'éducation - sur la base d'une meilleure compréhension et de l'échange d'expériences sur des questions curriculaires, supportent davantage le changement curriculaire en tant qu'éléments clés d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à garantir la qualité de l'éducation ;
- Les concepteurs de curriculum, les formateurs d'enseignants et les représentants des responsables de l'assurance de la qualité - acquièrent les connaissances et la capacité nécessaires pour conduire et élaborer des réformes curriculaires, ainsi que pour former et appuyer les enseignants en conséquence ;
- Les enfants et les jeunes dans les pays du BEAP – bénéficient des approches curriculaires fondées sur l'inclusion et les compétences dans leur scolarité, qui sera mieux adaptée à la vie, à la citoyenneté et au travail ;
- Les directeurs d'école et les enseignants - mettent en oeuvre et co-développent les curricula, notamment en adoptant une approche globale fondée sur l'école ;
- Les membres institutionnels individuels de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – participent aux manifestations de la COP (forums en ligne, conférences, ateliers, etc.) et bénéficient de la création, du partage et de la diffusion des connaissances au sein de la COP ;
- Les bureaux hors-siège de l'UNESCO et autres partenaires - améliorent la qualité des propositions curriculaires pour appuyer les attentes et les exigences des États membres ;
- Les universités, la société civile et les communautés - prennent une part plus active à la réflexion et aux actions collectives dans le processus de changement curriculaire et tirent profit de ce processus participatif de changement ;
- Partenariat avec les Nations Unies et partenariat avec l'UNESCO pour l'éducation en Afrique – vision, priorités communes et plans de travail harmonisés.

Partenaires clés et rôle attendu :

- Les Ministères de l'éducation/universités/institutions nationales pour le curriculum - mettent en évidence les exigences et les besoins auxquels devraient répondre les plans de travail régionaux et nationaux, et participent à leur mise en oeuvre ; élaborent, dispensent et reconnaissent conjointement les cours dans le domaine du développement curriculaire ;
- Les bureaux hors-siège et les commissions nationales de l'UNESCO – contribution et engagement à la conception et à la mise en oeuvre de plans de travail harmonisés aux niveaux régional et national et adaptés aux attentes et besoins des États membres ; sur la base des connaissances approfondies sur le terrain, contribuent à établir un lien entre les besoins des pays avec les compétences du BIE et coordonnent les activités de développement des capacités aux niveaux sous régional et national ;
- Les points focaux de la COP de toutes les régions de l'UNESCO – contribuent et aident à la mise en oeuvre des plans de travail régionaux et nationaux, en coordination avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO ;
- Les autorités nationales/locales de l'éducation et les équipes techniques dans les pays du BEAP – sur la base des bienfaits du développement des capacités sur des questions curriculaires, supportent davantage, conduisent et élaborent le changement curriculaire en tant qu'élément clé d'un plan sectoriel global pour l'éducation, visant à assurer la qualité de l'éducation ;
- Les représentants des centres d'évaluation, les inspections et les syndicats d'enseignants - prennent part aux activités de développement des capacités, formulent des commentaires et des propositions, et contribuent à créer une compréhension commune des approches clés du changement curriculaire, de manière à appuyer davantage sa mise en oeuvre.

7.4. Portée géographique

Mondiale, régionale et nationale

7.5. Interventions spécifiques en faveur de

Jeunes, groupes défavorisés et exclus.

7.6. Sujets spécifiques de programme

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.) *Voir cadre budgétaire 2010 proposé*

PROGRAMME DU BIE 2010-2011**Programme 2010**

1. Titre du programme	Projets de coopération technique/aide aux Etats membres
2. Responsable	Dakmara Georgescu
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2010
4. BUT GLOBAL	
<p>Le programme vise à fournir, selon leur demande, un appui spécialement adapté aux gouvernements des pays (c'est-à-dire aux Ministères de l'éducation et aux institutions en charge du curriculum), en ce qui concerne la planification, la conception et la mise en oeuvre de curricula de qualité pour le primaire et le secondaire, en lien avec les nouveaux défis, besoins et perspectives de développement.</p> <p>Une importance particulière est accordée à l'intégration judicieuse de démarches fondées sur les compétences dans les curricula nationaux, ainsi que sur la préparation pour la vie et le travail basée sur les valeurs, les principes et les pratiques de l'Éducation pour apprendre à vivre ensemble et de l'Éducation au développement durable. La priorité sera accordée aux situations d'après conflit.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
<p>5.1.1 Intégration des dimensions transversales et d'approches par compétence dans les curricula et manuels scolaires révisés du primaire et du secondaire, ainsi que dans les cours de formation des enseignants pour favoriser l'apprentissage à la vie et au travail et l'apprentissage à vivre ensemble (Vietnam: Intégration de la perspective genre et promotion de l'égalité entre les sexes à travers les cours de formation continue pour les enseignants du primaire et du secondaire révisés et mis à l'essai - dans le contexte du programme conjoint des Nations Unies pour le Vietnam sur la promotion de l'égalité entre les sexes – suite du programme de 2009 ; Angola: Intégration des dimensions transversales dans le curriculum du secondaire, à savoir l'égalité de genre, l'éducation pour le développement durable, l'éducation interculturelle, l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté - dans le contexte du programme « CapEFA » ; Soudan/Sud-Soudan : révision des cadres curriculaires d'éducation de base et d'alphabétisation).</p> <p>5.1.2 Cultures du curriculum privilégiant la durabilité et l'innovation fondées sur le développement professionnel continu et systématique, l'engagement des parties prenantes et la révision proactive des curricula en fonction de faits nouveaux, du contexte et des besoins.</p>	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
<p>5.2.1 Guides nationaux (Angola), cours de formation continue pour les enseignants (Vietnam) et cadres curriculaires révisés (Soudan/Le Soudan du Sud) produits en collaboration, et avertisés par les Ministères de l'éducation et mise en oeuvre par les utilisateurs, les parties prenantes et les partenaires au niveau national et local.</p> <p>5.2.2 Nombre d'équipes en charge du curriculum formées et actuellement engagées dans les processus de planification, de conception et de mise en oeuvre du curriculum, ainsi que dans les processus de diffusion, de partage et de développement des capacités en réseau aux niveaux local, national et régional.</p>	
6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)	
6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action	
<p>Axe d'action 2 : De la petite enfance à l'âge adulte : élaborer des systèmes éducatifs efficaces;</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultat escompté 6 : rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves. <p>Axe d'action 3 : Cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en oeuvre et de gestion de politiques favorisant l'inclusion et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post conflit et de post-catastrophe. 	
6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité de genre »	
<ul style="list-style-type: none"> Afrique: Angola et Soudan/Le Soudan du Sud (gestion des processus de révision complète du curriculum en intégrant une approche par compétence, en améliorant l'adéquation des curricula et la 	

qualité des processus d'apprentissage ainsi que les résultats)

- **Égalité de genre** : en particulier pour les projets au Vietnam et en Angola (intégration de la perspective de genre et promotion de l'égalité de genre à travers des curricula et des programmes révisés de formation des enseignants).

6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle

- Notamment plate-forme intersectorielle « post-conflit et post-catastrophe ».

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

En 2010, le programme aura pour objectif d'aider les Ministères de l'éducation de plusieurs pays d'Afrique et d'Asie du sud-est à s'engager dans les processus de révision complète de leur curriculum et de leur cours de formation des enseignants, en vue d'améliorer la préparation à la vie et au travail à la lumière de l'éducation pour vivre ensemble et de l'éducation pour le développement durable. Étant donné l'importance de l'éducation informelle au Soudan, il est nécessaire d'harmoniser d'urgence les cadres curriculaires pour l'éducation de base et l'alphabétisation, à la lumière de la vision, des objectifs et des approches communes de l'éducation. Au Vietnam et en Angola, la révision du curriculum fondée sur l'intégration et la promotion de dimensions transversales (telles que l'égalité entre les sexes) est considérée comme un modèle pour lancer et intensifier les processus de révision dans un certain nombre de secteurs interconnectés, tels que l'éducation et la formation des enseignants, l'évaluation, ainsi que la gestion de l'école et de la classe. C'est aussi un moyen de répondre au besoin d'efforts mieux coordonnés et plus efficaces entre les différents programmes et parties prenantes, de manière à favoriser le développement des compétences dans le contexte de l'articulation plus efficace des différentes approches thématiques (par exemple, perspective genre ; atténuation de la pauvreté ; développement durable).

7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

Le programme repose sur le travail sur le terrain avec les équipes nationales et l'aide permanente en ligne pour renforcer l'appropriation et la prise en main aux niveaux local et national, et sur l'adéquation des processus et des produits curriculaires. Le programme est conduit à partir de plans de travail par lesquels se déroulent des séquences de développement des capacités dans le contexte d'activités pratiques ; élaboration en collaboration du matériel curriculaire ; processus de partage et de diffusion visant à la diffusion des résultats au niveau du système.

Vietnam: De nouveaux cours de formation continue d'enseignants seront mis au point, en intégrant la perspective de genre et la promotion de l'égalité de genre, sur la base des compétences qui devraient être communes aux apprenants et aux enseignants. Les cours seront dispensés au moyen de plusieurs ateliers qui se tiendront tout au long de l'année 2010. Ces cours, produits par un effort collectif, seront mis à l'essai à l'occasion d'une formation continue de deux semaines. Les remarques des enseignants seront recueillies et éclaireront la révision et la finalisation de ces nouveaux cours. Pendant l'automne 2010, les expériences des nouveaux cours pilotes seront partagées à l'occasion d'un atelier national, et les conclusions dégagées serviront à diffuser les résultats sur l'ensemble du système.

Angola: La première version des principes directeurs (guides) pour la révision du curriculum national sera élaborée à l'issue du premier atelier qui se tiendra au printemps 2010. Ces principes directeurs porteront sur l'intégration des dimensions transversales dans l'éducation secondaire (l'accent étant mis sur l'égalité de genre; l'éducation pour le développement durable ; l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté ; l'éducation au travail et à l'esprit entrepreneurial). Pendant l'été 2010, l'équipe technique nationale bénéficiera du soutien de spécialistes, en vue d'élaborer plus avant et de compléter les principes directeurs (guides) par discipline et en tenant compte du contexte, des expériences et des besoins au niveau local. A l'automne 2010, les principes directeurs seront partagés et diffusés à l'occasion d'un atelier national, et serviront de base à l'élaboration d'une stratégie nationale de révision du curriculum dans le secondaire pour y intégrer le développement des compétences et les dimensions transversales.

Soudan/Le Soudan du sud: En février 2010 débutera l'inventaire des mesures et des besoins existants. Les fondements de l'harmonisation des cadres curriculaires pour l'alphabétisation et l'éducation de base dans une perspective d'intégration d'une approche de développement par compétence seront jetés à l'occasion d'un atelier organisé avec les parties prenantes concernées.

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

les partenaires clés assument le rôle qui leur revient concernant la planification, la mise en oeuvre ainsi que le suivi et l'évaluation de projets, à savoir, contribution conceptuelle et méthodologique ; identification des responsables et des participants ; soutien logistique :

Vietnam: Bureau de l'UNESCO à Hanoï, MOET et institutions de formation continue des enseignants

Angola: Bureau de l'UNESCO à Windhoek, Ministère de l'éducation et INIDE

Soudan/Sud-Soudan : Bureau de l'UNESCO à Khartoum (Antenne de Juba), Ministère de l'éducation du Sud-Soudan, ONG travaillant dans le domaine de l'éducation au niveau local

Bénéficiaires directs : décideurs, concepteurs de curriculum et formateurs d'enseignants

Bénéficiaires indirects : élèves, enseignants et autres parties prenantes

7.4. Portée géographique

- Afrique et Asie du sud-est

7.5. Interventions spécifiques en faveur de

- Jeunes et groupes marginalisés

7.6. Sujets spécifiques de programme

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.)

Voir cadre budgétaire 2010 proposé

PROGRAMME DU BIE 2010-2011**Programme 2010**

1. Titre du programme	Renforcement des capacités et Service d'échange d'informations pour les curricula et l'éducation au VIH et au sida
2. Responsable	Clementina Acedo, Sandrine Bonnet
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2010
4. OVERALL GOAL	
Le programme a pour objectif principal d'appuyer l'EPT et d'intégrer plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels, de concevoir des outils pour améliorer les supports pédagogiques, de doter les spécialistes de l'éducation de nouvelles capacités, afin de pouvoir apporter une réponse globale aux problèmes du VIH et du sida dans le cadre de la stratégie de l'UNESCO et d'EDUSIDA.	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
Connaissances globales et compétences essentielles pour renforcer les capacités concernant l'éducation au VIH et sida et la diffusion entre les partenaires clés (Ministères de l'éducation, organismes internationaux et ONG).	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
Production d'outils ; ajout de nouveaux documents dans la base de données de l'UNESCO ; évaluation des bonnes pratiques ; conseils techniques ; ateliers de renforcement des capacités ; section du manuel du BIE sur le VIH et services d'échange régulièrement mis à jour ; intégration de la question du VIH et du sida dans le curriculum de X pays ; nombre d'experts du ministère, d'éducateurs enseignants, et d'enseignants formés.	
6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)	
6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action	
Axe d'action 3 : Cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif	
<ul style="list-style-type: none"> • Résultat escompté 10 : renforcement des capacités nationales d'élaboration de réponses globales du secteur éducatif au VIH et au SIDA par le biais d'EDUSIDA et d'efforts similaires. 	
6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Egalité de genre »	
6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle	
7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE	
7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé	
Par le biais de la production d'outils novateurs (film, kit de ressources interactives par exemple), de l'organisation d'ateliers, de la saisie de nouveaux documents dans la base de données, de l'assistance technique et de l'évaluation des bonnes pratiques, le programme VIH apporte des connaissances spécialisées dans le domaine de l'éducation VIH et sida. Ces contributions sont déterminantes pour le renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation dans les pays et au sein de l'UNESCO. Pour les années à venir, la stratégie vise à continuer de générer des idées novatrices dans le domaine de l'éducation au VIH et au sida, tout en renforçant les partenariats avec les principaux partenaires et parties prenantes. Il convient d'étudier de nouvelles possibilités de financement pour garantir la continuité du programme.	
7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés	
Dans le cadre d'EDUSIDA et de la stratégie de l'UNESCO pour le VIH, le BIE contribue activement à une réponse globale pour l'éducation VIH et sida. Les curricula sont mis à jour et les spécialistes de l'éducation améliorent leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités du BIE. L'expertise du BIE dans le domaine du VIH et du sida est reconnue et sollicitée par les pays, particulièrement en Afrique. L'augmentation significative des demandes de collaboration montrent qu'il s'agit d'un élément clef des	

activités de l'UNESCO dans ce domaine.

Produits escomptés pour 2010 :

- Un nouveau CD-ROM contenant différentes ressources : activités interactives faisant office de bonnes pratiques pour l'enseignement participatif, fiches d'information donnant des informations de base, évaluation des bonnes pratiques, sera élaboré en anglais, français, espagnol et portugais. Ce CD-ROM offrira un éventail de ressources essentielles au renforcement des capacités des spécialistes de l'éducation dans le domaine du VIH et du sida.
- Production d'un nouveau film présentant les bonnes pratiques en matière d'approches pédagogiques de l'éducation au VIH et au sida en anglais pour une nouvelle région (Caraïbes) ou sous-région (en Afrique subsaharienne). Grâce à cet outil, les spécialistes de l'éducation et les futurs enseignants auront des exemples concrets d'activités interactives à réaliser dans les classes qui les guideront dans l'organisation des sessions de formation dans les écoles. Le film produit en 2009 a été bien accueilli par les parties prenantes, en particulier sur le terrain.
- Mis à disposition de compétences et contributions techniques grâce à la participation aux ateliers de renforcement des capacités en étroite collaboration avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO.
- Assistance technique fournie aux pays au moyen de documents qui donnent des conseils et proposent des solutions collaborative sur des thèmes spécifiques.
- Services d'échange d'informations de l'UNESCO : ajout de nouveaux documents dans la base de données de l'UNESCO, évaluation du matériel pédagogique, contribution à la lettre d'information du secteur de l'éducation VIH et sida.
- Version améliorée du Manuel du BIE sur l'éducation au VIH et sida. Création d'outils, de fiches d'information et de ressources utiles fondées sur les besoins des utilisateurs et des problèmes émergents. Le Manuel sera accessible en ligne aux spécialistes de l'éducation. Il sera disponible sur CD-ROM à la demande.
- La rubrique VIH du site Web du BIE est régulièrement actualisée et contient des ressources clés et des évaluations des bonnes pratiques.

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Les Ministères de l'éducation, les universités, les formateurs d'enseignants, les enseignants et les apprenants sont les principaux bénéficiaires. Le secteur éducatif de l'UNESCO, et en particulier les bureaux sur le terrain, sont également bénéficiaires. Les bureaux régionaux sont les principaux partenaires pour mener des ateliers dans les pays et une collaboration étroite a été mise en place avec eux. Les organisations de l'ONU, en particulier l'OIT, l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et l'ONUSIDA, sont d'importants partenaires et s'associent aux activités dans la mesure du possible et lorsque approprié, afin d'offrir une vision globale du VIH et sida. La collaboration à la Journée mondiale du sida avec les partenaires de l'ONU renforce l'approche «Unis dans l'action» de l'Organisation. La collaboration et les relations tissées avec les bureaux régionaux ont permis au programme de continuer à fonctionner avec dynamisme.

7.4. Portée géographique

La portée est mondiale mais l'accent sera placé sur l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et les Etats arabes.

7.5. Interventions spécifiques en faveur de

Jeunes et groupes marginalisés.

7.6. Sujets spécifiques de programme

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.) Voir cadre budgétaire 2010 proposé

PROGRAMME DU BIE 2010-2011**Programme 2010**

1. Titre du programme	Projet GigaPan : la diversité et l'inclusion dans la communauté
2. Responsable	Clementina Acedo (Suppléants : Christopher Strebel et Carolina Belalcazar)
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2010

4. BUT GLOBAL

Le projet pilote conduit dans les écoles de différents pays et régions, vise à démontrer que les TCI (notamment le projet GigaPan) peuvent être intégrées au curriculum dans le but de favoriser la compréhension interculturelle. Les TCI peuvent enrichir le curriculum et permettre aux élèves d'apprendre certaines valeurs comme « Apprendre à vivre ensemble » au moyen d'un dialogue interculturel et de l'éducation aux autres sur les valeurs interculturelles. Les compétences essentielles en matière de TCI et la recherche sur les médias sociaux font parti des sociétés axées sur les connaissances d'aujourd'hui.

5. RESULTATS**5.1. Titre**

Informations recueillies et traitées sur la façon dont le projet GigaPan a contribué à l'éducation par les pairs, à la transmission de valeurs interculturelles, à l'assimilation de la pratique des TCI et à l'acquisition de compétences de recherche en ligne. Avec l'intensification du projet GigaPan, sa durabilité s'est accrue.

5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées

Les indicateurs de performance sont les suivants : nombre d'écoles, de projets de classes internationales, d'enseignants et d'étudiants formés aux TIC et à la technologie curriculaire du GigaPan, qualité des dialogues sur le thème du GigaPan (nombre de panoramas et de clichés pris et commentaires), et ainsi que des enquêtes évaluant le degré de pérennité du projet.

L'indicateur de référence pour 2009 était de 14 écoles dans cinq pays (Brésil, Indonésie, Afrique du Sud, Trinité-et-Tobago et États-Unis), dans l'objectif d'élargir le projet à davantage d'écoles et de pays et d'accroître la synergie entre le curriculum et les outils de TCI, contribuant aux objectifs de l'EPT et en particulier à l'élimination des disparités entre sexes et à la création de l'accès équitable aux programmes d'apprentissage et de compétences nécessaires dans la vie courante.

6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)**6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : De la petite enfance à l'âge adulte : élaboré des systèmes éducatifs efficaces ;

- Résultat attendu 6: rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité de genre »**6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle**

Favoriser un meilleur apprentissage des TCI.

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE**7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé**

Le projet consiste à essayer un outil innovant de mise en oeuvre des TIC dans l'éducation, le GigaPan, pour établir ensuite les meilleures pratiques quant à la manière dont de tels outils peuvent contribuer au renouvellement des systèmes éducatifs, à la création de liens culturels et à des pratiques inclusives en classe. Il vise en outre à identifier des méthodes efficaces d'intégration des TIC dans le curriculum, et contribue ainsi

à renforcer les capacités nationales en matière de gestion de l'éducation de base. Ce projet est particulièrement orienté vers la création de liens entre les étudiants du monde entier, la priorité étant donnée à la réduction de la fracture numérique en matière d'information éducative, et à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Le projet GigaPan a été développé afin d'aider des enfants de différents pays et origines socio-économiques à dialoguer entre eux et de renforcer ainsi la compréhension entre les cultures. À travers l'utilisation du GigaPan, et outre le fait de développer des aspects clés du curriculum, les enfants devraient être amenés à s'instruire sur le monde et à enseigner à leurs pairs en leur faisant partager leur héritage (événements historiques et se rapportant à la communauté) dans le cadre de projets de classe. Ainsi, les élèves créent leur propre communauté et développent pleinement leur compréhension, leur considération et leur respect pour les croyances et valeurs des autres. Cet apprentissage interactif et dynamique vise à promouvoir les thèmes « Apprendre à vivre ensemble » et « Éducation pour l'inclusion ».

7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

Ce projet vise à établir, par un travail continu avec les écoles qui y participent, les moyens d'encourager et de développer davantage les échanges intra-scolaires et le dialogue en se basant sur les succès de la phase pilote. De nouvelles améliorations dans les échanges se traduiront également par une meilleure capacité du projet à s'intégrer dans les activités des classes et à devenir un projet durable. Cela aura également pour effet de développer la capacité des étudiants à explorer des questions locales et internationales dans le domaine de l'inclusion et de l'« Apprendre à vivre ensemble », afin de favoriser la coopération et la solidarité.

Produits escomptés pour 2010 :

- (1) Au moins dix-sept écoles dans au moins six pays impliqués dans le projet ;
- (2) Projet élargi aux écoles de deux états arabes;
- (3) Augmentation du nombre d'élèves et d'enseignants formés à l'intégration de la technologie dans le curriculum et à l'utilisation de la technologie;
- (4) Elargissement du dialogue entre les écoles et interculturel à propos du GigaPan ;
- (5) Informations sur le projet diffusées au moyen du site Web du BIE ;
- (6) Elaboration des meilleures pratiques en matière d'intégration des TCI dans le curriculum ;
- (7) Création de centres ou plates-formes locales de la connaissance (contribuant à l'autonomie dans les écoles).

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Parties prenantes et partenaires :

- Partenaires du projet : l'université Carnegie Mellon (CMU) devrait faciliter la formation aux aspects techniques du GigaPan et l'UNESCO ASPnet devrait contribuer à sélectionner les écoles appropriées au sein du réseau.
- Dans les pays participants : collaboration avec les Ministères de l'éducation, les commissions nationales de l'UNESCO, les écoles, les universités, les enseignants, les élèves ainsi que des galeries exposant le travail des écoles.

7.4. Portée géographique

Nationale (Brésil, Indonésie, l'Afrique du Sud, Trinité-et-Tobago et Etats-Unis, deux états arabes à déterminer), Suisse et Mali, et portée mondiale dans le cadre du dialogue, de la formation interactive, du partage des ressources et des cultures entre les pays susmentionnés.

7.5. Interventions spécifiques en faveur de Groupes défavorisés et exclus.

7.6. Sujets spécifiques de programme

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.)

Voir cadre budgétaire 2010 proposé

PROGRAMME DU BIE 2010-2011**Programme 2010**

1. Titre du programme	Apprentissage à la vie et au travail dans les pays de l'Afrique subsaharienne : relever les défis par le développement et la mise en oeuvre de curricula de qualité
2. Responsable	Dakmara Georgescu Elmehdi Ag Muphtah (Coordonnateur assistant de Programme)
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2010

4. BUT GLOBAL

Le programme vise à fournir un appui à long terme (trois à quatre ans) aux Ministères de l'éducation et aux institutions chargées du curriculum dans un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne en vue de renforcer la préparation à la vie et au travail dans l'éducation de base, par le biais du développement et de la mise en oeuvre de curriculum de qualité dans la classe. Le programme est fondé sur le concept de la coopération à long terme et étroite avec et entre des équipes nationales élargies dans trois pays choisis (par exemple, Angola, Kenya, Mali) dans l'objectif de renforcer l'impact et la durabilité des innovations curriculaires. Les concepts et les bonnes pratiques en matière de curriculum de qualité qui permettent le développement des compétences à la vie et au travail seront également incorporés à la formation des enseignants et aux stratégies de formation pour renforcer les liens entre la planification, la conception et la mise en oeuvre du curriculum.

5. RESULTATS**5.1. Titre**

5.1.1 Curricula et bonnes pratiques dans la classe, intégrant et favorisant le développement des compétences à la vie et au travail en vue de contribuer à l'atténuation de la pauvreté, à la culture de la paix et au développement durable.

5.1.2 Cultures institutionnelles de l'école, institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants intégrant et démontrant une gestion et responsabilisation efficaces du curriculum et des processus d'apprentissage, ainsi que des processus décisionnels participatifs appuyés par des données de recherche à la lumière du suivi et de l'évaluation de la façon dont la conception du curriculum est mise en oeuvre dans l'école et dans la classe.

5.1.3 Communautés de pratique s'employant à conduire des recherches sur le développement des compétences à la vie et au travail à l'échelon des écoles et des communautés, associant recherche et développement des capacités dans le contexte de projets concrets de développement dans les écoles.

5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées

5.2.1 Principes directeurs relatifs au curriculum et programmes révisés intégrant et favorisant le développement des compétences à la vie et au travail dont se servent les institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants pour améliorer les processus et les produits curriculaires.

5.2.2 Nombre de centres d'excellence (école et institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants) qui expérimentent des curricula, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage novateurs en vue de favoriser le développement des compétences à la vie et au travail et fonctionnent comme centre d'apprentissage et de formation communautaire.

5.2.3 Nombre d'études et d'outils relatifs au développement des capacités produits par des communautés de pratique fonctionnant en réseau, visant au renforcement de la qualité des curricula programmés et de leur mise en pratique efficace quotidiennement dans la classe.

6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)**6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action**

Axe d'action 2 : De la petite enfance à l'âge adulte : élaboré des systèmes éducatifs efficaces ;

- Résultat escompté 5 : renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de gestion de l'éducation de base, principalement en Afrique;
- Résultat escompté 6: rénovation des systèmes d'enseignement secondaire, notamment par la réforme des programmes et une meilleure évaluation des acquis des élèves.

Axe d'action 3 : Cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif ;

- Résultat attendu 8: renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques favorisant l'inclusion et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post-conflit et de post-catastrophe;
- Résultat escompté 9: développement des capacités nationales d'intégrer dans les plans et politiques du secteur éducatif les principes, valeurs et pratiques du développement durable;

6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité de genre » : bien que le programme repose sur un travail en profondeur au niveau national dans les trois pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés (voir point 4 ci-dessus.), d'autres pays africains, en particulier ceux ayant participé au programme 2004-2009 du BIE intitulé « *Innovations curriculaires, éducation à la paix et lutte contre la pauvreté* » seront également invités à participer aux réunions internationales pour la diffusion et le partage des connaissances/acquis.

6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Malgré les progrès importants réalisés depuis 2000 dans le domaine du renforcement de l'égalité et de la qualité de leur éducation de base, les pays d'Afrique subsaharienne figurent encore parmi les pays qui n'atteindront probablement pas les objectifs d'EPT de 2015, en raison des problèmes auxquels ils font face liés à la pauvreté, au VIH et au sida, au manque de formation appropriée du personnel éducatif, et au manque d'établissements scolaires appropriés. Bien que dans de nombreux pays, des changements aient eu lieu pour promouvoir l'approche par compétence, les curricula, tant dans leur formulation et programmation que dans leur mise en œuvre, ne contribuent pas pleinement à la préparation appropriée des apprenants à la vie et au travail. Comme le montre l'étude du BIE et de GTZ/BMZ sur la *Préparation à la vie et au travail* (2008, révisée en 2009), il est nécessaire dans certains cas de préciser en premier lieu dans les documents curriculaires ce qu'est le développement des compétences à la vie et au travail. Lorsque les documents reflètent déjà cette vision d'une manière cohérente et facile à utiliser, le problème est de traduire cette vision curriculaire en des pratiques pertinentes et durables - notamment concernant l'évaluation des compétences - dans la classe.

7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

Pour faire fond sur les résultats obtenus jusqu'ici et renforcer l'impact et la durabilité des innovations curriculaires, le programme s'attache au travail réalisé en profondeur dans les trois pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés (par exemple, Angola, Kenya, Mali) et ayant participé à l'expérimentation sur le terrain de la *boîte à outils en matière de développement des compétences et de l'apprentissage de la vie ensemble* et à la révision de l'étude *sur la préparation à la vie et au travail* (fondée sur la planification et les échanges dans les pays sélectionnés). D'autres pays africains ayant participé au programme 2004-2009 du BIE intitulé « *Innovations curriculaires, éducation à la paix et atténuation de la pauvreté* » participeront également aux réunions internationales pour la diffusion et le partage des connaissances/acquis.

Les interventions principales seront les suivantes :

- Processus de diffusion et développement des capacités adaptées au pays, sur la base de l'utilisation de la boîte à outils et de l'étude mentionnée ci-dessus, dans l'objectif de créer une masse critique de spécialistes du curriculum novateur, de formateurs d'enseignants et d'enseignants ;
- Sur la base de la boîte à outils et de l'étude, production collaborative d'autres outils de développement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux - ce qui renforcera la responsabilisation et la participation des parties prenantes au processus de révision, de conception et de mise en œuvre du curriculum ;
- Mise en place de centres d'excellence (écoles, institutions chargées du curriculum et de la formation des enseignants) par le biais de projets de recherche-action ayant un rôle fondamental pour la formation des

enseignants, ainsi que pour l'adoption d'une approche de l'école en son intégralité (whole-school approach) et des processus curriculaires participatifs dans le contexte du renforcement des liens entre l'école et la communauté ;

- Réunions régionales et internationales pour la diffusion et le partage des connaissances/acquis dans les pays où se réunissent les différentes équipes de pays, dans le but d'apprendre réciproquement et d'enrichir le dialogue international sur l'éducation (par exemple, dans le contexte du programme BEAP);
- Préparation et diffusion /publication de certains résultats émanant de projets, par exemple, synthèse du processus et des résultats des activités de développement des capacités au niveau national ; le développement et l'utilisation d'outils adaptés pour le développement des capacités ; la mise en place et l'impact de centres fonctionnant comme institutions centrales pour le renforcement de la participation des parties prenantes et des liens entre l'école et la communauté.

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Partenaires clés

- Ministères de l'éducation ; Institutions chargées du curriculum, institutions pour l'éducation et la formation des enseignants participant à la planification d'activités, à la sélection du public/des participants cibles, à la mise en oeuvre des différentes activités, à la fourniture d'appui logistique ainsi qu'au suivi et à l'évaluation, et aux processus de diffusion aux niveaux local, national et régional ;
- Bureaux de l'UNESCO (en particulier Bureau de l'UNESCO BREDA ; Bureau de l'UNESCO au Mali le Bureau de l'UNESCO à Windhoek) et commissions nationales de l'UNESCO, qui assurent la coordination de l'appui au nom de l'UNESCO;
- Autres organismes internationaux et pays donateurs (par exemple, agences nationales pour le développement) qui souhaitent financer et appuyer intellectuellement le projet.

Bénéficiaires

- Concepteurs de curriculum, formateur d'enseignants, enseignants et directeurs d'école, ainsi que les responsables communautaires participant à la planification d'activités et à leur mise en oeuvre aux niveaux local, national et régional, notamment pour la diffusion, le suivi et l'évaluation ;
- Bénéficiaires indirects : élèves, famille des communautés en général.

7.4. Portée géographique

- Pays d'Afrique subsaharienne représentant les différentes régions géographiques (est, ouest et sud) et groupes linguistiques (pays anglophones, francophones et lusophones) de façon équilibrée ;
- Représentation d'autres pays dans le contexte des réunions internationales pour la diffusion et le partage de connaissances/acquis.

7.5. Interventions spécifiques en faveur de

- Jeunes et groupes marginalisés ;

7.6. Sujets spécifiques de programme

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.)

Voir cadre budgétaire 2010 proposé

PROGRAMME DU BIE 2010-2011

Programme 2010

1. Titre du programme	Production et gestion des connaissances (Observatoire/banque de ressources, site Web du BIE, Documentation et information)
2. Responsable	Massimo Amadio (Suppléants : Christopher Strebel et Hanspeter Geisseler, site Web du BIE ; Ruth Creamer et Elizabeth Glauser, Documentation et information)
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2010

4. BUT GLOBAL

Le principal objectif est d'appuyer l'action en faveur d'une EPT de qualité en rassemblant, systématisant et rendant accessible un éventail de ressources, de documents et d'informations sur les systèmes d'éducation, les curricula et les processus de développement curriculaire. Cette base de connaissances a pour but d'appuyer des activités de développement des capacités, d'étayer les processus décisionnels et de faciliter l'échange et le débat sur des questions spécifiques d'éducation et de curriculum.

5. RESULTATS

5.1. Titre

Mise à jour et dissémination de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les curricula ainsi que les processus de développement curriculaire; identification de nouveaux développements dans le domaine de l'éducation grâce à l'information recueillie et traitée, à la recherche et à des études.

5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées

Mise à jour et enrichissement des bases de données du BIE. Mise à jour régulière du site Web du BIE (nombre de visiteurs du site).

6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)

6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 4 : Mener l'agenda de l'éducation : coordonner les efforts internationaux dans le domaine de l'éducation et assurer le suivi des évolutions ;

- Résultat escompté 12 : suivi des progrès mondiaux et régionaux de l'EPT et identification des évolutions par le biais de la recherche appliquée et la publication d'études et de rapports comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT ;

Axe d'action 3 : Cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat escompté 8 : renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post conflit et de post-catastrophe.

6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Egalité entre les sexes »

6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

L'ensemble de ressources du BIE dans son domaine de spécialisation est hautement appréciée au sein de l'UNESCO et par les parties prenantes extérieures ; la fonction de centre d'échange et d'information du BIE est l'un de ses plus précieux atouts ainsi qu'une source de valeur ajoutée. L'un des objectifs stratégiques de la Stratégie 2008-2013 du BIE est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et un éventail de ressources sur les systèmes éducatifs et les processus d'élaboration des curricula ; à l'intention des chercheurs, formateurs, praticiens et décideurs, et aussi en tant que moyen de contribuer à l'enrichissement du portail de la connaissance du secteur de l'éducation de l'UNESCO.

7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

La consolidation et l'expansion de la base de connaissances du BIE, qui appuient également toutes les

activités de l'Institut, comprennent : le renforcement des services de centre documentaire de référence et de service d'information, la mise en place d'une plateforme en ligne pour accroître le partage de l'information et le travail en collaboration, la rationalisation des services et de l'accès aux documents et ressources afin d'atteindre un plus vaste public. Le site Web du BIE est devenu un outil essentiel pour élargir l'accès à des ressources et services spécialisés et il constitue aussi pour le BIE le pivot de sa communication. Les ressources, le matériel et les publications du BIE, notamment la bibliothèque électronique des rapports nationaux, ont été pleinement intégrés à la base de données des publications et documents de l'UNESCO (UNESDOC) et contribuent à renforcer le portail de la connaissance du secteur de l'éducation. Le programme Production et gestion des connaissances fournit également un appui à tous les programmes et projets du BIE et offre des services de documentation et d'information aussi bien au sein qu'en dehors de l'UNESCO.

Produits attendus pour 2010 :

Mise à jour et enrichissement réguliers de la base de données *Dossiers par pays*. Production et mise à disposition d'analyses/études portant sur le contenu éducatif et des processus et produits de développement curriculaires, en particulier au moyen de la série *Documents de travail sur le curriculum*.

Une contribution au Rapport mondial de suivi de l'EPT 2010-2011 sera apportée à l'équipe chargée du rapport de suivi (en fonction de la disponibilité des ressources extrabudgétaires). Le site Web du BIE suivra progressivement la nouvelle version du site Web de l'UNESCO élaboré par le bureau de l'information du public, et sera régulièrement mis à jour, offrant un accès facile à tout un éventail de ressources et contribuant également à l'enrichissement du portail de la connaissance du secteur de l'éducation.

Renforcement de la plate-forme d'informations en ligne sur l'éducation pour l'inclusion, qui deviendra progressivement un service d'échange d'informations (en fonction de la disponibilité des ressources extrabudgétaires). Enrichissement des documents curriculaires ; liens vers des documents sur les curricula, mis à disposition et à jour sur le Web. Mise à disposition régulière de services d'alerte et de recueils de ressources en ligne (rapports, publications, sites Web et actualités), dans le domaine du développement curriculaire, des systèmes et des tendances éducatifs, à l'intention des membres de la Communauté de pratique du BIE et d'autres spécialistes de l'éducation. Une évaluation de l'utilité des services d'alerte sera conduite en vue d'améliorer ces services.

Mise à jour régulière du catalogue électronique en ligne (IBEDOCS) et intégration complète dans la base de données des documents et publications de l'UNESCO (UNESDOC). Mise à disposition en 2009 de la bibliothèque numérique de la série des rapports nationaux, et intégration du catalogue en ligne en 2009, qui sera amélioré suite au contrôle de la qualité et à la vérification. Le processus d'examen de la Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE), coordonné par l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) et soutenu par la participation au Comité consultatif technique de la CITE. Publication de deux brochures de la *Série des Pratiques éducatives* avec l'Académie internationale des sciences de l'éducation, et publication de quatre numéros de *Perspectives* révisés par des pairs.

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Bénéficiaires directs et indirects : Les équipes nationales pour l'éducation de qualité pour tous ; les utilisateurs des services d'information en matière d'éducation (décideurs, praticiens, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves) ; les membres de la Communauté de pratique du BIE.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les ministères de l'éducation et les chercheurs. Collaboration avec les services centraux, les instituts (en particulier l'Institut de statistiques) et les bureaux hors siège, ainsi qu'avec les centres de documentation de l'UNESCO. Les activités seront conduites en étroite coopération avec tous les autres programmes/secteurs d'activité du BIE, notamment le secteur du développement des capacités (Communauté de pratique du BIE).

7.4. Portée géographique

Mondiale.

7.5. Interventions spécifiques en faveur de

Groupes défavorisés et exclus.

7.6. Sujets spécifiques de programme

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.)

Voir cadre budgétaire 2010 proposé

PROGRAMME DU BIE 2010-2011

Programme 2010

1. Titre du programme	Promouvoir le dialogue, les cadres politiques et les curricula en matière d'éducation pour l'inclusion, pour contribuer à la réalisation des objectifs d'EPT
2. Responsables	Renato Operti (Suppléants : Lili Ji, Jayne Brady - Cadres politiques et principes directeurs ; Carolina Belalcazar - Outils d'apprentissage et modules de formation)
3. Dates de début et de fin	Janvier - Décembre 2010

4. BUT GLOBAL

La 48e Conférence internationale de l'éducation (CIE) est considérée comme un programme dynamique consistant en la phase préparatoire de la CIE, la tenue de la CIE et les réunions de suivi, dans le but de contribuer à la formulation de politiques et de cadres curriculaires fondés sur le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion. Conformément aux conclusions de la CIE et de l'action en faveur de l'éducation de qualité pour tous, le BIE contribuera à renforcer les capacités nationales de conception, de gestion et de mise en oeuvre de cadres politiques et de curricula pour l'inclusion parmi les décideurs, les spécialistes et les praticiens.

5. RESULTATS**5.1. Titre**

Résultat 1: Elaboration et mise en oeuvre de cadres politiques reflétant le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux, dans toutes les régions de l'UNESCO.

Résultat 2: Production de documents curriculaires pour l'inclusion, reflétant le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux.

5.2 Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées**Résultat 1: Indicateurs de performance (cibles associées):**

- Nombre de réunions nationales, régionales et interrégionales organisées avec les décideurs, les éducateurs et les spécialistes de l'éducation pour l'inclusion, sur le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et répercussions sur l'élaboration et la mise en oeuvre de cadres politiques et de principes directeurs (3 réunions couvrant respectivement une région de l'UNESCO);
- Nombre de pays ayant reçu des directives répondant à leur demande d'assistance à l'élaboration de cadres politiques et de principes directeurs (5 pays couvrant au moins trois régions de l'UNESCO);
- Nombre d'ateliers régionaux et interrégionaux organisés avec les décideurs et les spécialistes de l'éducation pour l'inclusion, en vue de concevoir des manuels contenant des lignes directrices à l'attention des décideurs (Un pour la région arabe et un pour la CEI).

Résultat 2: Indicateurs de performance (cibles associées):

- Nombre de manuels et de modules contenant des lignes directrices à l'attention des écoles et des enseignants, produits en coordination avec les bureaux hors siège de l'UNESCO, les experts régionaux de l'éducation pour l'inclusion, les éducateurs et les concepteurs du curriculum (Un manuel respectivement pour la région arabe et la CEI);
- Nombre d'ateliers régionaux et interrégionaux de développement des capacités organisés avec les spécialistes de l'éducation pour l'inclusion, les éducateurs et les concepteurs du curriculum sur le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et ses répercussions sur l'élaboration et la mise en oeuvre de curricula inclusifs (un atelier dans chacune des trois régions de l'UNESCO).

Résultats 1 et 2: indicateurs de référence :

- L'indicateur de référence concernant les résultats 1 et 2 varie selon la région de l'UNESCO. Certains pays disposent d'ores et déjà de principes directeurs politiques et de curricula inclusifs reflétant le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion ; néanmoins, ce concept doit encore être efficacement mis en oeuvre dans tout le système éducatif. D'autres pays disposent de principes directeurs ou de curricula inclusifs limités ou ne reflétant pas intégralement le concept d'éducation pour l'inclusion (c'est-à-dire, les besoins éducatifs spéciaux et l'intégration).

- Dans toutes les régions, un consensus sera atteint sur les conclusions et recommandations de la 48e CIE, en coordination avec les bureaux régionaux et les partenaires de l'UNESCO.

6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)

6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action

Axe d'action 3 : Cadres sectoriels : aider les gouvernements à planifier et gérer le secteur éducatif

- Résultat attendu 8. renforcement des capacités nationales de préparation, de mise en œuvre et de gestion de politiques inclusives et de plans sectoriels de l'éducation, y compris en situation de post conflit et de post-catastrophe;

6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Égalité de genre »

- Priorité « Afrique »

6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé

Question : L'une des activités principales du BIE en 2010 consistera à appuyer les processus de changement curriculaire et leur gestion dans tous les Etats membres. Ce domaine d'activité correspond à l'un des objectifs de planification 2010-2011 (C5) de l'UNESCO qui vise à établir des systèmes éducatifs efficaces depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Par ailleurs, ce domaine est étroitement lié au secteur de l'éducation pour l'inclusion et à la diffusion et mise en oeuvre des conclusions de la CIE par le biais d'activités de suivi.

Le BIE s'attachera en particulier aux questions suivantes :

- Nécessité de poursuivre le dialogue politique sur le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, de manière à faire comprendre ce concept comme un élément clé de l'EPT, comme il en ressort des conclusions de la CIE. Cela favorisera le développement de politiques et de cadres curriculaires pour l'inclusion qui contribueront à la réalisation des objectifs d'EPT ;
- Les curricula pour l'inclusion doivent être considérés comme un ensemble de produits, processus et résultat, et comme un outil visant à favoriser, développer et parvenir à l'éducation pour l'inclusion.

Indicateur de référence : Les résultats 1 et 2 varient selon les régions de l'UNESCO. Certains pays disposent d'ores et déjà de principes directeurs politiques et de curricula inclusifs ; néanmoins, ce concept doit encore être efficacement mis en oeuvre dans tout le système éducatif.

7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés

Description: Diffuser les conclusions de la CIE parmi les partenaires et les parties prenantes concernés ; articuler un agenda global sur l'éducation pour l'inclusion, de manière à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs d'EPT ; promouvoir le rôle de chef de file de l'UNESCO en matière d'éducation pour l'inclusion ; fournir des conseils et un appui aux pays sur les moyens d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques et curricula inclusifs, sous forme de principes directeurs, manuels, ateliers sur le développement curriculaire ; encourager la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud en vue de promouvoir l'éducation pour l'inclusion, en forgeant des partenariats et en établissant des plans d'action régionaux.

Justification : Donner suite aux questions spécifiques susmentionnées, en élaborant et mettant en oeuvre des cadres politiques et curricula inclusifs qui reflètent le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adaptés aux contextes régionaux et nationaux (besoins, défis, ressources, outils, etc.), dans toutes les régions de l'UNESCO.

Produits attendus du résultat 1 :

- Promotion d'un dialogue politique national, régional et interrégional à l'occasion de réunions avec les décideurs sur le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion et ses répercussions sur l'élaboration et la mise en oeuvre de cadres politiques et de principes directeurs (toutes les régions);
- Directives adaptées répondant aux demandes d'assistance à l'élaboration de cadres politiques et de principes directeurs (toutes les régions);
- Matériel de référence et autre documentation relatifs à la politique de l'éducation pour l'inclusion et aux curricula inclusifs (cadres, ressources, outils) communiqués aux et utilisés par les décideurs et les

spécialistes de l'éducation pour l'inclusion, en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre de cadres politiques (lors des réunions, en ligne etc.);

- Organisation d'ateliers nationaux, régionaux et interrégionaux sur le développement de capacités, principalement avec les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum ;
- Cadres de compétence des enseignants.

Produits attendus du résultat 2 :

- Production de matériel curriculaire inclusif reflétant le concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, adapté aux contextes régionaux et nationaux, dans toutes les régions de l'UNESCO ;
- Production de manuels contenant des lignes directrices et de modules de développement curriculaire à l'attention des écoles, des enseignants et des autres parties prenantes, en collaboration avec les spécialistes régionaux de l'éducation pour l'inclusion, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum (dans les régions arabe et de la CEI en premier lieu).

7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs

Partenaires clés (rôle attendu):

- Bureaux hors siège de l'UNESCO, par exemple les bureaux de Beyrouth, de Moscou et de Jakarta, le Bureau régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC) (pour les activités relatives à l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, par exemple, celles visant à appuyer l'élaboration de manuels, observatoire des pratiques efficaces et conseils en matière d'éducation pour l'inclusion dans les régions arabes, asiatique, de la CEI et d'Amérique latine ; activités visant à fournir des conseils liés aux politiques et à élaborer des outils d'apprentissage sur l'éducation pour l'inclusion);
- Siège de l'UNESCO, notamment le groupe de travail sur l'EPT, l'initiative « Mise en oeuvre accélérée de l'EPT »; l'initiative de l'UNESCO « Action pour l'inclusion » (pour les activités relatives à l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs, par exemple, pour fournir des exemples concrets de principes directeurs politiques adaptés à chacune des régions de l'UNESCO ; activités organisées conjointement visant à articuler les questions liées à l'éducation pour l'inclusion, aux curricula inclusifs et à l'éducation des enseignants pour l'inclusion);
- L'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers (élaboration d'un projet d'éducation des enseignants sur l'éducation pour l'inclusion);
- Instituts de formation des enseignants et universités, par exemple, en Amérique latine et en Afrique (ateliers de développement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion conjointement organisés);
- Plus de 1250 membres de la communauté de pratique, principalement des décideurs, éducateurs et spécialistes du curriculum (contribuent régulièrement à la production et au partage de connaissances sur l'éducation pour l'inclusion et sur les curricula inclusifs)
- Décideurs et concepteurs du curriculum (appuyer les ministères de l'éducation dans le développement de politiques et curricula sur l'éducation pour l'inclusion).

Principaux bénéficiaires (rôle attendu):

- Gouvernement - principalement les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum, les formateurs d'enseignants ayant accès aux sites Web du BIE ou participant aux activités de suivi du pays (participation aux manifestations telles que les forums en ligne, conférences, ateliers et profit tiré de la production et du partage de connaissances);
- Organisations internationales, autres acteurs sociaux – les ONG travaillant à des projets d'éducation pour l'inclusion peuvent apporter un soutien et transmettre des informations sur les activités du BIE en matière d'éducation pour l'inclusion.

7.4. Portée géographique

Mondiale, régionale et nationale.

7.5. Interventions spécifiques en faveur de

Jeunes, PEID, groupes défavorisés et exclus, segments les plus vulnérables.

7.6. Sujets spécifiques de programme

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire Nord-Sud-Sud.

8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.)

Voir cadre budgétaire 2010 proposé

PROGRAMME DU BIE 2010-2011**Programme 2010**

1. Titre du programme	Fonctionnement du Conseil du BIE
2. Responsable	Clementina Acedo et Costanza Farina
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2010
4. BUT GLOBAL	
<p>Dans le cadre de la Résolution 34 C/Rés. 4 (paragr. 2), le Conseil, conformément aux Statuts du Bureau, fournit conseils et assistance relatifs aux programmes du BIE, veillant ainsi à ce qu'ils correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités du grand programme I ; vérifie l'exécution du budget et les comptes et contribue aux efforts de mobilisation des fonds.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre	
Les fonctions statutaires sont assumées et les objectifs fixés par la 35e session de la Conférence générale sont atteints.	
5.2. Indicateur(s) de performance, cible(s) et base(s) de référence associées	
Taux de participation des délégations ; interventions actives pendant les débats, soutien plus important aux programmes et aux opérations du BIE, augmentation du niveau de financement.	
6. CONTRIBUTIONS ESCOMPTEES (si appropriées)	
6.1. Contribution au(x) résultat(s) escompté(s) de l'Axe d'action : Néant	
6.2. Contribution aux résultats escomptés de la Priorité « Afrique » et/ou de la Priorité à « l'Egalité de genre » : Néant	
6.3. Contribution au(x) résultat(s) escomptés d'une Plate-forme intersectorielle : Néant	
7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE	
7.1. Contexte : questions à traiter et base de référence clé	
Le contexte est établi dans le paragraphe 2 de la Résolution 4 adoptée par la 35e session de la Conférence générale, dans laquelle la Conférence générale :	
<i>...demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget du Bureau pour 2010 et 2011 :</i>	
a) <i>de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et aux axes d'action du grand programme I ;</i>	
b) <i>de consolider et de développer les programmes et projets du BIE, dans l'objectif de contribuer à la réalisation des résultats attendus du grand programme I, tels que mentionnés ci-dessus ;</i>	
c) <i>de continuer à collaborer avec le Directeur général pour mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission.</i>	
7.2. Description et justification des interventions et produits escomptés.	
<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil tiendra sa 59e session en janvier 2010. Les mesures de suivi nécessaires seront conduites en fonction des délais impartis. Une réunion de deux jours du Groupe administratif sera préalablement organisée ; • Préparation et tenue de la réunion du Bureau (été 2010) et suivi des décisions ; • Convocation et préparation de la 60e session du Conseil (janvier 2011). 	
7.3. Partie prenantes : partenaires clés, bénéficiaires et leurs rôles respectifs	
Les 28 États membres du Conseil et les observateurs.	
7.4. Portée géographique : Représentation régionale	
7.5. Interventions spécifiques en faveur de : Néant	
7.6. Sujets spécifiques de programme : Néant	
8. BUDGET ESTIME POUR 2010 (en dollars des E.-U.)	
<i>Voir cadre budgétaire 2010 proposé</i>	

III. DONNEES BUDGETAIRES

Le tableau suivant présente la situation budgétaire au 18 janvier 2010.

BIE - CADRE BUDGETAIRE 2010

COMPTESPECIAL	Cadre Budgétaire	SOURCE DE FINANCEMENT ET ALLOCATIONS ESTIMEES												
		Budget ordinaire UNESCO	Extrabudgetary resources 2010				Resources available from 2009						Autres revenus 2010	
			Suisse 2010	Israel	DDC	UNICEF	Fonds Timbres Polonais	Espagne 2009*	DDC 2009*	Réserves 2009	PSC et Recouvrement de coûts 2009	Autres revenus 2009**	Autres revenus 2010	Encours basé sur des accords signés***
Situation au 18.01.2010 (USD)														
I. ACTIVITES DU PROGRAMME														
I-1 Développement des capacités et assistance technique	879'100													
Communauté de pratique pour le développement du curriculum	290'000		273'200								16'800			
Projet Afrique	400'000		43'066				257'000		88'413		11'521			
Projets de coopération technique/Appui aux Etats Membres	156'600				8'800			108'750			7'800			
"GigaPan": Diversité et Inclusion dans la Communauté	32'500										32'500			
I-2 Production et gestion des connaissances	431'000													
Banque de ressources et observatoire des tendances de l'éducation	106'000										48'750			
Documentation et information	40'000										40'000			
Développement du site web du BIE	85'000							85'000						
Recherche et Publications	200'000							147'281			52'719			
I-3 Dialogue politique	200'000													
Dialogue politique/Education pour l'inclusion	200'000		126'212	22'124					51'664					
TOTAL I	1'510'100													
II. Organe directeur/administration générale/développement institutionnel														
II-1 Conseil du BIE (59e session/Bureau)	135'000	70'000									65'000			
II-2 Frais généraux de fonctionnement	290'000										290'000			
II-3 Développement institutionnel: Coordination et développement du programme	200'000										95'000	105'000		
TOTAL II	625'000													
TOTAL ACTIVITES DU PROGRAMME	2'135'100													
III. Coût du personnel (Postes établis)	2'330'000	2'330'000												
TOTAL DEPENSES 2010 (I+II+III)	4'465'100	2'400'000	442'478	22'124	88'500	8'800	257'000	392'695	88'413	660'090		105'000		
TOTAL REVENUS 2010	5'095'050	2'400'000	500'000	25'000	100'000	9'000	257'000	443'787	99'900	875'264	50'968	171'735	65'000	
REVENUS 2010- DEPENSES 2010 = Réserves estimées fin 2010 à utiliser en 2011	629'950		57'522	2'876	11'500	200		51'092	11'487	215'174	50'968	66'735	65'000	

CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES D'AUTRES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES UNESCO	Cadre Budgétaire	UNESCO / ONUSIDA	Bureau UNESCO Hanoi	Bureau UNESCO Windhoek	Compte spécial PCPD
Vietnam - Revue des manuels du point de vue genre	71'000		71'000		
Renforcement des capacités pour le curriculum et l'éducation VIH/SIDA	66'501	66'501			
Banque de données sur le curriculum et l'éducation VIH/SIDA	47'839	47'839			
EPT- Angola: Intégration des thèmes transversaux dans le curriculum	50'000			50'000	
Projet "Pays en situation de Post-conflit et Post-catastrophe"	76'224				76'224
TOTAL DEPENSES 2010	311'564	114'340	71'000	50'000	76'224
PSC et recouvrement des coûts	42'909	17'500	9'000	6'500	9'909

(*) Reçues en décembre 2009 (**) Revenus de locations de bureaux et autres facilités et les intérêts sur le compte du BIE (***) ABEGS, 58'000USD; GUYANE, 4'250USD; GTZ, 35'146USD



Annexe IV
UNESCO/BIE/C.59/Inf.3
Genève, le 26 janvier 2010
Original : français

**CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 25–26 janvier 2010

RAPPORT DU GROUPE ADMINISTRATIF

Ouverture de la session

1. Le Groupe administratif s'est réuni les 25 et 26 janvier 2010. Les participants, membres du Groupe administratif, étaient présents :

Pays	Nom
Bénin	<p>S.E. M. Olabiyi Babalola Joseph YAI Ambassadeur, Délégué permanent Délégation permanente du Bénin auprès de l'UNESCO</p> <p>Mme Françoise MEDEGAN Premier Conseiller Délégation permanente du Bénin auprès de l'UNESCO</p>
Jordanie	<p>Dr. Bashar ABU TALEB Premier Secrétaire Mission permanente du Royaume Hachémite de Jordanie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse</p>
Lettonie	<p>S.E. Mme Tatjana KOKE Ministre de l'éducation et de la science Ministère de l'éducation et de la science</p>
Malaisie	<p>Mme Hajah Mokolus Kattubawa ROWTHER Politique de planification et d'évaluation, Division du développement du curriculum Ministère de l'éducation</p>
République Dominicaine	<p>S.E. Mme Ana Rita GUZMÁN CEBALLO Vice-Ministre de l'éducation Secrétariat d'Etat à l'éducation</p> <p>M. David VERA Conseiller Mission Permanente de la République Dominicaine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse</p>
Suisse	<p>S.E. M. Rodolphe IMHOOF Ambassadeur, Délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO</p> <p>M. Bernard WICHT Chef des affaires internationales Secrétariat général Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)</p> <p>M. Nicolas MATHIEU Conseiller Point focal UNESCO pour l'Administration fédérale Secrétaire général adjoint Commission suisse pour l'UNESCO DFAE DP V</p>

Les représentants suivants, observateurs, étaient présents :

Mme Márcia DONNER
Délégué permanent adjoint, Délégation permanente du Brésil auprès de l'UNESCO

M. Said Bin Salim AL-KITANI
Délégué permanent adjoint, Chargé d'affaires, Délégation permanente du Sultanat d'Oman
auprès de l'UNESCO

Mme Aissa Abdul Gani BRAGA
Directrice, Département éducation spéciale Ministère de l'éducation et de la culture,
Mozambique

M. Trindade NAHARA
Directeur du Département du développement des curricula, Ministère de l'éducation et de la
culture, Mozambique

L'UNESCO était représentée par M. Alexandre SANNIKOV, chef de la Section de liaison avec les Instituts, Bureaux hors siège et Partenaires extérieurs (ED/EO/IFE) et par M. John HAIGH, chef de la section des rapports financiers et de la comptabilité au Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO (BOC/FRA).

Le BIE était représenté par Mme Clémentina ACEDO en sa qualité de Directrice du BIE, Mme Costanza FARINA, secrétaire du Conseil du BIE, M. Massimo Amadio, spécialiste principal de programme, M. Renato Operti, spécialiste de programme, M. Mohammed BOUASSAMI, administrateur du BIE, et M. Christian HARTMANN, assistant administratif.

Les travaux du Groupe ont été présidés par Mme Hajah Mokolus Kattubawa ROWTHER, représentante de la Malaisie. Le représentant de la Malaisie avait été élu unanimement à la présidence du groupe administratif lors de la 58^e session du Conseil du BIE (janvier 2009).

Adoption de l'ordre du jour

2. Avant de passer à l'adoption de l'ordre du jour du Groupe administratif, le Groupe a discuté du point 2 du projet d'ordre du jour du Conseil (document UNESCO/BIE/C.59/1/Prov.). Le Groupe administratif s'accorde sur l'importance du point 10 relatif à la Constitution d'un Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » et sur l'utilité d'avoir plus de temps pour en discuter en profondeur. Les membres du Conseil pourront ainsi échanger leurs points de vue durant les trois jours de la 59^e session du Conseil, et prendre une décision consensuelle.

Il a également été convenu que le point 8 « Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et réflexion sur la prochaine session de la CIE » et le point 9 « Discussion sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE » sont intimement liés au point 10 et sont partie intégrante de l'étendue des travaux du Groupe.

Ainsi donc le Groupe administratif recommande au Conseil de modifier les points de l'ordre du jour de la manière suivante :

- une première séance de discussion du point 10 sur la constitution d'un Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » aura lieu dans la matinée du 27

janvier, immédiatement après le point 4 « discours du représentant de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO ».

- le point 5 « les activités du BIE durant l'année 2009 » sera entièrement discuté durant la matinée du 28 janvier ;
- le point 8 « Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 48e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et réflexion sur la prochaine session de la CIE » et le point 9 « Discussion sur une stratégie de mobilisation des ressources pour le BIE », qui sont déjà abordés dans les présentations de la Directrice sur les activités 2009 et le projet d'activité 2010, du fait qu'ils vont faire partie des termes de référence du groupe de travail, pourront être discutés conjointement avec le point 10 « la Constitution d'un Groupe de travail chargé de la finalisation de la Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » au cours de la session de l'après-midi du 28 janvier, si le temps le permet et en fonction de l'état d'avancement des autres points de l'ordre du jour.

Par souci de clarté, la numérotation originale de l'ordre du jour sera maintenue mais révisée dans les décisions finales du Conseil.

3. Le Groupe a ensuite approuvé l'**ordre du jour** de sa propre réunion:

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Prochaine élection des membres du Groupe administratif (organe subsidiaire du Conseil du BIE)
4. Rapport de la Directrice sur les activités menées en 2009 (UNESCO/BIE/C.59/2) et Comptes provisoires (UNESCO/BIE/C.59/Inf. 2)
5. Projet de programmes d'activités 2010 (UNESCO/BIE/C.59/3) et de projet de budget révisé pour l'année 2010 (UNESCO/BIE/C.59/3-Addendum)
6. Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) par le représentant du bureau du Contrôleur de l'UNESCO
7. Réflexions sur la prochaine session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE)
8. Discussions sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE
9. Constitution d'un Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » (UNESCO/BIE/C.59/Inf.4)
10. Examen et approbation de l'ensemble du projet de rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.59/Inf.3)
11. Questions diverses
12. Clôture de la réunion

Prochaine élection des membres du Groupe administratif (organe subsidiaire du Conseil du BIE)

4. Il a été rappelé aux membres du Groupe administratif qu'à la suite de l'élection des quatorze nouveaux membres du Conseil, à l'occasion de la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, le Conseil sera appelé, lors de sa présente session, à désigner son nouveau Bureau pour le biennium 2010/2011, ainsi que tout organe subsidiaire qu'il jugera utile. Le Bénin, la Jordanie et la Lettonie ne sont plus membres du Conseil. Néanmoins, conformément aux Statuts du BIE, qui prévoient que les membres du Bureau et ses organes subsidiaires restent en fonction

jusqu'à l'élection de nouveaux organes, le Groupe administratif a été convoqué dans sa composition actuelle.

Rapport d'activités 2009 et Comptes provisoires

5. Dans sa présentation des activités menées en 2009, la Directrice a souligné que le BIE a concentré davantage ses activités sur l'Afrique et qu'il a recours de plus en plus aux partenariats comme modalité dans la mise en œuvre de ses programmes. À cet effet, le BIE a conduit plusieurs activités en coopération avec des Organisations internationales et surtout avec les bureaux extérieurs de l'UNESCO et les autres instituts de l'UNESCO. Elle a aussi mis en exergue l'orientation du BIE vers la production de modules de formation sur le curriculum et son intention de lancer de nouvelles formations en ligne (en partie en ligne et en partie en classe) avec des universités ou des centres de recherche et de promouvoir des plateformes régionales de formation. Le BIE continue de consolider son rôle de producteur et diffuseur de connaissances, par la mise à disposition sur son site internet multilingues de ressources de plus en plus importantes. Plusieurs publications ont été finalisées et la qualité de la revue « Perspectives » s'est nettement améliorée. Le montant des « royalties » s'élève à 13,450 dollars des États-Unis à la suite de l'accroissement du nombre d'abonnements et de téléchargements. En ce qui concerne le suivi de la 48^e session de la CIE, 38 activités ont été réalisées avec plus de 3900 participants de 179 pays. Comparé aux années précédentes, le budget annuel a augmenté non seulement grâce à la mobilisation de ressources dédiées à la CIE, mais aussi de par de nouvelles contributions financières, d'activités extrabudgétaires plus nombreuses et de la mise en place d'une politique de recouvrement de coût.

6. Sur le plan des ressources humaines, le personnel régulier du BIE représente 47 % des effectifs. Le recours à d'autres modalités de ressources humaines telles que BARD (bourses d'assistants de recherche et de développement), consultants, EDL (engagement à durée limitée) ou d'autres modalités (expert associé, service civil) permet au BIE de renforcer les capacités techniques en appui aux différents programmes. Par ailleurs, le BIE sélectionne des stagiaires qualifiés. Sur le plan de la formation et du renforcement des capacités du personnel du BIE, parmi plusieurs activités de formation, une session pour l'ensemble du personnel sur le thème « Gestion basée sur les résultats » a été conduite au BIE par le Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO.

7. Lors de la discussion du Rapport, les membres du Groupe administratif ont félicité la Directrice pour l'excellent travail accompli en 2009 et pour l'excellente qualité de sa présentation particulièrement dans son contenu et sa méthodologie. Il a été recommandé que le rapport et la présentation fassent partie des documents de base pour le Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula ».

8. Des clarifications ont été demandées concernant le projet Afrique, la coopération Sud-Sud, en particulier dans le domaine de l'éducation bilingue et multilingue et sur la priorité de la promotion de l'égalité des genres.

9. En ce qui concerne le projet Afrique (Fonds des Timbres Polonais), la Directrice a expliqué qu'il a été reporté en 2010 en raison de l'incertitude sur les contributions volontaires mais la disponibilité de ressources extrabudgétaires a permis au BIE de mener d'importants programmes en Afrique. Cependant, en 2010, avec des ressources plus substantielles, un nouveau projet Afrique sera mis en œuvre et la thématique de l'inclusion et du multilinguisme y sera abordée (cf. paragraphe 24). La Directrice a rappelé que dans le cadre du projet « Innovations curriculaires : Éducation à la paix et à la lutte contre la pauvreté en Afrique », les activités initialement conduites

dans des pays francophones ont été élargies à des pays anglophones et lusophones. Les documents produits sont ainsi disponibles dans les trois langues.

10. De même, la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud est retenue par le BIE comme modalité de travail pour la mise en œuvre de tous les programmes. C'est ainsi que plusieurs activités menées en Afrique ont bénéficié de l'éclairage d'experts venus de l'Amérique latine et de l'Europe. C'est aussi le cas pour les activités menées dans les autres régions. Il a été également souligné que les pays du Sud coopèrent principalement en fournissant une expertise technique et en partageant les expériences réussies. Le financement des activités de coopération Sud-Sud ou Nord-Sud-Sud devrait provenir essentiellement des pays développés.

11. Quant à la priorité d'égalité des genres dans le cadre des projets du BIE, à la demande du Bureau de l'UNESCO à Hanoi, le BIE a été associé au lancement d'un projet important concernant la « revue des manuels du point de vue des genres ». Cette thématique est, par ailleurs, couverte par les activités menées par la Communauté de pratique pour le développement du curriculum dans la perspective de l'éducation pour l'inclusion concernant les groupes exclus y compris les femmes et les jeunes filles.

12. La recherche d'une meilleure visibilité des actions menées dans le cadre de la Communauté de pratique a été abordée. Il est à rappeler que l'action de la Communauté de pratique s'effectue autant sur le niveau régional que sur les niveaux interrégional et national. La communauté de pratique pour le développement du curriculum a été consolidée en tant qu'espace mondial pour la production de connaissance et pour le partage des questions curriculaires. Le rôle leader de l'UNESCO en matière d'éducation pour l'inclusion a été renforcé durant la 48^e session de la CIE et au cours des activités de suivi.

13. Comme proposition d'augmenter les ressources du BIE, la possibilité de vendre les publications du BIE a été discutée y compris ses implications légales. La Directrice a confirmé, en tant que membre du Comité des publications du secteur de l'éducation, qu'elle soulèvera la question afin que de nouvelles modalités soient mises en place à cet effet. Il est entendu que le BIE continuera à diffuser gratuitement ses publications aux ministères de l'éducation, aux décideurs politiques, aux centres de recherches et aux chercheurs des pays en développement.

14. Afin d'éviter toute confusion, il a été recommandé que la fiche n° 8 relative au fonctionnement du Conseil du BIE ne fasse pas partie des « Activités du programme » pour 2009 et 2010.

15. Le représentant du Contrôleur a expliqué que les comptes provisoires 2009 ont été revus par le Bureau du Contrôleur en étroite collaboration avec le BIE. L'importance des réserves s'explique notamment par la réception tardive des contributions de l'Espagne et de la Suisse (DDC) au titre de 2009 ce qui permettra néanmoins au BIE d'assurer dès début 2010, le démarrage des programmes approuvés par le Conseil en attendant la réception des fonds mobilisés. Le représentant du Contrôleur a expliqué la différence, en termes de revenus et de dépenses entre 2008 et 2009, du fait des conséquences financières de la tenue de la CIE en 2008. Il a également réitéré sa proposition faite lors de la réunion du Groupe administratif en janvier 2009, à savoir l'intérêt pour le BIE à ce que les comptes soient audités par les auditeurs externes de l'UNESCO. Cet audit peut être un exercice utile et productif aussi bien pour la gestion que pour l'amélioration des processus de travail. La Directrice du BIE appuie cette proposition pour que l'exercice 2010 soit audité par les auditeurs externes.

16. Le Groupe administratif recommande au Conseil de retenir cette proposition et de demander au Bureau du Contrôleur de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

17. Le Groupe exprime sa reconnaissance à la Directrice ainsi qu'au personnel du BIE pour leur efficacité dans la mise en œuvre des programmes et recommande ainsi au Conseil du BIE d'approuver le rapport de la Directrice pour 2009 ainsi que la résolution révisée portant ouverture de crédit pour 2009 :

Résolution révisée portant ouverture de crédit 2009

Le Conseil du Bureau international d'éducation,

Ayant examiné le rapport de la Directrice sur les activités du BIE en 2009 (Documents C.59/2 et C.59/Inf.2),

Ayant pris note des dépenses par ligne de crédit, en particulier celles qui concernent le programme, ainsi que de la disponibilité de ressources supplémentaires,

Décide que, pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, l'ouverture totale de crédit devra s'élever à 3'835'966 dollars à financer par des ressources estimées à 4'186'235 dollars selon la répartition suivante:

I. DEPENSES (ENGAGEMENTS)

Dollars E.-U.

I. ACTIVITES DU PROGRAMME 2009

<u>I-1 Développement des capacités et assistance technique</u>	548'911
Communauté de Pratique pour le développement du curriculum	248'703
Conseil technique, appui et formation aux Etats membres	262'730
GIGAPAN	37'478
Coopération Sud-Sud/Afrique	0
<u>I-2 Production et gestion des connaissances</u>	341'263
Banque de ressources	59'562
Documentation	40'428
Observatoire des tendances	64'066
Développement du site web du BIE	51'981
Publications	125'226
<u>I-3 Dialogue politique</u>	315'753
Suivi de la 48 ^e CIE	250'919
Dialogue politique	64'834
TOTAL ACTIVITES DU PROGRAMME	1'205'927

II. ORGANE DIR/ ADMIN GEN/DEVELOPPEMENT

INSTITUTIONNEL

II-1 <u>Conseil du BIE</u>	124'249
II-2 <u>Administration générale</u>	287'450
II-3 <u>Développement institutionnel</u>	111'731

TOTAL ORGANE DIR/ ADMIN GEN/DEVELOPPEMENT

INSTITUTIONNEL

523'430

III. COUT DU PERSONNEL (postes établis)

2'106'609

TOTAL DEPENSES 2009 (I+II+III)

3'835'966

Solde après liquidation de certains engagements 2008 + Provision taux de change pour les engagements non liquidés 2009

-84'760

II. RESSOURCES CREDITEES SUR LE COMPTE SPECIAL

Contribution financière de l'UNESCO	2'295'500
Contributions volontaires	1'621'896
Revenus locations bureaux et salle de conférence	42'949
Revenus de l'exposition pendant la 48 ^e CIE	72'479
Recouvrement des coûts	50'968
Revenus de placement (« clearing account » et banque)	42'671
Gain net de change	46'316
Royalties et ventes de publications	13'456
TOTAL DES RESSOURCES	4'186'235

III. RESERVES

Surplus des recettes par rapport aux dépenses	435'028
Réserves début de période	1'449'974
Gains sur engagements de périodes antérieures	13'652
TOTAL RESERVES (*)	1'898'654

(*) y compris Fonds timbres polonais pour 257'000 dollars, Contribution de l'Espagne de 443'787 dollars reçue en décembre 2009 et Contribution de la Suisse (DDC) de 99'900 dollars reçue en décembre 2009.

Projet de programme d'activités et de budget 2010

18. La Directrice a présenté le projet de programme d'activités pour 2010. Ce projet s'inscrit dans les objectifs stratégiques suivants :

- alignement sur les objectifs du secteur de l'éducation de l'UNESCO définis dans le 35 C/5 ;
- priorité à l'Afrique et à l'égalité des genres ;
- promotion de la coopération Sud-Sud ;
- expansion de l'appui apporté aux pays dans des situations de post-conflit/post catastrophe ;
- programme basé sur les avantages comparatifs du BIE en tant que centre global de développement du curriculum ;
- développement de modèles novateurs de renforcement des capacités ;
- étendue des réseaux régionaux et globaux ;
- visibilité plus grande et renforcement de partenariats.

Elle a ensuite présenté le projet de cadre budgétaire qui permettra le financement du programme 2010.

19. Lors des débats, le Groupe a donné une appréciation positive à l'ensemble du projet de programmes. Plusieurs questions ont été soulevées. Le représentant de l'ADG p.i. a rappelé que la contribution de l'UNESCO n'est pas allouée spécifiquement à un programme ou au financement du coût du personnel mais qu'il revient au BIE de décider de son utilisation.

Il a aussi proposé que le BIE explicite mieux comment sont mis en œuvre les programmes en termes de ressources humaines. Il a souligné la nécessité d'aborder toutes ces questions ainsi que le coût du Conseil dans le cadre du Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula », ainsi donc des solutions novatrices en vue d'assurer la stabilité financière au BIE pourraient être proposées.

Il a soulevé la question du budget du Groupe de travail.

Il a aussi suggéré au BIE de se rapprocher des autres Instituts de catégorie I et des nouveaux Instituts de catégorie II pour une meilleure synergie des moyens et des ressources.

Il a également incité le BIE à faire bénéficier son personnel de formations de mobilisation de ressources.

20. La Directrice a souligné que la décision d'utiliser l'allocation de l'UNESCO pour couvrir le coût du personnel n'est pas un choix mais une nécessité, car il s'agit du personnel de l'UNESCO. Toutefois, dès 2011 et malgré l'effort substantiel, et apprécié, de l'UNESCO d'augmenter l'allocation financière du BIE, celle-ci ne suffira probablement pas à couvrir le coût de son personnel. Pour ce qui est du coût annuel de l'organisation du Conseil, le coût de l'interprétation et de la traduction des documents habituellement en six langues est en effet élevé. Il revient au Conseil d'examiner toutes ces questions en vue d'arriver à des solutions viables.

21. Il a été recommandé au BIE de renforcer encore davantage sa collaboration avec les autres Instituts dans le but d'optimiser son impact et sa propre visibilité.

22. Pour ce qui est de la stratégie de financement, le représentant de la Suisse a confirmé que son pays est prêt à contribuer au financement de l'expertise extérieure pour assister le Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula ». Il a insisté sur le fait que même si le Groupe de travail suggère des solutions novatrices pour réduire les coûts, il ne faudrait pas que l'allocation de l'UNESCO soit réduite mais au contraire que l'économie dégagée soit investie dans les activités du programme. Le représentant de l'ADG p.i. a confirmé que l'économie ne conduira pas à une réduction de l'allocation de l'UNESCO.

23. En réponse à une question sur le budget du Groupe de travail, la Directrice a remercié la Suisse de son appui pour couvrir le coût de l'expertise extérieure qui représente les deux-tiers du budget estimé du Groupe de travail (111'600 dollars E.-U.) et invité les membres du Conseil à apporter leur contribution pour compléter le financement. Elle a également proposé que le BIE assume éventuellement la prise en charge du tiers restant pour couvrir les arrangements organisationnels, sur le budget du Développement institutionnel.

24. En liaison avec le projet de recherche sur l'éducation bilingue et multilingue en Afrique, qui avait été précédemment discuté mais qui n'a pas pu être mis en œuvre en 2009, il a été suggéré que le paragraphe 30 du document UNESCO/BIE/C.59/3 et la fiche n° 5 du même document soient complétés comme suit :

« Il associera aussi les parties prenantes à la production concertée d'outils de renforcement des capacités adaptés aux contextes et aux besoins locaux de procédures d'analyse, de conception et d'application des curricula et explorera les avantages du multilinguisme pour la promotion des compétences pour la vie et le travail. Cela inclura l'éducation bilingue et multilingue avec la langue maternelle comme composante de base. »

25. Concernant le récent tremblement de terre qui a frappé durement Haïti, le groupe administratif recommande que le BIE soit inclus, dans le cadre de son propre mandat, dans le plan post catastrophe établi par l'UNESCO. La Directrice confirme la disponibilité du BIE à mobiliser ses capacités techniques dans le cadre de cette réponse.

26. En conclusion, le Groupe recommande au Conseil d'approuver le programme et le budget pour 2010 tels qu'élaborés par la Directrice et, en conséquence, d'approuver aussi la résolution portant ouverture de crédit pour 2010.

Résolution portant ouverture de crédit N° 1/2010**Le Conseil du BIE,**

Ayant examiné les propositions du Directeur du BIE pour les activités 2010 contenues dans le document UNESCO/IBE/C.59/3,

Décide que,

- a) Pour la période financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2010, un montant global de 4'465'100 dollars soit affecté au but mentionné dans le tableau d'ouverture de crédit comme suit :

<u>LIGNES DE CREDIT</u>	Dollars E.-U.
I. ACTIVITES DU PROGRAMME	
I-1. Développement des capacités et assistance technique	879'100
I-2. Production et gestion des connaissances	431'000
I-3. Dialogue politique	200'000
TOTAL I	1'510'100
II. ORGANE DIRECTEUR/ADMINISTRATION GENERALE/ DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	
II-1. Conseil du BIE	135'000
II-2. Frais généraux de fonctionnement	290'000
II-3. Développement institutionnel : coordination et développement du programme	200'000
TOTAL II	625'000
III. PERSONNEL (Postes établis)	2'330'000
<u>TOTAL DOTATION (I+II+III)</u>	<u>4'465'100</u>

- b) La dotation totale, votée au paragraphe (a) ci-dessus, sera financée au moyen de fonds affectés aux activités du Bureau, qui sont ou seront versés au Compte Spécial créé par le Directeur général de l'UNESCO conformément aux dispositions correspondantes du Règlement financier de l'Organisation et à l'article 3 du Règlement financier applicable au Compte Spécial du Bureau international d'éducation qui a été créé le 1^{er} janvier 1994, comme suit:

<u>RESSOURCES CREDITEES SUR LE COMPTE SPECIAL DU BIE</u>	Dollars E.-U.
I. REVENUS 2010	
Budget ordinaire UNESCO	2'400'000
Ressources extrabudgétaires estimées	634'000
Autres revenus (locations bureaux, intérêts du clearing account du BIE)	65'000
Encours basé sur des accords signés	97'396
II. RESSOURCES DISPONIBLES DE 2009	
Fonds des Timbres Polonais	257'000
Contribution de l'Espagne reçue en décembre 2009	443'787
Contribution de la DDC reçue en décembre 2009	99'900
PSC et recouvrement des coûts	50'968

Autres revenus (locations bureaux, intérêts du « clearing account » du BIE)	171'735
Réserves 2009	875'264
<u>TOTAL RESSOURCES (I+II)</u>	<u>5'095'050</u>
<u>RESERVES estimées fin 2010 : RESSOURCES-DEPENSES</u>	<u>629'950</u>

c) Le Directeur est autorisé à accepter et à ajouter à la dotation approuvée au paragraphe (a) ci-avant les contributions volontaires, les contrats, les honoraires, les subventions, les dotations, les dons, les legs et les recettes diverses, en tenant compte des dispositions de l'Article 3.1 b du Règlement financier du Compte Spécial du Bureau international d'éducation (BIE). Le Directeur fournira par écrit, au Conseil, lors de la session qui suit une telle action les informations sur les montants acceptés.

d) Le Directeur est autorisé à engager des dépenses pendant la période financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2010 à concurrence du montant voté au paragraphe (a) ci-avant.

e) Le Directeur est autorisé à effectuer des virements de crédits entre lignes budgétaires, dans la limite de 20 % du montant total affecté à la ligne de dotation à partir de laquelle les crédits sont transférés.

f) Le Directeur est autorisé à opérer des virements de crédits entre lignes de dotation au-delà du pourcentage indiqué au paragraphe (e) ci-avant après approbation préalable du Conseil ou de son Bureau.

g) En cas de circonstances urgentes et spéciales, lorsqu'une action impérative s'impose, le Directeur peut effectuer des virements de crédits, entre lignes budgétaires dépassant le pourcentage indiqué au paragraphe (e) ci-avant, mais pour un montant ne dépassant pas 50'000 dollars, et informer par écrit les membres du Conseil des détails de ces transferts et des raisons qui y ont présidé lors de la session qui suit une telle initiative.

h) Le Directeur est autorisé à recevoir des fonds ou une aide en nature des gouvernements, des organisations internationales, régionales ou nationales, des institutions gouvernementales ou non gouvernementales et d'autres instances ainsi que de personnes physiques, pour la mise en œuvre des programmes, des projets et autres activités conformes aux objectifs, politiques et activités du BIE et de l'UNESCO. Il est, en outre, autorisé à engager des dépenses pour de telles activités, conformément au Règlement financier du compte spécial du BIE et/ou du Règlement financier de l'UNESCO et des accords passés avec les donateurs.

i) Le directeur établira et gèrera les réserves en conformité avec l'article 7, paragraphe 7.1 du règlement financier applicable au compte spécial du Bureau international d'éducation. Les fonds crédités sur ces réserves peuvent provenir de différentes sources et pourront atteindre de 5 à 10 % du budget annuel. Le Directeur du BIE peut utiliser ces fonds en fonction des besoins du programme et faire un rapport au Conseil à la session qui suit immédiatement leur utilisation. La création de telles réserves ne doit pas avoir un impact négatif sur l'exécution des activités adoptées par le Conseil.

j) En conformité avec le règlement financier du compte spécial du BIE, Article 6, paragraphes 6.1 et 6.2, le Directeur fera des placements en accord avec la réglementation en vigueur dans l'organisation des fonds non utilisés pour l'exécution du programme.

Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) par le représentant du Bureau du Contrôleur de l'UNESCO

27. Le représentant du Bureau du Contrôleur de l'UNESCO a rappelé l'historique de la décision de l'adoption d'IPSAS par la 34^e Conférence générale pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2010. Il a rappelé qu'une session de formation/information a été organisée par le Bureau du Contrôleur pour les Instituts en juin 2008, qu'une mission a été entreprise durant le dernier trimestre de 2008 dans chaque Institut afin d'identifier ensemble les écarts à corriger et les questions spécifiques qui nécessitent une réponse du siège. En septembre 2009, une session (conférence téléphonique) avec le BIE a permis d'établir un calendrier de suivi des travaux préparatoires en vue de l'application d'IPSAS. L'administrateur du BIE a ensuite présenté les étapes franchies par le BIE, les tâches complétées et celles qui restent à réaliser d'ici à fin mars 2010.

Réflexions sur la prochaine session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et Discussions sur une stratégie de mobilisation de ressources pour le BIE

28. Lors de sa présentation du programme d'activités 2009 et du projet de programme pour 2010, la Directrice a évoqué les grandes lignes de la stratégie du BIE en matière de stabilité financière et de croissance du BIE.

29. Le groupe administratif a souligné la pertinence de l'approche adoptée par le BIE pour la préparation de la 48^e session de la CIE qui consistait à organiser des séminaires régionaux préparatoires. Cette approche a permis d'assurer une large participation démocratique tant durant la Conférence qu'à travers l'organisation des réunions régionales. Ces réunions régionales se révélaient être une occasion unique d'établir des partenariats fructueux et de mobiliser des ressources additionnelles.

30. Il a également été proposé que la stratégie de mobilisation de ressources ne se limite pas uniquement à cibler les donateurs « habituels » mais qu'elle soit élargie au secteur privé et aux institutions publiques y compris dans les pays en développement.

Constitution d'un Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » (UNESCO/BIE/C.59/Inf.4)

31. La Directrice a présenté le projet de termes de référence pour l'établissement du Groupe de travail chargé de la finalisation de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » et rappelé l'historique de cette initiative.

32. Le Groupe administratif, après avoir débattu de la question, s'est accordé à soumettre pour considération par le Conseil, les recommandations suivantes:

- A. Le projet de termes de référence pour la constitution d'un Groupe de travail chargé de finaliser la stratégie (document UNESCO/BIE/C.59/Inf.4) devrait être considéré comme une bonne base pour la discussion du Conseil;
- B. La valeur ajoutée du BIE en tant qu'institution internationale, assurant la dimension comparative en matière de curriculum, devra être mise en exergue ;
- C. Le document de stratégie du BIE 2008-2013 et le document qui sera élaboré par le Groupe de travail devraient être maintenus séparés ;
- D. Les discussions du Conseil devront apporter une orientation globale pour l'étendue des travaux des termes de référence ;
- E. les documents de base pour le Groupe de travail doivent inclure les documents suivants : I) la stratégie du BIE 2008-2013 ; II) le rapport et la présentation de la Directrice sur la mise en œuvre des activités 2009; III) la version révisée du projet de « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » qui a été distribué aux membres du Conseil en juillet 2009 ; IV) le document sur les principes et directives révisés et complétés pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres de l'UNESCO (catégorie 1) et des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2), tel que approuvé dans la résolution 33 C/90 ;
- F. le calendrier du Groupe de travail devra rester flexible et sa finalisation sera laissée à la discrétion des membres du Groupe de travail ;
- G. des sources de financement devront être identifiées avec l'appui des membres du Conseil dans le but de couvrir la participation de certains membres du Groupe ressortissants de pays en développement;
- H. des termes de référence simplifiés soient agréés de manière consensuelle (étendue des travaux, composition, calendrier et autres points) sous forme de décision.

33. Suite aux commentaires du Groupe administratif sur le paragraphe 13 du projet de terme de référence du Groupe de travail « la nomination sera considérée comme un engagement personnel qui ne pourra être déléguée à un tiers », la Directrice a clarifié ce qui pourrait être source de malentendu, en confirmant que les membres du Groupe de travail devront être désignés par leurs pays respectifs, mais que la même personne participera aux réunions du Groupe de travail afin d'assurer la continuité et l'efficacité du travail.

Examen et approbation de l'ensemble du projet de rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.59/Inf.3)

34. Le secrétariat a présenté un projet de rapport du Groupe administratif en anglais couvrant les débats du premier jour, ce projet a été amendé et validé par les participants.

Questions diverses

35. Il a été confirmé que le rapport final du Groupe administratif sera présenté au Conseil en français et en anglais.

Clôture de la réunion

36. La Présidente a remercié tous les participants pour leur implication et leur contribution actives aux travaux du Groupe administratif et a déclaré close la session du Groupe administratif le mardi 26 janvier 2010 à 12h40.

**CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 27–29 janvier 2010

**STRATÉGIE VISANT À FAIRE DU BIE LE CENTRE D'EXCELLENCE
DE L'UNESCO EN MATIÈRE DE CURRICULUM**

Projet de Termes de référence
pour l'établissement d'un Groupe de travail chargé de finaliser la stratégie

Stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curriculum

*Projet de Termes de référence pour l'établissement d'un Groupe de travail
chargé de finaliser la stratégie*

A) Contexte

1. Dans sa résolution 34 C/4, la Conférence générale a prié le Directeur général de lui présenter, à sa 35^e session, une stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curriculum, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cet effet, conformément à la stratégie globale pour les instituts et les centres de l'UNESCO ainsi que leurs organes directeurs, telle qu'approuvée dans la résolution 33 C/90.

2. Conformément à la Stratégie du BIE 2008-2013 et à la résolution 35 C/5, le BIE contribue à la réalisation d'une EPT de qualité en soutenant le développement des curricula de qualité. Dans ce but, il construit des réseaux pour partager des connaissances et pour renforcer les capacités nationales au changement et au développement curriculaires. Le BIE œuvre pour : i) renforcer les capacités des spécialistes, des praticiens et des décideurs à concevoir, à gérer et à appliquer les processus de développement curriculaire (Renforcement des capacités et Assistance technique) ; ii) améliorer la qualité des processus et des produits d'élaboration curriculaire (Production et gestion des connaissances) ; iii) informer les politiques et les pratiques novatrices dans le domaine de la réforme et du changement curriculaires (Dialogue politique), ce qui inclut également l'organisation et le suivi de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).

3. La préparation de la stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curriculum a commencé fin 2008 et elle a été guidée par les observations et les suggestions des membres du Conseil du BIE pendant sa 58^e session (janvier 2009). C'est à la fois une occasion de changement et d'innovation et un défi ambitieux dans la crise financière actuelle. Ce processus a impliqué d'importants travaux d'introspection, ainsi que des consultations externes afin de clarifier les valeurs ajoutées du BIE et son rôle au sein de l'UNESCO :

- comme un centre mondial et un institut orienté vers le terrain, doté de compétences spécialisées en matière de développement curriculaire ;
- pour assurer une dimension internationale et comparative à la production de connaissances et au renforcement des capacités ;
- pour créer des synergies entre ses trois fonctions centrales en matière de développement curriculaire, à savoir le renforcement des capacités, la production de connaissances et le dialogue politique.

4. Les travaux préparatoires ont avancé de manière significative en 2009 et dans le document 35 C/18 (ci-joint en *annexe n° 1*), le BIE a rendu compte des progrès accomplis et a proposé les prochaines étapes. Par la résolution 35 C/14 adoptée à sa 35^e session, la Conférence générale a approuvé la proposition qu'un Groupe de travail chargé de finaliser la stratégie soit créé, et que le projet de Termes de référence concerné, indiquant l'étendue des travaux et un calendrier, soit présenté à la 59^e session du Conseil du BIE. Il a aussi été convenu que les Termes de référence devraient inclure les aspects liés à la gouvernance, les

outils de gestion, les liens institutionnels, les ressources, les partenariats et la visibilité du BIE.

5. La stratégie proposée visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO et le rapport ne sont pas destinés à remplacer la Stratégie du BIE 2008-2013, qui continuera à définir la vision du BIE en matière de curriculum de qualité, ainsi que les principaux domaines de travail et les objectifs de l'institut. Par la résolution de la Conférence générale, il est attendu que les modalités de travail du BIE afin d'améliorer sa capacité à remplir sa mission avec des ressources appropriées, soient examinées, révisées et définies de manière complémentaire à la stratégie à moyen terme actuellement en vigueur*. Ces éléments devraient être utiles pour une période allant de 2011 et au-delà de 2013. Néanmoins, il appartiendra au Groupe de travail de décider si les deux textes (la Stratégie du BIE 2008-2013 existante et la stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO) devront exister comme deux documents séparés et complémentaires, ou s'il conviendra de les fusionner en une nouvelle stratégie globale du BIE. Une version consolidée de la stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO et du rapport sera soumise à la 36^e session de la Conférence générale.

B) Étendue des travaux

6. La finalisation de la stratégie peut être considérée comme un processus ciblé qui se fonde sur les travaux accomplis et lui confère une valeur ajoutée en englobant des dimensions plus approfondies, liées à la gouvernance, à la gestion, aux liens institutionnels, aux ressources, aux partenariats et à la visibilité. Le processus bénéficiera des conseils et des contributions intellectuelles des États membres et d'experts, et il produira une vision partagée des « besoins de changer » du BIE afin d'assurer son rôle en qualité de Centre d'excellence en matière de curriculum, au sein de l'UNESCO en évolution et plus largement pour la communauté internationale. En dépit de la crise économique et financière actuelle, ce processus est supposé faciliter les efforts de collecte de fonds, de mobilisation des ressources et de renforcement des partenariats, afin de veiller à ce que le BIE soit à même de mener à bien sa mission.

7. À la lumière des discussions précédentes et en se fondant sur le projet de stratégie existant, le Groupe de travail apportera des conseils et des orientations d'ordre stratégique et politique sur un éventail de domaines essentiels interdépendants. Le Secrétariat du BIE sera chargé de la rédaction, afin de saisir et d'articuler les contributions du Groupe de travail. Le travail s'effectuera dans le cadre de ses ressources existantes et, si possible, de contributions volontaires. Le Groupe de travail pourrait décider, si approprié, d'avoir recours à l'expertise de courte durée pour soutenir le processus et pour organiser des consultations d'États membres de l'UNESCO et d'autres parties prenantes.

8. Il sera tenu compte du contexte plus large de l'UNESCO et de ses États membres, y compris d'autres entités mondiales et régionales, des instituts d'éducation et des partenaires du développement curriculaire de la communauté internationale de l'éducation, ainsi que du rôle du BIE au sein de la communauté académique internationale et des réseaux de centres curriculaires (liens institutionnels). Le Groupe de travail examinera et précisera les aspects suivants :

* Stratégie du BIE 2008-2013.

- priorités des programmes et principaux domaines d'action, y compris l'organisation des sessions de la CIE ;
- gouvernance (structure et fonctionnement de l'organe directeur) ;
- gestion (gestion axée sur les résultats, suivi et outils d'évaluation améliorant le rôle et l'impact du BIE) ;
- partenariats (recherche, relations avec les organisations internationales et la communauté académique internationale) ;
- visibilité (comment – et avec qui – communiquer de la manière la plus efficace et pour un impact maximal) ;
- ressources (moyens nécessaires pour remplir sa mission, effectifs, sources de financement, parties prenantes, soutien du Conseil, priorités) ;
- options de classement par ordre de priorité (scénarios pour optimiser les atouts du BIE).

9. Il convient de rappeler que le document final qui sera soumis à la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO devrait normalement respecter le format standard établi (pas plus de 1900 mots).

C) Composition

10. Pour garantir sa pleine représentation, tout en lui permettant d'accomplir efficacement sa mission, le Groupe de travail devrait avoir une structure légère et solide. Conformément à l'article IV, par. 6 des Statuts du BIE, selon lequel « *le Conseil peut constituer des organes subsidiaires pour l'assister dans l'exécution de ses tâches spécifiques* », il est proposé que le Groupe de travail suive les mêmes critères que pour la création du Groupe administratif du Conseil du BIE et du Groupe de travail chargé d'aider la Directrice du BIE à préparer la CIE.

11. Conformément au principe de la représentation géographique, chacun des six groupes électoraux nommera deux membres du Groupe de travail ; les groupes électoraux respectifs se mettront d'accord sur la nomination de chaque membre. Les États membres de l'UNESCO, membres ou non membres du Conseil, pourraient participer en qualité d'observateurs. Le profil idéal des membres du Groupe de travail et des observateurs serait qu'ils soient familiers avec le travail de l'UNESCO et du BIE en tant qu'organes intergouvernementaux, et qu'ils aient de l'expérience en matière de politiques de l'éducation, de formulation de stratégies et de développement institutionnel.

12. L'UNESCO sera représentée au sein du Groupe de travail par la Directrice du BIE et par un haut fonctionnaire du Secteur de l'éducation, qui pourront tous deux se faire accompagner par d'autres hauts fonctionnaires.

13. Les membres désignés devront garantir leur totale disponibilité à s'engager dans le processus pendant les réunions, les échanges préparatoires impliqués (courriers électroniques, téléconférences et autres) et les activités de suivi. La nomination sera considérée comme un engagement personnel qui ne pourra être déléguée à un tiers.

14. Le Groupe de travail pourra décider de faire appel à des consultants extérieurs et/ou de mener des consultations, si approprié.

15. Compte tenu de ce qui précède, il est proposé que la composition du Groupe de travail soit la suivante :

- deux représentants de chacun des six groupes électoraux, choisis parmi les États membres du Conseil (jusqu'à un total de 12 représentants) ;
- la Directrice du BIE et un haut fonctionnaire du Secteur de l'éducation ;

Des observateurs d'États membres et/ou non membres du Conseil, d'organisations intergouvernementales et du personnel d'appui de l'UNESCO et/ou du BIE pourront assister aux réunions du Groupe de travail, de même que des consultants externes, si le groupe le travail le souhaite.

16. Le Groupe de travail se réunira dans les locaux du BIE à Genève. Néanmoins, si la majorité des membres est basée à Paris, ou si cela paraît plus commode, les réunions pourront se dérouler en alternance au siège de l'UNESCO. Les dépenses encourues par les membres pour leur participation aux réunions seront prises en charge par leurs institutions/pays respectifs. Lors de sa première réunion, le Groupe de travail décidera de l'organisation de ses travaux et finalisera autant que possible le calendrier. Le calendrier ne pourra être modifié qu'à la majorité des deux tiers des membres du Groupe de travail. Il n'y a pas d'exigence de quorum pour que le Groupe de travail puisse délibérer : si un ou plusieurs groupes électoraux ne sont pas représentés lors d'une réunion du Groupe de travail, le Groupe de travail pourra néanmoins délibérer et prendre des décisions.

17. Le BIE assumera les fonctions de Secrétariat et facilitera les travaux du Groupe de travail en termes de dispositions organisationnelles et d'appui logistique. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français.

D) Calendrier

18. Il est proposé que le Groupe de travail se réunisse à quatre reprises en 2010, selon le calendrier suivant :

- 1^{ère} réunion : immédiatement après la 59^e session du Conseil du BIE, probablement dans l'après-midi du 29 janvier 2010 ;
- février à mi-mars : période pour la rédaction, la première révision (structure, identification des points à aborder, etc.) du projet de stratégie ;
- 2^e réunion : mi-avril, à Paris, en marge de la 184^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (30 mars-15 avril 2010) ;
- mi-avril à mai : consultation des parties prenantes ;
- juin : deuxième révision du projet de stratégie ;
- 3^e réunion : 30 août, à la veille de la réunion du Bureau du Conseil du BIE pendant l'été 2010, pour examiner le projet de stratégie (révisé sur la base de la précédente réunion) et rendre compte du processus de finalisation au Bureau, pour commentaires ;
- septembre : consultation des États membres ;
- 4^e réunion : mi-octobre, à Paris, en marge de la 185^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (11-22 octobre 2010).

19. La stratégie finale sera présentée pour adoption à la 60^e session du Conseil du BIE, en janvier 2011.



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

35 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

35 C/18
22 septembre 2009
Original anglais

STRATÉGIE VISANT À FAIRE DU BIE LE CENTRE D'EXCELLENCE DE L'UNESCO EN MATIÈRE DE CURRICULA

PRÉSENTATION

Contexte : Dans sa résolution 34 C/4, paragraphe 3, la Conférence générale a prié le Directeur général de lui présenter à sa 35^e session une stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cet effet.

Objet : Le Directeur général souligne les principales mesures qui ont été prises dans le cadre de l'élaboration de la stratégie et fait rapport sur les recommandations du Bureau du Conseil du BIE, qui a délibéré sur cette question le 4 septembre 2009.

Décision requise : Paragraphe 9.

1. Dans sa résolution 34 C/4, la Conférence générale a prié le Directeur général de lui soumettre, à sa 35^e session, une stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le « centre d'excellence » de l'UNESCO en matière de curricula, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cet effet. Elle a noté que la stratégie et le rapport devraient être formulés conformément à la stratégie globale pour les instituts et centres de l'UNESCO et leurs organes directeurs telle qu'approuvée dans la résolution 33 C/90. Le présent document décrit le processus mené par le BIE pour répondre à cette demande ainsi que les mesures à prendre par la suite.

2. En janvier 2008, le Conseil du BIE, à sa 56^e session, a délibéré sur cette question et prié le Directeur du BIE d'élaborer un avant-projet de stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, en tenant dûment compte de la mobilisation des ressources, et de le soumettre au Conseil à sa 58^e session.

MESURES PRISES : Travaux en cours

3. En janvier 2009, le document intitulé « Avant-projet de stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » a été présenté au Conseil du BIE à sa 58^e session. Durant les débats qui ont suivi, il a été reconnu que le calendrier d'élaboration de la stratégie avait été très serré, étant donné qu'il coïncidait avec les préparatifs finaux et la tenue de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), du 25 au 28 novembre 2008, qui avait déjà beaucoup sollicité le personnel du BIE. Voyant dans le document la première étape du lancement d'une discussion fructueuse sur cette question importante, les délégations ont formulé des observations utiles sur le projet.

4. Dans ce contexte, le Conseil a décidé que le document devrait être retravaillé afin de prendre en compte les vues exprimées et qu'il faudrait organiser des consultations complémentaires. Le projet révisé serait alors présenté à la réunion du Bureau du Conseil du BIE prévue pour l'été 2009. Une fois validé, le document serait transmis à la Conférence générale à sa 35^e session.

5. Au cours des premiers mois de 2009, une première série de consultations a été menée avec les membres du Conseil du BIE, les représentants du pays hôte et les responsables du Secteur de l'éducation. En même temps, des préparatifs ont été faits pour la réunion du Bureau du Conseil du BIE, qui était initialement programmée pour le 13 juillet 2009 mais a ensuite été reportée au 4 septembre 2009 en raison de circonstances imprévues. En juillet 2009, la première version de la stratégie révisée a été élaborée et, comme l'avait demandé le Conseil du BIE, envoyée à tous les membres du Conseil du BIE pour qu'ils formulent leurs observations.

6. Le 4 septembre 2009, le Bureau du Conseil du BIE a tenu sa réunion annuelle à Genève pour discuter, entre autres points de l'ordre du jour, des prochaines étapes concernant la stratégie révisée. Conformément à la décision prise par le Conseil du BIE à sa 58^e session (janvier 2009) sur cette question, la réunion du Bureau était ouverte à tous les États membres du Conseil du BIE : cinq d'entre eux ont par conséquent participé aux discussions, outre les membres du Bureau.

7. Il en a résulté un débat très fructueux. Note a été prise des progrès accomplis à ce jour et des observations positives reçues de certains États membres au sujet du document révisé. Enfin, les États membres se sont accordés à dire que l'élaboration d'une stratégie de cette importance nécessiterait davantage de temps afin de procéder à des consultations complémentaires qui impliqueraient de nouveaux États membres du Conseil du BIE et incluraient des contributions plus approfondies, en s'inspirant du travail déjà accompli.

8. Les États membres présents à la réunion du Bureau ont en outre estimé que le Directeur général devrait constituer un groupe de travail chargé de finaliser la stratégie ; que ce groupe de travail devrait être composé d'États membres du Conseil du BIE et d'autres experts selon que de besoin ; et que le mandat et le calendrier du groupe de travail devraient être soumis au Conseil du BIE à sa prochaine session, prévue pour janvier 2010. Il a été noté que le mandat devrait inclure des aspects relatifs à la gouvernance, aux partenariats et à la visibilité du BIE. Le groupe de travail a été prié de s'acquitter de sa mission en temps voulu pour que le Directeur général soit en mesure de présenter la version finale de la stratégie à la Conférence générale lors de sa 36^e session.

Projet de résolution proposé

9. Compte tenu de ce qui précède, la Conférence générale souhaitera peut-être adopter le projet de résolution suivant :

La Conférence générale,

1. Rappelant ses résolutions 34 C/4 et 33 C/90,
2. Prenant note du document 35 C/18, dans lequel le Directeur général met en avant les principales mesures prises et les progrès accomplis dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula,
3. Tenant compte des vues et recommandations des États membres du Bureau du Conseil du BIE, qui s'est réuni le 4 septembre 2009 à Genève, concernant la finalisation de la stratégie,
4. Prie le Directeur général de poursuivre l'élaboration de la « Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula » et l'invite à soumettre au Conseil du BIE à sa prochaine session un projet de mandat indiquant la portée des travaux et le calendrier d'un groupe de travail qui serait créé afin de finaliser la stratégie ;
5. Prie en outre le Directeur général de lui présenter, à sa 36^e session, une version consolidée de la stratégie.

**CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 27–29 janvier 2010

PROGRAMME

**FORUM : « L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION : LE DÉVELOPPEMENT DU
CURRICULUM »**

Mercredi 27 janvier 2010 de 15h à 18h
au Centre de conférences de Varembe, 9-11, rue de Varembe.

Objectifs

Ce forum a pour but de débattre des conséquences d'une approche d'éducation pour l'inclusion sur le développement curriculaire et de la manière dont elle peut accélérer la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous (EPT), tout en contribuant à l'édification de sociétés plus inclusives. Ainsi, il abordera le développement scolaire dans l'optique de l'inclusion, le rôle central du curriculum dans ce processus et les interfaces complexes entre l'inclusion dans la société et l'inclusion à l'école.

Contexte

Les préparatifs, les résultats et le suivi de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) sur le thème « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir » ont été déterminants pour parvenir à un consensus mondial sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion comme stratégie centrale de réalisation des objectifs de l'EPT et, en particulier, comme « *processus à long terme qui vise à offrir une éducation de qualité pour tous, en respectant la diversité et les différents besoins et capacités, les caractéristiques et les attentes des élèves et des communautés en matière d'apprentissage, et en éliminant toute forme de discrimination* » (Conclusions et recommandations de la 48^e session de la CIE, novembre 2008).

Les discussions autour de la 48^e session de la CIE ont aussi permis aux pays d'échanger leurs expériences en cas d'exclusion d'individus et de groupes du système éducatif. Ces discussions ont également été une occasion sans précédent de réfléchir aux causes de l'exclusion, de définir les priorités respectives et de mettre en avant les initiatives réussies pour promouvoir l'inclusion dans l'éducation et la société. De plus, les décideurs, les éducateurs, les responsables de la définition des curricula, les formateurs d'enseignants, les superviseurs, les directeurs d'établissements scolaires et les enseignants ont été épaulés dans la formulation et la mise en œuvre de cadres politiques et curriculaires axés vers l'éducation pour l'inclusion, grâce à des activités de renforcement des capacités et la mise à disposition de matériels utiles de référence. Le rôle de chef de file de l'UNESCO dans ce domaine est de plus en plus reconnu et pris en compte.

Ordre du jour

1. Ouverture du forum et présentation des intervenants par la Directrice du BIE (7 minutes)
2. Projection du film vidéo sur les approches, les orientations et le contenu de l'éducation pour l'inclusion, préparé pour la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (11 minutes)
3. « Développer des écoles et des classes qui dispensent une éducation pour l'inclusion : appuis et obstacles dans une perspective internationale », Pr Mel Ainscow (15-20 minutes)
 - Le professeur Mel Ainscow se centrera sur les principaux appuis et obstacles au développement d'écoles et de classes dispensant une éducation pour l'inclusion, le rôle essentiel qui consiste à promouvoir une étroite collaboration et un partenariat entre tous les acteurs de l'éducation, et la mise au point de matériels curriculaires et de soutien à l'apprentissage adaptés aux contextes régionaux.
4. « Définir et appliquer un curriculum inclusif », Mme Irmeli Halinen (15-20 minutes)
 - Madame Irmeli Halinen se centrera sur la définition de cadres curriculaires inclusifs et de stratégies efficaces pour définir et mettre en œuvre des curricula inclusifs aux niveaux national et local, et sur les moyens d'encourager et d'intégrer des approches novatrices de l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation qui soutiendront les curricula inclusifs.
5. « Interfaces complexes dans la formulation de politiques publiques pour promouvoir l'inclusion éducative et sociale », Pr Juan Carlos Tedesco (15-20 minutes)
 - Le professeur Juan Carlos Tedesco se centrera sur les interfaces complexes entre l'inclusion sociale et éducative ; les enjeux actuels, les priorités et les stratégies de réforme pour les systèmes éducatifs en Amérique latine ; et les politiques publiques efficaces pour promouvoir une éducation inclusive.
6. Débat sur la base des observations et des réactions aux interventions (1 heure)
7. Synthèse par les trois principaux intervenants (5 minutes par orateur)

Biographies

M. Mel Ainscow

Professeur, École d'éducation, Université de Manchester
Manchester, Royaume-Uni

Professeur d'éducation et codirecteur du *Centre for Equity in Education*, à l'Université de Manchester. Conseiller principal du Gouvernement britannique pour le *Greater Manchester Challenge*, un programme dont le but est de rompre la relation entre les handicaps sociaux et les résultats scolaires. C'est aussi un consultant expérimenté de l'UNESCO qui s'est rendu fréquemment sur le terrain pour le compte de l'Organisation. Il a été précédemment professeur principal, inspecteur des autorités locales et conférencier à l'Université de Cambridge. Ses travaux de recherche portent sur les liens existant entre la diversité des apprenants, la formation des enseignants et l'amélioration de la qualité de l'école. Il est l'un des auteurs les plus éminents dans le domaine de l'éducation pour l'inclusion. Il a récemment publié conjointement deux ouvrages : *Improving Urban Schools : Leadership and Collaboration* [Améliorer les écoles urbaines : leadership et collaboration] ; et *Improving Schools, Developing Inclusion* [Améliorer les écoles, développer l'inclusion] (2006). Il a aussi publié *Index for Inclusion : Improving Learning and Participation in Schools* [Indice de l'inclusion : améliorer l'apprentissage et la participation à l'école] (2002), qui a été largement appliqué par les écoles de pays développés et en développement.

Mme Irmeli Halinen

Chef du Service de développement curriculaire national
Conseil national finlandais de l'éducation, Helsinki, Finlande

Chef du Service de développement curriculaire national du Conseil national finlandais de l'éducation. Elle est également membre du Conseil finlandais d'évaluation de l'éducation et de la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO, ainsi que membre expert permanent du Conseil consultatif de l'Ombudsman pour les enfants en Finlande. Depuis les années 70, elle participe activement au développement de l'éducation de base et à d'autres projets de réforme en Finlande. Elle est aussi l'auteur de nombreuses publications, notamment *Vers une éducation pour l'inclusion : le cas de la Finlande* (Perspectives n° 145, UNESCO-BIE, 2008).

Prof. Juan Carlos Tedesco

Directeur exécutif, Service de planification stratégique et d'évaluation de l'éducation en Argentine,
Présidence de la République, Buenos Aires, Argentine

Secrétaire d'État, Directeur exécutif du Service de planification stratégique et d'évaluation de l'éducation en Argentine. Ancien ministre de l'éducation et Secrétaire de l'éducation en Argentine. Anciennement directeur du Bureau régional de l'Institut international de planification de l'éducation (Buenos Aires, Argentine), du Bureau international d'éducation (Genève, Suisse), du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes (Santiago, Chili), et de l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes (Caracas, République bolivarienne du Venezuela). Il est l'auteur de plusieurs articles et livres sur l'éducation et la société, notamment *El nuevo pacto educativo. Educación, competitividad y ciudadanía en la sociedad moderna* [Le nouveau pacte éducatif. Éducation, compétitivité et citoyenneté dans la société moderne] (1997). Il a également été membre du Conseil académique de l'Université de Genève (Suisse) et du Conseil de l'Institut national pour la qualité de l'éducation (INCE), Madrid (Espagne).

Aperçu des activités de suivi de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE)

Contexte

La 48^e session de la CIE a donné lieu à un processus dynamique englobant l'étape préparatoire, la tenue de la Conférence elle-même et les activités de suivi afin de promouvoir, de favoriser et d'aider la réalisation de cadres politiques et curriculaires fondés sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion.

Au total, 34 activités de suivi de la 48^e session de la CIE ont été organisées par le BIE, seul ou conjointement, ou ont compté sur sa participation, à savoir 17 ateliers de dialogue politique, dix conférences relatives à l'éducation pour l'inclusion et sept ateliers de renforcement des capacités sur l'éducation pour l'inclusion et les curricula inclusifs. Plus de 2600 participants de 113 pays ont pris part à ces activités. Le BIE a collaboré avec un éventail d'experts, de partenaires et de parties concernées aux niveaux international, régional, national et local.

Principales réalisations

- a) Meilleure sensibilisation et consensus obtenu sur un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion en tant que stratégie essentielle pour réaliser les objectifs de l'éducation pour tous (EPT) et la pertinence de modifier les curricula pour soutenir les politiques de développement en faveur de l'éducation pour l'inclusion ;
- b) Reconnaissance croissante du rôle majeur joué par l'UNESCO en matière d'éducation pour l'inclusion ;
- c) Identification des priorités et défis respectifs aux différents pays et régions au soutien de la mise en œuvre du concept élargi de l'éducation pour l'inclusion en 2010-2011 ;
- d) Soutien des décideurs politiques, des responsables du développement des curricula et des enseignants dans le développement et la mise en œuvre des politiques et des stratégies de l'éducation pour l'inclusion, principalement à travers le renforcement des capacités et la fourniture de matériels utiles, en ligne ou par contact direct, relatifs par exemple aux résultats de la 48^e session de la CIE, l'éducation pour l'inclusion et le curriculum inclusif (notes d'orientations, directives, outils, multimédia, rapports, sites Internet et publications utiles) dans toutes langues de l'UNESCO.

Enjeux majeurs

- a) Engager, convaincre et mobiliser le soutien institutionnel et la concertation des partenaires clés, c'est-à-dire les organisations intergouvernementales, les universités, les ONG et d'autres institutions de la société civile, afin de favoriser des programmes politiques et des cadres curriculaires autour d'un concept élargi de l'éducation pour l'inclusion, comme principe fondamental pour parvenir aux objectifs de l'EPT ;
- b) Mettre efficacement en œuvre un dialogue politique et des initiatives en faveur de l'éducation pour l'inclusion dans toutes les régions de l'UNESCO.

Enseignements

- a) Importance de concevoir avec soin des activités adaptées aux attentes et aux besoins régionaux et nationaux ;
- b) Nécessité de susciter un sentiment d'appropriation aux niveaux régional et national ;
- c) Valeur ajoutée du positionnement de l'ordre du jour de l'éducation pour l'inclusion au sein d'activités qui impliquent le travail effectif de l'UNESCO dans son ensemble ;
- d) Valeur ajoutée de différents partenariats stratégiques à tous les niveaux ;
- e) Avantage comparatif de l'UNESCO en qualité d'organisation internationale très respectée et expérimentée, dotée des outils et des capacités nécessaires pour soutenir les efforts de réforme et pour mobiliser des ressources parmi un vaste vivier d'experts, de partenaires et de parties prenantes.



UNESCO Education Programme (2010-2011)

Qian Tang
Assistant Director-General for Education, a.i.

The Fifty-Ninth Session of the IBE Council
27-29 January 2010, Geneva

1

Major education trends

- Increase in primary school enrolments in Africa and South Asia – more rapid than in 1990s; progress towards gender parity
- Impact of public policies: school fee abolition, school construction in underserved areas, teacher recruitment
- In a majority of countries with data, national spending on education has increased since 2000, international aid has supported progress
- Increasing demand for secondary education but enrolments still much lower than at primary level in most developing regions
- Renewed interest in TVET
- Rapid growth in tertiary education

2

Key features of 35 C/5 MP I

Increased programmatic focus :

- **Four priority results:** literacy, teachers and skills/TVET and sector-wide policy and planning
- **20 priority countries:** Targeted assistance to countries least likely to achieve EFA. (\$6 million).
Selection criteria: LDC, low EDI, Post-conflict status
- Increased **focus on Africa** as the priority region
(5% points increase from 34 C/5 to 32% in 35 C/5 of the activity budget, including regional institutes)
- Increased focus on **upstream policy advice** and **capacity development** activities

3

Key features of 35 C/5 MP I

- Increased alignment and synergies between Major Programme I and the Education **Institutes and Centres**
- Reinforcing results achieved under RP through a focused and better aligned **Complementary Additional Programme** of extrabudgetary activities

4

Structure of Major Programme I

BSP 1: Supporting the achievement of Education for All in countries in need

- MLA 1: Building blocks for EFA: literacy, teachers and work skills
- MLA 2: From early childhood to the adult years: building effective education systems
- MLA 3: Sector-wide frameworks: helping governments to plan and manage the education sector

BSP 2: Providing global and regional leadership in education

- MLA 4: Leading the education agenda: coordinating international efforts in education and tracking trends

5

14 Expected Results:

BSP 1

MLA 1:

- 1. Literacy
- 2. Teachers
- 3. TVET / skills for work

MLA 2:

- 4. ECCE
- 5. Basic Education
- 6. Secondary Education
- 7. Higher Education

MLA 3:

- 8. Sector policy analysis, planning, management
- 9. ESD in policies & plans
- 10. Education sector responses to HIV and AIDS

BSP 2

MLA 4:

- 11. EFA coordination
- 12. GMR & other education reports
- 13. DESD coordination
- 14. Normative & standard setting instruments in education

6

RP Budget 35 C/5 for MP I (in \$ million)

■ Activities budget:	\$38.7 (32.6%)
■ Allocation to Cat. I ED Institutes:	\$17.5 (14.8%)
■ Staff:	\$62.4 (52.6%)
■ Total:	\$118.5

7

ED Category I Institutes:

- Six ED category I Institutes: IBE, IIEP, UIL, IITE, IICBA, IESALC
 - The 35th Session of the General Conference approved the creation of a new Category I Institute in India- the Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development
 - \$17.5 M allocation to the Institutes
 - Better alignment with the expected results of MP I in the fields of research, training and capacity development
- Challenges:
- How to consolidate further alignment between institutes and MP I ?
 - How to mobilize extrabudgetary funds to assure their sustainability?

8

ED Category 2 Centres

- Asia-Pacific Centre for Education for International Understanding (APCEIU) in Seoul/Icheon, Republic of Korea (est. in 2000)
- International Centre for Girls and Women's Education in Africa (CIEFFA) in Ouagadougou, Burkina Faso (est. in 2001)
- Guidance, Counselling and Youth Development Centre for Africa (GCYDCA) in Lilongwe, Malawi (est. in 1998)
- International Research and Training Centre for Rural Education (INRULED) in Beijing, China (est. in 1994)
- Regional Centre for Education Planning (RCEP) in Sharjah, United Arab Emirates (est. in 2003)
- South-East Asia Centre for Lifelong Education for Sustainable Development (SEA-CLLSD) in Manila, Philippines (est. in 2009)
- Regional Centre for Early Childhood Care and Education in the Arab States (RCECCEAS) in Damascus, Syria (est. in 2009)

9

UNESCO Allocation to Institutes

Biennium	2008-09	2010-2011
IIEP	5,100,000	5,300,000
IBE	4,591,000	4,800,000
UIL	2,300,000	2,000,000
IITE	1,100,000	900,000
IICBA	2,000,000	2,500,000
IESALC	2,200,000	2,000,000
Total Institutes	17,291,000	17,500,000

10

Common challenges

- Serious financial stress
- Staffing constraints
- Extrabudgetary dependency and financial instability
- Better coordination with HQs, RBs, FOs and other Institutes to ensure the effectiveness of programme implementation

11

IBE

- IBE's UNESCO allocation -increase in 2010-2011 (from \$4,591,000 to \$4,800,000)
- Financial and personnel constraints- the need for more proactive and innovative approaches
- The need for more dynamic fund-raising strategy
- The Future of ICE – the need for in-depth analysis and innovative vision
- The crucial role of the IBE Council
- The 35-th session of the General Conference decision to finalize the Strategy aimed at making the IBE UNESCO's Centre of Excellence in curriculum-related matters: establishment by the IBE Council of the special Working Group charged with the finalization of the Strategy to be submitted to the 36-th session of the GC

12

International Bureau of Education

Report of the IBE Director on the activities during the period 1 January to 31 December 2009



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

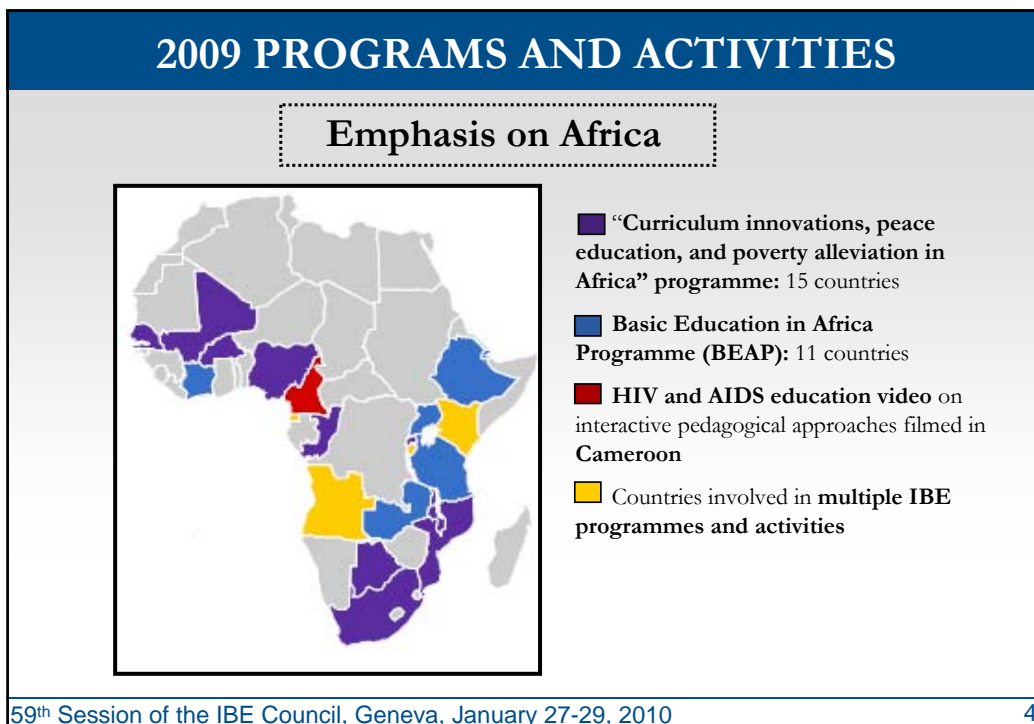
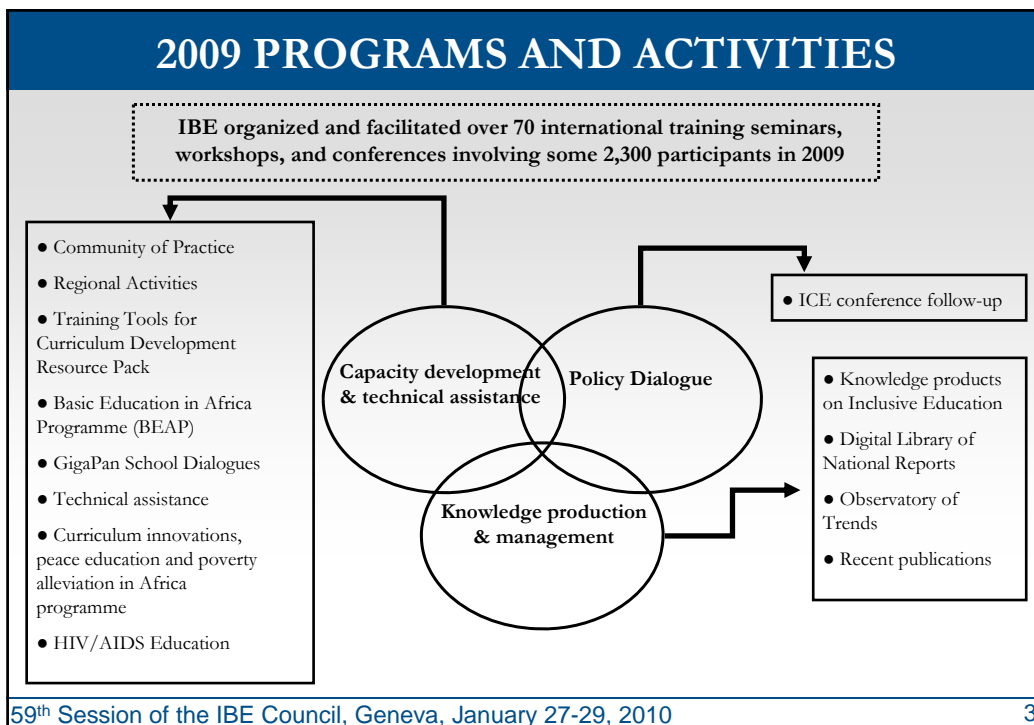


International Bureau
of Education

59th Session of the Council of the IBE
Geneva, January 27-29, 2010

STRATEGIC OBJECTIVES

- Build on IBE's **comparative advantage** as a **global centre of curriculum development**
- **Focus on curriculum development in:** Primary and secondary education; education for peace; development of competencies for life and work; HIV and AIDS education; Education for Sustainable Development (ESD); Inclusive education
- Develop innovative **capacity-building tools**
- Expand **global and regional networks**
- Emphasis on **Africa** and **gender equality**
- Promote **South-South** and **North-South-South** cooperation
- **Expand database** collection
- **Build and strengthen partnerships** with international organisations and academic institutions



KEY ACHIEVEMENTS IN 2009
CAPACITY DEVELOPMENT

→ **Consolidated IBE's global network**

- **Community of Practice (COP) in Curriculum Development**
 - 1,300 members from 132 countries
 - weekly COP message available in all 6 UNESCO languages
 - held 3-week multilingual e-forum on inclusive education
 - knowledge-production and sharing has led to COP members providing 6 of 9 Working Papers on Curriculum Issues
- **Focal Points covering all UNESCO regions**
 - 14 Focal Points now established
 - developed cooperation agreement with CIS Focal Point
- **Capacity development partnerships**
 - UNESCO HQs, UNESCO Regional Bureaus for Education, and Field Offices
 - UN agencies (including "Delivering as One" pilot), international and national academic institutions


59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 5

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009
CAPACITY DEVELOPMENT


→ **Developed innovative capacity-building tools**

The Resource Pack is organized into 8 interactive modules, each containing discussion papers and case studies

The Resource Pack



- Program objective: to help develop capacities of specialists, practitioners, and decision-makers in the design, management, and implementation of quality-oriented curricula
- Modules focus on curriculum design, management and implementation, textbook development, good practices and evaluation systems
- The Resource Pack, which is now finalized, was pilot tested through 10-day curriculum development workshops in Tanzania, Uruguay, and Bhutan
- A cooperation agreement (2010-2011) has been signed with Catholic University of Uruguay (UCU) with view to offer a university regional diploma on curriculum development



59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 6

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

CAPACITY DEVELOPMENT

→ **Developed innovative capacity-building tools**

Curriculum innovations, peace education, and poverty alleviation in Africa program

EMPHASIS ON AFRICA

- **Program objective** is to introduce curricular changes for peace education and poverty alleviation in Africa by collaborating with high-level curriculum specialists (*in partnership with Spanish Ministry of Education and German Corporation for Technical Cooperation (GTZ/BMZ)*)
- **“Competencies for living and working in the 21st century: a capacity development Toolkit for curriculum innovations in African countries”**: explores complex link between poverty and education for peace, focusing on development of competencies for life and work, and on Learning to Live together (LTLT)
- **Participatory process that developed the technical capacities of 70 experts** on curriculum-related issues in the context of Africa.
- Helped build **innovative networks among participants in 15 countries**:

-Angola	-Equatorial Guinea	-Mozambique
-Botswana	-Kenya	-Nigeria
-Burkina Faso	-Malawi	-Senegal
-Burundi	-Mali	-South Africa
-Congo	-Mauritius	-Rwanda



59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 7

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

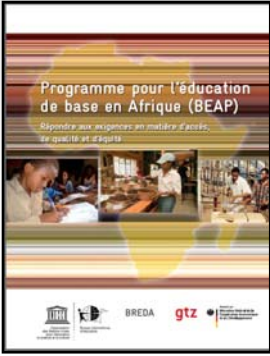
CAPACITY DEVELOPMENT

→ **Developed innovative capacity-building**

Basic Education in Africa Programme (BEAP)

EMPHASIS ON AFRICA

- Program objective is to support a **comprehensive reform of basic education** in African countries by providing a framework for **curriculum renewal**
- **BEAP policy document now published and available online** (*co-authored with UNESCO-BREDA and GTZ*).
- Launched BEAP in **3 additional countries (Tanzania, Seychelles, and Djibouti)** through **capacity development sessions** on competency-based curriculum and inclusive education.
- **Tailored technical support** given to **The Gambia** in elaboration of **National Curriculum Framework** and to **Ethiopia and Cote d'Ivoire** for curriculum review and reforms.



59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 8

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009
CAPACITY DEVELOPMENT

→ **Built capacities through curriculum change**

- **Curriculum development approaches tailored to regional priorities**
 - Asia:** incorporation of **Education for Sustainable Development (ESD)** curricula (workshop involved 80 participants from 45 Teachers Education Institutions of 14 Asian countries, *in collaboration with UNESCO Bangkok*)
 - Latin America:** capacity development on inclusive education of **UNESCO animators in Venezuela and Ecuador** (60 individuals trained as part of 18-month graduate training program, *in collaboration with UNESCO Centre of San Sebastian-Spain*)
 - Arab States:**
 - Regional Expert Meeting on **Secondary Education reform** in Oman (**facilitated North-South and South-South dialogue** by bringing together representatives from 15 Arab States and education experts from England, Finland, Germany, Japan, Singapore, South Korea and the United States)
 - HIV and AIDS education workshop** in Beirut (14 Arab States represented)
-both in collaboration with UNESCO Beirut
 - Africa: Quality education and teacher development in Equatorial Guinea** (*organized by Ministry of Education and Academy for Educational Development*)


59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 9

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009
CAPACITY DEVELOPMENT

→ **Built capacities through curriculum change**

GigaPan School Dialogues Program

- **Program objective** is to develop **intercultural understanding and social tolerance between cultures** by using modern technology in the curriculum through inquiry-based and inclusive student-centered practices (*in collaboration with Carnegie-Mellon University*)
- Have created regional **school and community networks** that help **sustain and grow** GigaPan school projects in Asia (e.g. Indonesia), Latin America (e.g. Brazil) and with **high priority** in Africa (e.g. South Africa, Mali)
- Classroom projects are tailored around topics such as **sustainable development, cultural diversity, and Learning to Live Together**
- **Learning objectives include:**
 - Social tolerance
 - Communication skills
 - Intercultural understanding and awareness
 - Information and communication technology skill
 - Citizenship skills
 - Social and emotional development
 - Environmental responsibility



Students use the GigaPan, a robotic camera, to take high-resolution panoramic images of the world that can be explored in very small details. These images are then shared through the project's website with other students around the globe.

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 10



KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

CAPACITY DEVELOPMENT

→ **Built capacities through curriculum change**

GigaPan School Dialogues Program

- How is this accomplished?
 - by connecting schools and students across the globe from Asia, Africa, the Caribbean and the Americas
 - through in-country intensive school training workshops with teachers and students for developing interactive classroom projects as part of the curriculum
 - through global workshops that involve teacher training on best ways of linking curriculum and new technologies and on advanced features of the GigaPan

The GigaPan School Dialogues project is currently in **15 schools**: South Africa (2), Trinidad and Tobago (2), the United States of America (5); Indonesia (3) and Brazil (3); **399 students** and **74 teachers** are currently involved in the project.

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 11

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

CAPACITY DEVELOPMENT/ TECHNICAL ASSISTANCE

→ **Provided specialized technical assistance**

- Supporting curriculum reform and training of national curriculum leaders in post-conflict or conflict-affected countries including:
 - Vietnam**: completion of guidelines for **textbook analysis from a gender perspective** (*in collaboration with Ministry of Education and Training/MOET Technical Team, including 25 specialists, and UNESCO Hanoi*)
 - Angola**: developed 24-month work-plan (Cap EFA) on **curriculum development and teacher training to achieve EFA goals** (*in collaboration with UNESCO UNEVOC, UNESCO/ED/HED/TED, and UNESCO Windhoek*)
 - Improving **quality of teaching and learning in emergencies** through draft “General Notes on Quality Teaching and Learning in Emergencies” (*in collaboration with Inter-Agency Network for Education in Emergencies*)
 - Revision of Curriculum Framework** supporting UNICEF project “Review of the Kosovo Primary and Secondary Curriculum Framework” (*in collaboration with UNICEF, +200 stakeholder representatives*)

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 12

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

KNOWLEDGE PRODUCTION & MGMT

→ **Developed comparative analyses and publications**

- **Two new issues of the series “Working Papers on Curriculum Issues”:** *Complex knowledge and educational competencies* and *Curriculum and inclusion in the Andean region of Latin America*
- **New issue of “Educational Practices Series”:** *Effective pedagogy in mathematics* (International Academy of Education (IAE))
- **Content analysis of 129 messages from Ministers of Education** produced and shared with team of Global Monitoring Report on EFA
- **Exploratory analysis of 2008 National Reports and other reports from 31 Latin American countries:** *Inclusive education in Latin America and the Caribbean region*
- **Book titled: *L'éducation pour l'inclusion: recherches et pratiques*** (in cooperation with the University of Geneva's *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation* (FAPSE) and the *Service de recherche en éducation* (SRED) of the Canton of Geneva)
- **Improved quality control and time delivery of Prospects:**
 - ‘Education for all by 2015: Progress and Challenges’
 - Two regular issues
 - ‘Aid Effectiveness in Education’
 - ‘Inclusive Education: Controversies and debates’
 - ‘HIV Education in Formal and Non-formal Settings: Comparative and International Best Practices’
 - ‘Lutte contre la pauvreté et éducation pour l'inclusion’ translated into Portuguese

PDF Downloads 2005 to 2009

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 13

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

KNOWLEDGE PRODUCTION & MGMT

→ **Strengthened IBE website and clearinghouse function**

- **HIV and AIDS Education Clearinghouse:** 400 new documents and assessments of over 25 good practices added to databank (in collaboration with IIEP and the UNESCO offices of Bangkok, Dakar, Harare, Nairobi, and Santiago)
- **Alerting services and digests of online resources** available to members of COP and other education specialists (44 alerts and 3 digests)
- **IBE database Country Dossiers updated and enriched** (193 dossiers, including 95 countries with online access to curricular resources)
- **National Reports organized into Digital Library**
- **Online electronic catalogue (IBEDOCs) fully migrated into UNESCO database (UNESDOC)**

2,732,296 unique visitors from around the world in 2009.

Source: Google Analytics


59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 14

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

KNOWLEDGE PRODUCTION & MGMT

→ **Strengthened IBE website and clearinghouse function**

Clearinghouse on Inclusive Education



- Program objective is to serve as a **knowledge hub** for inclusive education
- First nucleus already contains links to over **270 resources** on inclusive education including:
 - global, regional, and country reports
 - audiovisual materials
 - over 40 links to websites on inclusive education
 - a selection of useful studies, documents, concept notes and publications

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 15

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009

PARTNERSHIPS AND VISIBILITY

→ **Built key research partnerships:**

- FAPSE-University of Geneva and SRED-DIP
- UNESCO Institute for Statistics (UIS), revision of the International Standard Classification of Education (ISCED)
- World Council of Comparative Education Societies (WCCES)
- International Academy of Education (IEA)
- International Baccalaureate (IB)

→ **Developed partnerships with 14 UNESCO national, cluster, and regional offices and two institutes:**

- **Africa:** Addis Ababa, Dakar, Dar es-Salaam, Windhoek
- **Arab States:** Beirut, Doha
- **Asia and Pacific:** Bangkok, Jakarta, Hanoi
- **Europe and North America:** Moscow
- **Latin America and the Caribbean:** Kingston, Quito, Brasilia, Mexico
- **Institutes include:** UIS and IIEP

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 16

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009 POLICY DIALOGUE	
→ <u>Helped develop key Inclusive Education initiatives</u>	
<p>The ICE follow-up has generated a total of 38 activities involving over 3,900 participants from 179 countries</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Since the ICE 2008, 29 additional countries have signed the Ratification of the Convention on the Rights of Persons with Disabilities adopted in December 2006, including 6 in Africa, 4 in the Arab States, 9 in Europe and 4 in Latin America/Caribbean • Agreement reached on an inclusive education working plan for 8 countries in the CIS region “EFA, enhancing quality education and curriculum development” in Yerevan, Armenia <i>(in cooperation with UNESCO Moscow and Ministry of Education and Science of Armenia)</i> • Latin American regional observatory on Inclusive Education based on Regional Meeting “Implementation of Inclusive Education Policies in Latin America: Progress and Pending Challenges” in Chile, Santiago <i>(in collaboration with the Regional Bureau for Education in Latin America and the Caribbean)</i> • Spin-off initiatives include: “Teacher Education for Inclusion” project <i>(in cooperation with European Agency for Development in Special Needs Education)</i> and “Inclusive Education in action” project <i>(in collaboration with UNESCO and the European Agency)</i> 	
59 th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010	17

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009 POLICY DIALOGUE	
→ <u>Helped develop key Inclusive Education initiatives</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Asia: working with UNESCO Jakarta office to facilitate implementation of inclusive education policies <ul style="list-style-type: none"> -Country plan on inclusive education developed by Brunei Darussalam comprised of series of 2-week long intensive training workshops on teacher training, measuring students’ learning progress, and supporting students with chronic health problems -Regional Education Policy Framework on inclusive education currently being developed by Indonesia, Brunei Darussalam, and the Philippines • Arab States: partnership with UNESCO Beirut to promote inclusive education <ul style="list-style-type: none"> -IBE providing technical assistance and support tools, including a regional manual on IE <ul style="list-style-type: none"> -Need identified during regional workshop on inclusive education in Beirut involving curriculum developers and policy-makers from 14 Arab countries -Proposed topics include: theoretical framework, methodology, the dissemination good practices, action plans, a system of monitoring 	
59 th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010	18

KEY ACHIEVEMENTS IN 2009
POLICY DIALOGUE

→ **Promoted global dialogue on Inclusive Education**

- **“Reaching the marginalized – How to approach Inclusive Education”** (Düsseldorf, Germany, 10-11 September 2009, *co-organized by UNESCO-IBE, UNESCO HQ, German Corporation for Technical Cooperation (GTZ), and the German Sir Peter-Ustinov Foundation*)
- **“Confronting the Gap, Rights, Rhetoric, and Reality? Return to Salamanca”** (Salamanca, Spain, 21-23 October 2009, *organized by Inclusion International*)
- **“The long road towards an Inclusive Education”** Congress of History of Education (Pamplona, Spain, 29-30 June 2009, *organized by the State University of Navarra*)
- **Teacher Education for Inclusive Education Symposium** (Aberdeen, U.K., 18-20 October 2009, *organized by the University of Aberdeen*)
- **World-wide multi-lingual e-forum on inclusive education and inclusive curricula** (26 October-11 November 2009, *organized by UNESCO-IBE*)

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

19

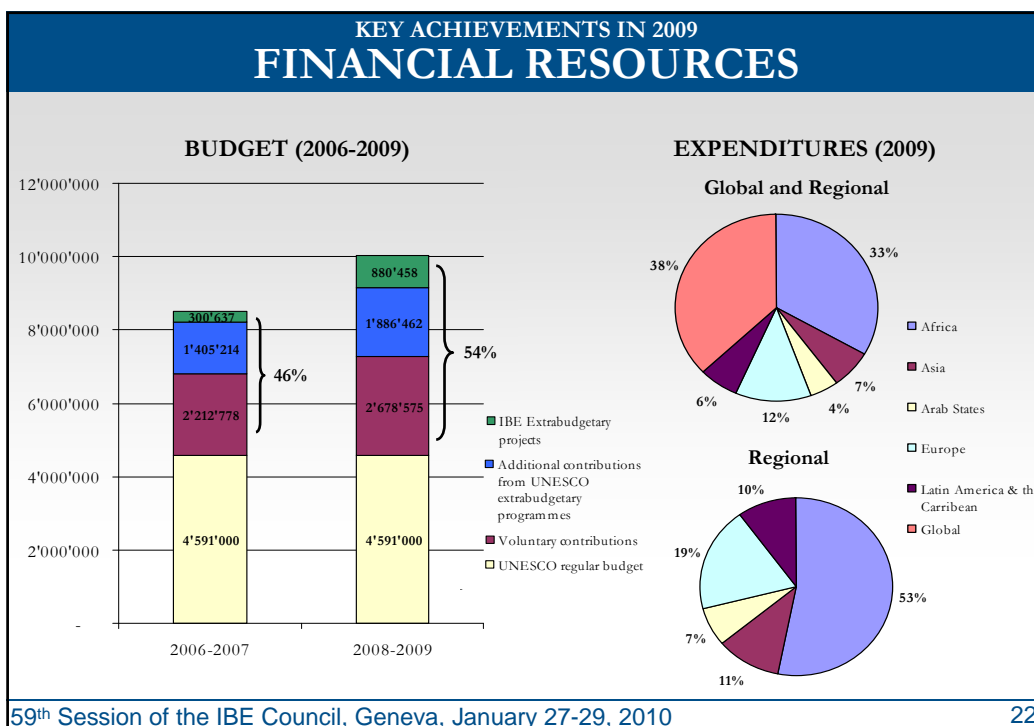
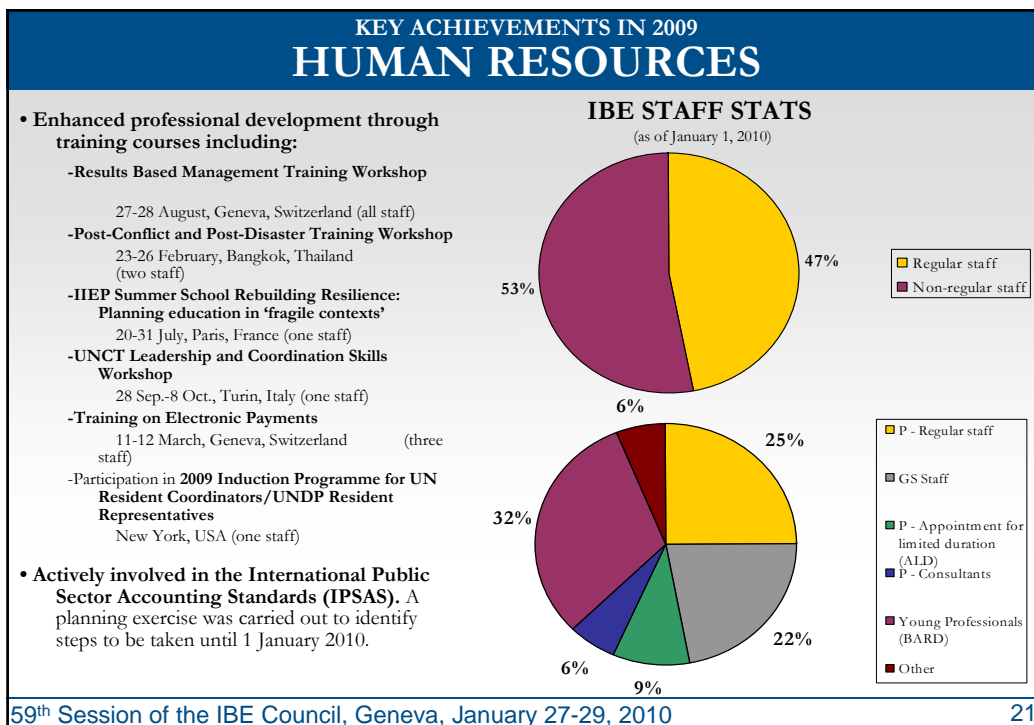
KEY ACHIEVEMENTS IN 2009
POLICY DIALOGUE

→ **Promoted regional dialogue on Inclusive Education**

- **“Building Inclusive Education Systems to Respond to the Diverse Needs of Disabled Children”** (Jakarta, Indonesia, 3-5 November 2009, *co-organized by UNESCO-IBE and UNESCO Jakarta*)
- **“A Broadened Concept of Inclusive Education, Inclusive Classroom-based Practices, and Implications for Policy-Making, Implementation, and Follow-up”** (Beirut, Lebanon, 13-15 July 2009, *co-organized by UNESCO-IBE and UNESCO Beirut*)
- **“EFA, enhancement of quality education and curriculum development”** (Yerevan, Armenia, 30 September-1 October 2009, *co-organized by UNESCO-IBE and UNESCO Moscow*)
- **“Inclusive Education in Latin America: Identifying and Analyzing Progress and Pending Challenges”** (Santiago, Chile, 18-20 November 2009, *co-organized by UNESCO-IBE and UNESCO Regional Bureau for Education in Latin America and the Caribbean*)
- **Discussion of 48th ICE outcomes at Basic Education for Africa Program (BEAP) Sub-regional Capacity Building Workshop** (Dar es Salaam, Tanzania, 24 June 2009, *co-organized by UNESCO-IBE, UNESCO BRED.A, Tanzania Institute of Education, and GTZ*)
- **Presentation of the 48th ICE outcomes to the Uruguayan National Parliamentary Commissions of Education and Culture** (Montevideo, Uruguay, 1-2 April 2009)
- **Inclusive Education UNESCO Animators Capacity Development Workshops** (Maracay, Venezuela and Quito, Ecuador 9 April and 13-15 May 2009, *co-organized by UNESCO-IBE, Universities, National Commissions, and UNESCO Chairs*)

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

20



FINANCIAL RESOURCES	
SPECIAL ACCOUNT	
Pre-final EXPENDITURES statement for financial period 1st Jan. to 31st Dec. 2009	
I. EXPENDITURES (Obligations)	US dollar
I. PROGRAMME ACTIVITIES 2009	
<u>I-1 Capacity development and technical assistance</u>	548'911
Community of Practice for curriculum development	248'703
Technical advice, support and training in member states	262'730
GIGAPAN	37'478
South-south cooperation/Africa	
<u>I-2 Knowledge production and management</u>	341'263
Resource Bank	59'562
Documentation	40'428
Observatory of educational trends	64'066
Development of IBE web site	51'981
Publications	125'226
<u>I-3 Policy dialogue</u>	315'753
48th ICE follow-up	250'919
Policy dialogue	64'834
TOTAL PROGRAMME ACTIVITIES	1'205'927
II. GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.	
II-1 <u>IBE Council</u>	124'249
II-2 <u>General administration</u>	287'450
II-3 <u>Institutional development</u>	111'731
TOTAL GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.	523'430
III. STAFF COST (Established posts)	2'106'609
TOTAL EXPENDITURES (I+II+III)	3'835'966

The execution rate for IBE's 2009 expenditures was 83.31%

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

23

FINANCIAL RESOURCES	
INCOME AND RESERVES	
Pre-final INCOME statement for the financial period 1st Jan. to 31st Dec. 2009	
II. RESOURCES CREDITED TO IBE SPECIAL ACCOUNT	
UNESCO Regular budget	2'295'500
Voluntary contributions	1'621'896
Rental of offices and conference room	42'949
48th ICE exhibition income	72'479
Cost recovery	50'968
Interest deposit (clearing account and bank account)	42'671
Foreign exchange gains net	46'316
Royalties and sales of publications	13'456
TOTAL INCOME	4'186'235
RESERVES	
III. RESERVES	
Excess of income over expenditures	435'028
Reserves and Fund balances, beginning of period	1'449'974
Savings on prior period's obligations	13'652
TOTAL RESERVES	1'898'654

257'000 Polish stamps funds
443'787 SPAIN
99'900 DDC
875'264 Reserves 2009
50'968 Cost recovery 2009
171'735 Other income 2009

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

24

FINANCIAL RESOURCES		
TOTAL IBE EXPENDITURES		
TOTAL IBE EXPENDITURES for financial period 1 st Jan. to 31st Dec. 2009		
	Budget revised	Total expenditures
I. PROGRAMME ACTIVITIES		
I-1 Capacity development and technical assistance	1'521'220	1'119'306
Community of Practice for curriculum development	281'734	248'703
Technical advice, support and training in member states	369'854	290'493
GIGAPAN	70'000	37'478
South-south cooperation/Africa	257'000	0
Innovations curriculaire: Education à la paix et à la lutte contre la pauvreté en Afrique	334'837	334'837
Capacity building of curriculum specialists for HIV and AIDS education / Clearing house	149'386	149'386
Bonnes pratiques de formation d'enseignants pour l'éducation VIH/SIDA en Afrique (Cameroun)	34443	34'443
UNESCO/UNFPA's International Guidelines for sex, relationships and HIV/STI education: Resources identification and dissemination	19000	19'000
Discrimination envers les PVVIH en Algérie: quelle réponse du système éducatif	4966	4'966
I-2 Knowledge production and management	378'369	341'263
Resource Bank	65'000	59'562
Documentation	50'000	40'428
Observatory of educational trends	65'000	64'066
Development of IBE web site	55'000	51'981
Publications	143'369	125'226
I-3 Policy dialogue	475'230	315'753
48th ICE follow-up	375'230	250'919
Policy dialogue	100'000	64'834
TOTAL PROGRAMME ACTIVITIES	2'374'819	1'776'322
II. GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.		
II-1 IBE Council	125'000	124'249
II-2 General administration	290'000	287'450
II-3 Institutional development	145'000	111'731
TOTAL GOVERNING BOARD/GEN. ADM./INSTITUTIONAL DEV.	560'000	523'430
III. STAFF COST (Established posts)		
	2'242'272	2'106'609
TOTAL EXPENDITURES 2009 (I+II+III)	5'177'091	4'406'361

Includes special account and additional contributions from other UNESCO extrabudgetary programmes

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

25

FINANCIAL STRATEGY

→ ACHIEVEMENTS:

- **Biennial total budget growth of close to US\$2,000,000**
- A new donor. Voluntary contributors Switzerland, Sweden and Spain
- **IBE extra-budgetary projects budget has almost tripled** (from US\$300,637 in 2006-2007 to US\$880,458 in 2008-2009)
- Just for 2009, **extra-budgetary projects implemented US\$738,175** (based full cost recovery requests or on competitive proposals)
- **Innovative cost recovery policy** implemented gradually with an increase of 89.5% with regards 2008.

→ CHALLENGES:

- **Expand donor's base** seeking new institutional contributors
- **Consolidate four-year commitments** with voluntary contributions to the programme

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

26



THANK YOU

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 27

International Bureau of Education

ACTIVITIES AND BUDGET FOR 2010

Report of the IBE Director



59th Session of the Council of the IBE
Geneva, January 27-29, 2010

STRATEGIC OBJECTIVES

- Increased programming focus **in full alignment with the 35 C/5**
- Special attention on two global priorities of **Africa and gender equality**
- **Active promotion of South-South Cooperation (SSC)** as a platform for policy dialogue and sharing knowledge, experience, and expertise
- Expansion of involvement in **post-conflict situations**

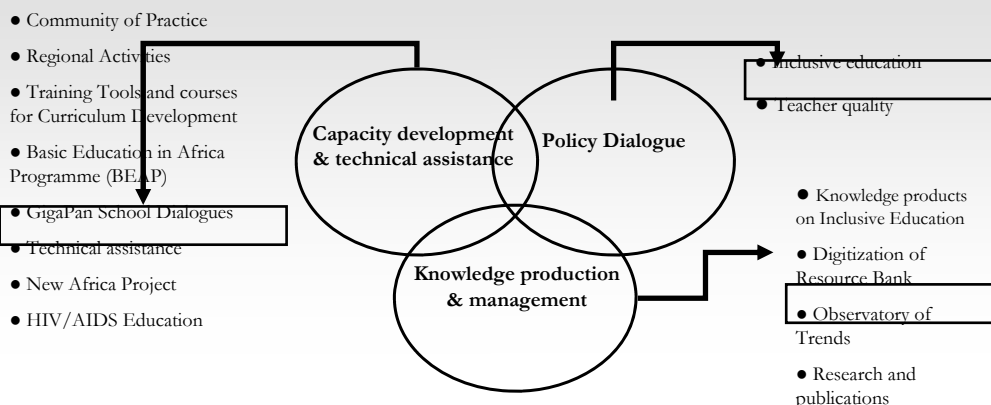
STRATEGIC OBJECTIVES

- Build on IBE's **comparative advantage** as a **global centre of curriculum development**
- Develop innovative **capacity-development model with deeper impact**
- Expand **global and regional networks**
- **Expand database** collection and utilization
- **Stronger research partnerships and visibility**

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

3

2010 PROGRAMS AND ACTIVITIES



59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

4

CAPACITY DEVELOPMENT

→ Consolidating IBE's global network

- **Expand and sustain a high quality global Community of Practice (COP) in Curriculum Development**
 - continue to expand COP membership (currently 1,300 members from 132 countries)
 - provide curriculum advice through regional focal points
 - foster and facilitate in-depth international dialogue on curriculum issues by:
 - disseminating COP-member generated curricular resources
 - sharing effective visions, policies, strategies, and practices
 - organizing thematic multilingual e-forums
- **Continue to grow and strengthen capacity development partnerships**
 - UNESCO HQs, UNESCO Regional Bureaux for Education, and Field Offices
 - UN agencies (including "Delivering as One" pilot), international and national academic institutions

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

5

CAPACITY DEVELOPMENT

→ Innovative capacity development model

- **Enrich and utilize Resource Pack as curriculum-building tool**
 - Implement officially accredited training programs through partner universities and regional institutions developing "regional training hubs"
 - Train specialists through utilization of Resource Pack in capacity development workshops
 - Develop new thematic modules based on regional needs and feedback (e.g. Inclusive Education, Competency-based approaches, Education for Sustainable Development)
 - Promote revision and improvement of national curriculum frameworks
- **Develop regional programs with UNESCO Offices**
 - Asia and the Pacific
 - Arab States
 - CIS and Europe
 - Latin America and the Caribbean

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

6

CAPACITY DEVELOPMENT

→ AFRICA project: skills and competencies for life and work

- In-depth work focusing on three countries** involved in field testing of the toolkit (**Mali, Kenya, and Angola**)
- Enhance **links between curriculum development and implementation** relevant to local contexts and needs
- Synergies** between curriculum, teacher training, assessment and school and classroom management, as well as school-community links.
- Explore the **benefits of multilingualism in promoting competency development** for life and work
- Action research projects** based on **competency-based implementation approaches** and “**whole school-approaches**”
- South-South sharing of progress and experiences** to enrich international dialogue

Implement country-customized processes of capacity development in Sub-Saharan Africa based on *Toolkit for competency development and Learning to Live Together*

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

7

CAPACITY DEVELOPMENT

→ Priority AFRICA: building capacity through curriculum change

UNESCO Basic Education in Africa Program (BEAP)

- Target: 5 countries. Provide technical assistance including **needs-assessments and the analysis of key components in changing curricula**
- Support the revision of basic education curriculum frameworks** in The Gambia, Ethiopia, Tanzania, and the Seychelles
- Help **establish and improve quality assurance mechanisms in line with inclusive and competency-based approaches**

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

8

CAPACITY DEVELOPMENT

→ GigaPan Diversity and Inclusion in the Community project

- build upon achievements of the pilot phase by **generating knowledge product and disseminate results in international meetings**
- increasing number of participating schools, expanding project into Arab countries**
- expanding student's abilities to explore local and international issues** pertaining to areas of the curriculum as sustainable development, science and social sciences
- support the South-North-South intercultural dialogue among students-teachers**
- continued ICT and curriculum training** (*in collaboration with Carnegie-Mellon University*)

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

9

CAPACITY DEVELOPMENT/ TECHNICAL ASSISTANCE

→ Providing specialized technical assistance

- **VIETNAM: In-service teacher training program on gender equality in Vietnam**
 - course will be **pilot-tested** and revised
 - sharing outcomes of the pilot to plan for system-wide implementation**
 - in collaboration with UNESCO Hanoi, MOET, and in-service teacher training agencies*
- **ANGOLA: Development of National Guidelines for Curriculum Review**
 - integration of **cross-cutting issues in secondary education** while referring to specific subject areas **taking into account local contexts, experiences, and needs**
 - disseminate outcomes at national level to develop national strategy**
 - in collaboration with UNESCO Windhoek, Ministry of Education, and INIDE*
- **SUDAN: revision of the basic education and literacy curriculum frameworks**
 - in collaboration with UNESCO Khartoum, Ministry of Education, and local education NGOs*

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

10

POLICY DIALOGUE

→ Promoting Inclusive Education through regional initiatives

- **Continue to promote policy dialogue** on a broadened concept of inclusive education through:
 - national, regional, and interregional **capacity development workshops and meetings with policy-makers**
 - by providing **tailored guidance in response to requests for assistance** in developing policy frameworks
 - dissemination of reference materials** relating to inclusive education policy
- **Help develop inclusive curricula through:**
 - production of **inclusive education materials tailored to regional and national contexts**
 - creation of **concrete guidance manuals and curriculum development modules** for schools, teachers, and other stakeholders in coordination with regional inclusive education experts, educators, curriculum specialists, and developers (**initial focus on Arab and CIS regions**)

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

11

KNOWLEDGE PRODUCTION & MGMT

→ Growing knowledge-sharing base to support capacity development

- **Develop analyses and studies focusing on curriculum development processes, including:**
 - IBE Working Papers on Curriculum Issues*
 - contribution to *2010/11 Global Monitoring Report on EFA* (depending on availability of extrabudgetary resources)
- **Strengthen IBE's Clearinghouse Function**
 - Continue to develop Clearinghouse on Inclusive Education** through the compilation of additional resources and updating of relevant links
 - HIV and AIDS Education Clearinghouse:** addition of new documents, evaluation of materials, and contributions to HIV and AIDS education newsletter (*in collaboration with IIEP and the UNESCO offices of Bangkok, Dakar, Harare, Nairobi, and Santiago*)
 - Alerting services and digests of online resources** available to members of COP and other education specialists
 - IBE database Country Dossiers** regularly updated and enriched

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

12

KNOWLEDGE PRODUCTION & MGMT

- **Build and fortify research partnerships**
 - FAPSE-University of Geneva and SRED-DIP
 - Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
 - European Agency (Steering group)
 - International Baccalaureate (IB)
 - The Graduate Institute of Geneva (IHEID)
 - UNESCO Institute for Statistics (ISCED)
 - World Council of Comparative Education Societies (WCCES)
 - Education Think Tank- Harvard University
 - UNICEF- Building teacher competency in emergency and post-conflict situations

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

13

IBE BUDGETARY FRAMEWORK 2010

I. PROGRAMME ACTIVITIES	
I-1. Capacity development and technical assistance	879'100
I-2. Knowledge production and management	431'000
I-3. Policy dialogue	200'000
TOTAL I	1'510'100
II. GOV. BOARD, GEN. ADMIN., INSTITUTIONAL DEVELOPMENT	
II-1. IBE Council	135'000
II-2. General operating costs	290'000
II-3. Institutional development: coordination and programme development	200'000
TOTAL II	625'000
III. STAFF COST (established posts)	2'330'000
TOTAL APPROPRIATION (I+II+III)	4'465'100
RESOURCES CREDITED TO THE IBE SPECIAL ACCOUNT	
I. INCOME 2010	
UNESCO Regular Budget	2'400'000
Estimated extra-budgetary resources	634'000
Other incomes (offices rental, IBE's clearing account interest)	65'000
Outstanding amounts based on signed agreements	97'396
II. RESOURCES AVAILABLE FROM 2009	1'898'654
Polish stamps funds	257'000
SPAIN contribution received in December 2009	443'787
DDC contribution received in December 2009	99'900
Programme Support Cost/Cost recovery	50'968
Other incomes (offices rental, IBE's clearing account interest)	171'735
2009 reserves	875'264
TOTAL RESOURCES (I+II)	5'095'050
Estimated RESERVES end of 2010: RESOURCES-EXPENDITURES	629'950

SPECIAL ACCOUNT

(situation as of
January 18, 2010)

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

14

IBE BUDGETARY FRAMEWORK 2010

ADDITIONAL CONTRIBUTIONS FROM OTHER UNESCO EXTRABUDGETARY PROGRAMMES

	Budgetary framework	UNESCO/UN AIDS	UNESCO Hanoi FO	UNESCO Windhoek FO	PCPD Special account
Vietnam: Textbook review from a gender perspective (Hanoi)	71'000		71'000		
Capacity development for curriculum and HIV and AIDS education	66'501	66'501			
Clearinghouse for curriculum and HIV and AIDS education	47'839	47'839			
EFA- Angola: Mainstreaming of Cross-Cutting Issues in the Curriculum of Schools and Teacher Training Institutions (Windhoek)	50'000			50'000	
Post Conflict/Post Disaster project	76'224				76'224
TOTAL EXPENDITURES 2010	311'564	114'340	71'000	50'000	76'224
PSC/Cost recovery	42'909	17'500	9'000	6'500	9'909

TOTAL EXPENDITURES (including special account and additional contributions from other UNESCO Extrabudgetary Programmes): **5,406,614**

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

15

IBE BUDGETARY FRAMEWORK 2010

SPECIAL ACCOUNT	Budgetary framework	FUNDING SOURCES AND ESTIMATED ALLOCATIONS											
		UNESCO regular budget	Extrabudgetary resources 2010					Resources available from 2009					Other incomes 2010
			Switzerland 2010	Israel	DDC	UNICEF	Polish emergency funds	SPAIN 2009*	DDC 2009*	2009 Reserves	PSC and Cost recovery 2009	Other income 2009**	
Situation as at 18.01.2010 (USD)													
I. PROGRAMME ACTIVITIES													
I-1 Capacity development and technical assistance	879'100												
Community of practice for curriculum development	290'000	273'200										16'800	
AFRICA project	400'000	430'66				257'000						11'521	
Technical co-operation projects/support to Member States	156'000			31'250	8'800							7'800	
The "GigaPart": Diversity and Inclusion in the Community	32'500					108'750						32'500	
I-2 Knowledge production and management	431'000												
Resource Bank and Observatory of educational trends	105'000			57'250								48'750	
Documentation and information	40'000											40'000	
Development of IBE website	85'000						85'000						
Research and Publications	200'000						147'261					52'739	
I-3 Policy dialogue	200'000												
Policy dialogue / Inclusive education	200'000		126'212	22'124									
TOTAL I	1'510'100						51'964						
II. Governing Board/Gen. Adm./Institutional Dev.													
II-1 IBE Council (59th session/Steering Committee)	135'000	70'000										65'000	
II-2 General operating costs	290'000											290'000	
II-3 Institutional development: Coordination and prog dev	200'000											105'000	
TOTAL II	625'000												
TOTAL PROGRAMME ACTIVITIES	2'135'100												
III. Staff costs (Established posts)	2'330'000	2'330'000											
TOTAL EXPENDITURES 2010 (I+II+III)	4'465'100	2'400'000	442'478	22'124	88'500	8'800	257'000	342'656	88'413			660'000	
TOTAL INCOMES 2010	3'965'950	2'400'000	500'000	25'000	100'000	9'000	257'000	443'787	89'900			875'264	
INCOMES 2010 - EXPENDITURES 2010 = Estimated reserves by the end of 2010 to be used in 2011	629'950		57'522	2'876	11'500	200		51'092	11'487			215'174	
										50'968	667'35	65'000	
												97'396	
ADDITIONAL CONTRIBUTIONS FROM OTHER UNESCO EXTRABUDGETARY PROGRAMMES													
	Budgetary framework	UNESCO / UNAIDS	UNESCO Hanoi FO	UNESCO Windhoek FO	PCPD Special account								
Vietnam: Textbook review from a gender perspective (Hanoi)	71'000		71'000										
Capacity development for curriculum and HIV and AIDS education	66'501	66'501											
Clearinghouse for curriculum and HIV and AIDS education	47'839	47'839											
EFA- Angola: Mainstreaming of Cross-Cutting Issues in the Curriculum of Schools and Teacher Training Institutions (Windhoek)	50'000			50'000									
Post Conflict/Post Disaster project	76'224				76'224								
TOTAL EXPENDITURES 2010	311'564	114'340	71'000	50'000	76'224								
PSC/Cost recovery	42'909	17'500	9'000	6'500	9'909								

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010

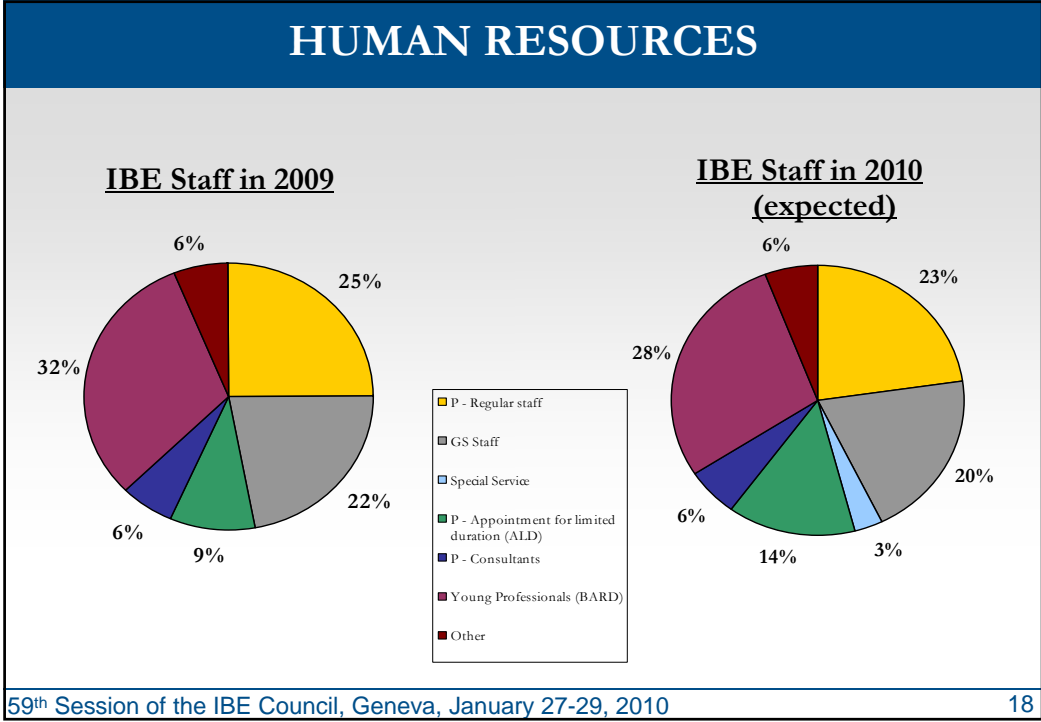
16

WORKING GROUP ESTIMATED BUDGET

Estimated budget for Working Group charged with the finalization of the Strategy aimed at making the IBE UNESCO's Centre of Excellence in curriculum-related matters

A. Expertise	Cost 74'400
B. Organizational arrangements (document translation, interpretation, IBE staff travel, and miscellaneous)	37'200
Grand Total in USDs	111'600

59th Session of the IBE Council, Geneva, January 27-29, 2010 17



IBE BUDGETARY FRAMEWORK 2010

—→ Strategy to ensure financial stability and institutional growth

- **Strengthen relationships with core countries** providing institutional support, encouraging their involvement in key stages
- **Diversify donor base** for voluntary contributions with **consolidated four-year commitments** and extra-budgetary projects
- **Develop joint programs with relevant UN agencies**, such as UNICEF
- Seek out **foundations and the private sector for innovative initiatives**
- Expand on arrangements for **cost-recovery, cost-sharing, and co-funding** of priority activities with selected partners
- Engage in **joint fund-raising activities with strategic partners** for specific programmes

Forum: « L'éducation pour l'inclusion avec un accent particulier sur le développement curriculaire »

Résumé du débat

A. Messages clés

- (1) Relier l'agenda de l'éducation pour l'inclusion à des défis sociaux historiques plus larges** implique qu'il faut revoir:
- a) le rôle de l'éducation en tant qu'instrument de mobilité et de changement social, dans le cadre d'une perspective d'apprentissage tout au long de la vie;
 - b) la reconnaissance que la croissance économique ne garantit pas *en soi* l'équité et une répartition équitable des opportunités d'éducation, compte tenu des dimensions multiples de la pauvreté et de la marginalité ;
 - c) la forte influence des facteurs sociaux sur la réalisation de résultats d'apprentissage de qualité;
 - d) la question de savoir si l'équité et la qualité vont de pair, et la nécessité de mettre l'accent sur la pérennisation et l'amélioration de la qualité.
- (2) Apprendre de l'évolution des politiques publiques** sur la promotion du droit à l'éducation et l'éducation pour l'inclusion:
- a) les progrès dans divers domaines, comme par exemple une nouvelle législation (une scolarité obligatoire plus longue et l'éducation comme un droit avec un accent particulier sur les groupes exclus) et les politiques actives (c'est à dire, fournir du matériel et des conditions d'apprentissage équitables, augmenter le temps d'enseignement et améliorer les conditions de travail des enseignants) ;
 - b) les progrès ont fourni une légitimité aux politiques de l'Etat, mais c'est encore insuffisant ;
 - c) la nécessité d'améliorer les synergies et les complémentarités entre les pouvoirs politique et intellectuelle pour légitimer et soutenir des politiques pour une société juste, surmontant la forte résistance à l'inclusion sociale et éducative (par exemple, des puissants et les riches ou des familles qui craignent les environnements d'apprentissage hétérogènes) ;
 - d) la nécessité d'insister sur la mise en œuvre des « politiques subjectives », à savoir, l'examen et le partage d'expériences personnelles et sociales des enseignants afin de mieux comprendre ce qu'ils pensent et ce qu'ils font pour créer une culture de confiance au sein et en dehors du système éducatif. Une telle politique engagerait certainement les enseignants et les autres parties prenantes du monde éducatif dans le processus d'inclusion.
- (3) Conceptualiser l'éducation pour l'inclusion comme un processus dynamique et un ensemble de principes informant toutes les politiques** aux différents niveaux et milieux éducatifs (formel, non formel et informel). L'objectif est de répondre à la diversité, d'éliminer les obstacles à la participation et l'apprentissage et de faciliter les liens et les complémentarités entre les politiques favorisant la présence, la participation et la réussite de tous les élèves.
- (4) Percevoir les écoles comme des processus sociaux pour améliorer les conditions et les opportunités d'apprentissage** implique une série d'éléments interdépendants, en particulier :
- a) leadership basé sur des objectifs institutionnels et pédagogiques clairs;
 - b) attirer l'attention des acteurs du domaine de l'éducation aux preuves basées sur les pratiques de classe et de l'école;
 - c) prioriser la voix des enfants et des jeunes;
 - d) faciliter la participation des communautés au sens large et développer une culture de confiance entre les différentes institutions et acteurs;
 - e) avoir des attentes élevées des enfants en matière d'apprentissage;
 - f) développer la responsabilité des écoles et des enseignants en ce qui concerne les résultats et le

soutien à l'apprentissage et au bien-être des élèves.

(5) Visualiser le curriculum comme un outil social important pour favoriser l'inclusion implique, entre autres choses:

- a) créer une bonne combinaison de stratégies nationales, de curricula axés sur l'école et d'apports locaux;
- b) fournir des cadres communs pour des milieux et des dispositions formels et non formels, complétés par des éléments différenciés au niveau de l'école;
- c) utiliser l'évaluation pour soutenir l'apprentissage et non pas pour pénaliser les apprenants, en particulier les apprenants qui sont les plus défavorisés;
- d) faciliter un véritable dialogue entre les différents acteurs au niveau de l'école;
- e) insister sur le développement et la réalisation des connaissances sociales pertinentes;
- f) fournir des plans d'apprentissage individuels pour soutenir le bien-être et le développement des élèves

Le curriculum peut aider à combler l'écart entre la théorie et la pratique de l'éducation pour l'inclusion. La question de la mise en œuvre devrait être réexaminée à la lumière d'une vision globale du curriculum, réunissant l'accès, les processus et les résultats.

(6) Voir les enseignants comme décideurs politiques et éducateurs qui devraient être habilités à co-développer un curriculum pour l'inclusion. Les questions principales incluent:

- a) soutenir l'appropriation par l'enseignant d'un curriculum pour l'inclusion;
- b) comprendre et respecter les identités des enseignants;
- c) garantir l'investissement durable dans les compétences pédagogiques des enseignants dans le cadre des stratégies de développement professionnel des enseignants.

(7) Partager les pratiques efficaces des pays en ce qui concerne la mise en œuvre de systèmes d'éducation véritablement inclusifs, à l'égard de, par exemple:

- a) politiques sociales et communautaires pour garantir la présence et la participation des apprenants au niveau de l'école, avec un accent particulier sur les groupes défavorisés;
- b) approches adaptées pour l'inclusion des élèves ayant des besoins spéciaux dans les écoles normales;
- c) transitions institutionnelles et pédagogiques en douceur entre l'enseignement de base et secondaire;
- d) politiques de la petite enfance pour créer un véritable fondement en terme d'éducation pour l'inclusion;
- e) la planification et l'allocation des ressources vers des politiques et de programmes d'éducation pour l'inclusion;
- f) l'évaluation et le contrôle des besoins des différents groupes.

B. Présentations des experts

• Mel Ainscow:

L'EI consiste à faire en sorte que chaque enfant compte ; un objectif qui dirige la politique dans le système éducatif anglais, à savoir, EPT signifie TOUS. Travaillant en étroite collaboration avec des écoles du Royaume-Uni et dans le monde, la recherche montre que les écoles « savent plus que ce qu'ils utilisent ». Pour améliorer la capacité d'une école de s'appuyer sur l'expertise et de mobiliser l'énergie et la créativité, la collaboration est nécessaire, à travers les réseaux d'écoles et de districts. Les éléments

suivants devraient être encouragés: le partage d'expériences entre les enseignants, écouter la voix des étudiants dans la classe, relier l'amélioration de l'école au développement communautaire au sens large, le leadership par des personnes âgées dans les écoles et les districts scolaires axé sur le principe de responsabilité partagée.

• **Irmeli Halinen:**

Pour développer un curriculum pour l'inclusion, il faut: des stratégies efficaces, c'est-à-dire, des objectifs nationaux et des orientations politiques clairs; une obligation et une possibilité réelle de concevoir des stratégies scolaires et créer des formes de pratiques inclusives ; des processus de planification curriculaire interactifs aux niveaux national, local et de l'école. En outre, en termes de conception curriculaire, il faut prendre en compte: l'accent sur les objectifs plutôt que le contenu; les processus d'apprentissage plutôt que les produits ; éviter la surcharge de contenu ; relier l'apprentissage au sein et hors de l'école ; l'apprentissage formel et informel; la flexibilité et l'autonomie aux niveaux local et de l'école.

• **JC Tedesco**

En Amérique latine, la question de l'éducation pour l'inclusion a un côté social et économique très important. Le fait le plus révélateur est l'inégalité sociale. 10 des 15 pays les plus inégalitaires du monde se trouvent en Amérique latine et les Caraïbes (ALC). Les données des évaluations nationales et internationales montrent que les conditions économiques sont les principaux déterminants de la réussite scolaire. L'école ne brise pas le cycle de reproduction de la pauvreté. Dans les dernières décennies, il y a eu une forte expansion de la couverture primaire et secondaire, mais sans toutefois assurer une bonne qualité. Aujourd'hui, le problème n'est pas seulement l'accès mais principalement la présence, les taux d'achèvement et la qualité de l'apprentissage.



Annex XI
UNESCO/BIE/C.59/Inf.1
Geneva, 28 January 2010
Original: English/French

**FIFTY-NINTH SESSION OF THE
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 27–29 January 2010

**CINQUANTE-NEUVIEME SESSION
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION**

Genève, 27-29 janvier 2010

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

Allemagne / Germany

H.E. Ms Martina NIBBELING-WRIESSNIG
Ambassadeur
Délégation Permanente de la République
fédérale d'Allemagne auprès de l'UNESCO
13-15 av. Franklin D. Roosevelt
75008 PARIS
France
Tél : (33-1) 53 83 4 663
Fax : (33-1) 53 83 4 667
Email : unesco@amb-allemaigne.fr

M. Achim TROESTER
Mission permanente de l'Allemagne auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
organisations internationales à Genève
Chemin du Petit-Saconnex 28 c
1209 GENEVE
Suisse
Tél.: (41-22) 730 11 11
Fax.: (41-22) 734 30 43
Email: mission.germany@ties.itu.int

Mme Birgitta RYBERG
Deputy Head of Division
Standing Conference of the Ministers of
Education and Cultural Affairs
Taubenstrasse 10
10117 BERLIN
Germany
Tel.: (49-302) 54 18 473
Tel: (49- 302) 254 18 450
Email: b.ryberg@kmk.org

Mme Katja RÖMER
Head of Division of Education,
Communication, Information
German National Commission for UNESCO
15, Colmantstrasse
53115 BONN
Germany
Tel : (49-228) 60 497-36
Fax: (49-228) 60497-30
Email: roemer@unesco.de

Brésil / Brazil

Mr. André de FIGUEIREDO LAZARO
Vice-Ministro de Educação
Ministry of Education
Esplana dos Ministerios, Bloco L
8° andar sala 824
70046-900 BRASILIA DF
Brazil

Tel.: (55-61) 2022 9017/9218
Email: secadgab@mec.gov.br

Ms. Maria Auriana DINIZ
Chefe Substituta de Assessoria do Ministro de
Educação
Esplana dos Ministerios, Bloco L.
8° andar sala 824
70046-900 BRASILIA DF
Brazil
Tel.: (55-61) 2022-7812/7878
Fax: (55-61) 2022-7879
Email: mariadiniz@mec.gov.br

Ms Márcia DONNER-ABREU
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Brazil to UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 29 01
Fax : (33-1) 47 83 28 40
Email : dl.brasil@unesco.org
m.donner.br@unesco-delegations.org

Cameroun / Cameroon

S.E. M. Anatole Fabien-Marie NKOUE
Ambassadeur, Représentant permanent du
Cameroun
Mission permanente de la République du
Cameroun auprès de l'ONU
6 rue du Nant
1207 GENEVE
Tél. : (41-22) 787 50 40
Fax : (41-22) 736 21 65
Email : mission.cameroun@bluewin.ch

Mme Lydia LINJOUOM NTANKE
Attachée culturelle
Délégation permanente du Cameroun auprès
de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 33
Fax : (33-1) 45 68 30 34
Email : dl.cameroun@unesco.org

M. Yakouba YAYA
Conseiller technique du Ministre de
l'Éducation de base
B.P. 1600

YAOUNDE
Cameroun
Tél. : (237-22) 22 07 83
Fax : (237-22) 23 08 55

M. Bertin BIDIMA
Premier secrétaire
Mission permanente de la République du
Cameroun auprès de l'ONU
6 rue du Nant
1207 GENEVE
Tél. : (41-22) 787 50 40
Fax : (41-22) 736 21 65
Email : mission.cameroun@bluewin.ch

M. Aurélien ETEKI
Premier secrétaire
Mission permanente de la République du
Cameroun auprès de l'ONU
6 rue du Nant
1207 GENEVE
Tél. : (41-22) 787 50 40
Fax : (41-22) 736 21 65
Email : mission.cameroun@bluewin.ch

Côte d'Ivoire / Côte d'Ivoire

S.E. Mme Akissi Kan Odette YAO YAO
Ambassadeur
Délégation permanente de la Côte d'Ivoire
auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 33 31
Fax : (33-1) 45 67 32 41
Email : a.yao-yao.ci@unesco-delegations.org

M. Kouakou KOUADIO
Premier Conseiller
Mission permanente de la Côte d'Ivoire à
Genève
1494, route de Ferney
1228 GRAND-SACONNEX
Tél. : (41-22) 717 02 58
Fax : (41-22) 717 02 60
Email : emathkouadio@yahoo.fr

Equateur / Ecuador

S.E. M. Mauricio MONTALVO
Ambassadeur

Mission permanente de la République de
l'Equateur auprès de l'ONU
80-82 rue de Lausanne (4^e étage)
1202 GENEVE
Suisse
Tél. : (41-22) 732 49 55
Fax : (41-22) 732 48 34
Email : onuginebra@mrrree.gov.ec

Mme Maria del Carmen VIVAR
Troisième secrétaire
Mission permanente de la République de
l'Equateur auprès de l'ONU
80-82 rue de Lausanne (4^e étage)
1202 GENEVE
Suisse
Tél. : (41-22) 732 49 55
Fax : (41-22) 732 48 34
Email : onuginebra@mrrree.gov.ec

Etats-Unis d'Amérique / United States of America

Ms. Jennifer LARSON
Public Affairs/Attachée culturelle
Permanent Delegation of the United States of
America to UNESCO
Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
12, avenue Raphaël
75016 PARIS
France
Tél. : (33-1) 45 24 74 46
Fax : (33-1) 45 24 74 58
Email : larsonja@state.gov

Dr. Larry WEXLER
Director, Research to Practice
Office of Special Education Programs
US Department of Education
550 12th St. S.W., Room 4160 - OSEP
WASHINGTON, D.C. 20202
United States of America
Tel.: (1-202) 245 7571
Fax: (1-202) 245 7614
Email: Larry.Wexler@ed.gov

Fédération de Russie / Russian Federation

Mrs Elena NIZIENKO
Deputy Director of Department of the State
Policy in Education
Ministry of Education and Science
Tvezskaja street
MOSCOW

Russian Federation
Fax: (7-495) 629 7912
Email: nizienko@mon.gov.ru

Mr. Amir BILYALITDINOV
Deputy Secretary-General
Commission of the Russian Federation for
UNESCO
Ministry of Foreign Affairs
32/34 Smolenskaya-Sennaya square
121200 MOSCOW, G-200
Russian Federation
Tel.: (7-499) 244 23 15
Fax : (7-499) 244 24 75
Email : amirbilal@mail.ru

Géorgie / Georgia

Mrs. Maia SIPRASHVILI-LEE
Advisor to the Minister of Education and
Science
Ministry of Education and Science
52 Uznadze Street
TBILISI
Georgia
Tel.: (995-32) 43 88 44
Mobile: (995-77) 222 319
Fax: (995-32) 43 88 00
Email: m_siprashvili-lee@mes.gov.ge

Hongrie / Hungary

Mr. Imre RADACSI
Researcher
Hungarian Institute for Educational Research
and Development
Dorottya u.8
H-1058 BUDAPEST
Hungary
Tel.: (36) 30 825 8004
Email: radacsi@ella.hu

Inde / India

H.E. Ms Bhaswati MUKHERJEE
Ambassador, Permanent Representative of
India to UNESCO
50 rue Copernic
75016 PARIS
France
Tél : (33-1) 45 68 29 88
Fax : (33-1) 47 34 51 88
Email : dl.india1@unesco.org

Indonésie / Indonesia

Prof. Dr. Arief RACHMAN
Executive Chairman
Indonesian National Commission for
UNESCO
Jl. Ekok Kuning V, no. 7
Rawamangun
10270 JAKARTA
Indonesia
Tel.: (62-21) 573-3127
Mobile: 08 12 93 43 075
Fax: (62-21) 573-3127
E-mail: aspnetind@cbn.net.id

H. E. Mr Tresna Dermawan KUNAEFI
Ambassador, Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Republic of
Indonesia to UNESCO
Maison de l'UNESCO
Bureau M1.24
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
Tel: (33-1) 45 68 29 72
Fax: (33-1) 45 66 02 37
Email: dl.indonesia@unesco-delegations.org

Mr. Achsanul HABIB
First Secretary
Mission permanente de la République
d'Indonésie auprès de l'ONU
Case postale 2271
1211 GENEVE 2
Suisse
Tel. : (41-22) 338 33 50
Fax : (41-22) 345 57 33
Email : achabib@yahoo.com

Israël / Israel

Prof. Dr. Michal BELLER
Director General
National Authority for Measurement and
Evaluation in Education (RAMA)
Kiryat Hamemshala
125 Menachem Begin 12th Fl.
TEL AVIV 67012
Israel
Tel: (972-3) 763 2888
Mobile: (972) 50 6282 224
Fax: (972-3) 763 2882
Email: mbeller.rama@education.gov.il

Jamaïque / Jamaica

Japon / Japan

Mr Masashi AKIBA
Minister's Cabinet Office
Ministry of Education
3-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
TOKYO
Japan
Tel.: (81-3) 6734 3402
Email: m-akiba@mext.go.jp

Mr. Kiyoshi SAITO
First Secretary
Permanent Mission of Japan to the UN
3, chemin des Fins
1218 GRAND-SACONNEX
Suisse
Tél. : (41-22) 717 31 12
Fax : (41-22) 717 37 74
Email: kiyoshi.saito@ge-japan.ch

Liban / Lebanon

Dr. Amer EL HELWANI
Conseiller du Ministre / Professeur
Universitaire
Ministère d'éducation et de l'enseignement
supérieur
UNESCO Palace
BEYROUTH
Liban
Tél. : (961-3) 58 18 39
Fax : (961) 1 789 200 / 786 621
Email : ahelwani@ul.edu.lb

Malaisie / Malaysia

Hajah Mokolus Kattubawa ROWTHER
Principal Assistant Director
Curriculum Development Division
Ministry of Education of Malaysia
Level 4-8, Block E9, Parcel E
62604 PUTRAJAYA
Malaysia
Tél. : (6-03) 8884 2051
Fax : (6-03) 8889 3578
Email : mokolus@moe.gov.my

Mali / Mali

S. E. M. Salikou SANOGO
Ministre

Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation
et des langues nationales
Place de la République, B. P. 71
BAMAKO - Commune III
Mali
Tél. : (223) 20 229984 / 66 78 57 14
Fax : (223) 20 22 99 69
Email : salikousanogo@yahoo.fr

M. Denis DOUGNON
Suppléant du Ministre
Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation
et des langues nationales
Place de la République, B.P. 71
BAMAKO – Commune III
Mali
Tél. : (223) 66 59 31 08
Fax : (223) 20 23 37 67

M. Bonaventure MAIGA
Conseiller technique du Ministre de
l'éducation, de l'alphabétisation et des langues
nationales
Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et
des langues nationales
Place de la République, B. P. 71
BAMAKO - Commune III
Mali
Tél. : (223) 20 22 25 15 / 66 93 70 47
Fax : (223) 20 23 37 67
Email : bonaventuremaiga@yahoo.com

M. Youssef DEMBELE
Secrétaire général
Commission nationale malienne pour
l'UNESCO
Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique
B. P. 119
BAMAKO
Mali
Tél. : (223) 66 72 17 34
Fax : (223) 20 23 37 67
Email: youdembele1@yahoo.fr

M. Moussa KOUYATE
Premier Conseiller
Mission permanente du Mali auprès de l'ONU
International Centre Cointrin (ICC)
20, Route de Pré-Bois, Hall D 3^e étage
Case postale 1814
1215 GENEVE 15
Suisse
Tél. : (41-22) 710 09 60 / 66
Fax : (41-22) 710 09 69
Mobile : 079 915 6129

Email : moiseverckys@yaoo.fr

Maroc / Morocco

M. Fouad CHAFIQI
Directeur de la Recherche pédagogique
Ministère de l'éducation nationale
Secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement
scolaire
RABAT
Maroc
Tel. : (212-6) 61 90 14 56
Fax : (212-5) 37 73 40 97
Email : fouad.chafiqi@men.gov.ma

M. Anas ALAMI-HAMEDANE
Premier secrétaire
Mission permanente du Royaume du Maroc
auprès de l'ONU
18a, Chemin François-Lehmann
Case postale 244
1218 GRAND-SACONNEX
Mobile : (41) 79 295 71 77
Fax : (41-22) 791 81 80
Email : alami@mission-maroc.ch

**Mozambique, Republic of /
Mozambique, République du**

Mrs Aissa Abdul Gane BRAGA
Head of Special Education Department
Ministry of Education and Culture
Av. 24 de Julho, no. 164
MAPUTO
Mozambique
Fax: (258-21) 49 21 96
Email: aissa@mec.gov.mz

Mr. Trindade NAHARA
Head of Curriculum Development Department
Ministry of Education and Culture
Rua Comandante Augusto Cardoso, no. 81
MAPUTO
Mozambique
Tel.: (258) 824 756 490
Fax: (258-21) 49 67 97
Email : trindaden@yahoo.com

Mr. Miguel TUNGADZA
Deuxième secrétaire
Mission permanente de la République du
Mozambique auprès de l'ONU
13, rue Gautier, 1^{er} étage
1201 GENEVE

Suisse
Tél. : (41-22) 901 17 83
Fax : (41-22) 901 17 84
Email : tungadza2002@yahoo.com.br

Norvège / Norway

Mr. Ole BRISEID
Director General
Royal Norwegian Ministry of Education and
Research
P.O. Box 8119 Dep
N-0032 OSLO
Norway
Tel.: (47) 872 417 842
Email: ole.briseid@kd.dep.no

Ms Sidsel ROGNERUD
Senior Adviser
Royal Norwegian Ministry of Education and
Research
P.O. Box 8119 Dep
N-0032 OSLO
Norway
Tel.: (47) 48 25 82 22
Email: sidsel.rognerud@kd.dep.no

Ms Jorunn BERNTZEN
Senior Adviser
Royal Norwegian Ministry of Education and
Research
P.O. Box 8119 Dep
N-0032 OSLO
Norway
Tel.: (47) 93 25 37 79
Email: jorunn.berntzen@kd.dep.no

Oman / Oman

Dr. Said Bin Saleem AL-KITANI
Deputy Permanent Delegate and
Chargé d'affaires
Permanent Delegation of Oman to UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 52
Fax : (33-1) 45 67 57 42
Email : saidalkitani@gmail.com

Ouganda / Uganda

Mr. Avitus K.M. TIBARIMBASA
Chairman
Kabale District Service Commission
P.O.Box 5
KABALE
Uganda
Tel.: (256) 772617423
Email: tibarimbasa@yahoo.com

Email: jindrich.fryc@msmt.cz

Mr. Ivan PINTER
Counsellor
Permanent Mission of the Czech Republic to
the UN Office and Specialized Institutions in
Geneva
17, Chemin Louis Dunant
1211 GENEVA 20
Suisse
Tel.: (41-22) 910 38 10
Fax: (41-22) 740 36 62
Email : ivan_pinter@mzv.cz

Pakistan / Pakistan

Mr. Imtiaz KAZI
Secretary
Ministry of Education
“D” Block, Pakistan Secretariat
ISLAMABAD
Pakistan
Tel.: (92-051) 920 8880 / 920 1401

Ms Markéta PÁNKOVÁ
Director
Pedagogical Museum of Jan Amos Comenius
Valdstejnská 20
118 00 PRAHA 1
Tel.: (420) 602 346 195
Email: pankova@pmjak.cz

Mr. Muhammad Saeed SARWAR
Third Secretary
Permanent Mission of the Islamic Republic of
Pakistan to the UN Office and Specialized
Institutions in Geneva
56 rue de Moillebeau
1211 GENEVA 19
Tel.: (41) 78 949 26 68
Email: saeedsarwar@gmail.com

**République-Unie de Tanzanie / United
Republic of Tanzania**

Dr. Paul S.D. MUSHI
Director General
Tanzania Institute of Education
686 Ali Hassan Mwinyi Road
P.O. Box 35094
DAR ES SALAAM
Tanzania
Tel. : (255-22) 277 5087
Mobile : (255) 754 270 765
Fax : (255-22) 277 44 20
Email : paul.mushido@yahoo.com;
director.general@tie.go.tz

**République dominicaine / Dominican
Republic**

S.E. Sra Ana Rita GUZMAN
Vice-ministra de educación
Secretaria de Estado de Educación
Ministerio de Educación
Avenida Máximo Gómez, no. 2
SANTO DOMINGO
République dominicaine
Tél. : (809) 796 3750 / 829 601 1354
Email: anaritaguzman@gmail.com

Suisse / Switzerland

M. Charles BEER
Conseiller d'Etat en charge du Département de
l'instruction publique de la République et
canton de Genève
6, rue de l'Hôtel de Ville
Case postale 3925
1211 GENEVE 3
Suisse
Tél. : (41-22) 327 24 00
Fax : (41-22) 327 05 66

République tchèque / Czech Republic

Mr Jindřich FRYČ
Director-General
Ministry of Education, Youth and Sports
Karmelitská 7
118 12 PRAHA 1
Czech Republic
Tel.: (420) 234 81 15 37

S.E. M. Rodolphe IMHOOF
Ambassadeur, Délégué permanent de la Suisse
auprès de l'UNESCO
Délégation permanente de la Suisse auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél.: (33-1) 45 68 33 96 / 98
Fax : (33-1) 43 06 21 39
Email : dl.suisse@unesco.org

Mlle Marie BATTISTON
Attaché
Mission permanente de la Suisse auprès de
l'ONU
9-11 rue de Varembe
Case postale 194
1211 GENEVE 20
Suisse
Tél. : (41-22) 749 24 34
Email : marie.battiston@eda.admin.ch

Mme Claudine DAYER FOURNET
Secrétaire adjointe
Département de l'instruction publique de la
République et canton de Genève
6, rue de l'Hôtel de Ville
Case postale 3925
1211 GENEVE 3
Suisse
Tél. : (41-22) 327 24 00
Fax : (41-22) 327 05 66

M. Benedikt HAUSER
Adjoint scientifique
Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la
recherche
Département fédéral de l'intérieur
3003 BERNE
Suisse

S.E. M. Ernst ITEN
Ambassadeur
Division politique V
Coordination de politiques sectorielles
Département fédéral des affaires étrangères
Direction politique
Palais fédéral ouest
3003 BERNE
Suisse
Tél. : (41-31) 322 30 52
Email : ernst.iten@eda.admin.ch

Mme Fabienne LAGIER
Education Adviser
Direction du développement et de la
coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Bundesgasse 32
3003 BERNE
Suisse
Tél. : (41-31) 323 17 34
Fax: (41-31) 323 17 64
Email: fabienne.lagier@deza.admin.ch

M. Nicolas MATHIEU
Chef Coordination UNESCO
Commission suisse pour l'UNESCO
DFAE DP V
Bundesgasse 32
3003 BERNE
Suisse
Tél. : (41-31) 323 41 34
Fax : (41-31) 322 10 70
Email : nicolas.mathieu@eda.admin.ch

M. Bernard WICHT
Chef des Affaires internationales
Conférence suisse des Directeurs cantonaux de
l'instruction publique
Maison des cantons
Speichergasse 6, CP 660
3000 BERNE 7
Suisse
Tél : (41-31) 309 51 23
Fax : (41-31) 309 51 10
Email : wicht@edk.ch

Thaïlande / Thailand

Mr. Tongthong CHANDRANSU
Secretary General for Education Council
Office of the Education Council
Ministry of Education
99/20 Sukhothai Road, Dusit
BANGKOK 10300
Thailand
Tel.: (66-2) 243-7911
Fax: (66-2) 243 -7910
Email: tongthong.c@onec.mail.go.th

Mr. Chaub LEECHOR
Inspector General
Office of the Permanent Secretary
Ministry of Education
Raj Damnoen Nok Ave., Dusit
BANGKOK 10300
Thailand

Tel.: (66-2) 280 2849
Fax: (66-2) 280 2881
Email: chaub.dr@gmail.com

Ms Ratchanin PONGUDOM
Programme Officer
Bureau of International Cooperation
Ministry of Education
Ratchanoen-Nok, Dusit
BANGKOK 10300
Thailand
Tel.: (66-2) 6285646 ext. 119
Fax: (66-2) 281 0953
Email: ratchanin@yahoo.com

Ms Orachart SEUBSITH
Deputy Permanent Delegate of Thailand to
UNESCO
Permanent Delegation of Thailand to
UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 31 23
Fax : (33-1) 45 68 31 24
Email : dl.thailande@unesco-delegations.org

Ms Duriya AMATAVIVAT
Specialist in International Cooperation Policy
Bureau of International Cooperation
Ministry of Education
Ratchadamnoen-nok, Dusit
BANGKOK 10300
Thailand
Tel.: (66-2) 6285646 ext. 116
Fax: (66-2) 281 09 53
Email: duriyaa@hotmail.com

OBSERVATEURS / OBSERVERS

Bénin / Benin

Mme Françoise MEDEGAN
Premier Conseiller
Délégation permanente du Bénin auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 85 /63
Fax : (33-1) 43 06 15 55
Email : fmedegan@yahoo.fr ;
f.medegan.bj@unesco.delegations.org

Espagne / Spain

Ms. Carmen RODRIGUEZ ARTEAGA
Coordinatrice de la planification sectorielle
Ministerio de Asuntos Exteriores y
Cooperación
Beatriz de Bobadilla 18, 2a
28071 MADRID
Spain
Tel. : (34-91) 379 9786
Email : carmen.rodriguez@maec.es

France / France

Mme Marie Josée GRIESEMANN-de-
FORNEL
Chargée de mission
Ministère de l'éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél. : (33-1) 55 55 66 89
Fax : (33-1) 55 55 61 23
Email :
marie-josee.de-fornel@education.gouv.fr

Koweït / Kuwait

Dr Muhammed AL-SHATTI
Délégué Permanent Adjoint
Délégation permanente du Koweït auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél : (33-1) 45 68 26 68 / 69
Fax : (33-1) 40 65 93 05
Email : m.alshatti@unesco.org

UNESCO SIEGE / UNESCO HQ

Mr Qian TANG
Assistant Director-General for
Education a.i.
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
Tél. : (33-1) 45 68 08 31
Fax : (33-1) 45 68 56 27
Email : q.tang@unesco.org

Mr Alexander SANNIKOV
Chief, Section for Liaison with Institutes, Field
Offices and External Partners
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
Tél. : (33-1) 45 68 08 75
Fax : (33-1) 45 68 56 27
Email : a.sannikov@unesco.org

INSTITUT DE L'UNESCO /
UNESCO INSTITUTE

Ms Carolyn MEDEL-AÑONUEVO
Deputy Director
UNESCO Institute for Lifelong Learning
Feldbrunnenstr. 58
20148 HAMBURG
Germany
Tel.: (49-40) 44 80 41 25
Fax: (49-40) 410 77 23
Email: c.medel-anonuevo@unesco.org

PANELISTES DU FORUM /
FORUM PANELISTS

Mr. Mel AINSCOW
Professor, School of Education University of
Manchester
Ellen Wilkinson Building-A5.13
The University of Manchester
Oxford Road
MANCHESTER M13 9PL
United Kingdom

Ms. Irmeli HALINEN
Head of the National Curriculum Development
Unit
Finnish National Board of Education
Kumpulantie 3
00520 HELSINKI
Finland

Prof. Juan Carlos TEDESCO
Director Ejecutivo
Unidad de Planeamiento Estratégico y
Evaluación de la Educación
Presidencia de la Nación
Av. Santa Fe 1385, 6° piso
(C1059ABH)
CIUDAD DE BUENOS AIRES
Argentina
Email: j.tedesco@iipe-buenosaires.org.ar